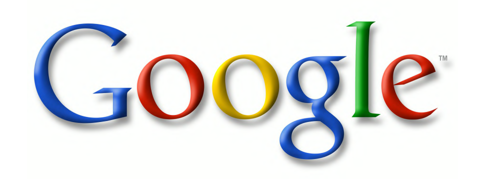



WIDENER
HN T5RW 4




VE
RI
TAS

SIXTE-QUINT

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

Publié par la Librairie HACHETTE et Cie

Promenade autour du Monde : 6e édition. 2 volumes avec 48 gravures, brochés . . . . 8 fr.

Le même ouvrage, avec 316 gravures. 1 beau volume in-4° broché . . . . 50 fr.

6282. — Imprimerie A. Lahure, 9, rue de Fleurus à Paris.

SIXTE-QUINT

D'APRÈS

DES CORRESPONDANCES DIPLOMATIQUES INÉDITES

TIRÉES DES ARCHIVES D'ÉTAT
DU VATICAN, DE SIMANCAS, DE VENISE, DE PARIS, DE VIENNE
ET DE FLORENCE

PAR

M. LE BARON DE HÜBNER

NOUVELLE ÉDITION

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1882

SIXTE-QUINT

LIVRE CINQUIÈME

LES CONGRÉGATIONS

I. Les consistoires. — Origine des congrégations de cardinaux. — Réorganisation de l'administration de l'Église. — Le cardinal d'Este sur la composition du sacré collège. — Paroles de Sixte-Quint à propos de l'élection des papes.

II. Les affaires ecclésiastiques d'Espagne. — Philippe II se croit le vicaire laïque de Jésus-Christ sur la terre. — Ses démêlés avec le Saint-Siège.

III. Les Jésuites. — Leur situation dans les différents pays catholiques : persécutés en Espagne, jalousés à Rome, ils sont protégés par les princes catholiques d'Allemagne. — Sixte-Quint exige qu'ils quittent le nom de Compagnie de Jésus. — Il compte réformer les règles de saint Ignace. — Conduite prudente du Père-général Acquaviva.

IV. Décès et revirements dans le sacré collège. — Le cardinal Savello. — Le cardinal Farnèse. — Mort du grand-duc François et de Bianca Capello. — Avènement du cardinal de Médicis. — Le cardinal Alexandre Montalto. — Instructions à ce dernier, attribuées à Sixte-Quint.

I

A l'époque qui nous occupe, le souverain pontife exerçait son ministère avec le concours des cardinaux

réunis en consistoire. C'était dans ces assemblées que les membres du sacré collège, assistés de fonctionnaires non pourprés de divers grades et investis de diverses attributions, traitaient les affaires de l'Église universelle. Le pape leur soumettait les questions qu'ils avaient à examiner, et, après avoir entendu leur avis, rendait l'arrêt définitif. Dans des temps antérieurs, ce mode de procéder avait pu suffire aux exigences de la situation. Il permettait aussi aux membres des consistoires d'avoir constamment sous les yeux l'ensemble des besoins spirituels, de rester au courant des grandes questions politiques, souvent très étroitement liées aux intérêts religieux; enfin il leur assurait une part importante au gouvernement de l'Église, car une opinion, émise à l'unanimité ou à une grande majorité, motivée avec connaissance de cause, souvent avec éloquence et avec érudition, devait nécessairement peser sur les délibérations et sur les décisions finales du pontife. Mais, depuis que le christianisme avait étendu ses conquêtes, et que les affaires s'étaient multipliées et compliquées en proportion de l'accroissement du nombre des peuples chrétiens, des aspirations et des besoins nés des progrès de la société, cette manière primitive de traiter les affaires en séances plénières donnait lieu à de sérieux inconvénients, sinon à des difficultés insurmontables. Déjà plusieurs des prédécesseurs de Sixte-Quint avaient jugé utile, lorsqu'il s'agissait de questions urgentes ou d'une haute importance, de prendre, avant de saisir le consistoire, l'avis de quelques cardinaux particulièrement aptes par leurs lumières,

leur expérience ou leurs antécédents, à donner des éclaircissements sur ces matières. Sous Grégoire XIII, il y avait des congrégations qui traitaient de l'Allemagne, de la Francc, de l'index, des évêques, etc. Mais ces réunions restreintes étaient d'une nature essentiellement intime et transitoire, ne faisaient pas partie des rouages de l'administration de l'Église, et ne donnaient que des satisfactions passagères à des besoins constants. C'est Paul III qui institua la première congrégation permanente, au sujet de la réforme protestante. C'était la congrégation du Saint-Office ou de l'Inquisition. A part les questions de dogme qui lui étaient réservées, le poids immense du gouvernement ecclésiastique pesait toujours sur les consistoires, qui, même avec l'aide des congrégations imparfaitement constituées de Grégoire XIII, n'étaient plus en mesure de suffire à la peine.

Sixte-Quint résolut de remédier à ce mal. Il donna à l'Église pour le gouvernement des âmes la constitution qui la régit encore. Ce qui avait provoqué ce travail d'organisation, c'était sans doute, comme il le disait lui-même, le désir d'obvier aux graves inconvénients que nous venons de signaler, et de faciliter le mouvement du mécanisme administratif de l'Église. Mais une autre considération encore avait agi sur son esprit : c'était la composition du sacré collège. On y voyait siéger des membres de familles régnantes, naturellement dévoués à leurs maisons ; les protecteurs de l'Empire, de la France, de l'Espagne, de la Pologne, de Venise, de Savoie, appelés officiellement à plaider les causes de leurs mandants ; enfin des vas-

saux et sujets étrangers obligés ou du moins tentés de se maintenir dans les bonnes grâces du prince auquel ils étaient redevables de leurs bénéfices. A côté des intérêts religieux venaient donc s'agiter des intérêts soit dynastiques, soit politiques, soit personnels, mais étrangers et souvent opposés à ceux sur lesquels portaient les délibérations des consistoires. De là, pour un nombre considérable de cardinaux, une fausse position, pour ne pas dire une dépendance incompatible, à certains moments, avec la mission de sénateur de l'Église. En distribuant le travail, en composant les congrégations avec discernement, on diminuait ces graves inconvénients, si on ne les faisait pas complètement disparaître.

Par cette création, Sixte-Quint a-t-il aussi agi sous l'influence d'une arrière-pensée, sous celle de briser l'opposition qu'il pouvait trouver dans les assemblées plénières, de consolider, de rehausser ainsi le pouvoir absolu du pape? On l'en a souvent accusé, et encore aujourd'hui parfois, quoique rarement, l'institution des congrégations est regardée comme attentatoire à l'influence légitime du sacré collège, comme concentrant, plus qu'il n'est désirable, dans les mains d'un nombre restreint d'individus, non la décision, car elle appartient toujours au pape, mais le travail préparatoire qui lui sert naturellement de base. Cette opinion, nous le répétons, se produit rarement; mais elle subsiste et se rattache peut-être à d'autres aspirations plus vastes et plus radicales encore. C'est un des éléments de l'opposition que l'on rencontre dans le monde ecclésiastique, comme partout, et qui a sa

raison d'être, car la vie suppose la lutte. Quand la lutte cesse, la vie disparaît. L'opposition est donc un signe de vitalité, et malheur aux pouvoirs qui, non contents de la contenir, veulent poursuivre la victoire jusqu'aux dernières conséquences ! Aussi, à part les questions de dogme, Rome, qui seule a survécu aux bouleversements de dix-huit siècles, n'a jamais combattu à outrance; elle a toujours laissé un vaste champ à la spéculation, et plus d'une fois ne s'est pas décidée à rendre le jugement que les parties contendantes venaient lui demander[1]. Sixte-Quint, cet autocrate par excellence, qui a mis aux arrêts pour insubordination un cardinal camerlingue, n'a jamais sévi contre ceux qui lui faisaient opposition au consistoire ou blâmaient hautement, dans ces assemblées, des mesures qu'il avait prises en sa qualité de chef de l'Église. Il est donc peu probable qu'il ait voulu se servir des congrégations pour étendre ou faciliter l'exercice de son pouvoir suprême. Aux avantages de sa situation, à l'énergie de sa volonté, au prestige terrible de son nom, il joignait une supériorité incontestable d'intelligence, d'érudition et de sens pratique. Il n'avait aucune raison de fuir et il ne fuyait pas les discussions; il les provoquait au contraire, lui qui avait le besoin et la passion de la parole.

Aux consistoires, il aimait à s'emporter, à foudroyer ses contradicteurs par des harangues, pour ne pas dire par des sermons, toujours remplis de cita-

1. Nous rappellerons ici la cause célèbre à laquelle a donné lieu le livre du P. Molina : *de Concordia gratiæ et liberi arbitriæ*, publié à Lisbonne en 1585. Nous pourrions même citer des exemples plus récents.

tions des saintes Écritures qui rappelaient un peu l'ancien cordelier, mais où abondaient des traits d'une rare finesse; il terrassait l'adversaire par des sarcasmes, s'il ne pouvait lui imposer silence par la force irrésistible de la logique. Ces joutes étaient pour Sixte ce que les exercices du corps sont pour les hommes de cabinet : elles faisaient partie de son hygiène. Sa conduite prouve qu'il attachait la plus haute importance à ces assemblées. Jusqu'à sa mort il continua à les tenir une fois par semaine et à les saisir de questions importantes, soit ecclésiastiques, soit de haute politique, soit de finances. Lorsque le secret était indispensable, il préférait la voie des congrégations, ou bien le recommandait aux cardinaux réunis en consistoire, sous peine d'excommunication, de la perte du chapeau, ou même de la vie. Quand ses propositions étaient accueillies en silence, il s'impatientait, et insistait pour qu'on s'exprimât librement. Lorsqu'un jour il communique son intention de faire une promotion de deux cardinaux, dont il donne les noms, tout le monde se tait. A plusieurs reprises il engage les cardinaux à parler. Enfin on rompt le silence, on se déchaîne de toutes parts, non contre la personne des candidats, mais contre la fréquence des promotions. L'un des pourprés, Paleotto, se fait remarquer par la vivacité de son opposition. Le pape l'écoute, donne ensuite ses raisons, dit qu'il ne veut pas faire comme Pie IV qui, en une seule fois, a créé vingt-cinq cardinaux, parmi lesquels celui qui crie maintenant le plus haut contre la création de deux seulement.

Par les échos du sacré collège, par les correspondances des ambassadeurs, nous avons connaissance de plaintes incessantes provoquées par le peu de cas que Sixte-Quint faisait de l'avis des cardinaux. Il n'en est pas moins vrai qu'il les écoutait, qu'il discutait les questions avec eux, que souvent, sans en convenir, il modifiait ses idées en les rapprochant des leurs, et qu'il mettait du prix, lorsqu'il s'agissait de résolutions graves, à s'assurer l'adhésion du consistoire. Les cardinaux, de leur côté, se laissaient moins intimider qu'on ne l'a dit. Lorsque des questions brûlantes étaient traitées en consistoire, les ambassadeurs y assistaient souvent, et quand ils n'y assistaient pas, ils s'en procuraient facilement des comptes rendus. Ces documents prouvent jusqu'à l'évidence que ces assemblées n'étaient pas des assemblées de complaisants, faciles et toujours prêts à s'incliner devant l'oracle officiel. Certes, dans des réunions nombreuses, tous les assistants ne sont pas doués de capacités de premier ordre et tous ne sont pas des héros ; mais en présence de ce fougueux vieillard qui savait si bien inspirer la terreur, les cardinaux, à peu d'exceptions près, firent souvent preuve d'une louable indépendance.

En arrivant à la salle Ducale où les consistoires se tenaient ordinairement, le pape avait l'habitude d'entendre en particulier ceux des cardinaux qui désiraient lui parler. Cependant les autres avaient leurs apartés entre eux, changeant de place s'il y avait lieu, mais chacun reprenant la sienne au moment où le pontife ouvrait la séance. Celui-ci, tout en causant, suivait de

l'œil les mouvements des pourprés, surtout des plus remuants, de Médicis, de Joyeuse, de Sens, lisait sur leurs physionomies, car il avait la vue fort bonne, et devinait, avec sa rare sagacité, les petites trames qu'ils ourdissaient. La rapidité et la justesse de son coup d'œil étaient surprenantes. On raconte qu'au moment d'entrer dans la salle il s'apercevait des absences. Et malheur à ceux qui ne pouvaient les justifier! Il les attaquait avec sa verve habituelle, éveillant, selon le ton qu'il prenait, les murmures ou l'hilarité de l'assemblée.

Voici maintenant un exposé succinct du système nouveau des congrégations établi par la célèbre bulle de Sixte-Quint *Immensa æterni Dei*. Il n'y a aucun doute que ce document ne soit le produit de sa plume. Dieu, y est-il dit, a porté dans l'œuvre de la création une admirable harmonie : toutes les parties de la création se servent et se complètent mutuellement. Suit une comparaison de la céleste et de la terrestre Jérusalem. Là les esprits bienheureux se trouvent classés en catégories, la volonté de la Providence divine étant que les êtres plus hautement doués viennent au secours des inférieurs; ici-bas, Dieu a ordonné une hiérarchie composée de membres de grades divers, tous appelés à se grouper, chacun à sa place, autour du souverain pontife. C'est lui qui envoie au loin les pasteurs chargés de veiller sur les ouailles, mais qui retient auprès de lui, comme Moïse les anciens, comme Jésus-Christ les apôtres, soixante-dix cardinaux, les plus illustres membres de l'Église, chargés de l'assister de leurs conseils, de porter avec lui le

fardeau immense des affaires de la chrétienté. C'est à lui seul que Dieu a délégué le pouvoir de lier et de délier. Après cet exorde, qui réserve au pape la plénitude du pouvoir absolu et relève le caractère consultatif du vote des cardinaux, la bulle donne comme motif de la création des congrégations, instituées avec le consentement du sacré collège, la nécessité de faciliter l'expédition des affaires.

Les congrégations établies (celles qui ont trait aux questions du domaine spirituel subsistent encore) sont au nombre de quinze. La première, celle du *Saint-Office*, fondée, comme on a vu, par Paul III, et que la bulle de Sixte-Quint confirme en la réorganisant, connaît de toutes les causes relatives à la foi, hérésie manifeste, schismes, apostasies, sacrilèges, abus des sacrements. C'est de toutes la seule qui soit munie de tous les pouvoirs et attributions d'un tribunal. Elle est présidée par le pape lui-même et étend sa compétence sur toutes les parties du globe où existe la religion chrétienne. Elle était et est encore considérée comme la plus importante.

A la *signature* des grâces appartient l'examen des demandes de grâces et faveurs, quand elles ne sont pas du ressort des tribunaux ordinaires ; à la congrégation *pour l'érection d'églises et provisions consistoriales*, celui des demandes d'établissement d'églises patriarcales et métropolitaines, de cathédrales et de chapitres, conformément aux dispositions du concile de Trente.

La congrégation dite *de l'abondance de l'État ecclésiastique* a la direction suprême de tout ce qui

a rapport à l'approvisionnement de Rome et des provinces, surtout dans l'intérêt des classes nécessiteuses. Sixte-Quint lui fit une donation de deux cent mille écus, fruit, disait-il, de ses économies, et destinée à former le patrimoine des pauvres. Par une bulle spéciale il recommanda à ses successeurs le soin de maintenir cette somme intacte, s'ils ne pouvaient l'augmenter.

La congrégation *des rites et cérémonies* veille à la conservation des usages établis en matière de solennités d'Église et réforme les abus. La chapelle pontificale et toutes les églises de l'univers sont de son ressort. Elle s'occupe aussi des questions de canonisation.

Le pape avait conçu l'idée de former une marine pontificale. La congrégation *pour l'armée navale* eut la mission de diriger les travaux. « Après avoir, dit la bulle, avec l'aide de la divine miséricorde, exterminé les malfaiteurs qui infestaient les terres méditerranéennes, en sorte que chacun peut vivre tranquillement à l'ombre de sa vigne et de son figuier, nous comptons purger la mer Supérieure des corsaires, afin de donner la sécurité non seulement à nos sujets, mais aussi aux nombreux étrangers qui viennent visiter Rome. » L'escadre devait se composer de dix galères.

La congrégation *de l'index* rédige la liste des livres défendus pour cause d'hérésie. Elle se mettra en relation avec les universités de Paris, Bologne, Salamanque et Louvain. En établissant ces rapports, le pape comptait attaquer le mal dans sa racine. Évidemment,

il s'agissait moins de la confection de listes nécessairement incomplètes des livres défendus que d'empêcher, avec l'aide de ces grands foyers de la science catholique, l'adoption et la propagation des doctrines condamnées par l'Eglise.

La congrégation *du concile de Trente* interprète les actes de ce concile relatifs à la réforme des mœurs et à la discipline ecclésiastique. Elle comprend dans sa sphère d'activité l'ensemble du monde chrétien. En tout ce qui concerne les matières de dogme traitées par ce concile, le pape s'en réserve absolument l'interprétation.

Des congrégations sont établies *pour soulager le peuple de l'État ecclésiastique*, et *pour gouverner l'université*, dite la *Sapienza*, que Léon X avait fondée; Sixte-Quint acquitta les charges qui grevaient cet établissement, le réorganisa et éleva les deux ailes du bâtiment qui existent encore.

La congrégation *des réguliers* est chargée du contentieux entre les différents ordres monastiques, à l'exception des causes particulières entre religieux, dont connaissent les supérieurs respectifs.

Celle *des évêques* reçoit les demandes et propositions des patriarches, primats, archevêques, évêques et prélats non réguliers, et intervient en cas de contestations entre eux.

Une congrégation pourvoit à l'*entretien des routes, ponts et aqueducs* de l'État pontifical.

Une autre exerce la surveillance *de l'imprimerie Vaticane*. Cet établissement, dû à Pie IV, fut agrandi et enrichi par Sixte-Quint, qui s'en servit pour la pu-

blication de son édition des Pères de l'Église et de la Vulgate.

Enfin la congrégation sur les *consultations de l'Etat*, sorte de tribunal d'appel, revise, sauf la décision finale du pontife, les procès en matières civiles et criminelles.

Les congrégations se décomposent, comme on voit, en deux catégories. Sept d'entre elles s'occupent de l'administration de l'État pontifical, de l'instruction publique, de la justice, de la marine, des questions relatives au soulagement du peuple, de l'approvisionnement, des ponts et chaussées, aqueducs et travaux publics, enfin de l'imprimerie du Vatican. A l'exception de la congrégation aujourd'hui dite *des études*, et qui, selon la volonté de Sixte-Quint, devait diriger l'enseignement de l'Université, elles ont toutes cédé leurs attributions aux dicastères de l'État récemment installés. Les huit autres comprennent dans leurs diverses attributions le monde chrétien et embrassent toutes les branches du gouvernement de l'Église : le dogme, les grâces, la distribution des diocèses et tout ce qui s'y rattache, les rites et cérémonies, la censure des produits de la presse, l'interprétation des actes du concile, les rapports des évêques avec le Saint-Siége et les relations et contestations des ordres monastiques entre eux.

L'intention du pape était de changer annuellement, ou au moins tous les deux ans, la composition des congrégations, pour faire passer tous les membres du sacré collége par toutes successivement et les mettre à même d'acquérir ainsi une connaissance pra-

tique de toutes les affaires de l'État et de l'Eglise.

Sixte-Quint montrait la plus grande déférence pour les avis émis par les congrégations. Les cas où il ne s'y conforma pas sont excessivement rares. L'absolution du comte de Soissons, demandée par Henri III et par le cardinal de Bourbon, en est un exemple. La congrégation à laquelle il avait déféré cette question, en appuyant la demande du comte, avait, à l'unanimité, rendu un vote négatif. Cette fois, au grand étonnement du sacré collège, mû par des considérations de haute politique, il passa outre.

L'établissement de ces réunions restreintes mais permanentes fut jugé diversement; cependant la critique des cardinaux, des prélats et du public s'attaqua surtout à leur composition. Il y eut en jeu des susceptibilités froissées, des questions d'amour-propre et non de principes. Comme institution, les congrégations ont fait leurs preuves. Modifiées et augmentées en nombre, selon le besoin des temps, elles subsistent encore de nos jours[1]. A Sixte-Quint revient l'honneur d'avoir organisé le travail de l'Église.

La composition du sacré collège lui tenait particulièrement à cœur. Cédant à sa tendresse pour les siens, se prévalant d'exemples heureusement déjà de-

1. Voici la liste des congrégations qui fonctionnent aujourd'hui et les noms sous lesquels elles sont désignées : Romana ed universale Inquisizione; Consistoriale; Visita Apostolica; Vescovi e Regolari; Concilio; Residenza de' Vescovi; Sopra lo stato de' regolari; Immunità ecclesiastica; *de propaganda fide;* Indice; Sacri Riti; Ceremoniale; Disciplina regolare; Indulgenze e sacre reliquie; Esame de' Vescovi; Fabrica di San Pietro; Lauretana; Affari ecclesiastici straordinari; Studi.

venus rares et généralement réprouvés, il avait eu, on s'en souvient, la faiblesse, dès son élection, de faire cardinal un enfant de treize ans. Les observations de quelques cardinaux, le silence significatif des autres et la voix de sa conscience ne tardèrent pas à lui faire comprendre la faute qu'il avait commise et combien son autorité de pontife serait atteinte s'il se laissait entraîner dans la voie funeste de l'exploitation de la papauté au profit de sa famille. Dès lors il apporta le plus grand soin au choix des cardinaux. Il n'échappa pourtant pas à la critique ; il y prêta surtout par la promotion de son ancien échanson Galli. Mais ceux qu'il décora de la pourpre étaient presque sans exception des hommes pieux, appartenant à l'opinion réformiste, de mœurs exemplaires, et par conséquent dignes d'être adjoints au sacré collège. L'un d'eux, Aldobrandini, devait monter sur le trône pontifical ; Hugues de Verdalès était grand maître de l'ordre de Malte ; l'Anglais Alan brillait par la noblesse de son caractère ; Cusani, par son érudition ; le Vénitien Morosini, par sa réputation de diplomate de premier ordre ; Pierbenedetti, par l'énergie et la sévérité qu'il déploya comme gouverneur de Rome. Gaëtani comme légat auprès de Henri III a marqué dans l'histoire de la Ligue. Le nom que nous trouvons le dernier sur la liste de la dernière promotion de Sixte-Quint est celui d'un Pepoli, de cette famille dont le chef avait été mis à mort par ses ordres. Ce prélat dut la pourpre, disait-on, au désir qu'avait le Saint-Père de faire montre de son impartialité. Peut-être le pontife, déjà près de la tombe, en regardant en arrière, donnait-il

un regret tardif à la mémoire du noble vieillard immolé aux exigences d'une situation extrême.

Rien ne lui déplaisait comme de voir les cardinaux étrangers nouvellement créés chercher à éluder l'obligation de venir à Rome. Il déclara en consistoire qu'ils n'auraient le chapeau et n'entreraient dans la jouissance de leurs prérogatives qu'après avoir rempli ce devoir. Le retard que le cardinal Draskovich mettait à venir devint la cause d'une polémique assez acerbe entre les cours de Rome et de Prague. La question, si importante de tout temps, relative aux cardinaux étrangers fut plusieurs fois débattue aux consistoires. Le pape se plaignait d'être importuné par les princes étrangers, qui semblaient vouloir le forcer à porter son choix sur des individus peu dignes de la pourpre. Il nomma une congrégation chargée de donner son avis sur les qualités requises pour être cardinal. Aux termes de la bulle *Postquam verus ille*, à côté d'autres dispositions, le nombre des cardinaux est fixé à soixante-dix. Les créations de ceux qui dépasseraient ce nombre seraient nulles et non avenues. Les cardinaux seront autant que possible choisis dans toutes les nations chrétiennes ; les diacres, pour être cardinaux, devront avoir au moins vingt-deux ans ; il y aura parmi les soixante-dix cardinaux au moins quatre docteurs en théologie appartenant aux ordres réguliers mendiants ; pour être cardinal, il faut avoir reçu les ordres mineurs et porté au moins une année l'habit de prêtre et la tonsure. Les cardinaux absents de Rome à l'époque de leur nomination sont tenus de s'y présenter dans l'année.

Dans l'une des dernières lettres qu'il écrivit avant sa mort, le cardinal d'Este soumet à M. de Villeroy des considérations qui n'ont pas perdu l'intérêt de l'actualité. « Je ne sais, dit-il, quelle idée de cardinal on formera, ni si ceux qu'il (Sixte-Quint) a déjà faits se trouveront moulés à ce patron. Une chose je sais, que le concile de Trente a dit très sagement que les cardinaux doivent être pris de toutes les nations de la chrétienté, en tant que faire se pourra, comme il serait raisonnable que la France, étant le premier et principal royaume de la chrétienté (après le Saint-Empire), eût des cardinaux en proportion de son étendue et grandeur et mérites envers le Saint-Siège. Mais il faudrait aussi qu'ils se souvinssent qu'ils sont conseillers du Saint-Siège et de l'Église universelle, et vinssent résider parfois à Rome, laquelle résidence fait, à mon avis, une chose qui autrement serait jugée insupportable, que l'Italie, qui est l'une des plus petites parties de la chrétienté, a maintenant plus de deux tiers et quasi les trois quarts de tout le nombre des cardinaux; d'où s'ensuit aussi que la porte du pontificat est aujourd'hui fermée de fait à toutes les autres nations, encore que de droit commun le pape est pape de toute la chrétienté et non des Italiens seulement. Le cardinalat et le pontificat doivent être ouverts à gens de mérite de toutes les nations, gardant la proportion requise en toute communauté. »

Quand une promotion avait eu lieu, Sixte-Quint aimait à faire valoir les titres des nouveaux cardinaux. Il se complaisait à les énumérer à Gritti, disant « qu'il ne faisait pas comme Grégoire XIII, qui ne pouvait

prendre de résolution, et qui un jour, à la fin d'un consistoire, tira soudainement de sa poche un papier contenant dix-neuf noms. Il se borna à les lire en disant : *Ad sedandas murmurationes creamus : cardinalem primum ad instantiam Cæsaris...*, tandis que nous avons toutes les peines du monde à trouver quelques rares individus dignes du grade et aptes à remplir les devoirs de cardinal ; et nous n'en faisons pas une volée de dix-neuf comme Grégoire, qui ne songeait qu'à pourvoir sa famille et ses favoris. » Il indique que de nombreuses promotions faites à la fin d'un pontificat trahissent toujours, de la part de leur auteur, l'arrière-pensée de faire, après lui, élire un pape favorable à sa famille. « Il n'y a pas, dit-il, de faute plus grande que, pour des intérêts particuliers, vouloir s'assurer du choix du successeur. C'était pour faire après lui Carpi pape que Paul IV a créé, avant de mourir, un si grand nombre de cardinaux, et au lieu de Carpi fut élu Medichino (Pie IV), qui lui a étranglé les neveux. Pie IV voulait qu'on fît pape le cardinal de Pise, et il n'en a rien été ; Pie V, que ce fût Morone, et on a nommé Grégoire, qui, de tous les cardinaux, lui était le plus antipathique. Grégoire voulait faire pape quelqu'un qui vit encore et que nous ne nommerons pas, et pour assurer son élection, il a créé dix-neuf cardinaux à la fois. C'est nous qui avons été acclamé, et tout le monde sait combien il nous était hostile. Mais à quoi bon en parler ? Saint Pierre voulait faire après lui Clément pape, et il eut pour successeur Lino, et cependant saint Pierre ne pouvait commettre que des péchés véniels, ayant visi-

blement reçu le Saint-Esprit qui l'a confirmé dans l'état de grâce. Nous sommes ici les vicaires de Christ, et Christ est l'évêque, et comme ce serait une grande bêtise de la part d'un vicaire de vouloir en mourant nommer le vicaire qui devra lui succéder au lieu d'en laisser le soin à l'évêque, de même ce serait de la folie si les papes s'imaginaient de faire les vicaires de Christ. Il faut laisser la charge à l'évêque qui est Christ, *qui est episcopus animæ nostræ,* car il sait faire les papes, il veut les faire, et il ne veut pas que d'autres les fassent. »

II

En ce qui concerne les intérêts de la religion, aucun pays catholique ne donnait à Sixte-Quint plus de sujets de satisfaction que l'Espagne, car la réforme protestante, qui naguère semblait devoir l'envahir, était vaincue. A ce sujet le doute n'était plus possible. Philippe II méritait le titre de Roi Catholique. Son dévouement à la cause de la foi et du Saint-Siège ne pouvait être suspect, Aucun souverain ne montrait plus de zèle pour la défense des dogmes de l'Église, aucun, quels que fussent les mobiles de sa politique, quelle que fût l'étendue de son ambition, n'avait plus fait pour combattre l'hérésie; aucun n'était plus intéressé à la vaincre, car, par la force des circonstances seule, abstraction faite de ses convictions religieuses, son pouvoir s'était identifié avec la cause de la religion[1].

1. Ce fait ressort de l'examen de la situation. Les contemporains en jugeaient de même. Babbi écrit au grand-duc: « I cattolici (de France) si dice non spendono in questa guerra altri denari che reali di Spagna. E se è vero, il rè fa bene; perchè non sarebbe punto suo servizio che Francia diventasse luterana, per rispetto delle cose di Fiandra, e ancora per quelle di Spagna, le quali in tal caso farebbero qualche novità; e si crede che quei popoli di Spagna aspettino e desiderino una occasione tale. » Babbi au grand-duc, 23 mai 1583.

Si l'Allemagne, la France, la Pologne, la Suède inspiraient au successeur de saint Pierre les plus vives inquiétudes, si l'état de l'Angleterre remplissait son cœur d'affliction, l'Espagne ne lui offrait que des consolations. Et pourtant aucun pays ne lui causait plus de tiraillements, plus de petits soucis, plus d'accès d'impatience et de colère. Philippe II, nous l'avons déjà dit, se croyait appelé par la Providence non seulement à étendre sur l'Église la protection de son bas séculier, non seulement à veiller sur elle, mais aussi à la surveiller, à partager, dans une certaine mesure, avec le pape la mission du suprême apostolat. Tout le monde connaît les démêlés qui, en matière de juridiction ecclésiastique et sur d'autres questions de ce genre, divisaient les cours de Rome et de l'Escurial. Seulement, on est trop porté à voir exclusivement dans ces discussions l'ancien conflit toujours renaissant entre le pouvoir temporel des souverains et le pouvoir spirituel des papes. Sans doute, Philippe aussi était jaloux de ses prérogatives royales, mais ce ne sont pas les empiètements du Saint-Siège sur ses droits de souveraineté qu'il redoutait le plus. A ce sujet, en fils soumis de l'Église, il était même toujours disposé à faire des concessions. Ce qu'il ne voulait pas admettre, c'était que le pape, dans les affaires ecclésiastiques, exerçât son ministère en Espagne sans l'intervention du pouvoir royal. Il en réclamait sa part comme protecteur de l'Église, comme prince responsable devant Dieu, non seulement du bien-être temporel, mais aussi du salut des âmes de ses sujets; et cette mission spirituelle, il était fort disposé à l'é-

tendre au monde catholique tout entier. Entre ces prétentions et les conflits habituels de l'État et de l'Église il y a une nuance notable. Les souverains qui se trouvent en altercation avec Rome défendent, à leur point de vue, les intérêts de l'État contre ce qu'on appelle les empiètements du Saint-Siège, ou bien ils cherchent à maintenir, sans se séparer de Rome, des principes que Rome répudie tacitement si elle ne les condamne par explicitement. Philippe, au contraire, combattait pour les intérêts de l'Église tels qu'il les entendait, car il se croyait en quelque sorte le vicaire laïque de Jésus-Christ. Lorsque, dans l'accomplissement de cette mission imaginaire, il se sentait arrêté par des doutes, il les soumettait quelquefois à ses ministres, mais de préférence à son confesseur, à des théologiens, à des comités convoqués à cet effet, à des congrégations composées de canonistes. A son sens, il réunissait deux ministères : il était roi et en second lieu un peu pontife, tout comme le pape est d'abord pontife et en second lieu seulement roi. C'est dans ce cercle qu'étaient renfermées ses idées. Sixte-Quint, indigné de cette prétention, la repoussait rudement.

« Il dit, écrit Philippe au duc de Sessa, alors ambassadeur en mission spéciale à Rome, que les princes séculiers ne doivent avoir aucune part aux affaires ecclésiastiques. On pourrait lui répondre qu'en effet cela est ainsi. Cependant ils ont toujours exercé le droit de soumettre aux papes leurs conseils et prières sur ce qu'ils doivent faire pour le bien et la conservation de la chrétienté, et les papes ont eu beaucoup de dé-

férence pour leurs conseils. Dans l'état plein d'angoisses où se trouve aujourd'hui l'Église, il y beaucoup de raisons pour lesquelles Sa Sainteté devrait me croire, admettre mes observations, écouter mes conseils avec l'empressement et la déférence que ses prédécesseurs ont, en pareil cas, témoignés aux miens. »

Cette conviction, profondément enracinée dans son esprit, qu'il est le mandataire laïque de Dieu sur terre, se rencontre souvent dans ses lettres et se reproduit dans le langage de ses serviteurs. Lorsque le duc de Sessa, en route pour Rome, est complimenté à Livourne par les ministres du grand-duc Ferdinand, il répond à leurs plaintes sur l'attitude réservée du représentant de l'Espagne à Florence : « Ce que fait Sa Majesté est fait pour le service de Notre-Seigneur et pour le bien universel de la chrétienté et de la religion catholique. Ceci est notoire. Le grand-duc n'a qu'à lui donner son concours sincère et il se trouvera dans le bon chemin; ce sera le moyen de détruire toute méfiance dans l'esprit de Sa Majesté. » C'est dans ce même ordre d'idées que les diplomates de Philippe ne cessent de l'entretenir d'affaires purement ecclésiastiques. Leurs plaintes sur les abus et actes arbitraires en fait de provisions ne tarissent pas. Olivarès, entraîné par sa haine contre Sixte-Quint, va jusqu'à insinuer l'idée d'un concile général, et, en dehors de celui-ci, d'un concile national à convoquer à Tolède pour examiner les abus, c'est-à-dire pour se constituer en tribunal et juger le pape.

Il mande au roi avoir pris le conseil d'une personne docte et bien informée, mais qui ne veut pas

être nommée. « Il en a, dit-il, appelé l'attention sur les procédés scandaleux de cette cour en matière de provisions, bénéfices et dispenses, si préjudiciables aux bons en général et spécialement aux sujets de Sa Majesté. Cette personne est d'avis que le cardinal de Tolède, en sa qualité de primat d'Espagne, pourrait, sans l'intervention du roi, convoquer un concile national composé de tous les prélats de ces royaumes, afin de traiter avec eux des remèdes à apporter à ces maux. Ce serait suivre l'exemple d'autres conciles de Tolède qui ont été réunis au grand avantage de la cause de Dieu et de son Église. » Il s'empresse de soumettre au roi cette opinion.

Le duc de Sessa, à peine arrivé, s'approprie la manière de voir du comte Olivarès. « Laisser les choses, écrit-il à Ydiaquez, dans l'état où elles se trouvent serait perdre ici notre réputation et avec elle tout ce qui s'y rattache; car, pour dire en un mot les choses comme elles sont, le pape ne nous aime pas, parce que nous ne satisfaisons pas sa cupidité (comme si c'était Sixte-Quint qui demandât de l'argent à Philippe, et non pas justement tout le contraire !), et il ne nous craint pas, parce que nous tolérons les injustices qu'il commet, les dommages qu'il fait éprouver à la chrétienté et à l'Espagne en particulier. Tout le monde est unanime à dire que ce qui se passe sous ce pontificat est inouï. »

Les deux ambassadeurs d'Espagne croyaient savoir que Sixte-Quint comptait modifier par une bulle les constitutions qui règlent l'élection des pontifes. « Depuis plus de quatre cents ans, écrit Olivarès au roi,

l'élection du pape exige une majorité de deux tiers des électeurs. Cette disposition, inspirée par le Saint-Esprit, est l'œuvre du concile de Latran tenu au temps d'Alexandre III, et c'est à elle qu'est due la cessation des désordres et scandales qui avaient souvent troublé les élections. Maintenant on a lieu de penser que Sa Sainteté compte déclarer par une bulle que la moitié des votes suffira. Son intention serait de faciliter ainsi à son neveu le choix du futur pape. » L'ambassadeur s'étend sur les mauvaises conséquences d'une semblable disposition, condamnée d'avance par tous les membres du sacré collège, dont la majorité serait néanmoins acquise au pape, le cas échéant. Il craint qu'avec l'aide du cardinal Montalto le grand-duc Ferdinand ne parvienne à déterminer au prochain conclave un choix préjudiciable « à la cause de Notre-Seigneur et de Votre Majesté ». Le duc de Sessa craint aussi l'influence de Ferdinand, fort grande, dit-il, à Rome, à cause de son intimité avec le neveu de Sixte-Quint, avec beaucoup de cardinaux et avec une grande partie de la noblesse romaine. « Comme Sa Sainteté, mande Olivarès au roi, a l'habitude de sauter les fossés quand ils ne sont pas trop larges, il sera utile que Sa Majesté écrive de sa main à Sixte-Quint, déclarant qu'un pape élu à une majorité inférieure à celle qui est actuellement prescrite ne serait pas reconnu en Espagne; que de plus le temporel des cardinaux espagnols qui auraient concouru à une semblable élection serait séquestré jusqu'à ce qu'un nouveau choix fût fait conformément aux lois. » Il faut, continue-t-il, de fortes menaces, et non des prières qui produiraient

l'effet contraire. Il a consulté sur cette matière les cardinaux Madruccio et Deza. Le premier a répondu qu'il s'en rapportait à l'opinion des canonistes, le second qu'on ne doit pas obéissance aux papes qui agissent contrairement aux intérêts de l'Église. L'état de la santé du pontife, qui en effet n'avait plus que quelques mois à vivre, semblait inquiéter l'ambassadeur, en ce sens qu'il trouvait que la maladie ne marchait pas assez vite. Il recommande donc au roi d'écrire éventuellement et dans le même sens au sacré collège une lettre qui lui serait remise en cas de vacance du Saint-Siège. Dans une apostille l'ambassadeur ajoute que le pape compte, par cette bulle, défendre l'élection par adoration, et ordonner que dorénavant les élections soient faites exclusivement au scrutin secret. Olivarès est obligé d'avouer que cette disposition serait contraire aux intérêts du cardinal-neveu et du grand-duc de Toscane. Il mande aussi, évidemment malgré lui, les motifs qui ont inspiré ce projet. C'est en vue de détruire l'influence qu'exercent au conclave les cardinaux-neveux, en leur qualité de chefs de faction, au grand détriment des autres cardinaux, qui se voient souvent obligés de voter contrairement à la voix de leur conscience[1] et sont ainsi privés, de fait, de toute part réelle à l'élection.

Avec sa réserve habituelle, avec la mesure qu'il apportait toujours dans les affaires, le roi entra jusqu'à un certain point seulement dans les vues de son am-

1. L'exemple des grégoriens à l'exaltation de Sixte-Quint l'avait bien prouvé.

bassadeur. Il écrivit, non pas à lui, mais au duc de Sessa, car Olivarès s'était discrédité dans son esprit par ses véhémences, qu'il avait appris avec chagrin le projet en question; que les innovations étaient toujours dangereuses, surtout dans les choses graves; que, quand même le mieux serait évident, il faudrait encore user d'une grande prudence; qu'une longue expérience, et la courte durée des derniers conclaves parlaient en faveur des lois et coutumes en vigueur; que cette innovation ajouterait à la confusion et aux dangers de la situation de l'Église, déjà si gravement compromise. Le roi attend du zèle et des lumières du Saint-Père, auquel il écrit personnellement sur cette matière, qu'il appréciera ses conseils, inspirés par son dévouement et par ses devoirs envers la cause commune de la chrétienté dans laquelle il lui revient une si grande part. Il charge Sessa de concerter avec Olivarès le langage qu'il tiendra au pape, en conformité avec ces instructions. Les deux ambassadeurs sont aussi autorisés à ajouter aux arguments qu'il leur suggère d'autres considérations qui pourraient produire de l'effet. Mais ce passage se trouve effacé, évidemment de la main du roi, sur la minute de la dépêche. On voit qu'il craignait de voir ses représentants dépasser les bornes dans lesquelles il leur prescrivait de se renfermer et où il savait lui-même si bien se tenir. Si, à l'arrivée de ces instructions, le pape avait abandonné son projet, afin de ne pas donner l'éveil à Sa Sainteté, il les charge de ne faire aucune démarche, ou bien de traiter l'incident comme un faux bruit. Dans cette lettre il n'y a pas un mot de menace, rien qui puisse être

interprété comme un essai d'intimidation, comme Olivarès l'avait recommandé.

Une autre innovation portant sur une matière bien moins importante, sur le costume des évêques, avait fort ému le roi. Il trouve que l'habit long et noir des prélats espagnols est grave, décent et conforme au ministère du prêtre. Aucun changement ne saurait le rendre plus convenable. Le raccourcir, changer en violet le noir, qu'il aimait particulièrement, ce serait amoindrir l'autorité du haut clergé, ouvrir la porte à d'autres inconvénients qu'il expose longuement. Sans doute, dit-il, l'habit n'est pas l'essentiel, mais il a son importance. Le roi attache donc un grand prix à ce que le pape revienne sur ses dispositions en tant qu'il s'agit de l'Espagne. Il charge Olivarès de lui faire observer qu'il faut avoir égard aux idées et usages des différents pays, et que tout ne va pas à tout le monde. Il demande que les évêques espagnols gardent leur costume actuel en dehors des églises, mais il ne s'oppose pas à ce que dans le chœur et aux cérémonies ils suivent les usages de Rome.

Olivarès, et à son exemple le duc de Sessa, surveillent, critiquent, dénigrent chaque mesure du gouvernement, très personnel, du pape, racontent fidèlement les faits, mais donnent à ses actes l'interprétation la plus défavorable. Leur plume est trempée dans le fiel. A ce système d'excitation, dicté par une haine aveugle, Philippe oppose une grande liberté d'esprit et un calme que rien n'ébranle. Il ne perd pas de vue sa prétendue mission, mais jamais il n'oublie les égards qu'il doit au pontife. Noyé dans les flots du

travail bureaucratique, il ne cesse de contempler l'ensemble des grands intérêts, toujours résigné à leur sacrifier ses susceptibilités personnelles et jusqu'aux exigences de sa dignité, dont il est pourtant si jaloux. En l'observant de près, en suivant, à l'aide des correspondances qu'il a écrites ou corrigées ou apostillées, les labeurs de ses veilles, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à la fermeté de son âme, et, contrairement aux jugements qu'en portent la plupart des historiens modernes, d'incliner vers l'appréciation plus favorable qui a survécu dans les traditions de l'Espagne.

La publication d'une nouvelle édition de la Bible[1] donne lieu dans le monde ecclésiastique à des discussions et à des critiques assez vives. La révision de la Vulgate avait été ordonnée par le concile de Trente. Ce travail, confié par Pie IV à quelques cardinaux, continué sous Pie V et à peu près abandonné sous le pontificat de Grégoire XIII, Sixte-Quint le reprit, s'en occupa personnellement et, secondé par le P. Toledo et quelques doctes religieux, fit si bien que l'on put en commencer l'impression dans la dernière année de sa vie. En se promenant un jour dans sa vigne avec l'ambassadeur Badoer, il lui raconta que, « malgré les dispositions du concile, on ne s'était jamais occupé sérieusement de cette affaire; que par conséquent il l'avait confiée à quelques cardinaux et que, peu satisfait de leur travail, il s'était vu obligé d'y mettre la

1. Elle ne fut terminée que pendant le pontificat de Clément VIII, sous le titre de : *Biblia sacra Vulgatæ editionis, Sixti V. pont. max. jussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita.*

main lui-même; qu'il touchait à la fin de sa peine, étant déjà arrivé à l'Apocalypse, et que le livre de la Sagesse était en ce moment sous presse. » Il ajouta que, lorsqu'on lui avait annoncé la visite de son interlocuteur, il était occupé à ce travail qu'il aimait infiniment et qu'il avait adopté la méthode suivante : il passait chaque feuille, dès qu'il l'avait terminée, au P. Toledo et à quelques Pères augustins très forts en ces matières; ceux-ci les revoyaient et les envoyaient ensuite à l'imprimerie.

Une biographie de Pie V avait été mise au jour à Rome sous les auspices de Sixte-Quint. Le livre fut défendu à Milan. « Les Espagnols, écrit à ce sujet le cardinal d'Este à M. de Villeroy, veulent que toutes les choses de ce monde ploient sous leur orgueil. Ils trouvent mauvais que l'histoire ait, à leur égard, obéi à la première loi, qui est la vérité, la disant aussi bien pour eux que pour les autres quand l'occasion s'en est présentée, et en ont fait défendre l'impression et vente dans le duché de Milan et autres lieux où ils commandent. Le pape, courroucé de ces inhibitions, a dit que défendre la Vie d'un pontife si saint est un acte tel, que les hérétiques ne sauraient pis faire. »

Pour mettre fin à des abus déplorables, Sixte-Quint avait fait publier un décret qui portait que désormais aucune résignation de bénéfices, en faveur de qui que ce fût, ne serait reconnue valable à moins d'avoir été examinée et autorisée par un comité composé de trois cardinaux. A Paris comme à Madrid, cette mesure fut regardée comme un empiètement sur les droits de la couronne.

Lorsque le comte Olivarès vint offrir, selon l'usage, la haquenée (*ghinea*) représentant le tribut du royaume de Naples, toujours considéré à Rome comme fief de l'Église, tandis que la cour d'Espagne ne voyait dans cette cérémonie que l'observance d'une vieille coutume, Sixte-Quint s'écria : « Nous l'acceptons comme chose qui nous est due. » Dans l'audience que l'ambassadeur eut après la solennité, ces paroles donnèrent lieu à une scène des plus violentes. De l'antichambre on entendait les éclats de voix de ces deux personnages, et le pape, en se mettant à table après avoir congédié Olivarès, était tellement irrité, qu'il jeta loin de lui sa serviette et son mouchoir.

Les causes de mécontentement se multiplièrent. Le Saint-Père exigea que les évêques de la chrétienté se rendissent au moins une fois à Rome. Cette injonction était particulièrement désagréable aux prélats espagnols. Ils cherchèrent des prétextes pour ne pas venir, mais leurs excuses furent l'objet des plus vives critiques de la part du nonce. Il leur rappela l'exemple des évêques de Pologne, moins riches qu'eux, plus éloignés, pour lesquels le voyage était bien plus pénible, et qui néanmoins remplissaient ce devoir avec empressement. Les colères des régions officielles à Madrid éclatèrent contre la personne du pape, que l'on trouvait inquiet et intraitable. On l'accusa même tout haut de vouloir suivre les errements de Paul IV.

Le conseil de Castille soutenait qu'en conformité des lois canoniques les revenus des bénéfices vacants

n'appartenaient pas à la chambre apostolique, comme on le prétendait à Rome. Cette question donna lieu à de longs débats. Dans un consistoire, le pape fit une sortie violente contre le conseil de Castille et indirectement contre la personne du roi. Philippe, qui, dans un cas particulier, venait de faire une concession en cette matière, réclama l'expédition qui avait été délivrée au nonce, et chargea le président du conseil de s'en emparer à tout prix. Le nonce, de son côté, déclara qu'il mourrait plutôt que d'endurer cet affront. L'incident fit du bruit, et le roi laissa tomber l'affaire.

Le nonce ne cessait de se plaindre de la difficulté qu'il éprouvait à approcher le roi. Ce fut, à la fin, par ordre exprès de sa cour qu'il dut insister pour être reçu une fois par semaine. Toutes les innovations étaient odieuses à Philippe; comme il se rendait compte des inconvénients qu'il y a pour les souverains à traiter personnellement les affaires avec des représentants étrangers, il éprouvait une extrême répugnance à leur accorder audience. Il se résigna toufois et obtempéra aux exigences du pape.

La bulle de Jubilé, publiée à l'occasion des affaires de France, accordait à tout prêtre la faculté d'absoudre du péché d'hérésie. Cette clause rencontra de la résistance à Madrid. L'archevêque de Tolède trouva qu'elle portait atteinte aux privilèges de l'Inquisition, les ministres du roi qu'elle était préjudiciable au fisc, qui profitait largement des condamnations pour hérésie, Philippe, enfin, que c'était un moyen indirect de faciliter au roi de Navarre le moyen de rentrer dans

le giron de l'Eglise et en même temps au palais du Louvre. Cette dernière considération n'avait pas échappé au comte Olivarès, et, sans attendre des instructions, il avait fait les plus vives remontrances. Cette fois, il rencontra l'entière approbation de son maître. Le nonce, prié par le roi de prendre de nouveau les ordres du pontife avant la publication de la bulle, céda à ces instances, et Philippe s'empressa d'écrire à son ambassadeur pour lui exposer ses objections, dont voici les principales : la facilité d'obtenir le pardon d'un si grand péché encouragera à le commettre ; l'autorité de l'Inquisition en souffrira, et c'est à l'Inquisition, après la divine miséricorde, qu'est due la conservation, en Espagne, de la foi dans toute sa pureté. En France aussi, la facilité d'obtenir l'absolution peut engendrer deux grands maux : les hérétiques en profiteront par des conversions feintes, ainsi que les tièdes qui aiment leurs intérêts autant que leur religion, sans parler de l'inconvénient de confier le droit d'absoudre à des gens ignorants et décriés par leurs mauvaises mœurs, comme le sont la plupart des confesseurs français. Mais l'essentiel est d'obtenir qu'il soit expressément défendu au clergé français de donner l'absolution au Béarnais. « C'est le but principal, dit la dépêche du roi, vers lequel vous devez concentrer tous vos efforts. C'est le point important, et de la bonne ou mauvaise réussite de vos démarches dépend le salut ou la perte du royaume de France et d'une si notable portion du monde chrétien. »

L'abus, assez général en Espagne, des excommunications avait eu pour résultat une grande indifférence.

On n'en faisait plus aucun cas, puisque, si on encourait facilement les censures de l'Église, rien n'était plus facile que de se faire absoudre. Les autorités civiles commençaient à refuser leur concours aux évêques. De là des plaintes du nonce et, à la cour de Philippe, un déchaînement universel contre les empiètements et, comme on disait, le mauvais caractère du pape. L'intervention du roi tendait toujours à apaiser, à éviter une rupture. On expliquait cette douceur par sa crainte de voir Sixte-Quint se porter à des mesures extrêmes, surtout à l'égard du royaume de Naples, dont la désaffection serait devenue une révolte ouverte, si, comme à tort on l'appréhendait en Espagne, le pape se décidait à délier les sujets italiens de Philippe du serment de fidélité. Ce dernier avait bien d'autres motifs, mieux fondés et plus importants, pour ménager le souverain pontife. L'ambassadeur de la Seigneurie à Madrid, également soupçonnée de favoriser secrètement Henri de Navarre, était souvent témoin de ces explosions de colère contre Rome. « Ils exagèrent tellement leurs griefs, écrit-il au doge, qu'on dirait qu'ils veulent faire détester le pape de tout le monde ; mais, quoique je n'approuve pas le mal qu'ils en disent, je les laisse parler, car plus ils s'occupent de lui, moins ils pensent aux affaires de Votre Sérénité (aux prétendues sympathies vénitiennes pour le roi de Navarre), dont on n'a que trop parlé dans cette cour. »

Le célèbre couvent des religieuses de *las Huelgas*, près de Burgos, donna également occasion à une vive contestation. Par suite d'une visite que, dans sa solli-

citude pour la discipline des ordres monastiques, le roi avait ordonnée, certaines innovations avaient été introduites dans cette maison. Le pape demanda qu'on lui envoyât le procès-verbal de la visite, autorisée d'ailleurs par son représentant à Madrid, et celui-ci retira à l'évêque d'Osma l'autorisation qu'il lui avait accordée à ce sujet. Le roi éprouva un sensible déplaisir et fit savoir au nonce qu'il ne le recevrait plus en audience, sauf dans les cas d'importance majeure, que pour le reste il eût à lui faire ses communications par écrit. De son côté, Sixte-Quint déclara la visite nulle et non avenue. L'abréviateur (secrétaire de la nonciature), à qui avait été conférée la dignité de chapelain du roi, croyant se faire bien venir du pape, eut la malheureuse inspiration d'en informer le gouvernement pontifical. Le nonce reçut l'ordre de lui retirer immédiatement sa place. Le roi subit en silence ces mauvais traitements ; mais la cour et la ville les ressentirent profondément.

Telle était, en matière d'affaires ecclésiastiques, la nature des relations de Sixte-Quint et de Philippe II. Si la rupture n'est pas déclarée, c'est grâce à la prudence du roi et à la communauté de leurs intérêts. Cette communauté, le plus solide de tous les liens quand les intérêts en question ne sont pas confiés à des insensés, faisait que Sixte pouvait se permettre tout ; que Philippe pouvait, sans manquer à sa dignité, tout endurer, et même, désapprouver son ambassadeur alors que celui-ci voulait, non pas la rupture avec le Saint-Siège, mais l'humiliation du pape, la convocation d'un concile général, destiné à s'empa-

rer de la direction des affaires de l'Église, à déposer le pontife trop peu espagnol, ou à paralyser au moins son action, si importante et si redoutable à ce moment de lutte suprême en France. A son point de vue, Olivarès ne se trompait point sur le but, car, nous le répétons, il ne voulait pas un schisme, mais il se trompait sur les moyens qu'il conseillait au roi d'employer et que ce prince eut la sagesse de répudier.

Entre souverains comme entre particuliers, il n'y a pas de liens plus gênants que ceux qui sont créés par l'identité des intérêts jointe à l'incompatibilité des caractères. Ces liens deviennent des chaînes insupportables, qu'on voudrait, mais qu'on n'ose pas briser, car on sait qu'en les brisant on se briserait soi-même. Il arrive alors presque toujours que l'un des deux le prend de haut et que l'autre s'impose le silence : l'un paraît le maître et l'autre l'esclave, mais, en réalité, tous deux sont également forts, parce qu'ils sont également impuissants à secouer le joug qui fait en même temps leur supplice et leur sécurité. Sixte-Quint n'avait pas d'arrière-pensées. Il ne voulait que le bien de l'Église. Les mobiles de Philippe étaient plus complexes. Ce prince visait au maintien de la religion catholique, qui était, nous l'avons dit plus d'une fois, devenue la base morale de son pouvoir ; mais il visait aussi à satisfaire son ambition, qui n'était pas déréglée, mais qui était nécessairement sans limites, car ses intérêts se confondaient avec ceux de l'Église, dont la mission est la conquête de l'univers. Le pape et le roi voulaient la même chose : l'unité de la foi, qui était

pour Sixte-Quint le triomphe de l'Église sur terre, pour Philippe II le rétablissement de la monarchie universelle sous le sceptre de sa maison. En appréciant la nature des rapports de ces deux hommes, on se trouve en présence d'un contraste frappant. D'un côté, des colères trop faciles à s'allumer, de l'impétuosité, un manque complet de mesure et d'égards ; de la part du roi, une tenue parfaite, du calme, de la prudence et beaucoup de dignité. En ce sens, la comparaison est toute en faveur de Philippe. Mais, en ce qui concerne le fond des choses, les rôles changent. L'ambition de Sixte-Quint était le sentiment du premier de ses devoirs ; l'ambition du roi, un rêve que les circonstances expliquent, que l'histoire doit constater, qu'elle devrait condamner, si les illusions et les erreurs de jugement ne donnaient pas de titres à l'indulgence.

III

Nous avons déjà parlé de la situation prépondérante que la Compagnie de Jésus occupait dans le monde catholique. « C'est merveille, inscrit Montaigne dans son journal de Rome, combien de part ce collège tient en la chrétienté, et croit qu'il ne fut jamais confrérie et corps parmi nous qui tînt un tel rang, ni produisît enfin des effets tels que feront ceux-ci, si leurs desseins continuent. Ils possèderont tantôt toute la chrétienté. C'est une pépinière de grands hommes en toute sorte de grandeur. C'est celui de nos membres qui menace le plus les hérétiques de notre temps. » « Comme doctrine, comme valeur, dit Paolo Tiepolo en revenant de son ambassade auprès de Pie V et de Grégoire XIII, les jésuites occupent la première place parmi tous les ordres religieux. » « Ces Pères, écrit l'ambassadeur toscan au grand-duc François, sont le nerf de notre religion. »

C'était l'opinion la plus généralement répandue. Elle se fondait sur des succès surprenants que personne ne contestait, et que d'ailleurs il est aisé d'expliquer : la grande réaction, le contre-coup de la Réforme avait enfanté cet ordre au moment même où un monde nouveau remplaçait l'ancien.

En Angleterre et en Scandinavie, la religion protestante était intronisée. En Allemagne, le *recès* d'Augsbourg (1555) avait légitimé les conquêtes de la Réforme. La liberté du jugement individuel en matière de religion, reconnue en principe, était accordée de fait à ceux seulement qui, l'épée à la main, avaient su la revendiquer, aux princes, aux villes libres et aux nobles *immédiats;* car le recès, qu'on appelle aussi la paix de religion, d'Augsbourg établissait la maxime, monstrueuse et toute contraire à la liberté de conscience qu'on voulait inaugurer, que les sujets devaient suivre la confession du seigneur territorial : *cujus regio ejus religio*. Quand un prince, une ville libre, un seigneur *immédiat* embrassait la confession d'Augsbourg, les sujets étaient, aux termes du recès, tenus, sur sa demande, d'en faire autant, ou bien de vendre leurs biens et d'émigrer. Le double lien de l'unité spirituelle et temporelle était brisé. Jusqu'ici cette unité avait formé la base du monde chrétien. L'unité politique sous le sceptre de l'Empereur avait, il est vrai, cessé d'exister depuis longtemps; elle n'avait même jamais été complètement réalisée, mais les royaumes qui s'étaient formés en dehors de l'Empire étaient restés dans l'union avec l'Église. Celui des citoyens qui en sortait, sortait en même temps de la société, se mettait hors la loi, s'exposait aux poursuites de l'autorité ecclésiastique, à laquelle le secours de l'autorité temporelle du prince faisait rarement défaut. Le curé dans sa paroisse, les ordres religieux dans un champ plus vaste, combattaient l'hérésie au confessionnal et du haut de la chaire ; les

théologiens par la plume et dans l'enseignement des universités, ces foyers de science exclusivement catholique. Quand les ministres de la religion rencontraient des opposants, ils invoquaient le secours des ministres du pouvoir temporel : c'est le préfet qui, en cas de résistance à la loi, requiert l'intervention de la police ou de la force armée. Dorénavant, la scission s'était accomplie non-seulement entre les individus, mais dans l'État. Pour faire face à l'ennemi on n'avait plus la ressource du bras séculier, qui dans une moitié de l'Europe était précisément au service de ceux que l'on combattait. Il fallait, avec d'autres moyens, s'engager dans d'autres voies, dans des voies nouvelles et inconnues; il fallait tenir compte des temps et des lieux, considérer l'état du pays où l'on se trouvait, étudier les hommes et les choses; il fallait savoir temporiser, reprendre l'offensive, choisir son heure et pour l'action et pour l'attente, embrasser l'ensemble de la situation, ne rien céder sur les principes, accorder beaucoup aux circonstances. Cette mission de la sainte milice de la contre-réforme catholique offre quelque analogie avec l'activité du diplomate, si foncièrement différente de celle de l'administrateur. En résumé, l'établissement du protestantisme en Allemagne, en Angleterre et dans les royaumes scandinaves, et le recès d'Augsbourg avaient transformé le monde. Une révolution, la plus radicale que l'Europe eût subie depuis l'introduction du christianisme, s'était accomplie. Elle créait une situation complètement nouvelle, exigeait, de la part des défenseurs de l'Église, une stratégie, une tactique, des armes, et des combattants

nouveaux. Est-il étonnant que les grandes communautés monastiques du moyen âge, formées sous l'empire d'autres circonstances, bien que pleines de vie encore, n'aient pu suffire à la tâche? Pour être à la hauteur d'une situation sans précédent, il fallait évidemment des organes nouveaux. C'est de ce besoin qu'est née la Compagnie de Jésus. C'est à son organisation et aux hommes marquants qui s'y enrôlaient qu'elle devait de si surprenants résultats. Par son organisation elle devenait un instrument puissant dans les mains de ses chefs, et ces chefs étaient des hommes hors ligne, tels que les grandes crises en produisent toujours et nécessairement; car elles remuent la société jusque dans ses entrailles, dégagent les forces endormies ou contenues, les groupent autour d'une idée, attirent, enflamment, entraînent, ouvrent les séduisantes perspectives du succès. A ces moments solennels qui marqueront dans l'histoire, on voit des inconnus sortir des rangs de la foule, déployer, soit pour le bien, soit pour le mal, des facultés prodigieuses, étonner le monde par la grandeur des efforts, après l'avoir étonné par la hardiesse des desseins. Dans ce conflit des convictions, pourvu qu'elles soient sincères, éclate le génie, s'allume le feu sacré, se manifestent la puissance de l'intelligence, la force, la constance des âmes. C'est alors que naissent les grands hommes, que s'accomplissent les grandes choses. Il y a dans la vie des peuples d'autres bouleversements, tentés et achevés, sous de fausses couleurs, par des histrions qui feignent l'enthousiasme quoique incapables de le ressentir, qui déguisent

sous des phrases ronflantes leurs mobiles intéressés, entourés de quelques complices, suivis de la multitude des dupes, forts seulement pour détruire, brillant par l'absence de génie et de vertus, et étonnant eux aussi, car on se demande comment de si grands maux ont pu être produits par de si petites gens. Ce n'était pas le cas des luttes du seizième siècle. On ne peut contester que, dans le camp protestant, à côté de mobiles intéressés, il n'y eût des convictions profondes et sincères.

La Réforme attaqua; la société catholique, prise au dépourvu, arma à la hâte. De part et d'autre, on combattit sur toute la ligne avec une ardeur extrême. Les arsenaux du moyen âge étaient épuisés, ou bien les armes qu'ils contenaient, l'arquebuse et le fusil ordinaire, ne suffisaient plus. Il fallait de plus puissants engins de guerre : alors naquirent les jésuites. Ils entrèrent en lice, armés de piété, de science, armés surtout d'obéissance, disciplinés et en mesure de tenir tête aux grands réformateurs protestants. De là leurs succès, la considération toujours croissante dont ils furent entourés, l'appui que leur accordèrent les papes.

Un seul, Sixte-Quint, se montra à leur égard froid et réservé. Le prestige de la jeune communauté, les prérogatives qu'elle devait à Paul III avaient excité bien des jalousies, froissé bien des susceptibilités et lui avaient suscité beaucoup d'envieux. C'était surtout dans les autres ordres religieux que les Pères de la Compagnie comptaient de nombreux et redoutables adversaires. Sixte-Quint, l'ancien frère mineur, trouva

aussi à reprendre à quelques-unes des règles d'Ignace, si différentes de celles des autres institutions monastiques, si contraires à ses idées, à ses goûts, à ses habitudes. Néanmoins, dans les premières années de son règne, il ne manifesta ses dispositions peu favorables par aucun acte extérieur, reconnut en diverses occasions les mérites de la Compagnie, et, dans une circonstance même, prit fait et cause pour elle. Quelques-uns des Pères jouissaient de sa confiance particulière. Le célèbre P. Toledo, « cet homme très rare, comme dit Montaigne, en profondeur de savoir, en pertinence et disposition, » continuait, comme du temps de Grégoire, à prêcher souvent au Vatican, dans la salle de Constantin. Mais c'étaient de rares exceptions. Quelques propos qu'on entendait tenir au Saint-Père donnaient à penser. Ainsi lorsque, à peine monté sur le trône, il supprima, pour subvenir à des besoins urgents, les pensions allouées par son prédécesseur à certains collèges de Rome et d'Italie, il exhorta les préposés de ceux-ci à la patience, ajoutant que, pour les jésuites, il n'avait aucun regret à leur donner, parce qu'ils étaient assez riches.

La situation de cet ordre, répandu sur presque toute la surface du globe, se ressentait naturellement de l'état politique et religieux des divers pays. En Allemagne, où les troubles religieux étaient à peine calmés et incomplètement apaisés, où la paix intervenue entre les diverses confessions ressemblait plutôt à une trêve mal assurée, les jésuites étaient considérés par les princes catholiques comme le noyau spirituel de leur armée, par les populations

catholiques comme le rempart de la foi. Princes et peuples favorisaient de leurs sympathies la compagnie militante, suivaient avec anxiété ses mouvements stratégiques, confondaient leurs intérêts avec les siens puisqu'elle combattait pour la même cause.

En Espagne et en Italie, sa situation était tout autre. Dans ces pays, les dangers de la réforme, qui avaient donné lieu à la fondation de l'ordre, n'existaient plus ou du moins n'étaient plus imminents. Les innovations religieuses de l'Allemagne et du midi de la France avaient, pendant un instant, menacé de gagner les deux péninsules. Grâce à des mesures de répression d'une sévérité extrême, grâce aussi aux Pyrénées que de nos jours même les chemins de fer n'ont pu aplanir, l'Espagne avait maintenu l'unité de la foi. Par des moyens moins violents, mais non moins efficaces, Rome aussi avait détourné le fléau de l'Italie. On était loin déjà des temps pleins d'angoisses du concile de Trente, des procès pour hérésie intentés à des prélats haut placés, des craintes vagues mais très répandues qui avaient fait dire au cardinal Morone : « C'en est fait de la religion catholique. » Tout danger, il est vrai, n'avait pas disparu. Si le Dauphiné reste dans les mains des huguenots, si Saluces leur est livré, si la Réforme s'établit en Styrie et en Carniole, si elle devient maîtresse des défilés des Alpes, l'Italie se verra de nouveau exposée à l'envahissement de l'hérésie. Mais on n'en était pas là. A Madrid comme à Rome, on avait sous ce rapport un sentiment de sécurité inconnu aux deux générations précédentes, et cette sécurité même faisait oublier les

services de ceux auxquels on la devait en grande partie. Dans ces deux pays il y avait, à côté de la majorité qui les favorisait, une importante minorité contraire aux jésuites. A la tête de cette minorité se trouvaient, en Espagne, les dominicains, l'Inquisition, dans une certaine mesure et pour d'autres raisons, le roi; en Italie, les anciens ordres, jaloux, comme nous avons dit, des prérogatives de cette nouvelle communauté, de ses grands succès, de sa prétention, officiellement autorisée, de marcher dans de nouvelles voies. Des luttes sourdes s'ensuivirent, mais les jésuites, forts de l'appui du chef de l'Église et de la grande opinion catholique, eurent toujours le dessus. Le premier coup sensible leur fut porté en Espagne.

Charles-Quint ne les avait jamais aimés. Son antipathie n'était d'ailleurs que l'effet de son aversion pour toute innovation. Philippe II ne leur pardonnait pas la grande influence qu'ils avaient exercée en Portugal sous les deux derniers rois de la dynastie éteinte, qu'ils exerçaient encore et qui l'offusquait. L'Inquisition se plaignait de l'autorité excessive donnée au général et aux supérieurs sur les membres de la Compagnie. C'était à ses yeux une infraction à ses prérogatives, aux yeux du roi un moyen de le priver de l'influence et de la surveillance qu'il se croyait appelé à exercer sur les ecclésiastiques. Il épousa les griefs de l'Inquisition et chargea le comte d'Olivarès de demander la revision des règles d'Ignace de Loyola. Il exigea aussi qu'un provincial fût nommé pour l'Espagne. C'était le moyen d'affaiblir l'autorité du général de l'ordre, qui réside à Rome, et par conséquent

de renforcer la sienne. Autre grief : les jésuites espagnols avaient refusé d'accepter la bulle de la *cruzade*. Ils renonçaient aux dispenses et grâces qu'elle confère, mais se déclaraient prêts à en payer les redevances. Après avoir écouté en personne les remontrances du P. Acquaviva, alors général, Sixte-Quint déféra l'examen de ces réclamations à la congrégation des cardinaux du Saint-Office, qui se prononça en faveur des jésuites. Elle offrit de transmettre elle-même son jugement à l'archevêque de Tolède, mais le pape préféra les voies diplomatiques et chargea son nonce à Madrid de débouter l'Inquisition de sa demande. Par l'intervention de Sixte-Quint, qui trouvait les prétentions espagnoles au moins aussi attentatoires aux droits du Saint-Siége qu'aux priviléges de la Compagnie, l'orage fut conjuré.

Au Jésus, on respirait librement, lorsque des nouvelles fort graves arrivèrent d'Espagne. L'Inquisition avait enjoint aux colléges de l'ordre de lui remettre tous les exemplaires de ses constitutions. Le recteur de Villagarzim, l'un des prédicateurs en renom, ayant hésité à obéir, fut arrêté et jeté en prison. D'autres Pères récalcitrants eurent le même sort. En même temps, le roi rendit une ordonnance qui interdisait aux jésuites de sortir du royaume sans son autorisation. C'était indirectement priver le général de la faculté de disposer des membres de la Compagnie, et, dans le cas actuel, l'empêcher de mander à Rome quelques Pères qui s'étaient laissé gagner par la cour, et parlaient ouvertement en faveur des prétentions de l'Inquisition.

A Rome, Olivarès se fit l'organe du Saint-Office. Fort des ordres péremptoires de son souverain, il ne cessa d'importuner Sixte-Quint, qui, tout en s'en plaignant, prêta néanmoins l'oreille à l'ambassadeur. Bientôt on s'aperçut que ses dispositions, qui n'avaient jamais été bienveillantes, étaient devenues décidément défavorables aux jésuites. Un an environ avant sa mort, il fit appeler le cardinal Caraffa, le chargea d'examiner de nouveau leurs règles, et appela lui-même son attention sur les points qu'il lui semblait urgent de reviser : la trop grande étendue des pouvoirs du général et des autres supérieurs de l'ordre, la nomination aux divers grades non par les chapitres, comme cela se pratique dans les autres communautés religieuses, mais par le général et les Pères assistants, la variété des grades, le nom de la Compagnie, la longue durée du noviciat, la correction fraternelle, l'obéissance aveugle, etc. Il reprochait aussi aux jésuites de ne pas tenir de chœur.

A tous ces chefs d'accusation contre le fondateur de son institut, l'habile et courageux P. Acquaviva répondit par des arguments qui achevèrent de gagner le sacré collège, en général bien disposé. Il réussit surtout à convertir celui de ses membres qu'il était pour lui le plus important de gagner, le cardinal Caraffa ; mais il ne put produire aucun effet sur l'esprit du Saint-Père.

Par ses soins les collèges, à l'étranger, avaient été informés du danger qui les menaçait. Bientôt les échos de leurs plaintes revinrent de toutes les parties de l'Europe. Partout cet incident avait produit une

profonde émotion, mais nulle part plus profonde qu'en Allemagne. Les princes catholiques de l'Empire, le duc Guillaume de Bavière en tête, le roi Sigismond de Pologne, des archevêques, des prélats, des seigneurs particulièrement zélés pour la cause de la religion, adressèrent des remontrances au pontife, le conjurèrent de ne point détruire un ordre si précieux pour la défense comme pour l'attaque, si indispensable dans les temps où l'on vivait. L'Empereur, dont le conseil était tout dévoué à la Compagnie, fut invité par les princes d'Allemagne à se joindre à leurs efforts, mais il refusa d'intervenir. Toutes ses sympathies, disait-il, étaient pour les jésuites; toutefois, comme il appartenait au pape de trancher la question, il fallait s'en rapporter à ses lumières et à sa piété. Cependant le cardinal Madruccio, à Rome, fut autorisé à appuyer les démarches qu'on y faisait en faveur des jésuites. C'était donc un déchaînement général. Il venait du Nord, c'est-à-dire de ces pays qui étaient en partie entre les mains des protestants, et il était dirigé contre les supérieurs des grands ordres monastiques, contre le Roi Catholique, et même dans une certaine mesure contre le souverain pontife. Situation étrange, où les rôles semblaient intervertis, où les principaux soutiens de la foi, Sixte-Quint et Philippe II, au dire des défenseurs de la Compagnie, faisaient fausse route même en se plaçant à leur propre point de vue, parce qu'ils se trompaient sur la valeur des choses, parce qu'ils perdaient de vue l'essentiel et ne voyaient que les inconvénients secondaires; parce que l'un oubliait qu'il était pape et se rappelait seulement avoir été

moine, parce que Philippe voulait jouer au pontife. Quant aux princes allemands, ils compromettaient par leur intervention la cause qu'ils entendaient servir. Le P. Acquaviva seul restait fidèle à sa mission, défendait avec beaucoup de présence d'esprit et de courage les règles et, avec les règles, l'existence de son ordre. Et pourtant, il n'aurait pu le sauver, si le hasard ne fût venu à son secours.

Sixte-Quint, indigné de l'immixtion de princes laïques dans une question purement ecclésiastique, se bornait à leur répondre qu'il n'entendait pas détruire l'ordre, ni en modifier les constitutions et qu'il songeait seulement à en corriger les défauts. Cependant il allait bien loin dans la voie des réformes. Priver une corporation de ses institutions principales, c'est la tuer. La priver de son nom, c'est en constater le décès. Si on effaçait des règles de saint Ignace l'obéissance passive et les pouvoirs des supérieurs, on abaissait la Compagnie au niveau des autres ordres, que l'on avait trouvés insuffisants pour la tâche nouvelle ; en d'autres termes, on brisait l'instrument précieux créé par la force des choses, par les besoins de la situation, et qui avait rendu et pouvait rendre encore de si grands services.

En attendant, à Rome, le courant de l'opinion devenait de plus en plus favorable aux jésuites. Le cardinal Caraffa lui-même tâcha de les sauver, en faisant traîner l'enquête en longueur. Le pape s'en aperçut. « Vous voulez gagner du temps, lui dit-il, vous vous trompez. Notre résolution est prise, bientôt nous la ferons connaître. » Il lui retira sa commission, et la

transféra à la congrégation des cardinaux du Saint-Office, cette fois-ci avec ordre de faire rédiger par quatre théologiens l'arrêt final qu'il comptait rendre.

Sur ces entrefaites, un incident, extrêmement fâcheux pour l'ordre, fut mandé par le nonce de Madrid. Le lecteur a vu à quel point, dans cette capitale, les esprits étaient irrités contre Sixte-Quint. Ses démêlés avec le roi et les sympathies qu'on lui croyait pour Henri de Navarre avaient produit une grande effervescence, que les ministres de Philippe n'eurent garde de contenir. Partout, dans les rues, à la *Puerta del Sol*, aux *tertulias*, dans les antichambres des grands, on entendait vociférer contre le Saint-Père et la seigneurie de Venise, également accusée de connivence avec le « Béarnais ». Même du haut de la chaire, des prédicateurs se laissaient aller souvent aux sorties les plus violentes. Un jeune jésuite, l'un de ces enfants terribles que l'on trouve dans les communautés comme dans les familles, le P. Juan Geronimo, eut, en prêchant, la hardiesse de s'écrier : « Pleurez, pleurez tous, car une république, des princes, un pontife... (et mettant le doigt sur la bouche), mais silence! silence! favorisent et aident l'hérétique Navarrais. » Le pape fut outré de cette audace, il raconta lui-même le fait à l'ambassadeur Badoer; et Badoer, dans son rapport au doge, ajoute « qu'il a tâché, autant que possible, d'exciter la colère de Sa Sainteté contre ces prédicateurs sur lesquels, par le temps qui court il faut avoir l'œil fixé plus que sur les forces des ennemis déclarés ». On peut se figurer l'émotion du corps diplomatique de Madrid. Le recteur du collège

vint se jeter aux pieds de l'ambassadeur de Venise, l'indiscret prédicateur fit par écrit et personnellement amende honorable, et le représentant de la Seigneurie, en écrivant au doge, se montra satisfait du repentir sincère du coupable et surtout de la conduite du recteur et de tous les autres Pères du collège. Mais il ne fut pas si facile d'apaiser le pape. Il ordonna au P. Acquaviva de mander le P. Juan à Rome, se promettant de lui faire subir un châtiment proportionné à l'offense. Il alla, dans sa colère, jusqu'à demander si les jésuites étaient devenus des ennemis de l'Évangile! Dans un consistoire qu'il tint le 13 août, quinze jours avant sa mort, il parle ainsi de cet incident : « Le mentionner, c'est augmenter notre douleur. Les choses en sont venues au point qu'à Madrid un Père de la Compagnie a pu nous accuser d'être fauteur des hérétiques. » Il se mit à décrire en détail le jour, le lieu, l'occasion où ces paroles avaient été proférées, enfin la personne qui les avait dites. Prêcher de pareilles doctrines dans le temps présent, c'était donner du scandale et parler contre l'évidence des faits, puisque, depuis la mort de Henri III comme auparavant, lui, le pape, avait fait tout son possible pour extirper l'hérésie en France. Un homme qui soutient que le souverain pontife favorise l'hérésie ne peut être catholique, car, si le pape qui est chef des catholiques favorise l'hérésie, il cesse d'être pape; mais, du consentement des Pères de l'Église et des conciles, c'est à Dieu seul qu'il appartient de décider si le pape est pape; en conséquence, celui qui soutient le contraire ne peut être catholique. Il cita, à l'appui de sa thèse,

les paroles du concile qui avait dit au pape Marcellin : *Tuo te ore condemnas* (Tu te condamnes par ta bouche), et *Suprema sedes a nemine judicatur* (Le Saint-Siège n'est jugé par personne). Le Saint-Esprit ayant été promis aux souverains pontifes, ils ne peuvent être fauteurs de l'hérésie. Cela ressort des paroles : *Ego rogavi pro te, Petre, ut non deficiat fides tua* (J'ai prié pour toi, Pierre, pour que la foi ne te fasse pas défaut) et *Ego. ero vobiscum usque ad consummationem sæculi* (Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles). Après d'autres citations de la Sainte Écriture, il arriva à l'examen de la personne qui l'avait accusé d'hérésie. C'était, disait-il, un Père de la Compagnie de Jésus, si obligée au Saint-Siège, et à lui particulièrement, en sorte qu'il pouvait dire avec raison que c'était une vipère qu'il avait réchauffée dans son sein. Il était cependant heureux de pouvoir affirmer qu'il y avait beaucoup de bons sujets dans cet ordre, et que quelques-uns de ces Pères avaient une grande part à la récente conversion du margrave de Bade. Puis il donna un libre cours à sa colère contre Philippe. « Et où, s'écria-t-il, a-t-on osé non seulement dire, mais prêcher cette calomnie? A Madrid, dans la capitale si catholique d'un prince si chrétien, sans qu'on ait songé à châtier le prédicateur, celui-ci n'ayant eu d'autre punition que la pénitence secrète, imposée par son recteur, de manger avec les chats, afin de le soustraire à d'autres peines que d'autres tribunaux pourraient lui infliger. » Il compara la tiédeur que la cour d'Espagne avait montrée dans une affaire qui touchait de si près le chef de l'Église au zèle qu'elle

apportait habituellement, en matière d'affaires ecclésiastiques, à la défense de ses propres intérêts; il ajouta, car les traits sarcastiques manquaient rarement dans ses harangues, qu'elle se serait bien autrement émue si le Père jésuite avait prêché contre la *cruzade*.

Ce fut alors qu'il fit connaître ses volontés au sujet des règles de la Compagnie. Les cardinaux Santa-Severina et Castagna (destiné à devenir pape le mois suivant) vinrent voir le P. Acquaviva. Il les reçut au Collège Romain, et apprit d'eux la décision finale à laquelle s'était arrêtée la commission des théologiens, sous l'inspiration directe du Saint-Père. Sur quelques points Sixte-Quint avait admis les observations du Père-général, mais sur d'autres, sur les principaux, et notamment sur la question du nom, il était resté inébranlable. Il insista pour que l'ordre cessât de s'appeler Société de Jésus. Cette dénomination était, à son sens, injurieuse pour les autres ordres religieux et pour les fidèles en général; indécente, parce que le très saint nom pourrait être traîné devant les tribunaux; incommode, parce que, toutes les fois qu'on parlerait de la Société, les personnes pieuses seraient obligées d'interrompre leurs occupations, de faire le signe de la croix et de se découvrir. Le P. Acquaviva comprit que toute résistance serait inutile. Il promit donc de défendre aux membres de se servir du nom de Société de Jésus.

Probablement par égard pour les princes qui avaient intercédé en faveur de la Compagnie, le pape demanda que le Général ne fît dans le décret portant abolition

du nom aucune mention de son intervention et que ce document portât une date antérieure à sa décision. Mais le P. Acquaviva refusa net. Sa conscience ne lui permettait pas de porter atteinte, de sa propre autorité, aux règles du fondateur; il se soumettait, comme c'était son devoir, aux volontés du chef de l'Église, mais cet acte de soumission, qui seul pouvait justifier sa conduite, devait être constaté dans sa circulaire. Ces arguments étaient sans réplique; les deux cardinaux n'insistèrent pas. Le Général prépara son décret et, quoique chargé de le rendre sans délai, il demanda qu'il fût soumis préalablement à l'approbation du pape. On était aux premiers jours du mois d'août. Le 27, Sixte-Quint mourut. On retrouva le papier dans son bureau. Il n'a jamais vu le jour. Les jésuites gardèrent leur nom et leurs règles, et Grégoire XIV, qui monta sur le trône à la fin de l'année, se hâta de confirmer les constitutions de saint Ignace.

IV

Depuis l'avènement de Sixte-Quint, la mort avait éclairci les rangs de ses électeurs. Sirletto ne survécut que peu de mois à ses espérances déçues. Il laissa, avec le renom d'un vrai saint, des regrets universels, quelques dettes, car sa charité dépassait ses modestes revenus, et une belle bibliothèque qu'Olivarès voulut acheter, mais dont le Saint-Père fit l'acquisition pour la Vaticane.

Dans la personne du cardinal Cesi, qui mourut un an après Sirletto, le pape perdit un des rares amis qu'il comptait au sacré collège; Donna Camilla, un conseiller utile et toujours disposé à recommander à son frère la libéralité envers elle; la cour de Toscane, un de ses partisans les plus dévoués.

Le cardinal d'Este, depuis longtemps souffrant, était occupé au service de son roi : il dictait une lettre à M. de Villeroy, lorsqu'il sentit l'approche de la mort. Muni des sacrements pendant la nuit, il fit au point du jour appeler l'ambassadeur Pisany pour lui dire, en expirant, que le Roi Très Chrétien perdait en lui un très grand et fidèle serviteur. Il n'avait alors que quarante-sept ans. Cette mort prématurée, quoique prévue, non seulement priva Henri III d'un

ami éprouvé et du seul soutien qu'il eût à la cour de Rome, mais laissa aussi dans le sacré collège une lacune difficile à combler.

Ce fut le cardinal de Joyeuse qui remplaça Este en qualité de protecteur pour la France. Il avait reçu la pourpre des mains de Grégoire XIII et la devait à la faveur dont son frère le duc de Joyeuse jouissait auprès de Henri III. A son arrivée à Rome, plusieurs mois après la mort de son prédécesseur, il n'avait que vingt-cinq ans. A la cour romaine, on n'était pas favorable à ce choix, parce que Joyeuse ne savait pas l'italien, et que la charge de protecteur avait toujours été confiée à des cardinaux italiens. Il finit cependant par être accepté. C'était un homme d'esprit. Ses lettres sont là pour le prouver, quand bien même, comme on l'a prétendu, elles auraient été écrites par son secrétaire, l'abbé, plus tard le célèbre cardinal d'Ossat. C'est toujours Joyeuse qui les a inspirées. Sa grande vivacité, sa jactance, ses manières mondaines déplurent à Sixte-Quint, qui ne manquait aucune occasion de le rudoyer, de lui faire sentir combien peu de cas il faisait et de lui et de son maître, mais qui parvenait rarement à l'intimider. Le cardinal, ayant appris la mort du duc de Joyeuse et d'un troisième frère tués à la bataille de Coutras, se retira à Ostie. Le Saint-Père lui ordonna de revenir et d'assister aux chapelles en robe rouge, quoique les autres cardinaux fussent vêtus de violet à cause de l'Avent. Il dit à Pisany que le deuil était déplacé et que « le cardinal devait être très aise et louer Dieu que son frère eût employé sa vie à défendre une si juste querelle »;

mais l'ambassadeur trouva « cet équipage un peu extravagant ». Le cardinal s'excusa et ne parut pas aux chapelles. Aux consistoires, ce jeune homme eut la hardiesse de tenir tête au vieux pontife, conserva presque toujours sa présence d'esprit et riposta souvent avec bonheur aux sarcasmes et aux syllogismes de Sixte-Quint; cette audace ravissait les autres cardinaux, qui d'ailleurs n'osaient rien en faire paraître. Joyeuse n'était pas l'âme, ni la tête, mais le porte-voix de l'opposition. Et quel grand et retentissant théâtre que celui sur lequel se livraient ces combats singuliers! Les questions les plus brûlantes s'y débattaient : la Ligue, le meurtre des Guises, le sort de la France, les intérêts, fort compromis dans ce pays, de la religion catholique, enfin la succession à la couronne. Le cardinal était grand de taille, avait la chevelure et la barbe noires, et l'un des yeux chassieux, ce qui lui donnait un aspect farouche. On raconte que, plus tard, après la mort de Sixte-Quint, et lorsque trois pontifes se furent succédé dans le court espace de deux ans, le hasard voulut que Joyeuse, constamment en voyage, arrivât toujours à Rome immédiatement avant la mort du pape. Aussi passait-il pour avoir le mauvais œil, et les cardinaux *papables* en avaient-ils grand'peur.

Les deux neveux de Grégoire, San Sisto et le camerlingue Guastavillani, tous deux jeunes encore, quittèrent également ce monde peu de temps après avoir quitté la scène publique, sur laquelle ils avaient, sous le pontificat de leur oncle et à son conclave, rempli un rôle considérable.

Le cardinal Savello, que nous avons vu si près de la papauté, le dernier survivant avec Farnèse des créatures de Paul III, mourut à l'âge de soixante-cinq ans. Il avait pendant longtemps occupé le poste de vicaire du pape, et fut enterré avec grande pompe au Jésus, dans la chapelle[1] qu'il y avait fait construire.

Decio Azzolino disparut aussi. Il n'avait que trente-huit ans, et était cardinal depuis deux ans. Sixte-Quint le regretta vivement. Son ancien secrétaire tenait, comme on a vu, la plume, et rédigeait sous son inspiration directe les dépêches aux nonces et toute la correspondance diplomatique.

Enfin l'heure fatale sonna pour le « grand » cardinal Farnèse, âgé alors de soixante-dix ans. Quoique ce prince de l'Église se fût, sous le règne de Sixte-Quint, complètement retiré des affaires publiques et dans les derniers temps de tout commerce avec le monde, sa mort fut un évènement et produisit dans Rome une douloureuse sensation. L'ambassadeur de Venise mande au doge : « L'illustrissime cardinal Farnèse, après avoir, mardi dernier, fait appeler son caissier pour lui ordonner de payer en aumônes quatre mille écus à l'hôpital des orphelins, deux mille aux *converties* et quatre mille à divers établissements pieux, s'était mis à déjeuner bien portant et aussi gai que son état le comportait, lorsque, au milieu du repas, il fut frappé d'apoplexie. Bien qu'il eût repris ses sens et laissé un instant d'espoir, un nouvel accès se produisit dans la nuit de mercredi à jeudi, et depuis

1. C'est aujourd'hui la magnifique chapelle de Saint-Ignace.

lors son état empira constamment. Il reçut les saints sacrements, pourvut à ses affaires, et, plein de confiance dans la miséricorde divine, passa ses derniers moments en actes non interrompus de dévotion. Jeudi, vers les vingt heures, il rendit l'âme à son créateur et rédempteur Jésus-Christ, consolant tous les siens par une très sainte mort. C'est ainsi que Rome a perdu un cardinal qui, par son expérience, son jugement, sa libéralité, sa charité envers les pauvres, par son humanité pour tout le monde, n'avait pas d'égal. Aussi n'est-il pas possible de se faire une idée de la douleur universelle que cette perte cause à la ville et à tous les hommes impartiaux qui ont pu apprécier les nobles et royales qualités du défunt. » Son enterrement se fit avec un concours immense de peuple, et, ce qui ne s'était jamais vu, quarante-deux cardinaux suivirent le cercueil. Son corps repose au Jésus, devant le maître-autel. Dans le peuple on attribua sa mort, à tort nous l'espérons pour lui, au chagrin qu'il avait éprouvé de se voir, par une bulle générale concernant les gouvernements, privé de ceux de Viterbe et d'autres lieux dont il avait joui pendant tous les pontificats précédents.

Une autre vacance s'était faite au sacré collège, non par la mort d'un des pourprés, mais par celle d'un souverain. Le 19 octobre 1587, le grand-duc François avait succombé à une courte maladie. Il se trouvait à son château de plaisance du Pozzo avec sa femme Bianca Capello, avec son frère le cardinal arrivé depuis peu de Rome, et avec le cardinal de Florence. Le 8 octobre après dîner, il fut pris de vomissements

et sentit des frissons ; mais, ne voulant pas alarmer la grande-duchesse, il fit sa partie de piquet avec Ferdinand, prit ensuite le remède fort à la mode, le bézoard, et passa le reste de l'après-midi au salon avec sa femme, les cardinaux et plusieurs seigneurs. A l'*Ave-Maria*, il se sentit plus mal, et le médecin de son frère fut appelé. Il se coucha, prit de la manne dans un potage et fut deux fois saigné. On croyait que c'était une double fièvre tierce, causée par une indigestion de champignons. Les médecins, au nombre de quatre, combattirent le mal d'après les idées du temps, avec des purges, des émétiques et des saignées. Le nonce, qui fournit tous ces détails au pape, commençait à craindre une issue fatale. En effet, le traitement et le mauvais régime du malade, qui continuait à manger des glaces, concouraient à justifier ces sinistres prévisions. Il ne cessa d'ailleurs de travailler avec les secrétaires d'État. Le 18 octobre, il manda de Florence son confesseur, reçut les sacrements et expira le lendemain vers les dix-neuf heures. Bianca Capello, souffrante depuis quelques jours, mourut le 20 octobre, et le cardinal Ferdinand monta sur le trône de Toscane. Dans le public de Florence, on soutenait que François était mort empoisonné ; que la grande-duchesse lui avait par méprise administré le poison destiné au cardinal. Cette fable ne trouva aucune créance dans le monde officiel, qui connaissait mieux la nature des relations, alors excellentes, entre Bianca et son beau-frère ; mais il n'en est pas moins à noter pour la réputation de cette femme qu'on ait pu sérieusement l'accuser d'un semblable crime.

Le pape était à souper, causant gaiement avec ses familiers, lorsque Mgr Sangaletto pénétra dans la salle à manger pour annoncer l'ambassadeur toscan. Sixte-Quint devina de quoi il s'agissait, et, averti du fait par son camérier secret, fondit en larmes. Mgr Alberti fut aussitôt admis, et notifia le décès de son souverain, en même temps que l'avènement du cardinal. L'affliction du Saint-Père était sincère et bien motivée. Il perdait un ami éprouvé qui lui avait tendu la main dans les plus mauvais jours de sa vie, et s'était de mille manières rendu agréable pendant son pontificat. François lui transmettait les dernières nouvelles des différentes cours, le tenait au courant des affaires d'Allemagne, de France et d'Espagne, qu'au grand déplaisir du pape, Olivarès lui cachait soigneusement, le comblait de mille petites attentions, lui envoyait les primeurs de ses jardins et ne lui demandait jamais d'argent. L'incident relatif au bandit Malatesta avait, pendant un moment, troublé cette intimité, mais de part et d'autre on en était revenu aux bonnes et cordiales relations d'autrefois. Le mauvais prince avait donc été un fort bon ami, et le pontife ressentait cette perte profondément.

A l'exemple de son père et de son frère, le grand-duc Ferdinand, après avoir pris possession de son trône au milieu de l'indifférence sympathique de ses sujets, chercha à Rome l'appui principal de son pouvoir. Il mit le plus grand soin à se rendre favorable ce milieu si important pour ses desseins, pour le jeu de bascule auquel il comptait se livrer, en exploitant, au profit de son indépendance, l'antagonisme de la France et de

l'Espagne. Sixte-Quint souffrait de temps en temps d'accès de fièvre. Son activité surhumaine, ses irritations fréquentes, ses luttes presque continuelles avec l'ambassadeur d'Espagne agissaient comme un poison lent sur sa puissante constitution, et devaient dans un avenir peu éloigné achever d'éteindre les forces vitales du vieillard. C'est cette éventualité qui préoccupait Ferdinand. En entretenant de bonnes relations avec le pape, il gagnait le cardinal Montalto, déjà fort dévoué à sa personne, et par lui les créatures du pontife régnant, et il assurait au prochain conclave l'élection d'un pape favorable à ses intérêts. C'était, à l'époque qui nous occupe, sa pensée dominante. Pour la réaliser il déploya les qualités et les défauts de son carrctère. Personne n'était plus aimable que lui quand il voulait l'être, et il voulait l'être et l'était dans ses rapports avec Sixte-Quint, excepté quand son naturel altier prenait le dessus et lui faisait, par moments, oublier les préceptes de la prudence.

Le pape ne l'aimait pas. Au fond de son âme il était toujours resté cordelier. Les manières aristocratiques, les goûts mondains, l'indépendance du prince-cardinal lui avaient toujours déplu, et il lui avait souvent fait sentir rudement les effets de son mécontentement. Le souverain de la Toscane se souviendrait-il des déboires que le cardinal avait eu à endurer ? C'est ce que le Saint-Père, si intéressé à le ménager, se demanda en apprenant la mort de François. Il accueillit donc avec empressement ses avances, et se promit de cultiver son amitié; mais lui aussi, et peut-être plus que Ferdinand, se laissa dominer par les défauts de son carac-

tère. Il en résulta entre Florence et Rome un échange de bons procédés entremêlés de brouilles assez violentes, mais de courte durée.

L'idée de voir un membre du sacré collège déposer le chapeau, quitter l'état ecclésiastique, était déjà fort pénible à Sixte-Quint. Celle de voir un prince de l'Église se marier le choquait profondément, bien que Ferdinand ne fût que diacre et n'eût reçu que les ordres mineurs. Mais le mariage lui était imposé par des raisons d'État d'importance majeure, et le pape accorda les dispenses nécessaires sans hésitation, sinon de bonne grâce. Le grand-duc, au vif déplaisir des cours de Prague et de Madrid, allait épouser la princesse Christine de Lorraine. Le Saint-Père, au contraire, approuvait ce choix et avait même prêté son concours aux négociations qui précédèrent cette union. Mais le fait du mariage d'un ancien cardinal ne lui en était pas moins odieux. Son indignation éclata lorsqu'il apprit que le grand-duc portait encore la pourpre pendant qu'on dressait déjà à Florence les arcs de triomphe et les portiques pour l'entrée solennelle de la princesse. Il fit appeler l'ambassadeur toscan pour lui dire que ce qui se passait était de la dernière inconvenance ; que son maître eût à lui renvoyer le chapeau sur-le-champ ; qu'il ne pouvait permettre que l'Europe s'amusât à gloser sur les noces d'un cardinal. Aux membres du sacré collège invités par le grand-duc, Joyeuse et Rusticucci étaient du nombre, il défendit d'assister aux fêtes. Ferdinand, profondément mortifié, adressa une lettre assez vive à son agent, avec ordre de la lire au pape. Il la terminait en disant qu'il

était temps que Sa Sainteté cessât de le traiter en cardinal et qu'elle commençât à voir en lui le grand-duc de Toscane. Sixte-Quint répondit de sa main : « Votre ambassadeur m'a lu une très longue lettre remplie de vaines imaginations. Et je vous dirai que cette lettre, en tant qu'elle se rapporte à ma personne et à ma famille, n'est qu'une chimère. Vous avez de grands États et de grands peuples. C'est pour cela que vous feriez bien de renoncer aux innovations et de vous occuper de ce qui est le plus important. Si je vous dis cela crûment, croyez bien que c'est ma grande affection pour vous qui me fait agir ainsi. Je vous ai fait dire certaines choses. Depuis lors je ne vous ai plus écrit ni fait parler, parce qu'il m'a suffi de vous faire connaître mon opinion. J'espère donc que vous vous calmerez. Je n'ai pas autre chose à vous dire et vous souhaite tout bien » Le ton de cette lettre, comme celui de plusieurs autres, semble justifier la susceptibilité de Ferdinand. Ainsi, à l'occasion d'une promotion de cardinaux, Sixte-Quint lui écrit : « Je tâcherai de vous satisfaire, mais je n'aime pas votre versatilité. Il ne me paraît pas convenable que vous procédiez avec si peu de respect pour le Saint-Siège. »

Mais après l'orage revint le beau temps. L'impétuosité de caractère commune à ces deux hommes les éloignait quelquefois l'un de l'autre ; l'analogie de leur situation finissait toujours par les rapprocher. Cette intimité, que des épisodes fâcheux ne pouvaient troubler sérieusement, donnait fort à penser à la diplomatie espagnole. « Il n'y a pas d'exagération dans ce que nous mandons au roi, écrit le duc de Sessa à Ydia-

quez, du mauvais état où se trouvent ici les choses et de la mauvaise conduite du pape. Au contraire nous écrivons avec mesure. Il est extrêmement lié avec les Vénitiens et le grand-duc, qui ne perd aucune occasion pour gagner du crédit et pour le consolider dans cette cour, tant par rapport aux affaires ecclésiastiques que pour le temporel. Il a en vue le pontificat actuel aussi bien que la prochaine vacance, afin que le pape qui sortira du conclave lui soit aussi et plus favorable que Sixte-Quint. » Si le souverain de Toscane était le plus intéressé des deux au maintien des bons rapports, le pape aussi souhaitait de les maintenir. Il appréciait la portée d'esprit de Ferdinand, qui était bien supérieur à son frère, et il savait en tirer parti à l'occasion.

Il comprit en effet qui c'est tout autre chose d'être cardinal ou grand-duc ; que ce qui était défaut au sacré collège pouvait devenir qualité sur un trône et que le front de Ferdinand était plutôt fait pour porter la couronne que le chapeau rouge.

Le vicariat de l'Église était devenu vacant par la mort du cardinal Savello. C'était une excellente occasion de se débarrasser de Rusticucci. Ce cardinal, on se le rappelle, s'était flatté, à l'avènement de Sixte-Quint, de gouverner l'État sous le sceptre « du vieux bonhomme ». Il avait dû, au contraire, subir l'humiliation d'être tenu dans l'ignorance des affaires du département dont il était titulaire. Il l'échangea alors contre le vicariat que le pape s'empressa de lui offrir, quitta le Vatican, et s'établit dans son palais nouvellement construit sur la place de Saint-Pierre. Les relations étrangères furent confiées au jeune Montalto.

Avant de mourir, Azzolino lui avait déjà remis les affaires dont il était chargé, en sorte que cet enfant, par les fonctions qu'il cumulait, tenait entre ses mains la direction du gouvernement temporel. Et pourtant l'orage grondait de tous les côtés ; l'horizon ne cessait de s'assombrir. Un an avant sa mort, en causant avec un cardinal, Sixte-Quint disait : « Je suis fort préoccupé, tous les princes du monde sont mal disposés à notre égard. » Il regardait la France comme perdue pour l'Église, craignait les déboires que ses autres ennemis pouvaient lui préparer, et se répandait en plaintes contre l'Espagne. Il étonnait le cardinal par la vivacité de ses propos sur le gouvernement de Philippe II, sur la nation espagnole et sur le peu de respect qu'elle témoignait au Saint-Siège. L'empereur, selon lui, manquait de bons conseils et dans les affaires de Pologne il avait presque défait le travail si laborieux du légat. Le duc de Savoie lui était devenu hostile, parce qu'il lui avait refusé des subsides pour l'entreprise de Genève ; le grand-duc de Toscane (on était en brouille pour le moment) ne lui faisait plus communiquer les nouvelles de l'étranger. Ferrare était mal disposée et Mantoue mal satisfaite. Venise même se conduisait fort mal dans l'affaire des barques d'Esclavonie : aussi voyait-il le moment où il serait obligé de rompre ouvertement avec la Seigneurie.

Ces sombres perspectives le préoccupaient, comme il l'avouait, mais elles ne l'effrayaient pas. Spectacle étrange et peut-être inouï que de voir un vieillard presque septuagénaire et un enfant de seize ans à peine tenir le gouvernail, pourvoir aux besoins de la

situation, vaquer aux plus grandes affaires comme aux plus minimes, et suffire à cette mission ardue, l'un par la netteté de l'esprit, par la force de la volonté, par l'intrépidité qui fait le fond de son âme; l'autre par un dévouement proportionné à la tendresse dont il est l'objet, par une réserve, une discrétion à toute épreuve, par une assiduité aux affaires surprenante chez un adolescent! Dans les transactions avec les représentants des grandes cours, naturellement le pape ne pouvait pas se servir de son petit-neveu. Il avait alors recours à l'intermédiaire de divers cardinaux, surtout de Santa Severina, de Gesualdo et d'Aragon. Mais ces cas étaient rares, car jusqu'aux derniers jours de sa vie il traita personnellement avec les ambassadeurs. Quand ceux-ci priaient le jeune Montalto de parler à son oncle de leurs affaires, il refusait doucement, disant qu'il n'osait pas, mais il s'empressait de les assurer de ses bonnes dispositions envers leurs souverains, Sa discrétion n'avait d'égale que sa politesse, plus tard son goût pour les arts, ses vertus chrétiennes et sa piété. Le jeune secrétaire d'État, dont les vêtements usés avaient choqué l'ambassadeur de Venise lorsqu'il le vit pour la première fois dans l'humble demeure de Donna Camilla, aimait l'élégance, portait la pourpre avec grâce, ne dédaignait pas la bonne chère, et se montrait même un peu efféminé.

LIVRE SIXIÈME

L'AIGUILLE

I. État d'extrême décadence où se trouve Rome au retour des papes d'Avignon. — Ils entreprennent de la reconstruire. — La Renaissance. — Bramante. — L'âge d'or. — Le style baroque en lutte avec le style classique.

II. La société de Rome sous Grégoire XIII et Sixte-Quint.

III Constructions et travaux de Sixte-Quint. — Domenico Fontana.

IV. La famille du pape. — Donna Camilla. — Mariages de Donna Flavia, de Donna Felice Orsina et de Michel Peretti. — Funérailles de Francesco Peretti.

I

La réorganisation du gouvernement des âmes, que nous avons exposée au commencement du livre précédent, n'a pu être appréciée que par les générations suivantes, lorsque l'expérience eut démontré ce que valaient les innovations introduites par Sixte-Quint. L'action politique de ce pape, la part si grande qu'il prit à la solution des questions capitales qui agitaient la France, était le secret, qu'ils emportèrent dans la tombe, d'un nombre restreint de contemporains, des membres du sacré collège, de quelques hommes publics de haut rang, seuls admis, à cette époque, à participer

aux affaires d'État. Ce qui, aux yeux de la foule, a entouré le nom de Sixte-Quint, même pendant la courte durée de son pontificat, d'un éclat qui n'a pas encore pâli, c'était, outre le rétablissement de la sécurité publique, le nombre et l'importance de ses constructions. Est-il besoin de dire qu'une simple nomenclature ne saurait donner au lecteur une idée juste de leur importance et de leur valeur ? Il nous paraît indispensable de jeter un coup d'œil rapide sur le développement des arts, notamment de l'architecture, dans les temps précédents, c'est-à-dire depuis que Rome était sortie de ses cendres, et sur la physionomie de cette ville. A cette digression nous en ajouterons une autre. Avant d'aborder les affaires de France, nous jetterons aussi un regard sur la vie sociale, sur le milieu dans lequel se meuvent les principaux personnages de notre récit.

Dans la seconde moitié du seizième siècle, les grands maîtres du dix-septième, dont le goût ne devait pas égaler la puissance créatrice, n'avaient pas encore imprimé à la capitale de la chrétienté le caractère de magnificence hardie, exagérée, bizarre qu'elle conserve encore. Cependant depuis Paul II, Sixte IV, Alexandre VI l'esprit moderne, essentiellement méthodique et ami de la ligne droite, avait commencé à tracer de grandes voies à travers le chaos des débris gigantesques du monde ancien et des habitations chétives d'une population réduite à la misère[1].

1. C'est Paul II qui donna l'exemple en rectifiant le *Corso* depuis l'arc de Portugal, près du palais Fiano, jusqu'à son palais de Saint-Marc (de Venise, aujourd'hui d'Autriche). Sixte IV entreprit la recon-

On sait dans quel état les papes avaient trouvé Rome à leur retour d'Avignon. Des champs, des vignes, des pâturages avaient envahi la résidence des Césars. Les collines qui forment aujourd'hui les quartiers des *Monti*, l'Aventin, la partie la plus opulente de la Rome des empereurs saxons, les thermes, les piliers et les voûtes du Palatin, le Colisée, pour la plupart transformés par les barons en forteresses crénelées, le Panthéon, quelques colonnes restées debout, témoignaient seuls de la grandeur du passé; les vénérables basiliques, quelques couvents isolés, attestaient le passage du christianisme, près déjà de fuir ces lieux qui semblaient désormais voués à une ruine irréparable. Des troupeaux paissaient au forum, qui en a gardé le nom de *champ des Vaches*. Les trois quarts de l'espace que ceignaient les murs d'Aurélien et de Bélisaire étaient redevenus déserts. Il restait encore trace de vie dans le Champ de Mars, dans la plaine qui s'étend entre le Tibre, le Pincio et le Capitole. Là, à côté des débris des maisons baronniales, démolies, selon l'usage barbare par le vainqueur, on apercevait

struction de Rome sur une grande échelle; il fit abattre les portiques obscurs, élargir et paver un grand nombre de places et de rues (*Opusculum de mirabilibus novæ et veteris urbis Romæ*, auctore Francisco Albertino Florentino; Romæ, 1515). Alexandre VI aligna la *via Alessandrina* (Borgonovo); Jules II traça la *via Giulia;* Léon X la *Leonina*, qui, depuis le commencement du siècle dernier, a pris le nom de *Ripetta;* Pie IV la *via Pia*, mise par Sixte-Quint dans l'état où nous la voyons; Paul III, la *via Paolina* et la via d'*Ara-Cœli;* le cardinal Alessandrino, neveu de Pie V, la *via Alessandrina*, qui mène du Forum de Trajan au temple de la Paix; Grégoire XIII, la *via Gregoriana* du Pincio; enfin Sixte-Quint, dépassant tous ses prédécesseurs, ouvrit à travers les *Monti* les cinq grandes artères dont nous parlerons en temps et lieu.

des cabanes et des masures informes. Ce qui frappait les arrivants, c'étaient les tours de l'aristocratie, carrées, souvent fort élevées et percées de meurtrières, sombres témoins de l'état social, de la guerre en permanence qui ravageait cette ville infortunée. Ces constructions abondaient surtout dans le quartier situé sur la rive droite de la rivière, le Transtévère. Les Papi, les Romani, les Normanni, les Stefaneschi y possédaient des maisons, chacune flanquée d'une ou de plusieurs tours. Celle des Anguilara existe encore. Sur l'île Tibérine s'élevaient les tours des Frangipani ; sur la rive gauche, au Monte-Giordano et au Campo-Fiore, au-dessus des ruines du théâtre de Pompée, aujourd'hui palais Pio, celles des Orsini. Les Massimi, sur l'emplacement où Balthazar Peruzzi devait bâtir leur beau palais dit des *Colonnes*, les Bonfili, les Amaneschi, les Capizucchi, les Boccapaduli et Buccamazza résidaient au pied du Capitole, dans les quartiers Ponte, Parione, Regola et Saint-Ange. Leurs demeures étaient autant de forteresses. Depuis le quatorzième siècle, les Savelli avaient remplacé les Pierleoni dans la possession du théâtre de Marcellus, aujourd'hui palais Orsini. A partir de la porte du Peuple jusqu'au Quirinal, c'est-à-dire dans le splendide quartier de Trajan, d'Adrien et des Antonins, qui n'était alors qu'un désert couvert de décombres, régnaient les Colonna. Le Monte-Citorio et le mausolée d'Auguste étaient les forts détachés ; la déclivité occidentale du Quirinal, le centre de leur puissance. Les tours des Melini et des Sanguigni se voient encore sur l'emplacement du stade de Domitien ; celles des Sinibaldi et des Crescenzi dominaient le quar-

tier du Panthéon. C'était dans l'ancienne Rome, sur les versants des collines qui regardent le Forum, que se trouvaient les plus grandes forteresses seigneuriales. Le Colisée, le Septizone du Palatin, les arcs de Titus, de Constantin et de Janus *quadrifrons*, formaient un vaste système de fortifications qui, au treizième siècle, se trouvaient encore entre les mains des Frangipani. L'Aventin était aux Savelli. Entre l'Esquilin et le Quirinal s'élevaient la tour colossale des Conti, démolie en grande partie sous le règne d'Alexandre VII, et, à peu de distance, celle des *milices* des Gaëtani, qui possédaient aussi le *capo di Bove* sur la voie Appienne, plus connu sous le nom classique de tombeau de Cecilia Metella. Les palais, ou plutôt les châteaux forts de ces familles, se composaient de maisons élevées mais étroites, réunies par des murs d'enceinte, crénelées et protégées par des tours. Les partisans et les vassaux habitaient aux environs. Pendant la nuit, en temps de guerre, les rues étaient fermées au moyen de lourdes chaînes de fer. Des sept collines, une seule n'était pas tombée entre les mains des barons : le Capitole était au peuple. Là, sur l'emplacement qu'il occupe encore, et sur des substructions antiques, s'élevait le palais massif, crénelé, flanqué de tours aux quatre coins, dit palais des sénateurs, *palatium senatorum*[1].

Le mouvement des arts, si florissant au treizième siècle, s'était arrêté après le départ des papes. L'école

1. J'ai suivi pour ces détails la belle et consciencieuse étude de Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom;* Stuttgart, 1859-1867.

des Cosmates avait disparu, les enseignements de Giotto avaient cessé de se perpétuer parmi ses élèves. Sur tous les points la barbarie avait envahi Rome.

Rien ne prouve mieux en quel état de décomposition, de délabrement et de ruine se trouvait la ville éternelle dans les commencements du quinzième siècle qu'un examen attentif des maisons bourgeoises. A l'exception des tours, démolies en partie et transformées en habitations, dont on trouve un grand nombre au Transtévère et dont quelques-unes se sont conservées sur la rive gauche, il y a fort peu de maisons qui remontent plus haut que Martin V ou Eugène IV[1].

Toutes les traditions s'étaient perdues. Les métiers auxiliaires des arts n'existaient plus. Il fallait recourir à l'étranger. C'est la Toscane, plus tard l'Ombrie, qui fournissaient à Rome des architectes, des sculpteurs et même des maçons.

Eugène IV appela Antonio de Filarete, l'ami de Donatello, pour fondre les portes de Saint-Pierre. Paul II fit construire par le Florentin Giuliano de Majano le palais et le portique de l'église de Saint-Marc. Sous Sixte IV et sous les deux pontifes suivants, Baccio

1. Je ne compte pas comme maison bourgeoise la *casa di Pilato, via de' Crescenzi*, du onzième siècle, et quelques autres petits édifices du treizième qui ont évidemment fait partie des châteaux baronniaux. Dans les villes de France et d'Allemagne, les édifices antérieurs au quinzième siècle sont aussi fort rares; mais il faut se souvenir que la plupart des maisons étaient en bois. Les riches et belles villes de la Décapole (en Syrie) ont disparu en un jour par suite d'affreux tremblements de terre. La Rome du moyen âge, toute bâtie en pierre, n'a péri ni par des incendies ni par des tremblements de terre, mais par cent ans de misères et de guerres féodales.

Pintelli[1] répandit sur la ville éternelle le reflet du goût et de la hardiesse de son maître Brunellesco, qui, le premier, avait sur les lieux étudié les monuments de la Rome ancienne. C'était la première Renaissance, avec ses charmes et ses imperfections, timide et capricieuse à la fois, imitant les modèles de l'antiquité surtout dans les détails, se trompant sur les proportions, qui sont l'essentiel, mais brillant dans l'accessoire, dans les ornements qu'elle emprunte aux anciens, qu'elle répand avec profusion, tout en les adaptant aux idées et aux besoins du temps. Le principe fondamental de l'architecture, celui qui exige que l'extérieur réponde à la destination de l'intérieur de la construction, lui était inconnu. Pour rompre la monotonie, on encadrait les façades, on les décorait, on voulait plaire à l'œil, n'importe par quels moyens. On était peintre autant qu'architecte, et en effet la plupart des artistes étaient l'un et l'autre. C'est vers la fin du siècle, vers 1500, que ce style avait atteint son apogée. A ce moment, comme il est dans la nature des choses, ce style avait fait son temps; une transformation était devenue nécessaire, sous peine de tomber en décadence.

Cette transformation, Bramante était en mesure de l'accomplir. L'oncle de Raphaël avait quitté tout jeune l'Ombrie, sa patrie, et s'était formé dans le nord de l'Italie. Dans ce pays de vastes plaines où manque la

1. Il a construit Saint-Augustin, Sainte-Marie du Peuple, Saint-Pierre *in Montorio*, la chapelle Sixtine, la façade de Saint-Pierre *ad vincula* et des Saints-Apôtres, l'hôpital et probablement le clocher du Saint-Esprit, enfin la cour du *Governo Vecchio*.

pierre, on était obligé d'employer la brique. De là des formes de constructions nouvelles et inconnues à Rome, où les monuments anciens servaient de carrières. C'est par suite de cette circonstance, l'absence de la pierre de taille, et, plus encore, du contact de l'esprit germanique des Longobards avec le byzantinisme de Ravenne, qu'est né le style lombard. Bramante en apporta les éléments à Rome. Il y apporta aussi ce qui manquait à la première Renaissance, un sentiment exquis des proportions. Il forme la transition entre la première et celle qu'on est convenu d'appeler la haute Renaissance, l'âge d'or de l'architecture moderne en Italie. Son passage à Rome y a laissé des traces ineffaçables. Ses œuvres[1] firent les délices des contemporains, propagèrent l'entente des proportions, le calcul de la perspective, le culte de l'harmonie entre les détails et l'ensemble, réformèrent le goût, firent époque dans l'architecture profane grâce à la sécurité publique, inconnue dans les siècles précédents ; les grands seigneurs comprirent que la tour et le *blockhaus* crénelé n'étaient pas le dernier mot de l'art ni de l'agrément. Le *mezzo ceto*, la classe moyenne, ne se contentait plus du nécessaire : elle recherchait le beau, et apprenait à en réaliser l'idéal dans des constructions de modestes proportions. Qu'y a-t-il, comme habitation bourgeoise, de comparable à la maison toute bramantesque d'un écrivain

1. La cour Saint-Damase, le Belvédère, les galeries du Vatican, ses dessins pour la reconstruction de Saint-Pierre, le petit temple près Saint-Pierre *in Montorio*, le cloître de Sainte-Marie de la Paix, la chancellerie et le palais du cardinal de Cornete (Giraud).

apostolique située sur la *Strada papale* en face du *Governo Vecchio*[1]?

Bramante survécut peu à Jules II. On était en plein âge d'or. Raphaël, Michel-Ange, Jules Romain, Balthazar Peruzzi prodiguèrent leurs trésors[2]. La villa Madama, de Jules Romain, devint le type de la maison de campagne; le palais Massimo *des Colonnes*, la Farnesina, de Balthazar Peruzzi, celui du palais moderne[3]. Raphaël, en peintre plutôt qu'en architecte, composa les dessins du palais Vidoni. C'était la grande époque du culte de la simplicité dans la grandeur, du dédain de tout ce qui est petit et superflu, de l'expression exacte mais noble de la pensée première. On suivait toujours les modèles de l'antiquité, mais en les transformant. On traduisait, comme l'a dit spirituellement un juge compétent en ces matières, des pensées modernes dans la langue sonore mais morte et étrangère des Romains. C'est dans l'ornementation de l'intérieur que l'individu pouvait donner un libre cours à ses inspirations, qu'il s'affranchissait sans scrupule des règles sévères qu'on s'était tracées pour la façade et la composition générale du dessin. Hélas! on jetait, sans s'en douter, les germes de la

1. Elle porte l'inscription suivante : *Petrus Fuscius novariensis, a literis apostolicis scribendis dictandisque anno sæculari* 1500 *fecit.*

2. Outre la villa Madama, la villa Lante, les palais Cicciaporti et Cenci (Maccarani), sont l'œuvre de Jules Romain ; la Farnesina, les palais Massimo *des Colonnes*, Altemps, celle de Peruzzi. La Bibliothèque impériale de Paris possède une belle estampe de 1545 représentant le palais Cenci (Maccarani), tel que Jules Romain l'avait dessiné.

3. Les palais Vidoni et Pandolfi, la chapelle Chigi à Sainte-Márie du Peuple et le portique de la Navicella lui sont attribués.

décadence. Le goût public ne tarda pas à donner la préférence à ces prodigalités d'une imagination fantastique, exubérante et, à ce que l'on croyait, inépuisable. A Florence, dans la chapelle des Médicis, Michel-Ange avait été le premier à entrer dans cette voie. On y aperçoit des niches, des fenêtres, des ornements qui charment l'œil, mais qui n'ont aucune raison d'être[1]. Plus tard seulement, sous le pontificat de Paul III, le peintre du *Jugement dernier*, le sculpteur de *Moïse*, se manifesta à Rome comme architecte, prit son empreinte sur le palais Farnèse d'Antonio de San Gallo, et étonna le monde en reconstruisant Saint-Pierre. Bientôt ce style prévalut. La simplicité céda le pas à la richesse, la logique au caprice ; une liberté sans limites succéda à la gêne volontaire que les maîtres de la grande époque s'étaient imposée. Il y eut cependant des temps d'arrêt. Il y eut, comme dans toutes les choses humaines, action et réaction. Moins dans les détails que dans l'ensemble, Vignole à Rome, Palladio à Vicence, à un certain degré Scamozzi à Venise, ramenèrent l'architecture à la sobriété du commencement du siècle. Mais à Rome la mort de Michel-Ange (1563) avait mis les architectes en plein désarroi. Pendant trente ans il y avait dominé en souverain. Les papes n'avaient eu confiance qu'en lui. Ils imposaient aux artistes qu'ils employaient l'obligation de suivre ses traces. Piero Ligorio, architecte de Saint-Pierre, fut renvoyé parce qu'il avait laissé voir

1. Burckhardt, *Cicerone in Italien*. Bâle, 1855. J'ai emprunté l'appréciation qui précède à cet auteur, trop peu connu en dehors de l'Allemagne.

quelques velléités de s'écarter des plans de Michel-Ange. En protégeant officiellement les mânes du maître défunt, les papes espéraient communiquer son génie aux survivants. C'était une grande et funeste erreur.

On n'a jamais autant bâti à Rome que pendant le dernier tiers du seizième siècle. En examinant avec soin les édifices et les monuments de cette époque, on reconnaît la lutte sourde entre les imitateurs serviles de Buonarrotti et les hommes du progrès. Ces derniers, auraient désiré s'affranchir; mais ils n'y parvinrent pas, faute d'invention. Les uns fatiguaient le public à force de reproduire en les exagérant les motifs maniérés de Michel-Ange, trop connus, et trop souvent répétés; les autres, en quête de simplicité, par la stérilité de leurs efforts, tous par la monotonie. On tournait dans un cercle vicieux.

Ici nous devrions nous arrêter, car nous sommes arrivés à l'époque de Sixte-Quint. Mais peut-être nous

1. Giaccomo della Porta surtout dans sa jeunesse, Martino Longhi aîné, Giovanni del Duca, suivaient Michel-Ange. Domenico Fontana, l'architecte de Sixte-Quint, tâchait parfois de s'émanciper. Carlo Maderno, Ottaviano Mascherini, — tous deux précèdent immédiatement l'école nouvelle de Bernini, — oscillaient entre les deux genres, le simple et l'exagéré. En général, comme cela arrive toujours dans les époques où le style dominant s'éteint ou qu'il n'y en a plus du tout, les architectes n'ayant rien d'original à offrir se conformaient facilement au goût de celui qui les employait. Le public se divisait en conservateurs, qui tenaient au style maniéré de Michel-Ange, et en progressistes, qui voulaient du simple et du nouveau. De tout ceci il s'ensuivait que les mêmes artistes produisaient des dessins des deux genres, selon la commande qu'ils avaient reçue. Pour constater cette lutte qui précède la naissance du style baroque, il faut faire abstraction des noms propres et se borner à l'examen des édifices.

est-il permis d'ajouter quelques mots sur le développement ultérieur de l'architecture romaine? Souvent on juge mieux le passé quand on le compare aux temps qui l'ont suivi.

Pour sortir de l'impasse il fallait du nouveau, et pour faire du nouveau il fallait de la hardiesse. Si on y joignait du talent, on n'avait qu'à oser pour plaire à un public ennuyé et blasé qui, à force de contempler et d'admirer le bizarre et l'arbitraire, avait perdu le goût du beau et la notion du logique. Si à ce moment Bramante eût reparu sur la terre, il eût été peu apprécié[1].

C'était l'heure propice pour le triomphe du genre baroque, préparé par Michel-Ange, arrêté dans une certaine mesure par son élève Vignole, prôné par les imitateurs du premier, légèrement et impuissamment combattu par l'école du second, adopté enfin, poussé jusqu'aux dernières aberrations par les grands maîtres du dix-septième siècle, par Bernini, Borromini, Pietro de Cortone, les Rossi, les Rainaldi. L'abus des crossettes et des ordonnances antiques dont on fait des motifs de décoration, les ornements plus refouillés, surtout l'exagération des saillies afin de produire de grandes ombres, excitent l'admiration universelle. Les pierres ne donnent plus l'idée de la solidité. On passe en frémissant sous des avalanches d'architraves

1. « Le palais du cardinal Borghèse (Giraud), chef-d'œuvre de Bramante, dit un voyageur français qui a visité Rome sous le pontificat de Paul V, n'est pas tant estimé par sa structure que par le nombre infini de pièces rares et singulières qui sont dedans. » Manuscrit de la Bibl. imp. Paris, Fonds Saint-Germain, 1162.

saillantes, de groupes de statues miraculeusement suspendues et qui semblent comme agitées par un ouragan. Tous les membres, frontons, encadrements, frises, prennent du mouvement, se tourmentent, se brisent, se cabrent. Ces écervelés courent après l'impossible, se posent des problèmes insensés, savent les résoudre, grâce à leur talent, grâce à la richesse d'une imagination pervertie, grâce au génie qu'on ne saurait leur contester, car souvent ils produisent du même jet des horreurs et des chefs-d'œuvre. Ils ont pourtant quelquefois des lueurs de sens commun. Forts de l'autorité acquise, ils osent alors braver le goût public, renier leurs propres idoles, et revenir pour un moment au culte de la vraie beauté. La colonnade de Saint-Pierre, de Bernini, en est une preuve. Rome ancienne n'a rien créé de meilleur.

Après avoir changé la physionomie de la ville éternelle, après avoir régné en maître absolu près d'un siècle, ils virent soudainement le sceptre tombé de leurs mains sacrilèges. Le public, pris de satiété et de dégoût, leur retira sa faveur, car il est versatile de sa nature, et c'est à la beauté classique seule qu'il est donné de vaincre son inconstance. C'était le tour des *académiciens*. Ils cherchaient à se retremper dans l'étude des modèles antiques, dans celle des dessins de Vignole, qui les avait le premier mesurés avec exactitude. Mais à part Fuga et Vanvitelli, qui ont du mérite, l'Italie du dix-huitième siècle semble frappée de stérilité. On dirait que cette longue orgie a fait tarir les sources de la vie, éteint les forces créatrices, C'est la France qui désormais a la prétention de don-

ner le ton. Son architecture offre le spectacle des mêmes évolutions[1] et arrive aux mêmes résultats.

Ces deux styles, le baroque et le classique, ces frères ennemis, enfants de la même mère, la Rome antique, se sont combattus sans cesse, ont alternativement dominé et, à force de lutte, ont fini par s'épuiser. Après avoir arrêté, dans les pays où il était né, le développement de l'art gothique, ils se sont donné réciproquement la mort, laissant derrière eux l'absence de style qui caractérise notre siècle.

1. Les élèves de Jules Romain, qui avaient, sous la direction du maître, décoré l'intérieur du palais du Té à Mantoue, transportèrent le nouveau goût à la cour de Henri II. Le château de Fontainebleau devint le berceau de la renaissance française. En subissant diverses transformations, elle prédomina pendant tout le reste du seizième siècle, jusque vers la moitié du siècle suivant. Sous Louis XIV, les classiques reprirent le dessus. A l'avènement de Louis XV, le style rageur fut salué par l'enthousiasme d'un public fatigué des grandeurs solennelles du règne précédent. Bientôt il céda le pas au classicisme, cette fois complètement dégénéré, abâtardi, expirant enfin avec l'Empire, dont il a emprunté le nom. En Espagne, les *platéresques* et les *churiquéresques* suivent les mêmes errements.

II

A l'exception du Latran rebâti par Urbain V (c. 1370), et de Saint-Pierre en voie de reconstruction, toutes les nombreuses basiliques de Rome montraient encore à l'avènement de Sixte-Quint le caractère des premiers temps du christianisme. Dans les ornements, dans les chaires et *confessions*, les Cosmates avaient, il est vrai, introduit le goût du moyen âge, mais ils n'avaient pas touché à la construction. Peu de temples, comme *Ara-Cœli*, avaient subi des transformations notables. Sainte-Marie de la Minerve représentait seule le style gothique italien, créé par les Pisani. Il y avait quelques églises de la première renaissance, d'autres, en petit nombre, bâties vers le milieu du siècle sous l'influence du goût de Michel-Ange [1], enfin la plus récente, destinée à faire école, l'œuvre de Vignole, le Jésus Farnésien [2].

Les palais, bien moins nombreux qu'aujourd'hui,

1. Sainte-Catherine des *Funari* (1564) est, selon nous, ce que cette époque a produit de plus gracieux. Saint-Louis des Français, Saint-Jean des Florentins, l'église neuve ou Sainte-Marie *in Vallicella*, n'étaient pas encore achevés.

2. C'est ainsi que cette église est désignée dans les publications du temps

appartenaient en grande partie à la première renaissance; ceux de Saint-Marc et Capranica à une époque antérieure[1], c'est-à-dire au style importé alors de Florence. Vinrent ensuite les chefs-d'œuvre dont nous avons précédemment parlé.

Dans des proportions modestes, avec une timidité qui frise la gaucherie sans manquer de charmes, parfois mais rarement avec la prétention du parvenu, la maison bourgeoise suit les révolutions que subit l'habitation des barons[2].

Mais pénétrons dans cette Rome de Grégoire XIII et de Sixte-Quint.

Nous sommes à la porte du Peuple. Des voyageurs déclarent leurs noms au bargel, se débattent avec les douaniers qui visitent les hardes et, par mesure de précaution, confisquent les livres, sauf à les restituer avec l'approbation du Saint-Office. Une foule de désœuvrés entoure les étrangers, les accable de brocards, rit du son nasal de leur prononciation, si ce sont des Français, car, comme dit l'un d'eux, ils sont mal protégés à Rome, parce que le Roi Très Chrétien n'est pas, comme le Roi Catholique, prodigue de pensions. Si ce sont des hommes de qualité, ils vont descendre à *l'Ours*, l'hôtellerie à la mode depuis longtemps, probablement depuis Sixte IV, car les piliers octogones de la vieille masure ont le caractère de l'époque[3].

1. La maison des Mathei au Transtévère, construction beaucoup plus ancienne, a aussi été rebâtie à cette époque (Pie II ou Paul II), mais elle mérite à peine le nom de palais.

2. Voy. à la fin de ce volume la *note sur la maison bourgeoise de Rome aux quinzième et seizième siècles.*

3. Ce vénérable établissement existe toujours. Il ne reçoit plus que

La place du Peuple est irrégulière, on n'y voit pas encore l'obélisque que Sixte-Quint ne tardera pas à y faire ériger. Au centre, un grand nombre de femmes sont occupées à laver du linge dans un large bassin. Des muletiers avec leurs bêtes de somme, des étrangers à cheval et à pied passent continuellement. Ces derniers tâchent de gagner les quartiers mieux habités et plus animés de la ville.

Nous nous engageons dans le *Corso*, la *via Lata* des anciens, qui est déjà la rue principale mais non la plus animée de Rome[1]. Le commerce ne l'a pas encore envahie ; peu de grands seigneurs y ont transféré leurs habitations, mais le beau monde s'y rend déjà aux heures de la promenade. En quittant la place du Peuple, on passe entre des enclos de potagers et de vignes, devant quelques maisons isolées de peu d'apparence. Le seul édifice qui attire l'attention vient

des marchands de la campagne et des rouliers. Mais, pendant son existence quatre fois séculaire, il a vu de meilleurs jours. Ses petites chambres pourraient raconter une bonne partie de l'histoire secrète de Rome. Les grands personnages, les cardinaux étrangers qui voulaient garder l'incognito pendant deux ou trois jours, les voyageurs de distinction, les jeunes prélats, ceux qui cherchaient fortune à Rome, les premiers touristes connus, Montaigne est du nombre, descendaient à *l'Ours*. Le cardinal André d'Autriche, avec lequel le lecteur a fait connaissance au conclave, l'habitait pendant un voyage d'agrément, espérant se soustraire ainsi aux ennuis de la vie officielle. Mais il fut découvert à la fenêtre par un cardinal qui passait et obligé d'accepter l'hospitalité du Vatican. C'est là qu'il mourut, entre les bras de Clément VIII, enlevé par une courte maladie. Un voyageur français assiste à son enterrement et voit les patriarches et les archevêques suivre à cheval le cercueil du prince.

1. Je renvoie à une note séparée certains détails qui ne sauraient offrir de l'intérêt qu'à ceux de mes lecteurs qui connaissent Rome et ont le goût des choses passées.

d'être achevé; c'est le magnifique palais (Ruspoli) que le banquier florentin Ruccellai a fait construire par son célèbre compatriote Bartolommeo Ammanati.

Nous sommes à l'entrée de la *via Condotti*, qui à travers un quartier malsain et mal famé[1] mène à la place de la Trinité (*piazza di Spagna*). Par une rampe droite, fort rapide, mais ombragée de beaux arbres, nous gagnons les hauteurs aérées du Pincio, l'église de la Trinité des Monts, et la villa Médicis, l'habitation d'été du cardinal Ferdinand (l'Académie de France). Devant cette construction sévère le cardinal Alexandre de Médicis, qui pendant un mois sera Léon XI, ne tardera pas à planter ce groupe d'arbres et à faire jaillir l'eau de cette coupe de pierre, à créer enfin l'un des lieux les plus poétiquement pittoresques de Rome. Le Pincio n'est pas encore transformé en promenade, le jardin de la villa, des vignes et des terres labourables occupent le *collis Hortulorum* des Romains. Le monde élégant se contente de l'avenue de la porte du Peuple; il ne remonte pas encore dans ces régions délicieuses pour respirer l'air frais du soir et jouir d'une vue sans pareille. Ce seront les peintres de la génération suivante qui, bravant le mauvais air et le mauvais voisinage, s'établiront dans le quartier adjacent, découvriront et feront valoir les beautés de ce site. Les Carrache, les Dominiquin, les Guide, et après eux Salvator Rosa s'y promèneront les premiers,

1. Le triangle formé par le *Corso*, la *via Condotti* et le *Babbuino* était le quartier des courtisanes. C'était aussi la partie la plus malsaine de la ville, le foyer des grandes épidémies qui, à plusieurs reprises, ont décimé la population de Rome.

suivis de leurs nombreux amis, échangeant des regards courroucés avec leurs rivaux, désignés par les premiers *ciceroni* à la curiosité des premiers touristes.

Maintenant, sous Sixte-Quint, nous n'y trouvons que la solitude, mais la vue est splendide, c'est un autre dédommagement. Rome s'étend à nos pieds[1]. A notre gauche s'étagent les points culminants. Les sept collines, les tours du Capitole, sur le Palatin, dans les jardins de Farnèse les restes du palais des Césars, sur l'Esquilin le clocher de Sainte-Marie-Majeure, dépourvue encore des deux chapelles de Sixte-Quint et des Borghèse ; le Quirinal, qui ne développe pas encore les masses imposantes du palais pontifical ; le palais Rospigliosi n'existe pas; la villa du cardinal Sforza n'est pas encore devenue le palais des Barberini. En tournant nos regards vers la ville basse, Rome habitée, nous sommes étonnés d'apercevoir si peu de coupoles[2]. Par contre, une forêt de tours s'élève de tous côtés. Quelques-unes sont d'une hauteur prodigieuse. Sur la rive gauche beaucoup de ces monuments féodaux ont déjà disparu, et dans les nouveaux palais on les remplace par la *loggia* ; mais le Transtévère, aussi turbulent que conservateur, en est tout rempli encore ; il offre l'aspect de la denture d'un peigne renversé[3]. Ce qui nous frappe en planant du

1. C'est la vue que l'on découvre des loges de la villa Médicis.

2. Saint-Augustin, Sainte-Marie-du-Peuple, Sainte-Marie-de-Lorette, des *Fornari* et le *Gesu*.

3. San Gemigniano près de Sienne est la seule ville d'Italie où presque toutes les maisons de gentilshommes aient conservé leur tour.

regard sur la capitale du monde chrétien, en prêtant l'oreille aux mille bruits confus qui montent jusqu'à nous, c'est le petit nombre d'églises et la rareté du son des cloches. C'est que la réaction catholique qui depuis cinquante ans remue les âmes commence à peine à remuer les pierres. Ce sera le siècle suivant qui donnera à Rome le caractère de l'Église triomphante. S'il y a peu de temples, et si par conséquent le son des cloches peu nombreuses se perd au milieu du vacarme des quartiers animés, on ne voit à l'intérieur des églises que fort peu de tableaux. Les étrangers en sont choqués, parce qu'ils ignorent qu'en Italie, pendant tout le moyen âge, les églises ne contenaient qu'un seul autel, placé entre l'abside et la grande nef; que la messe ne se célébrait que sur cet autel; que les mosaïques et plus tard les fresques se conformaient à l'architecture, et que ce n'est que dans la seconde moitié du seizième siècle que les autels et les peintures à l'huile se sont multipliés dans les chapelles.

Revenant sur nos pas, nous gagnons le *Corso* près de l'arc de Marc-Aurèle qui partage cette rue en deux parties distinctes, et qu'Alexandre VII sacrifiera aux besoins de la circulation et aux droits imprescriptibles de la ligne droite. Cette belle ruine et le château fort adjacent (palais Fiano) s'appellent l'arc et le palais de Portugal, parce que ce dernier a servi de résidence à plusieurs cardinaux et ambassadeurs portugais. C'est seulement après avoir passé sous le monument triomphal du grand empereur que nous nous trouvons véritablement dans Rome. De hautes mai-

sons percées de fenêtres non vitrées, dépourvues de balcons, et presque toutes couvertes de fresques, empêchent le soleil, excepté au milieu du jour, de pénétrer dans cette longue et étroite artère. Au bout on aperçoit au-dessous du *palazetto* de Saint-Marc le couvent crénelé d'*Ara Cœli* et la tour du Capitole. Après avoir passé sous les fenêtres du comte d'Olivarès, devant le palais d'Urbin, dont le terrain sera occupé par les trois palais Panfili (Doria), nous débouchons sur la place de Saint-Marc (de Venise). Ici, le palais qui porte ce nom développe ses immenses façades crénelées, percées de fenêtres guelfes et surmontées d'une tour colossale. Il frappe et arrête les arrivants par la majestueuse et sombre grandeur de son aspect. Bâti avec les débris d'un autre monument de triste célébrité qui a vu couler le sang des martyrs, il a été longtemps habité par des papes, et a joué un rôle dans l'histoire de la ville et du monde, *urbis et orbis*. C'est dans sa vaste cour que les Romains, non sans éprouver de sinistres pressentiments, ont aperçu pour la première fois un parc d'artillerie que Charles VIII avait amené. C'est dans cette cour même qu'est né le style de la renaissance romaine : les arcades qu'on y voit sont le premier essai, timide et gauche que l'on a tenté pour copier l'architecture du Colisée. « Plus château que palais, s'écrie Giovanni Corraro, c'est le plus notable de tous les édifices de Rome. » Pie IV, il y a vingt ans, en fit don à la Seigneurie; un jour il sera possédé par l'Autriche.

Nous nous trouvons ici entre les approches du Capitole, le quartier de prédilection de Paul III, dernier

pape qui ait habité le palais de Saint-Marc, et le versant occidental du Quirinal, qui n'est plus le domaine des Colonna, mais où l'on respire encore leur atmosphère. Ces puissants seigneurs résident toujours et résideront encore pendant des siècles dans leur palais plusieurs fois centenaire, dont la vaste cour leur servait jadis de place d'armes. A côté s'élèvent l'église et le couvent des Apôtres, où frà Felice a vu plus de mauvais jours que de bons, et où il s'est complu, lorsqu'il exerçait les fonctions de supérieur, à rendre la vie dure à ses moines. On montrera aux générations à venir les deux cellules qu'il occupait et qui seront un jour l'habitation d'un autre frère conventuel célèbre, Ganganelli, Clément XIV. Dans les traditions du couvent une anecdocte survivra. Lorsque les moines des Apôtres, à l'occasion de son exaltation, vinrent offrir leurs hommages à Sixte-Quint et profitèrent de l'occasion pour lui demander des grâces et des faveurs, leur ancien confrère en religion reçut fort mal ces sollicitations. A la fin de l'audience, le cuisinier de la communauté s'approcha : « Saint-Père, dit-il, vous vous souviendrez sans doute des mauvais repas que vous avez faits chez nous. » Sa Sainteté convint qu'elle s'en souvenait. — « C'est à cause du manque d'eau. Donnez-nous de l'eau. » Le pape trouva que c'était la seule demande raisonnable qu'on lui eût adressée et fit construire une belle fontaine, aujourd'hui délabrée, dans l'une des cours du couvent.

Nous nous dirigeons vers le Capitole en passant devant le temple Farnésien, le *Gesù*. Cette église, avec la petite habitation attenante des Pères de la Compa-

gnie, où saint Ignace est mort, où saint François Borgia vient à peine d'expirer, a déjà donné son nom à la place des Altieri, dont les maisons portent encore l'empreinte de l'âge féodal, en attendant que leur pape y fasse ériger l'un des plus somptueux palais de Rome.

En face, Paul III, à l'occasion d'une visite de Charles-Quint, a ouvert la communication avec le Capitole. Plusieurs des maisons et des sombres palais situés des deux côtés de la rue et de la place d'*Ara-Cœli* ont été construits sous son pontificat. Les hauts et étroits portails encadrés de grosses pierres rustiquées, destinés à livrer passage plutôt à des cavaliers qu'à des carrosses, les fenêtres grandes, mais rares, tout l'ensemble de l'architecture donne à ce quartier un caractère sévère et solennel ; mais on retrouve un dernier souvenir de l'âge d'or, si près encore de cette époque, dans la pureté du dessin et dans les belles proportions.

Nous gravissons la *cordonata* de Michel-Ange, et nous voici sur la place du Capitole, tout couvert d'échafaudages et en train de subir de grandes transformations.

Nous nous abstiendrons de descendre sur le Forum, encore abandonné aux bestiaux et aux chercheurs de statues antiques. Nous ne pénètrerons pas, en passant sous l'arc de Titus, dans des quartiers presque déserts, voués à jamais, à ce qu'il paraît, à la solitude, au silence et à la prière. Nous avons hâte de gagner le centre de la ville, le foyer de toute l'activité mondaine qui agite Rome moderne, Rome temporelle, le

grand triangle entre le *Corso*, le Tibre et le Capitole.

Des artères longues, mais étroites et tortueuses, la traversent en convergeant vers le pont Saint-Ange. La *via* Giulia et la via de Monserrato, le *faubourg Saint-Germain*, le quartier des grandeurs d'autrefois, sont les plus riches en palais, et les moins animées. C'est aux *banchi*, dans la longue *Strada papale*, et, de l'autre côté de la place Navone, dans le quartier opulent des Espagnols, dans les rues des Coronari et Tordinone, que la Rome de Sixte-Quint déploie non ses grandeurs, mais son activité, ses richesses et son exubérante vitalité. Du lever au coucher du soleil, jusqu'à l'*Ave Maria*, la foule se presse dans ses rues mal pavées, mais où l'on trouve toujours de la fraîcheur et de l'ombre. Plus nous approchons du pont, plus se multiplient les palais modernes, c'est-à-dire ceux qui ont été bâtis dans les trente dernières années. Ce sont les habitations des hommes nouveaux, des prélats, parvenus grâce au mérite, au hasard, ou aux *Monti*, mais pas assez riches pour faire comme les cardinaux, qui pour leurs vastes habitations, pour les jardins dont ils les entourent, recherchent et trouvent, sur les collines, l'air et l'espace dont ils ont besoin. Les grands banquiers aussi, qui donnent le nom à ce quartier, y ont, avec leurs comptoirs, des demeures presque princières. La presse dans les rues étonne les étrangers. Ils trouvent qu'à Paris le *Marais* est à peine aussi animé, que Venise seule l'est davantage.

Paolo Paruta, arrivé à Rome en qualité d'ambassa-

deur de Venise, un an et demi seulement après la mort de Sixte-Quint, fait à son retour, en 1595, la description suivante de la ville éternelle : « En résumé je dirai seulement que la ville et cour de Rome sont présentement arrivées à l'apogée de la grandeur et de la prospérité. Ce qui le prouve, c'est qu'on y vit avec une pompe et splendeur extrême. Le luxe a pénétré dans toutes les capitales et jusque dans les pays barbares, mais nulle part plus que dans cette ville et cour de Rome; car au goût du faste et des commodités de la vie elles joignent les moyens de le satisfaire. Des fortunes énormes se sont faites, et les dépenses augmentent en proportion. On est étonné de voir à quel point s'est généralisée la splendeur qu'autrefois un petit nombre des principaux cardinaux et quelques barons seulement étaient à même de déployer. Les constructions et les ameublements des palais se font avec une pompe vraiment royale. Les édifices publics et privés, les temples et palais, les rues, fontaines et maisons de campagne, bâtis dans ces dernières années, suffiraient seuls pour faire l'ornement d'une ville de premier ordre. »

Autour du Panthéon et de la Minerve, on n'entend parler que des langues étrangères, surtout le français. C'est là que les loueurs de maisons font leurs meilleures récoltes. Ils offrent des appartements luxueux, tendus de cuir de Cordoue, garnis de meubles sculptés et dorés. Malgré les prix élevés, il n'est pas facile d'en trouver, car les étrangers à cette époque ne sont pas de simples touristes. C'est l'espérance de faire fortune qui les amène, et l'espérance a la main

l'apparence un peu vile; courtois au demeurant et gracieux tout ce qu'il est possible. » Comme les Italiens en général, ils sont excellents cavaliers et inférieurs seulement aux Espagnols, qui, grâce aux combats de taureaux, non encore abandonnés aux *toreros* mercenaires du peuple, ont appris l'art de dominer, de régler les mouvements du cheval et créé la haute école. Les manèges de l'Italie jouissent d'une grande célébrité. Plus que les universités et presque autant que les sanctuaires, ils attirent annuellement de France et d'Allemagne un grand nombre de gentilshommes. Les plus renommés se trouvent près du Latran et du Colisée. C'est là que les étrangers de distinction font connaissance avec la jeunesse romaine, car il n'y a pas encore de salons.

La vie de famille ou de coterie remplace le commerce habituel et continu de ceux qui composent ce qu'on appellera un jour la société. Dans les grandes occasions seulement, il y a des assemblées nombreuses. C'est là ou au *Corso*, pendant le carnaval, aux représentations théâtrales, qu'on peut approcher les femmes de qualité, moins belles que celles du peuple, mais fort agréables et toujours, quand elles se montrent, richement parées de perles et de pierreries. Montaigne trouve « qu'on en voit de moins laides qu'en France. La tête, elles l'ont sans comparaison plus avantageusement accommodée. Le corps est mieux en France, leur contenance a plus de majesté, de mollesse et de douceur. » On ne les voit jamais en public en compagnie d'hommes; mari et femme même ne sortent guère dans le même carrosse.

On était très démonstratif. Les hommes, en se rencontrant dans la rue, se faisaient de profondes révérences. Les amis s'embrassaient avec effusion. On saluait les femmes qui passaient en voiture, on se jetait aux pieds des personnes auxquelles on avait une faveur à demander. Pour témoigner de ses sympathies, pour adresser des félicitations ou des condoléances, on avait toujours des larmes abondantes à sa disposition.

Les repas étaient somptueux et d'une longueur extrême. Dans la pièce où l'on servait le dîner, car la salle à manger n'était pas inventée, ou encore dans la pièce précédente, était étalée, sur des buffets sculptés, la vaisselle d'argent, qui était ordinairement d'une grande richesse et conservait le style du *cinquecento*. Les principaux des convives prenaient place à côté du maître de la maison, ou en face de lui. Les dames paraissaient rarement à table. On servait le vin versé dans des coupes, et chaque invité y mettait de l'eau que des valets vêtus de riches livrées lui présentaient dans une aiguière d'argent. Les invités placés près du maître étaient seuls servis par les échansons de la maison; ceux qui occupaient les bouts de la table s'aidaient eux-mêmes en portant la main au plat. Les convives les plus marquants se rinçaient la bouche avant et après le repas. La hiérarchie sociale se retrouvait partout. On aimait les vins capiteux de Grèce, surtout le Malvoisie et les grands crus napolitains, comme le *Lacrima* et le *Mangiaguerra*. Le grand Vatel du seizième avait disparu; c'était Bartolomeo Scappi, le *cuisinier secret*, c'était son titre of-

ficiel, de Pie V, de ce saint pape qui ne dépensait pas personnellement six jules par repas, mais qui aimait à traiter ses convives d'une manière digne du Vatican. Mais si le maître n'existait plus, ses mânes n'avaient cessé d'inspirer les artistes des générations suivantes. Grâce à son livre, devenu fort rare, la postérité peut juger de ses théories, heureusement abandonnées dans la pratique. « Le cuisinier prudent, dit-il, et à la hauteur de sa mission, qui veut commencer, continuer et finir avec honneur, doit imiter l'architecte, lequel, après avoir fait ses plans, jette les fondements et érige sur cette base solide les merveilles de son génie... » Le cuisinier doit avoir égard à la diversité des goûts, et ses œuvres doivent non seulement plaire au palais, mais aussi charmer l'œil par la beauté des formes et des couleurs. Il faut qu'il possède une connaissance approfondie des créations de la nature de toute sorte, des volailles et quadrupèdes, des poissons, des fruits et légumes. Il doit, pour sa personne, être agile, patient, modeste dans tout ce qu'il fait, sobre autant que possible, car s'il manque de sobriété il perd la patience et, avec la patience, la finesse du goût. L'honneur du maître et le sien doivent lui être sacrés, et l'intérêt du maître passer avant toute chose, hormis l'honneur. Il doit être riche d'expédients, et capable en cas de besoin de donner à la même matière les formes et les goûts les plus divers. Après l'humilité et les autres qualités désignées, vient la propreté de sa personne. Il doit étudier le goût du prince ou seigneur qu'il sert et ne se jamais fier aux aides et marmitons, car, suivant le proverbe : « Qui se fie

beaucoup est beaucoup trompé. » Le grand chef, on le voit, avait comme tous ses successeurs, quand ils sont dignes de leur vocation, une haute idée de sa mission. Il ne nous est pas permis de le suivre dans l'exposé de son art, d'examiner les nombreux menus qu'il indique, ni d'en pénétrer les mystères. Nous nous bornerons à dire que, dans les grands dîners, il y avait quatre services ; que le premier consistait en fruits confits, qu'on y voyait des pâtés représentant les armes du pape ou contenant des petits oiseaux ; que les autres services se composaient d'une multitude de plats de tout genre, la volaille avec son plumage, des chapons cuits en bouteille, les viandes, les poissons, le gibier, les plats sucrés alternant de façon à bouleverser toutes nos idées culinaires. Il y avait des mets préparés à l'eau de rose, et les substances les plus hétérogènes se rencontraient souvent dans le même plat. Le disparate passait pour le sublime du genre. Avant le dessert, la nappe était enlevée, on se lavait les mains, et l'on chargeait la table de plats sucrés fortement parfumés, d'œufs confits et de sirops ; au moment où les convives allaient se lever, on leur distribuait des bouquets de fleurs. En temps de carnaval, les soupers étaient fort à la mode[1]. Les dames y prenaient part. Elles seules étaient assises et servies par leurs maris, qui se tenaient debout derrière leurs chaises. A la fin du repas,

1. Le souper du mardi gras s'est conservé dans les maisons princières et dans beaucoup de familles. Ce jour-là tout le monde est invité, ou donne à souper.

on enlevait la table, au-dessous de laquelle il s'en trouvait une autre avec le dessert.

Rome n'était jamais plus brillante que dans les dix jours qui précèdent le mercredi des Cendres. Paul II, dont la bonhomie se complaisait à répandre la gaieté autour de lui, avait transféré au *Corso* les jeux traditionnels de la place Navone. Assis dans la petite pièce du coin du *palazetto* de Saint-Marc, d'où l'on domine cette rue dans toute sa longueur, il aimait à assister aux divertissements des derniers jours du carnaval, et à voir arriver les *barberi* (petits chevaux de course) qu'on arrêtait et qu'on arrête encore au-dessous de ces fenêtres. C'est de là que date la servitude attachée à cette chambre : depuis quatre cents ans, pendant ces heures de gaieté folle, le gouverneur de Rome, revêtu de sa robe officielle qui n'a pas varié de coupe, vient s'y installer avec sa suite. Sous Grégoire XIII, les courses avaient fort dégénéré. On faisait courir non seulement des chevaux et des buffles, mais aussi des juifs et des enfants, et la licence dépassait toutes les bornes. C'est Sixte-Quint qui rétablit le bon ordre par des ordonnances régissant encore, sauf quelques modifications, ces saturnales modernes.

A Rome comme dans toute l'Italie, excepté à Milan où, à cause de la captivité de l'archiduc Maximilien, le gouverneur avait défendu les réjouissances publiques, le carnaval de 1588 fut particulièrement animé. Les rigueurs des premières années de ce pontificat avaient rétabli l'ordre et la sécurité. Dès lors il y eut moins d'exécutions, moins de ces exemples d'une sévérité extrême, et Rome redevint ce qu'elle était

autrefois, ce qu'elle sera toujours dès que les circonstances le permettent, une ville qui aime à s'amuser. Dans les régions du pouvoir aussi, on se laissait aller à la gaieté. Les affaires politiques se présentaient sous des couleurs moins sombres. L'*Armada* de Philippe II allait quitter enfin les ports de l'Espagne. Les Guises n'avaient pas encore été assassinés. L'espérance vague d'un avenir meilleur charmait tous les esprits. Ceux qui approchaient du Saint-Père le trouvaient de fort bonne humeur. On obtint même de lui la permission pour les comédiens ambulants de jouer dans les maisons particulières. La défense des masques fut levée. Tout le monde pouvait se costumer, à la condition de payer un demi-gros destiné à des œuvres pieuses. Un nouvel édit défendit sous des peines sévères d'insulter les juifs au *Corso*. A la place Navone, on put faire la fête du pont d'Horace, après que les entrepreneurs eurent livré des otages, comme garantie du maintien de l'ordre. Profitant des bonnes dispositions du pape, on ose lui demander et il accorde à la célèbre troupe des Desiosi, la première de l'Italie, l'autorisation de donner des représentations publiques ; mais il est bien entendu que les représentations auront lieu pendant le jour ; que les rôles de femmes seront tenus par des hommes ; que le public assistera sans armes. Aussi tout se passe à merveille. Il y a bien un peu de scandale. On surprend la célèbre Angela, cette beauté sicilienne si renommée, dans le carrosse de Mgr Volta, le gouverneur du Borgo. Le cas est grave, car il est défendu aux femmes de son état de se montrer en voiture, et c'est dans celle d'un

prélat qu'on l'a trouvée; mais on est clément. La belle dame ne reçoit pas le châtiment édicté par la loi et Mgr Volta n'est pas jugé responsable des personnes que son cocher promène dans Rome. Des mauvais plaisants qui ont fait du tapage au *Corso* en sont quittes pour ne pas sortir, par ordre, pendant le reste du carnaval. Un homme déguisé en femme choque les sbires par la liberté de ses allures. Il reçoit trois coups de volées de cordes « de bonne mesure »; mais comme c'est un gentilhomme, on a l'attention de respecter son incognito, et on lui permet de garder son masque pendant l'exécution. C'est le petit évènement du mardi gras. Le mercredi des Cendres, le pape quitte sa vigne, où il a passé les derniers jours, pour tenir chapelle à Sainte-Sabine, et donner les cendres selon sa coutume, le cardinal Aldobrandini disant la messe.

Pendant ce carnaval, plusieurs mariages sont célébrés dans le grand monde. Donna Camilla et beaucoup de dames romaines assistent aux festins des noces. Les noces du seigneur Gottofredi ont été splendides. Le souper a coûté 500 écus. Toutes les dames de l'aristocratie et quatre cardinaux, sur onze qu'on avait invités, ont daigné y assister, les pourprés soupant à part. Les ambassadeurs se mettent aussi en frais. Celui du Roi Très Chrétien, qui habite le palais Lanti, offre une collation aux cardinaux, seigneurs et dames qui appartiennent à la « faction » française. Des fenêtres, on admire un simulacre de tournoi exécuté par la jeunesse dorée. Le lendemain, une fête semblable est donnée par d'autres seigneurs romains

au *Corso*, devant le palais d'Urbin, dont le comte d'Olivarès fait les honneurs à l'élité de la société amie de l'Espagne. Le Saint-Père a aussi, à sa façon, participé aux gaietés du carnaval. Après un sermon que le P. Toledo avait prêché dans la salle de Constantin, Sa Sainteté avait reçu à souper sa sœur, le cardinal Montalto, Don Michel Peretti et leurs deux sœurs. Donna Camilla s'était ensuite retirée avec la jeunesse dans son habitation au palais de l'archiprêtre de Saint-Pierre, et là les Desiosi avaient eu l'honneur de représenter une comédie fort applaudie. Un autre soir, Donna Camilla et ses petits enfants assistent à la pièce qui se donne dans le palais du seigneur Ridolfi. On compte dans l'auditoire jusqu'à neuf cardinaux et toutes les dames de l'aristocratie. De semblables divertissements ont lieu chez Virginio Orsini, Federico Cesi, Giuliano Cesarini et Orazio Rucellai. Le cardinal Sforza donne une soirée théâtrale dans sa garde-robe; on est en petit comité; quelques cardinaux et plusieurs prélats en font partie.

Le goût du théâtre était alors fort répandu. Il n'y avait pas encore de salles publiques, mais les princes commençaient à faire construire des scènes dans leurs palais. L'Académie olympique, à Vicence, en avait donné l'exemple; on voit encore dans cette ville le théâtre de Palladio (1580). Le grand-duc Côme fit à cet effet approprier par Vasari l'un des salons des *Uffizi*. On étudiait et on imitait les anciens. La mise en scène, les décors et les machines faisaient l'admiration des spectateurs; mais les pièces qu'on donnait témoignent de la triste décadence de la littérature. La

forme était tout ; l'originalité, l'invention, la poésie faisaient presque complètement défaut. Si les comédies n'avaient pas le sel de Machiavel, elles en empruntaient la licence. Les situations étaient plus qu'équivoques, et le langage d'une crudité extrême. Pietro Aretino, Grazzini, plus connu sous le nom de Lasca, l'un des fondateurs de l'Académie de la *Crusca*, l'ennemi officiel du Tasse ; Lodovico Dolce, Matteo Galladei comptaient parmi les auteurs les plus appréciés ; *l'Amour constant, les Dédains injustes, la Calandra, l'Alexandre,* étaient parmi les pièces les plus à la mode. Tous ces auteurs méritent l'oubli où ils sont tombés. A l'occasion des noces du duc Charles-Emmanuel avec l'infante Catherine, Guarini venait de créer le drame pastoral. On a de la peine à concevoir l'enthousiasme qu'excita son *Pastor fido.* Les tragédies, fort goûtées, étaient de ternes et lourdes imitations des Grecs. On les représentait dans les colléges des jésuites et dans les maisons des cardinaux et de la haute prélature où la *Mandragola* n'était plus de saison. Aux cours des princes, on les tolérait à condition de trouver dans la richesse des costumes et des décors des intermèdes une compensation à l'ennui que causaient les tirades vides et interminables des héros et des dieux de l'Olympe. Il y avait enfin des *tragi-comédies spirituelles,* heureusement en petit nombre. C'était de la philosophie chrétienne entremêlée de scènes burlesques, et faite pour dégoûter à jamais de la morale qu'elle prêchait. En dehors des compagnies d'amateurs qui se formaient dans presque toutes les villes un peu considérables, il y avait des

troupes de comédiens ambulants qui jouaient alternativement dans les grands centres. Elles étaient un des liens entre les différentes parties de la péninsule, et contribuaient beaucoup à faire disparaître les dialectes du langage habituel de la classe supérieure et de la classe moyenne qui fréquentaient le théâtre.

Une première édition, incorrecte et défectueuse, de *la Jérusalem délivrée* venait de paraître à l'insu de l'auteur. Malgré l'hostilité du grand-duc François, fort irrité contre le poète, et celle de l'Académie de la *Crusca*, l'œuvre du Tasse eut un succès immense. Elle le devait à la beauté de la diction, et la diction suffisait à cette génération essentiellement prosaïque, éprise de l'élégance de la forme et trop absorbée par les soucis de la vie réelle pour donner à la littérature une attention sérieuse, pour chercher dans les spectacles ou dans la poésie autre chose qu'une distraction passagère, une occasion de rire, d'admirer de beaux décors et de belles femmes[1].

Pour se faire une idée du goût du temps, il faut avoir le courage de parcourir les nombreux essais critiques de l'époque, publiés ordinairement en forme de dialogues. On contestait le mérite de l'Arioste, on condamnait Dante. « Ce poète, dit Giuseppe Malatesta, a emprunté ses ailes à Icare pour s'éloigner du vulgaire et, à force de chercher le sublime, il est tombé dans une mer obscure d'obscurités. Il est philosophe

1. A Rome, il était strictement défendu aux femmes de paraître sur la scène ; mais cette sévérité était inconnue en dehors des États Pontificaux.

et théologien; du poète il n'a que les vers. Pour mesurer son *Enfer*, son *Purgatoire*, son *Paradis*, il faudrait des astrolabes; pour les comprendre, on devrait toujours avoir sous la main quelque théologien capable de donner un commentaire. Sa diction est souvent barbare et crue; il cherche à être dégoûtant et obscur là où il lui serait si facile d'être élégant et clair, ressemblant en ceci à ces princes et grands personnages qui ont une belle main, mais qui par affectation écrivent en caractères illisibles. »

Nous entrons dans l'un des palais de l'aristocratie. La cour entourée d'arcades, peu spacieuse encore, car les vastes *cortiles* appartiennent au dix-septième siècle[1], est remplie des laquais et estafiers des convives, tous munis de torches. Un escalier étroit et fort raide mène à la *sala* où se tiennent les domestiques de la maison. Nous traversons la seconde pièce, celle des valets de chambre et nous sommes reçus dans la suivante, l'*anticamera nobile*, par l'un des gentilshommes de service. Il nous fait passer par une enfilade de salons dont les voûtes sont peintes, quand elles ne sont pas remplacées par des soffites en boiseries sculptées et richement dorées. Dans ce cas, de larges bandes couvertes de fresques entourent le haut de la chambre. Les murs sont tendus d'*arrazzi* ou de cuirs dorés, les fresques y sont encore rares. Ces peintures nous laissent froids. On voit que les artistes tra-

1. Fort peu de palais antérieurs au dix-septième siècle ont des cours spacieuses : ce sont les palais de Saint-Marc, Colonna, Orsini, *Governo-Vecchio* (alors Borgia), Cesarini Sforza et Altemps.

vaillent vite et à bon marché, qu'il reproduisent machinalement certains motifs de Michel-Ange ; que les efforts surhumains de leurs figures ne s'expliquent que par le désir de frapper l'œil ; qu'on produit des effets sans cause, et que l'exagération de la composition ne parvient pas à masquer l'impuissance du compositeur. Ce qui charme, ce sont les encadrements, les arabesques, les fruits, les fleurs, mascarons, le remplissage en un mot, car l'essentiel ne supporte pas la critique. Vasari mort depuis plusieurs années, les Zuccar, surtout Frédéric, occupent le premier rang. Des peintres de moindre renom, Paris, Nogari, Cesare Nebbia, Salimbeni, qui ne se sont pas soutenus à la hauteur des œuvres de leur jeunesse, Roncalli dit le Pomerancio, l'auteur des horreurs de Saint-Étienne *rotondo*, déploient une grande activité. Ils décorent les appartements de la noblesse et couvrent de fresques colossales, qui ne résisteront pas à l'intempérie des hivers, les façades des maisons bourgeoises. En attendant l'avènement des Carrache qui, par leurs célèbres fresques du palais Farnèse, inaugureront sous peu une nouvelle école, l'art de la peinture dépérit à vue d'œil.

Dans les appartements on voit peu de ces riens élégants que les générations à venir aimeront à entasser dans leurs salons. Sous se rapport, Rome est fort arriérée en comparaison de Venise ; les petits écrans, dits cabinets, sont encore rares, mais la vaisselle plate trahit l'influence de Benvenuto Cellini, mort depuis une quinzaine d'années seulement. Les orfèvres romains sont et resteront des artistes.

En général, la statuaire avait, plus que l'architecture et la peinture, échappé à la loi commune de l'époque, à la décadence rapide des arts. Le genre de Michel-Ange prédominait. Sans doute c'étaient des pygmées qui s'efforcaient de marcher sur les traces du géant, et qui encore n'imitaient guère que ses erreurs. Cependant, en cherchant bien, on trouve parmi les œuvres de ces sculpteurs de petits et même de grands trésors. Le célèbre tombeau de Paul III, à Saint-Pierre, exécuté plusieurs années après la mort du pape, œuvre de Guglielmo della Porta, et la fontaine des Tortues, dessinée par Taddeo Landini devant le palais Mattei, peuvent être comparés aux plus belles créations de l'âge d'or.

Le goût des antiques était fort répandu. Les grands personnages et de riches particuliers ornaient les cours de leurs maisons de statues qu'on trouvait presque partout, et en grand nombre dans les Thermes, au Palatin et autour du Capitole. Sixte-Quint avait autorisé les fouilles; elles donnèrent de bons résultats, mais firent tomber bien des restes d'édifices romains que les chercheurs de sculptures démolissaient sans scrupules.

Toujours conduit par le gentilhomme, nous arrivons enfin à la *stance* fort imparfaitement éclairée où se tient l'assemblée. Les dames sont assises le long des murs, sur des fauteuils ou des tabourets dorés. Les hommes forment des groupes. S'il y a quelque cardinal, on lui rend des honneurs presque royaux. On ne s'approche des grands seigneurs, des chefs de famille qu'avec de grandes démonstrations, mais la

conversation est familière et libre. On parle haut, on rit ; hommes et femmes disent tout et nomment toutes choses par leur nom. Ce sont les cancans de la ville et de la cour qui font les frais des causeries. Nous sommes loin déjà du raffinement qui distinguait la société italienne (dans un moindre degré celle de Rome) aux quatorzième et quinzième siècles. On abandonne aux académies, à quelques rares réunions d'hommes de lettres, bien inférieurs aux humanistes de la Renaissance, le plaisir de s'entretenir des arts et des sciences. Naguère on rencontrait des savants au palais de Massa, place Navone, chez le cardinal Borromée, et à la Chancellerie chez le cardinal Farnèse. Maintenant les beaux esprits se réunissent au *Corso* dans une maison particulière, car dans le grand monde la littérature est passée de mode. Les temps sont trop sérieux ; la réforme a pénétré aussi dans les palais ; les mœurs de la société s'en sont ressenties. On est plus moral et moins amusant qu'autrefois. On a l'esprit moins cultivé. On ne voit plus de Pic de la Mirandole, et les femmes qui lisent les auteurs grecs, si nombreuses il y a cent ans, sont maintenant fort clairsemées. La position sociale de la grande dame est changée. Elle est moins indépendante, plus chrétienne, et meilleure mère de famille. Elle ne sort que pour visiter l'église. Elle emploie l'argent dont elle dispose à des œuvres pieuses ou à bâtir et à orner des chapelles, le tombeau de son mari, si elle est veuve[1].

1. C'est l'histoire de bien des monuments sépulcraux des grandes familles, à Rome et dans les villes féodales.

Quoique la simplicité et l'ingénuité du naturel italien percent toujours, les rapports n'ont plus la facilité d'autrefois. La faute en est à la raideur du cérémonial espagnol qui envahit la péninsule et surtout Rome, pendant que les mœurs et les goûts florentins se transportent à la cour des Valois, en attendant que celle de Louis XIV donne, à son tour, le ton à l'Italie et à l'Europe.

Les hommes portent fort bien le justaucorps, la fraise, le manteau court et la longue rapière. Nous ne sommes pas de l'avis de Montaigne. A en juger par les nombreux portraits du temps qui se sont conservés dans les familles romaines, nous leur trouvons grand air. Ils ont le type aristocratique, et les étrangers qui les fréquentent vantent leur prévenance et leur exquise politesse.

La société, si on peut se servir de cette expression, est encore fort peu nombreuse, et toujours divisée en deux grandes factions ; non plus la *Colonnese* et l'*Orsinienne*, mais les factions de l'Espagne et de la France. On n'en est pas aux hostilités ouvertes, mais il y a toujours du froid, et, sauf dans les réceptions officielles, on évite de se rencontrer quand on n'est pas de même couleur. Dans l'aristocratie romaine les Colonna et les Orsini occupent, sans contestation, la première place. Les Gaëtani et les Conti suivent immédiatement ; les Massimi prétendent descendre en ligne droite de Fabius Maximus Cunctator; les Cesarini des Césars. Ceux-ci possèdent, dans la personne de la signora Clelia, fille naturelle du cardinal Farnèse, épouse de Giovanni Cesarini, la beauté la

plus célèbre de l'époque, « la femme, dit Montaigne, qui est sinon la plus agréable, sans comparaison la plus aimable qui fût pour lors à Rome, ni que je sache ailleurs. » Les Altieri ont déjà, au onzième siècle, rivalisé avec les Colonnesi, que les Capranica ont toujours suivis; les Cesi, les Mattei sont parmi les plus riches; les Patrizi parmi les plus nobles. Les Vitelli, les Lancelloti, les Santacroce, les Teodoli, les Bocapaduli, les Cenci, les Macarani, les Serlupi, les Muti, les Costaguti et bien d'autres, résident de temps immémorial dans leurs antiques maisons.

Depuis le commencement du siècle, plusieurs familles étrangères se sont établies à Rome, y ont pris racine et ont formé des alliances avec la noblesse du pays. Les Fieschi, comtes de Lavagna[1], de Gênes, les Rucellai de Florence, les Ludovisi de Bologne sont les plus considérables. Les Chigi, dont la fortune a été faite dans le haut commerce, ont brillé sous Jules II et Leon X. Pour le moment leur étoile a pâli. Ils ont disparu de la scène, mais des jours meilleurs leur sont réservés. Parmi les étrangers naturalisés, Mario Sforza est le plus en évidence. Digne descendant du dernier condottiere, de ce soldat de fortune

1. Ils avaient deux palais qui portaient leur nom. L'un d'eux, situé près de l'église neuve, fut acheté par Grégoire XIII pour le seigneur Giaccomo Buoncompagni et s'appelle encore palais Sora. C'est par erreur qu'on l'attribue à Bramante. L'autre palais Fieschi se composait d'un groupe de maisons du milieu du quinzième siècle, dont deux qui donnent dans le Borgo-Vecchio se sont conservées; celles qui regardent le Borgo-Nuovo et la place Scossa-Cavalli ont été démolies et remplacées par des maisons modernes, portant les numéros 50-63. Ce palais était devenu propriété du cardinal Savelli, qui, en se retirant à Frascati peu de temps avant de mourir, le vendit à Donna Camilla.

qui sut devenir duc de Milan, il a alternativement combattu sous les drapeaux de la France et de l'Espagne, pour servir ensuite dans l'armée du pape. Grâce à son mérite, grâce aussi au mariage de sa charmante sœur Donna Costanza avec le duc de Sora (le seigneur Giaccomo Buoncompagni), il a été comblé par Grégoire XIII, fait assistant au trône pontifical et lieutenant général de la Sainte-Église[1]. On a vu que, malgré l'importance de ce personnage, Sixte-Quint lui a ôté son commandement et sa dignité de cour. Mais Mario continue à vivre à Rome. Il s'est marié avec une noble et riche héritière, fille unique de Giovanni Battista Conti, et demeure au palais Riario de la Lungara (Corsini), menant grand train et supportant bravement sa disgrâce.

Le comte Altemps, marquis de Galese, fait duc par Sixte-Quint, est un jeune homme, fils naturel légitimé du cardinal Marco Sitico. Le lecteur connaît sa mésaventure. Gracié, il est obligé de se tenir loin de Rome et sert à Avignon dans les troupes pontificales. Les Altemps ont fait acquisition du beau palais bâti par Peruzzi, que le cardinal occupe et qui restera à la famille.

Les titres de princes, ducs, marquis et comtes empruntés à des fiefs commencent à se multiplier, mais c'est le nom de famille et non le titre qui compte. L'usage pour les souverains de conférer leurs ordres à des étrangers est déjà fréquent. La Toison d'or, que

1. A la villa Ludovisi, dans l'appartement particulier de M. le duc de Sora, se trouvent des portraits contemporains du premier duc de ce nom et de sa femme, Donna Costanza, comtesse de Santa-Fiore.

le roi d'Espagne ne donne d'ailleurs que fort rarement et à des personnages de la plus haute naissance ou à de grandes illustrations, est, de toutes les décorations, la plus recherchée; on fait moins de cas de celles du pape, l'ordre de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Georges, de Lorette et des Lis. Après la Toison d'or vient le Saint-Michel du Roi Très Chrétien, donné surtout pour des actes de bravoure militaire, mais seulement à des Français. C'est en vain que le cardinal de Joyeuse sollicite cette distinction pour le fils de Bernardino Savello. « Il ne suffit pas, lui répond Henri III, d'être naturalisé, il faut être, habiter et résider dans mon royaume, comme il est porté par les statuts d'icelui que j'ai juré et voué d'observer. » Le patriciat vénitien est aussi fort recherché. Les docteurs et professeurs ès lettres sont considérés comme nobles. L'aristocratie des provinces passe pour inférieure à celle de Rome.

La carrière militaire anoblit. Les temps des condottieri sont passés, mais la jeunesse romaine aime à servir, soit sous le drapeau de l'Empereur, soit sous ceux du Roi Très Chrétien, du Roi Catholique, ou de la Seigneurie. Les troupes de la Sainte-Église sont commandées par des hommes de guerre renommés. Le pape ne regarde pas à leur nationalité, car à Rome tout le monde est chez soi; il choisit ceux qui lui inspirent le plus de confiance. La plus grande illustration romaine vient de s'éteindre. Le grand connétable du royaume de Naples, qui a commandé à Lépante l'escadre pontificale, Marco Antonio Colonna, n'existe plus. Latino Orsino passe pour un bon mili-

taire ; le cardinal Marco Antonio Colonna, vaillant homme de guerre, a, comme on se le rappelle, à l'avènement de Sixte-Quint, purgé la campagne des bandits. Lorsque à la fin du pontificat de Sixte-Quint les bandits y reparaîtront, Ottavio Cesi aura la main moins heureuse.

Les questions d'étiquette commencent à se compliquer. L'étiquette espagnole, nous l'avons dit, est généralement adoptée. On tient à son rang et on ne le cède jamais; de proches parents même le gardent entre eux. Le jeune Michel Peretti a des altercations de préséance avec son frère le cardinal. Les relations entre les barons en souffrent, et le pape s'est vu obligé de charger la *congrégation des cérémonies* d'un travail qui doit fixer le rang des familles romaines. Dans les assemblées officielles, aux grandes fêtes de l'Église, aux cortèges du pontife ou à la réception des ambassadeurs, il y a toujours des contestations. Les choses en sont venues au point que, pour éviter des scènes fâcheuses, le duc de Sessa a fait son entrée à trois heures de nuit (après l'*Ave Maria*). Néanmoins, les barons sont allés à sa rencontre. On compta jusqu'à cinquante carrosses qui attendaient au *Ponte-Molle*, jusqu'à soixante-sept qui suivaient celui du comte d'Olivarès et de l'ambassadeur extraordinaire. Dans cette occasion, Orsini et Ottavio Cesi se sont disputé le pas. On a tiré les épées, et ces deux seigneurs ont été blessés.

Si le duel, condamné par le concile de Trente, et qui, suivant plusieurs bulles, entraîne excommunication, n'a jamais pris racine dans les mœurs de

l'Italie, ce n'est pas faute de livres qui traitent de cette matière. Ces livres prennent pour base l'ordalie, ou jugement de Dieu, mais ils admettent l'influence des étoiles, exposent la forme du cartel, les qualités requises de l'adversaire et des témoins, enfin les règles du combat. Les barons romains ne s'en soucient guère. Le combat singulier est presque inconnu. Quand ils ont une querelle à vider, ils sortent de Rome avec leurs amis et domestiques, se livrent bataille en rase campagne, ou bien dévastent mutuellement leurs propriétés. Quelquefois on a recours aux *bravi*, toujours prêts, pour un peu d'argent, à tendre un guet-apens ou à tirer une arquebusade en plein jour. Telles ont été les mœurs, il y a peu d'années, mais Sixte-Quint a changé tout cela. La police est si vigilante, la justice si prompte, que les actes de violence sont devenus rares. Sous son règne les barons se plaisent médiocrement à Rome et y sont comparativement en petit nombre. De plus, un siècle d'anarchie et de misère pèse encore sur eux. Les fortunes en ont souffert; mais elles se refont lentement. La noblesse est beaucoup plus riche que la bourgeoisie, mais, sauf les Colonna, les Orsini, le duc Sermoneta, chef des Gaetani, les Cesarini et quelques autres, comme les Vitelli et les Mattei, l'aristocratie romaine n'est pas en mesure de lutter de luxe ou d'influence avec les *grands* cardinaux et les familles étrangères établies à Rome, à peine avec les prélats qui font carrière, avec ceux enfin qui tiennent au pouvoir, car le pouvoir, changeant souvent de main, multiplie les occasions de parvenir. Les Aldo-

brandini, les Borghèse, les Barberini, les Panfili n'ont pas paru « sur la scène du monde »; les Ludovisi, les Rospigliosi, les Odescalchi, les Ottoboni, considérables dans leurs pays, ne le sont pas encore à Rome; les Chigi n'ont pas refait leur fortune; les Altieri, patriciens de premier ordre depuis les temps plus reculés, n'ont jusqu'ici vu aucun des leurs ceindre la tiare. C'est le siècle suivant qui verra éclore ces grandes existences.

III

Sixte-Quint avait le goût, on pourrait dire, la passion de bâtir. Il en avait aussi l'intelligence et les connaissances techniques ; on se rappelle qu'il dirigeait lui-même les travaux qu'il faisait exécuter étant cardinal. Dans les longues années de sa retraite, durant le pontificat de Grégroire XIII, il avait évidemment conçu et mûri mille projets. Quiconque a l'esprit tourné vers l'architecture sans posséder les moyens de satisfaire son penchant est tenté de se laisser aller à ce jeu d'imagination. C'est le cas de l'ermite de la villa Peretti. Mais, devenu pape, il dépendait de lui réaliser les rêves du cardinal pauvre. Dans sa tête les plans étaient tout tracés. Il n'avait qu'à choisir, qu'à ordonner, qu'à vouloir enfin, et ce n'est pas la volonté qui lui faisait défaut. L'activité déployée par le pontife tient du prodige. Mais ce qui nous frappe bien plus que l'étendue et l'importance de ses constructions, commencées et achevées en cinq ans, c'est le travail mental qui a dû en précéder l'exécution matérielle. Or ce travail exige du temps. Sans doute, la pensée se forme avec la rapidité de l'éclair, mais il faut la conduire à maturité : après la

conception la gestation. Dans les constructions de Sixte-Quint, tout est réfléchi, tout se tient, tout a son but, rien n'est arbitraire ni superflu.

Quand le cardinal Montalto, cahoté dans son carrosse, descendait lentement et par mille détours le versant de l'Esquilin pour se rendre au Vatican, il traçait dans son esprit les longues avenues qui manquaient pour rendre accessibles les basiliques et, en même temps, pour ouvrir au mouvement et à l'activité ces régions à peine habitées.

En apercevant à côté de la vieille sacristie de Saint-Pierre l'obélisque de Néron, l'aiguille, comme on disait alors, en partie enseveli, il se rappelait le désir qu'avaient exprimé tant de papes de déterrer et de dresser ce monument devant l'église. Quand on lui disait que c'était impossible, il se taisait; un sourire de dédain et d'incrédulité effleurait ses lèvres.

Après avoir regagné sa vigne, à travers des quartiers déserts parce qu'ils manquaient d'eau, il pouvait voir de ses fenêtres les montagnes latines où les sources abondent. Autrefois ces eaux arrivaient à Rome; mais les aqueducs des anciens étaient tombés en ruine, et personne ne songeait à les réparer, à les remplacer par d'autres. Était-ce d'ailleurs possible? Évidemment non, lui disait-on; car on manquait d'argent, et d'ailleurs la campagne appartenait aux bandits.

Une autre impossibilité menaçait d'arrêter tout court les travaux de Saint-Pierre, continués presque sans interruption depuis Jules II. On touchait à une véritable crise. Déjà les piliers de Bramante, destinés à porter la coupole, avaient dû être renforcés. Depuis la

mort de Michel-Ange, on avait, sur ses dessins, fini la galerie supérieure. Restait à y placer la coupole. Les dépenses et les risques effrayaient tout le monde. On évaluait les frais à un million d'écus d'or, et à dix ans le temps voulu pour exécuter cette œuvre gigantesque. L'opinion publique commençait à se faire à l'idée que Saint-Pierre resterait inachevé.

Ces différentes questions, la construction de la coupole, le besoin de pourvoir d'eau les quartiers de Rome qui en manquaient, le percement de nouvelles voies de communication et le transfert de l'aiguille, étaient à l'ordre du jour. On les discutait partout, et le cardinal Montalto y réfléchissait sans doute de son côté. Il formait, discutait et arrêtait avec le jeune Fontana des projets, chimériques alors, mais qui prirent soudainement une valeur pratique très réelle quand il fut devenu pape. Il n'eut alors qu'à les rappeler à sa mémoire. Ses idées étaient arrêtées. Il ne s'agissait plus que de les réaliser[1].

C'est ce qu'on ignorait dans le public, fin observateur et, quand il n'est pas égaré par la passion, excellent juge des faits, mais peu disposé à en rechercher les causes. Certes, faire tout ce que Sixte-Quint a fait en cinq ans, c'était arriver aux dernières limites du

1. Nous n'avons pas de documents à produire à l'appui de cette supposition, car personne ne s'est donné la peine de relever les causeries intimes du cardinal disgracié avec Fontana et le peu d'amis qui le fréquentaient alors ; mais ces questions constamment débattues à Rome devaient le préoccuper, il n'en pouvait pas être autrement. Il avait un grand et injuste dédain pour le gouvernement de Grégoire XIII, et il se disait certainement : Ce que lui ne peut pas, je le pourrais bien si je me trouvais à sa place. Ce qui le prouve, ce sont précisément les actes de son pontificat.

possible : concevoir, mûrir ces projets, au milieu de tant d'autres occupations, cela tenait du prodige. Voilà pourtant l'impression qu'il produisit sur les contemporains, et qui est restée dans les traditions et dans l'histoire. On était persuadé qu'il avait tout imaginé et tout créé à la fois. En élevant l'obélisque devant Saint-Pierre, en couronnant cette église, en perçant Rome de cinq artères, dont l'une a deux milles et demi de longueur, en amenant dans la ville des eaux abondantes, en accomplissant en cinq ans ce que dans les cinquante ans précédents on avait déclaré impraticable, sans compter tous les autres travaux dont nous parlerons tout à l'heure, Sixte-Quint s'entoura d'un prestige surnaturel. La vérité est que cet homme extraordinaire avait tout preparé d'avance. Pour la politique, pour l'administration de l'Église et de l'État, pour les constructions, ses programmes étaient tout faits. Il n'avait qu'à les mettre en œuvre, à l'exception d'un seul, qu'il dut abandonner au moment où il se trouva appelé à l'exécuter : son programme politique, parce que, de tous les arts, celui de gouverner est le plus difficile et ne s'apprend que par l'exercice même du pouvoir.

Aucune de ses entreprises en matière de construction n'a plus frappé l'imagination que l'érection de l'aiguille de Néron au centre de la place Saint-Pierre. Cet obélisque se trouvait à moitié enseveli, mais encore debout sur le flanc occidental de l'église, près de l'ancienne sacristie. Paul III avait le premier conçu l'idée de le faire transporter sur la place. Il consulta Michel-Ange et Antonio de Sangallo, les premiers architectes

de l'époque. Ils furent unanimes à déclarer l'entreprise impraticable. Leur autorité faisant loi, l'idée fut abandonnée. Le nouveau pape y revint. Quatre mois après son avènement, il en déféra l'examen à une commission composée de quatre cardinaux, de quatre prélats, du sénateur de Rome, et de quelques hommes experts en pareille matière. Il fut décidé qu'on ouvrirait un concours, et bientôt on put choisir entre une multitude de plans, envoyés ou apportés par leurs auteurs, de toutes les parties de l'Italie et même de Sicile et de Grèce. Celui de Fontana eut la préférence. Mais, jugeant l'architecte trop jeune, la commission chargea Giacomo della Porta et Bartolommeo Ammanati de Florence de l'exécution des travaux, d'après les dessins de Fontana. Celui-ci s'en plaignit au pape. « Personne, lui disait-il, ne saurait mieux exécuter un projet que celui qui l'avait conçu, car personne ne peut complètement approfondir la pensée d'autrui. » Frappé de la justesse de cette observation, Sixte-Quint remit la tâche ardue entre les mains de son ancien maçon. Rome criait au scandale et augurait mal de l'entreprise. Le célèbre Bartolommeo Ammanati, qui avait demandé au pape une année de réflexion avant de lui soumettre son projet, retourna à Florence pour y mourir de chagrin lorsqu'il eut appris le succès de son obscur rival.

Il s'agissait de soulever l'aiguille, de la poser horizontalement sur un traîneau, de la transporter au centre de la place Saint-Pierre et de l'y ériger. Si la hardiesse de l'entreprise avait frappé les imaginations tout en excitant les réclamations des incrédules, on n'était pas moins surpris de la grandeur des prépara-

tifs et de la rapidité avec laquelle ils avançaient. L'appareil en fer seul pesait 40,000 livres. Il occupait toutes les usines de Rome, de Ronciglione et de Subiaco. Les forêts de pins de Nettuno fournissaient les poutres, qui étaient d'une grosseur énorme. Le transport de chacune d'elles exigeait quatorze buffles. Les planches en bois d'orme et de chêne furent apportées de San-Severa. Non seulement Rome, mais l'Europe entière surveillait ces travaux avec une curiosité qui tenait de l'anxiété. En octobre (1585), on avait mis la main à l'œuvre, et déjà le 7 mai de l'année suivante on pouvait procéder à la partie la plus hasardeuse de la tâche, coucher l'aiguille horizontalement sur le traîneau. La foule des spectateurs était immense. Les cardinaux, les prélats, la noblesse étaient présents. Un édit du gouverneur prescrivit au public le silence le plus absolu. Cette précaution était nécessaire pour ménager aux ouvriers la possibilité d'entendre le commandement des chefs. Dans la matinée, Fontana était allé demander sa bénédiction au pape, qui, selon la légende, pour l'encourager, lui aurait dit qu'en cas d'accident il lui ferait couper la tête, et Fontana, effrayé de cette menace, aurait, par mesure de précaution, fait placer des chevaux sellés à toutes les portes de Rome. En même temps, le bargel aurait fait dresser devant les tribunes des spectateurs des potences entourées d'un nombre proportionné de bourreaux. C'est une des nombreuses fables inventées longtemps après la mort de Sixte-Quint, et acceptées comme des faits véritables, sur l'autorité de Gregorio Leti.

Avec l'intervention de neuf cents ouvriers et d'un

grand nombre de chevaux, les travaux avançaient rapidement au milieu d'un profond silence, interrompu seulement par le cri de commandement de Domenico Fontana, et par le bruit rauque des câbles et des poulies, lorsqu'une voix stridente se fit entendre : « Mouillez les cordes ! » cria-t-elle. En effet, le feu avait pris dans les cordages. On parvint aisément à l'éteindre, et la femme, car c'en était une, qui en contravention de l'édit avait sauvé l'obélisque, eut l'honneur de baiser le pied du Saint-Père. Elle était Génoise, s'appelait Bresca et possédait un jardin sur la rivière. Elle obtint pour elle et pour ses descendants le privilège de fournir les branches de palmier dont on se sert à la procession de Saint-Pierre le dimanche des Rameaux. Sa famille en a joui jusqu'à ce jour[1].

Le terrain d'où on enlevait l'obélisque étant à une plus grande hauteur que le centre de la place Saint-Pierre, une digue avait été construite entre les deux points, et le 13 juin l'aiguille y fut transportée et déposée horizontalement. A causes des fortes chaleurs, l'érection fut ajournée à l'automne. Ce fut le 10 septembre, au milieu d'un grand concours de monde et avec un succès complet, que l'obélisque put être dressé et placé sur son piédestal. M. de Pisany, pour reprendre ses fonctions après l'interruption involontaire que le lecteur connaît, et le duc de Luxembourg pour prêter l'obédience au nom du roi de France, devaient faire leur entrée solennelle. Quelques jours

1. Cette anecdote, racontée diversement, est historique.

auparavant Sixte-Quint, en tenant chapelle à Sainte-Marie-du-Peuple, avait aperçu le marquis qui y assistait *incognito*. L'idée lui vint alors de rendre les ambassadeurs témoins ce jour-là du triomphe de l'énergie de ses volontés, de la hardiesse et de l'habileté de l'architecte de son choix. Il fit pendant la messe appeler Mgr Allaleone, son maître des cérémonies, pour l'en prévenir, et il fut convenu que, contrairement à l'usage, les deux ambassadeurs entreraient, non par la porte du Peuple, mais par la porte *Angelica*, qui mène directement à Saint-Pierre. Ainsi, écrit M. de Pisany à Henri III, nous nous rencontrâmes au lèvement de l'aiguille où l'on travaillait, « si bien que par la multitude du peuple qui avait voulu voir mettre debout cette grande et admirable machine, et de celui qui avait voulu accompagner notre entrée, je crois qu'il n'y avait personne qui ne sortît ce jour-là. » On avait commencé l'opération avant le jour, et les derniers rayons du soleil couchant vinrent dorer l'obélisque de Néron élevé à l'endroit où nous le voyons. Le canon du fort Saint-Ange et les applaudissements frénétiques des spectateurs saluèrent ce moment solennel. Le pape, venant du Quirinal et se rendant au Vatican pour recevoir Luxembourg et Pisany, passait par les *Banchi*, lorsque le feu de l'artillerie et les cris de joie des Romains l'avertirent du succès de l'entreprise. Ce soir-là, tous les trompettes de Rome, accompagnés de tambours, donnèrent une sérénade devant la maison de l'heureux architecte. Le Saint-Père le nomma citoyen noble de Rome et chevalier, lui fit présent d'une chaîne d'or et de dix prébendes

de la chevalerie Laurétane rendant quatre cents écus et le gratifia de plus d'une pension de deux mille écus et de tout le matériel employé dans le travail. Ces libéralités étonnèrent ceux qui ne connaissaient pas le naturel de Sixte-Quint, fort réservé à l'endroit des dépenses lorsqu'il se méfiait de ceux qui lui demandaient de l'argent ou bien lorsqu'il s'agissait d'entreprises qu'il ne goûtait pas, mais large et libéral quand il faisait exécuter ses propres conceptions par des agents éprouvés et dignes de sa confiance. Il avait l'instinct de l'importance de cette œuvre. Plein de joie, il en parla avec effusion à Gritti, en lui disant que c'était pour les ambassadeurs de France un très grand honneur d'avoir fait leur entrée au moment même où se dressait l'obélisque de Saint-Pierre.

Les correspondances du temps, les rapports des diplomates, les comédies, cette source précieuse de l'histoire lorsqu'il s'agit non de constater des faits, mais d'apprécier le mouvement de l'opinion, les poésies sans nombre qui célébrèrent cet évènement et jusqu'aux plans de la ville de Rome publiés à l'usage des étrangers, par les proportions exagérées qu'ils donnent à l'obélisque[1], témoignent de l'intérêt sympathique que l'Europe prit à l'heureux accomplissement d'une entreprise que les premières autorités de l'art et de la mécanique avaient déclarée impraticable. Les étrangers à peine débarqués couraient voir l'aiguille.

1. Voy. le plan de Rome au département des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris, daté, par erreur de 1582, Ce plan ne peut être antérieur à 1589 ou 1590, puisque les travaux de Sixte-Quint s'y trouvent indiqués.

Le pape voulut la consacrer au service de la religion catholique. Ce monument fut, en présence du patriarche de Constantinople et d'une nombreuse assistance, *purifié* et exorcisé. Une croix de bronze doré, s'appuyant sur les armes des Peretti, fut ensuite hissée et plantée sur le sommet, au milieu des salves du fort Saint-Ange, et pendant que le clergé entonnait la strophe *O crux, ave, spes unica.*

Cette solennité exprimait la pensée intime de Sixte-Quint. Après avoir frappé le monde par la puissance de sa volonté qui savait vaincre les obstacles physiques, il voulait édifier les fidèles groupés autour de ce monument qui avait été témoin des horreurs du cirque de Néron. D'année en année et de génération en génération, ils viendront demander sur cette place la bénédiction du vicaire du Christ.

Toujours en se servant de Fontana, le pape poussa en même temps, et avec une égale activité, les travaux destinés à pourvoir d'eau les quartiers montueux et à y faciliter la circulation. Il avait acheté, au prix de vingt-cinq mille écus, de Marzio Colonna, frère du cardinal, une source abondante, située non loin de Palestrina, à 20 milles au sud-est de Rome. Ces eaux, qui ont pris son nom, devaient être amenées au moyen de l'aqueduc qui fonctionne encore. Il fallut son intervention personnelle pour conduire cette entreprise à bonne fin. Accompagné de trois cardinaux, il se rendit sur les lieux, accepta à Zagarola l'hospitalité de Marzio Colonna, et revint à Rome après une absence de cinq jours. A la suite de grandes difficultés, de grandes explosions de colère, à force de con-

stance et d'énergie, cette œuvre colossale, commencée peu de mois après son avènement, fut terminée dans l'espace de trois ans. L'*Acqua Felice* fécondait désormais des régions naguère stériles et désertes. Des habitations pouvaient s'élever le long des avenues que Sixte-Quint traçait à perte de vue, à travers des vignes, des jardins, quelques rares constructions modernes, des monuments antiques, impitoyablement rasés quand ils se trouvaient sur son chemin. Une église même et des chapelles furent sacrifiées à la ligne droite. De toutes parts la mauvaise humeur du public éclata. Mgr Gerino s'en rend l'écho en écrivant au grand-duc : « Pour faire de nouvelles rues, on démolit des maisons, même des lieux vénérables de dévotion; pour bâtir une bibliothèque au belvédère (du Vatican), on abîme toute la perspective du noble théâtre (la cour de Bramante). On n'épargne pas même le portique sur les gradins de Saint-Pierre, avec la belle œuvre dite la Navicella, attribuée à Giotto. Non seulement les architectes et tous les gens intelligents, mais le sacré collège lui-même, réclament; mais ici on tourmente les hommes autant que les édifices. Il n'y a que le fort (Saint-Ange) qui triomphe, qui, en échange de pierres, se remplisse d'or. » Malgré ces déchaînements en partie motivés, les grandes artères qui traversent une moitié de Rome, la moins habitée il est vrai et la plus montueuse, furent achevées; des maisons, quelques palais, comme celui des Mattei aux quatre fontaines (Albani, aujourd'hui del Drago), surgirent comme par enchantement, et on put, en carrosse et par la voie la plus courte, c'est-à-dire en ligne droite, se rendre de

la Trinité-des-Monts à Sainte-Marie-Majeure, et de là au palais de Saint-Marc, de la porte Saint-Laurent à la basilique que nous venons de nommer, et de la même porte aux Thermes de Dioclétien, du Latran au Colisée, de la porte *Salara* à la *Strada Pia*. De grands travaux de terrassement facilitèrent l'accès de Sainte-Marie-Majeure. La longue avenue qui relie cette église avec Saint-Jean-de-Latran fut rehaussée. Nous avons vu et nous voyons de nos jours s'accomplir des travaux bien plus gigantesques; mais si l'impulsion vient des gouvernements, c'est le crédit, la spéculation, les capitaux, disponibles et cherchant un emploi, qui se chargent de l'exécution. Il n'en était pas ainsi des constructions de Sixte-Quint. C'est lui qui les avait conçues, qui les dirigeait, qui les payait, qui trouvait moyen de dépenser des sommes considérables, tout en faisant travailler à bon marché et en vendant aux particuliers les terrains jusque-là incultes faute d'eau, ou inaccessibles faute de rues et parce qu'ils étaient encombrés de ruines; de subvenir aux frais et de remplir les coffres du fort Saint-Ange, comme on le lui reprochait, en échangeant des pierres contre de l'or.

L'Europe contemporaine, voyant ce qu'il avait fait pendant cinq ans, était frappée d'étonnement. Cela s'explique, quand on réfléchit que les sciences mécaniques étaient dans l'enfance; quand on se rappelle que la force motrice de la vapeur était inconnue, que les moyens de transport dont nous disposons faisaient défaut, qu'il n'y avait pas de chemins de fer, et fort peu de routes carrossables.

En cinq ans le pape achève la construction de sa chapelle à Sainte-Marie-Majeure, commencée lorsqu'il était cardinal, y fait transporter, tout entière, l'ancienne chapelle de la crèche, aplanit la colline et érige l'obélisque qu'on y voit. Il conduit au sommet du Quirinal l'eau de la source *Felice*, située à 20 milles de Rome. Il bâtit la façade méridionale de Saint-Jean-de-Latran, dite la loge de Sixte-Quint parce qu'il y donnait la bénédiction, il élève l'obélisque qui se trouve en face de la loge, déblaye la place, construit le grand palais du Latran, et transporte dans le voisinage l'escalier saint.

Après avoir rehaussé et nivelé la *Via Pia*, de telle sorte que l'on pût apercevoir de la place du Quirinal la porte de ce nom, il reconstruit le petit palais du cardinal d'Este, transformé par Grégoire XIII en habitation d'été des papes. Les corps principal formant angle avec le grand palais qu'on y voit est son œuvre. Il avait scandalisé les ambassadeurs de Venise en leur racontant qu'il y faisait remplacer par ses armes celles de son prédécesseur. Paul V, qui a agrandi l'édifice et transformé les deux portails, n'a pas agi autrement. Le dragon des Borghèse a succédé à l'ours et à la poire des Peretti. Sixte-Quint a fait en outre retourner et ériger devant le palais, à l'endroit où ils se trouvent, les célèbres antiques qui donnent à cette colline le nom populaire de *Monte-Cavallo*.

Sur la place du Vatican, il dresse l'aiguille de Néron; il bâtit la bibliothèque, en détruisant, hélas! la magnifique cour de Bramante, relie les appartements avec l'église par un escalier qui part de la sacristie de

la chapelle Sixtine et débouche dans la chapelle dite Grégorienne ou du Saint-Sauveur[1]. Il relève la grande tour du Belvédère; enfin il commence et termine dans l'espace de vingt-deux mois cette merveille du monde, la coupole de Saint-Pierre. On y travaille jour et nuit et même les jours de fêtes, excepté les dimanches. Il ne manquait que le revêtement en plomb et la lanterne lorsqu'il mourut. Sa dernière œuvre fut l'aile du palais du Vatican, terminée par Clément VIII et qui depuis n'a pas cessé de servir d'habitation aux pontifes.

N'oubliant jamais son origine slave, Sixte-Quint fit élever l'église et l'hospice de Saint-Gérôme des Esclavons qui existent encore. Il avait l'intention de réunir à cette fondation le collège que cette nation possédait à Lorette et d'en fonder un autre à l'usage des Polonais. A cet effet, il désirait acheter le palais voisin du cardinal Deza, aujourd'hui Borghèse.

Les mendiants, qui naguère infestaient les rues de Rome, furent malgré eux réunis dans l'hospice bâti par le pape près du pont Sixte. C'est aujourd'hui l'hospice des Cent-Prêtres, qui sert d'hôpital à des ecclésiastiques malades.

Nous ne passerons pas sous silence la restauration des colonnes de Trajan et d'Antonin, consacrées désormais au culte et couronnées des statues en bronze doré des apôtres saint Pierre et saint Paul.

Parmi les nombreuses réparations d'églises exécutées à ses frais, celle de Sainte-Sabine sur l'Aventin

1. Le Saint-Père s'en sert encore pour se rendre à Saint-Pierre.

est la plus importante. Le collège des *Marchigiani*, ses compatriotes à Bologne, l'aqueduc qui alimente Civita-Vecchia, l'agrandissement des villes de Lorette et de Montalto sont également dus à Sixte-Quint.

Tous ces travaux furent conduits par Fontana, sauf toutefois ceux de la coupole de Saint-Pierre, qui furent exécutés par Giacomo della Porta, alors septuagénaire. A cause de son grand âge, l'architecte de Sixte-Quint lui fut adjoint, et quoique Giacomo figure dans l'histoire comme constructeur de la coupole, une grande partie du mérite revient à Domenico Fontana. Cet homme extraordinaire, si on peut l'être quand on manque de génie, réunissait, sauf le génie, qui est pour l'artiste la qualité principale, toutes celles qu'il fallait pour plaire à son maître : la promptitude, le coup d'œil, l'honnêteté, le courage. Pour les connaissances techniques, aucun de ses contemporains ne le valait. C'était un maçon et un ingénieur hors ligne; c'était un artiste de second ordre. A peu d'exceptions près, ses compositions manquent de grâce et d'élégance, elles ne manquent pas de grandeur. Son style, comme nous avons dit, flotte entre le style classique de Vignole et le goût baroque qui commençait déjà à avoir la vogue. Tel qu'il était, Fontana répondait aux besoins de la situation. Un homme de génie se serait révolté contre les exigences impérieuses de Sixte-Quint, qui commandait au temps et aux lieux, aux hommes et aux choses; qui voulait aussi commander aux muses; qui ignorait que le feu sacré ne s'allume pas quand on veut, qu'il brûle à son heure, qu'il s'éteint au contact du profane. Fontana ne courait

pas ce risque. Il ne demandait rien à l'inspiration. Ses dessins sont ceux d'un architecte-ingénieur consommé qui ne recule devant aucune tâche, parce qu'il sait la réduire aux limites du possible; qui ménage ses moyens, regarde à l'essentiel, charge, simplifie, répète, selon la volonté du maître, les mêmes motifs, les mêmes décorations; qui pèche rarement contre les proportions, jamais contre les lois de la mécanique; qui n'approche pas, tant s'en faut, de l'idéal du beau, mais qui ne s'en écarte pas complètement. Sixte-Quint, en moins de cinq ans, aurait épuisé et ruiné un Bramante. Les œuvres de Fontana ne trahissent aucune fatigue. Elles n'ont pas même le caractère de l'improvisation, car, ainsi qu'on l'a vu, elles étaient préparées de longue main, non sur le papier, mais dans l'esprit du pape et de son architecte. Seulement, cette fabrique, il faut en convenir, était singulièrement bien montée et parfaitement conduite. Celui qui savait la diriger, imprimer aux ouvriers l'activité, l'énergie et la constance dont il était doué lui-même, était, certes, un homme remarquable. S'il doit sa célébrité moins à la valeur artistique qu'au nombre et à l'étendue de ses travaux, à la rapidité fabuleuse de leur exécution, à Sixte-Quint, en un mot, qui l'employait, et auquel il ressemble sous plus d'un rapport, celui-ci, à son tour, lui doit une grande partie de son prestige.

Peu après la mort du pape, l'abbé des bénédictins de Mantoue, le spirituel P. Don Angelo Grillo, qui y revient à Rome après une absence de dix ans, écrit : « Je suis à Rome, et cependant je ne m'y reconnais

pas, à tel point tout me paraît nouveau, édifices, rues, places, fontaines, aqueducs, obélisques et tant d'autres merveilles, tout l'œuvre de Sixte-Quint... Si j'étais poète, je dirais qu'au son impérieux de la trompette de ce pontife magnanime, les ossements réveillés de ce vaste corps, mal ensevelis et dispersés sur la campagne latine, se sont rendus à son appel; que, grâce à la puissance de cet esprit fervent et exubérant, une nouvelle Rome est née de ses cendres. »

IV

Malgré les frais énormes de ses constructions, malgré le million d'écus d'or déposé à la fin de chaque année dans les coffres de l'État, Sixte-Quint était assez riche pour être trop généreux envers les siens. En principe ennemi du népotisme, moins prodigue sous ce rapport que ne l'avaient été la plupart des papes de son siècle, que ne le seront ceux du siècle suivant, il subissait l'influence de l'esprit du temps, qui permettait que chaque pontificat introduisît dans la noblesse romaine une nouvelle famille princière. Comme on a vu, il avait fait cardinal son petit-neveu Alexandre à l'âge de treize ans, et le frère d'Alexandre, Michel, n'en avait que huit lorsqu'il fut nommé général de la Sainte-Église. Les dotations étaient à l'avenant. Donna Camilla amassait des richesses considérables, faisait d'excellentes affaires en achetant des terrains, et en couvrant une partie de l'Esquilin de magasins qu'elle louait à grand prix. Elle ne dédaignait pas non plus les cadeaux que le roi Philippe, la république de Venise, le grand-duc de Toscane et d'autres personnages lui faisaient de temps à autre. Elle ne reculait même pas devant d'importantes spé-

culations. Ainsi elle comptait acheter du prince de Bisignano les gabelles sur les soies de Calabre, qui rapportaient quatre-vingt mille écus ; mais le pape s'y opposa. Il la combla d'ailleurs de différentes manières, lui fit donation de plusieurs immeubles, entre autres de sa vigne aux Thermes, et monta sa maison. Elle avait à son service une dame d'honneur, deux gentilshommes, un majordome, un aumônier et un sécrétaire, un cuisinier, deux valets de chambre, deux pages, deux estafiers, et quelques laquais qui portaient la livrée aux couleurs poire mûre et feuille verte que le pape avait inventée lorsqu'il était cardinal. Il lui donna en outre deux carrosses, chacun attelé de deux mulets, et une pension de mille écus par mois. C'était une petite cour convenablement composée, mais dont le luxe n'avait rien d'exagéré. On raconte que Sixte-Quint avait saisi cette occasion pour exhorter sa sœur à ne point oublier son humble origine et à ne jamais donner de scandale soit par un excès de luxe, soit par la prétention de se mêler des affaires d'État. Donna Camilla se conforma aux conseils de son frère, du moins tant qu'il vécut. Après sa mort, il est vrai, on parla un peu de la splendeur de son établissement et du nombre de ses carrosses, mais en général elle vivait avec une grande simplicité, recevait quelquefois des cardinaux à dîner, donnait à ses petits-fils en carnaval l'amusement d'une représentation théâtrale, et acceptait une ou deux fois à Palò l'hospitalité princière du cardinal Farnèse. Comme tous les originaires des Marches, elle avait conservé une vive affection pour sa province, et en la visitant,

la seule fois qu'elle l'ait revue, elle y laissa de nombreuses marques de sa munificence. Sa tenue était parfaite, tout le monde appréciait son tact et la facilité avec laquelle elle avait adopté les manières et le ton du grand monde. Complètement étrangère aux affaires, elle voyait néanmoins son frère tous les jours. Quand il s'agissait de petites grâces ou de bénéfices secondaires, elle pouvait être de quelque utilité. Nous ne craignons pas d'être injuste envers sa mémoire en admettant que c'était pour elle un moyen de battre monnaie. On a vu ailleurs combien à cette époque les idées étaient larges en pareille matière. Les ambassadeurs de Venise, de Toscane et la petite diplomatie lui faisaient une cour assidue. M. de Pisany et le comte d'Olivarès, quoique moins empressés, entretenaient aussi avec elle et sa famille d'excellentes relations, que les orages politiques ne troublèrent jamais [1].

La sœur et les petits-neveux étaient donc pourvus. A en croire la rumeur publique, ils l'étaient même trop bien. Parfois le pape sentait le besoin de s'excuser. Il dit un jour à Alberto Badoer que l'abbaye des Trois-Fontaines, celle du cardinal de Verceil et beaucoup d'autres étaient vacantes, mais qu'il n'avait pas voulu faire comme ses prédécesseurs. Les cardinaux le priaient de les conférer à Montalto, mais il en disposerait autrement. Il se plaignit de la liberté de lan-

1. Les registres de la paroisse de *Santa-Maria in via Lata* constatent que, le 17 février 1590, une fille du comte d'Olivarès a été tenue sur les fonts du baptême par Donna Flavia Orsina Peretti, petite-nièce de Sixte-Quint. C'était l'époque des grandes luttes entre cet ambassadeur et le pape.

gage qu'on se permettait à son égard, des sarcasmes dont on le poursuivait, et ordonna au gouverneur de faire saisir les coupables et de les remettre à l'Inquisition.

Les deux petites-filles de Donna Camilla, Flavia et Orsina (Ursule), étaient encore des enfants, mais Sixte-Quint sentait qu'il n'avait pas de temps à perdre. Il fallait les marier. Il avait d'abord songé à Ranuzio, prince héréditaire de Parme. Les résistances secrètes de Philippe II firent échouer cette tentative, dont le succès aurait placé une Peretti sur un trône italien. Le roi craignait de voir cette union, en rapprochant le cardinal Alexandre Montalto et les créatures de Sixte-Quint de la cour de Parme, assurer l'élection du cardinal Farnèse. Le pape eut la petitesse de se venger sur le duc Alexandre en ordonnant une revision des titres des fiefs situés autour d'Orviete et dont l'un, Castiglione, appartenait à ce prince.

Après de longues négociations dans lesquelles le Saint-Père intervint personnellement, le mariage fut arrêté entre Flavia Peretti et Don Virginio Orsino, duc de Bracciano, fils de Paolo Giordano, que nous avons vu assassiner l'oncle de la fiancée, et d'Isabelle, sœur du grand-duc de Toscane; et entre Orsina Peretti et Don Marco-Antonio Colonna, grand connétable du royaume de Naples, neveu de l'illustre Marco-Antonio Colonna. Les deux sœurs eurent chacune une dot de cent mille écus, et vingt mille pour leurs épingles, placés en *Monts* à six pour cent, « afin, disait Sixte-Quint, qu'elles pussent acheter une paire de souliers sans demander permission au mari. »

Le duc de Bracciano, alors absent de Rome, fut représenté au mariage par Mgr Usimbaldi, évêque d'Arezzo.

Le connétable n'avait que douze ans, sa fiancée n'en avait que dix. Le patriarche de Jérusalem donna la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie, la petite mariée tira un papier de sa poche et le remit au cardinal Ascanio Colonna; c'était la bulle par laquelle le pape lui conférait le prieuré de Venise et « le pourboire », disait l'enfant, qu'elle lui donnait à l'occasion de ses noces. Les cadeaux de part et d'autre étaient considérables. On admirait surtout un solitaire et un collier de perles envoyés par le grand-duc à la duchesse de Bracciano, devenue sa nièce. Lorsque, quelques mois plus tard, le mari arriva à Rome, le Saint-Père fit inviter le jeune couple à un repas de famille qui devait avoir lieu dans son appartement; mais, comme il avait reçu le matin de mauvaises nouvelles de Pologne, de France et de Venise, il ne trouva pas convenable d'assister au festin. Ses convives dînèrent seuls et furent ensuite conduits dans sa garde-robe, où ils choisirent comme souvenirs quelques objets de valeur. Il y eut aussi force madrigaux et épithalames; car on aimait toujours à faire des vers comme du temps de Pétrarque, du comte Boïardo et de l'Arioste; seulement on les faisait moins bons. Il serait même difficile d'en produire de plus médiocres. Sixte-Quint fit les deux maris chefs de la principale branche des maisons Colonna et Orsini, princes-assistants au trône pontifical, en décidant que l'âge des titulaires règlerait désormais

la préséance si longuement disputée entre ces deux illustres familles. Cette dignité, la plus haute que le pape puisse conférer à des laïques, leur est restée jusqu'à ce jour.

L'avenir des Peretti, parvenus si soudainement au faîte de la grandeur, se concentrait tout entier dans la personne de Michel. C'était à lui à faire souche, à son grand-oncle à lui donner les moyens de porter avec splendeur son nom, naguère obscur, mais désormais inscrit dans l'histoire, à en continuer l'éclat par un grand mariage. Des générations futures perpétueront ainsi l'illustration de Sixte-Quint. Tout ce que sa conscience, trop peu scrupuleuse à notre sens en ces matières, lui permettait de faire, le pape le fit. Michel Peretti, général de la Sainte-Église, gouverneur du Bourg, capitaine de la garde pontificale, et, par suite de l'achat[1] de terres situées dans les États du duc de Mantoue, marquis d'Incisa et comte de Calusio, fut déclaré héritier universel de Donna Camilla. Cette dame employa ses économies et la fortune particulière laissée par son frère à acheter aux Orsini le marquisat de Mentana; aux Piccolomini, les villes de Venafro et Piscina et le comté de Colmo, situés dans le royaume de Naples. Tous ces fiefs et domaines devinrent la propriété de Michel, auquel Philippe II conféra le titre de prince de Venafro.

A l'âge de treize ans, il épousa Donna Margarita Cavasio della Somaglia, fille unique du comte

1. Sixte-Quint les acheta en 1589 au prix de 187,500 écus, et, en prévision de la mort de Michel, en fit donner l'investiture conjointement aux deux frères.

Alphonse, de Milan[1], et d'une Cabrera y Boadilla, comtesse de Chinchon. C'était l'une des plus riches héritières de l'Europe. Philippe II s'empressa de faciliter ce mariage en autorisant Michel, contrairement aux lois du pays, à jouir des revenus de la dot sans fixer sa résidence dans le duché de Milan. Certes si la Providence se complaisait à seconder les desseins du pape, les Peretti étaient destinés à briller désormais de siècle en siècle à côté des fiers dynastes romains, dont les uns revendiquent la descendance des Césars ou des héros de la République, dont d'autres, plus modestes, se contentent d'être neveux de pontifes.

Dans sa sollicitude pour l'avenir de sa famille, Sixte-Quint n'en négligea pas le passé. Il n'avait pas oublié le fils de sa sœur si vivement pleuré, l'infortuné Francesco, le mari de la plus infortunée Accorambona. A peine la chapelle Sixtine de Sainte-Marie-Majeure, destinée à servir de caveau aux Peretti, fut-elle terminée, que le pape y fit transporter le corps de Francesco, enterré d'abord dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges. Cette lugubre solennité eut lieu avec un grand appareil. Dix-huit cardinaux, les créatures de Sixte-Quint, en capes violettes, leur costume de deuil, entourèrent le catafalque dressé sous les vastes voûtes des Thermes que Michel-Ange a transformés en temple. Le patriarche de Jérusalem donna l'absoute. Les chanoines de la basilique Libériane, la chapelle

1. La jeune comtesse della Somaglia apportait à son mari vingt-cinq mille ducats en or. — Les revenus nets du comte son père étaient évalués à vingt mille écus.

pontificale, des moines de divers ordres, surtout de celui auquel avait appartenu le pape, tous portant des torches, précédèrent ou suivirent le char funèbre. Rome tout entière est sur pied pour voir passer ce convoi immense, qui descend lentement la déclivité de l'Esquilin, contourne les jardins de la villa Peretti, gravit la raide avenue de la basilique, dépose enfin, dans le mausolée somptueux de son oncle, les restes mortels du jeune homme inconnu qui n'a attiré la curiosité publique que par sa mort tragique, qui la fixe une seconde fois par la pompe de ses funérailles, qui sera oublié à jamais au moment même où la tombe se fermera sur lui. Ce jour-là Sixte-Quint versa bien des larmes. De l'amertume, quelques remords peut-être seraient venus se mêler à son affliction, s'il avait pu pressentir que, dans un avenir peu éloigné, la mort frapperait le dernier membre de sa famille; que les richesses prodiguées par son excessive tendresse auraient disparu, que rien ne resterait des Peretti, sinon l'impérissable mémoire de son pontificat.

LIVRE SEPTIÈME

LA LIGUE

I. La convention de Joinville. — Le duc de Nevers à Rome. — Sixte-Quint travaille à réconcilier Henri III et la Ligue. — Le traité de paix de Nemours. — Bulle privatoire lancée contre le roi de Navarre.

II. Philippe II soutient que la conversion de Henri de Navarre, si elle a lieu, est nécessairement feinte. Il ne reconnaîtra jamais ce prince comme roi de France, et interviendra en faveur des catholiques de ce royaume. — Attitude de Sixte-Quint. — Son dédain pour Henri III.

III. La journée des Barricades racontée par le pape. — Intervention de la seigneurie de Venise auprès de Sixte-Quint en faveur de Henri III. — Mgr Morosini, nonce apostolique, négocie la réconciliation des chefs de la Ligue avec le roi. — Il est fait légat en France. — Son projet de former une alliance étroite entre Henri III et Philippe II. — Les états généraux réunis à Blois.

IV. Meurtre des Guises jugé par Sixte-Quint. — Son allocution au consistoire. — Mission de l'évêque du Mans. — Monitoire contre Henri III. — Départ de Rome de l'ambassadeur et du cardinal protecteur de France. — Morosini quitte Blois. — Assassinat de Henri III.

V. Un revirement s'opère dans l'esprit du pape. — Pour sauver la religion catholique en France, il se résigne à sacrifier l'indépendance de ce pays. — Il se rapproche de la Ligue et de l'Espagne. — Le cardinal Gaëtani nommé légat à Paris. — Ses instructions. — Exécution de Camillo Volta, agent du duc de Nevers. — M. de Maisse reçu à Venise comme ambassadeur de Henri IV. — Démelés entre la Seigneurie et le pape. — Leonardo Donato envoyé à Rome. — Impression produite par ce diplomate sur l'esprit du Saint-Père.

VI. Mission du duc de Luxembourg. — Il parvient à convaincre Sixte-Quint de la sincérité de Henri IV relativement à son abjuration. — Le pape propose à Philippe II une intervention armée en France. — Il tâche de se dégager. — Ses luttes avec le comte d'Olivarès. — Celui-

ci le menace de protester contre sa conduite et parvient à l'intimider. — Le pape, résigné à céder, compte couvrir sa soumission par le vote d'une congrégation composée de vingt-trois cardinaux, appartenant tous à la faction espagnole. — Elle se prononce contre les demandes d'Olivarès.

VII. La bataille d'Ivry. Sixte-Quint, de plus en plus convaincu que Henri est le seul roi possible, et que son avènement garantira la conservation de la religion et l'intégrité de la France, tâche de gagner du temps. — Il est contrecarré par l'action et les rapports du légat Gaëtani. — Relations de Henri de Navarre avec la Sublime Porte. — Mort du cardinal de Bourbon. — Les divers candidats à la couronne de France jugés par le légat. — Instructions de Philippe II à Mendoza, Moreo et Tasis sur la succession. — Le duc de Mayenne, comme prix de son élection, suggère la cession à l'Espagne de la Provence, du Dauphiné, de la Bourgogne et de la Bretagne.

VIII. Mission du duc de Sessa. — Projet de capitulation combiné entre les ambassadeurs d'Espagne et les cardinaux délégués par le pape. — Sixte-Quint refuse la signature. — Il saisit la congrégation de France de la question de savoir si l'élection du roi de France appartient au Saint-Siège. — Il compte envoyer deux prélats en France pour inviter les princes, la noblesse, les parlements et les villes à procéder à l'élection du roi. — Insuccès de la mission de Sessa.

I

La France, déchirée par ses factions, épuisée à la suite de longues années de luttes intestines, semblait vouée désormais à une ruine imminente et inévitable. Au milieu du conflit des partis, le pouvoir royal s'était évanoui; le dernier prestige de la couronne portée par Henri III avait disparu. Les protestants se groupaient autour du roi de Navarre, les Ligueurs autour des Guises; les *politiques*, cherchant le succès dans un jeu de bascule, se donnaient tantôt aux défenseurs, tantôt aux ennemis de l'ancienne foi. Mais les chefs

de tous ces partis visaient au même but : s'emparer du pouvoir suprême et succéder aux Valois, dont la race allait s'éteindre. Ils appelaient, sans scrupule, à leurs secours : le duc de Guise, le roi d'Espagne; Henri de Navarre et le prince de Condé, la reine d'Angleterre et les princes protestants de l'Empire, les uns comme les autres décidés à sacrifier la patrie commune à leur ambition particulière, et résignés d'avance, s'il le fallait, à partager le butin, soit entre eux, soit avec l'étranger, en autres termes à démembrer la France.

Depuis l'édit de pacification (1580) signé au château de Fleix, qui mit fin à la *Guerre des Amoureux*, une sorte de trêve avait succédé aux hostilités ouvertes des partis; mais cette paix, qui n'en était pas une, n'avait profité ni à la couronne ni au pays; elle avait seulement permis aux gouverneurs des provinces de se transformer en autant de roitelets, d'agir en maîtres et, en consolidant leurs pouvoirs, d'effacer complètement l'autorité royale. C'est de cette façon que le duc de Guise et ses frères, les ducs de Mayenne et d'Aumale, gouvernaient et régnaient en Champagne, en Lorraine et en Picardie; leur cousin, le duc de Mercœur, en Bretagne; Lesdiguières dans le Dauphiné, Henri de Béarn en Guienne, le maréchal de Montmorency en Languedoc. Le roi s'amusait, le pays souffrait. Dans l'année qui avait précédé l'avènement de Sixte-Quint, la mort du duc d'Anjou, frère du roi, avait raminé les espérances et l'activité du duc de Guise. N'osant pas encore poser sa candidature à la couronne de France, il convint, avec les

anciens chefs de la Sainte-Union et avec Philippe II, de désigner le vieux cardinal de Bourbon comme successeur de Henri III, pour le cas, certain d'ailleurs, où celui-ci mourrait sans postérité. Trois mois avant l'élection du pape (janvier 1585), les ducs de Guise et de Mayenne signèrent, avec les représentants de la cour de Madrid et du cardinal de Bourbon, la convention secrète connue sous le nom de traité de Joinville. Par cet acte, on reconnaissait le cardinal de Bourbon comme héritier de la couronne, à la condition que tout prince hérétique serait exclu de la succession. Le roi Philippe s'engageait à fournir des secours à la Ligue. On déclarait en outre illicites les expéditions maritimes vers les possessions d'outre-mer du Roi Catholique. Cette concession si préjudiciable au commerce français était comme un premier acompte des sacrifices, bien autrement importants, par lesquels les coalisés semblaient déjà résignés à s'assurer le concours de l'Espagne. Ce traité glaça d'effroi le parti protestant. Sous l'inspiration de Henri de Navarre, il prit les armes.

On conçoit les colères, les angoisses, les perplexités auxquelles on fut en proie au Louvre. La guerre civile allait donc se rallumer, avec la connivence, avec le concours secret mais actif du roi Philippe. Tandis que la reine Catherine conjurait son fils d'entrer en composition avec ses vassaux rebelles, celui-ci, au contraire, faisait mine de se jeter dans les bras des protestants. Il accueillit avec faveur les avances du roi de Navarre, de la reine Élisabeth, des insurgés néerlandais et reçut solennellement une députation de ces

derniers et, des mains d'une ambassade anglaise, l'ordre de la Jarretière. Aux démonstrations du roi les chefs de la Ligue répondirent par des faits. Le 30 mars, ils firent, à Péronne, publier leur manifeste, que le premier prince du sang, le cardinal de Bourbon, avait signé. En avril, ils étaient déjà maîtres de la Champagne, d'une partie de la Picardie, de la Bourgogne, de la Normandie, de la Bretagne et d'un grand nombre de villes importantes. Du côté du roi, les ducs d'Épernon et de Joyeuse eurent, il est vrai, quelques avantages sur la Loire et en Normandie, et une tentative d'insurrection dans Marseille échoua; mais ces succès insignifiants étaient loin de contrebalancer les pertes énormes que la couronne avait essuyées dès les premiers jours de cette nouvelle levée de boucliers.

On en était là lorsque le roi de Navarre, afin d'attirer Henri III dans son camp, publia sa déclaration de Bergerac (juin 1585). Il croyait, disait-il aux symboles de la foi catholique, et il admettait les décrets des anciens conciles, qu'il tenait pour légitimes. Il était prêt à restituer au roi les places de sûreté confiées à lui et au prince de Condé, si les chefs de la Ligue renonçaient à leurs gouvernements. Enfin, pour empêcher l'effusion du sang, il eut l'étrange idée de provoquer le duc de Guise en combat singulier. Cette démarche n'eut pas de résultat. Depuis deux mois, la reine mère négociait avec les chefs des coalisés, et on reconnut bientôt que les velléités de défection de son fils, qui avaient un instant alarmé le monde catholique, n'étaient que de vaines et impuissantes menaces.

Au moment où Sixte-Quint entra au Vatican, l'atmosphère qu'il y respira était décidément espagnole. Le sacré collège, en grande majorité, inclinait du côté de l'Espagne. Pour tout ce qui concernait la France, Grégoire XIII avait subi l'impulsion qui lui venait de Madrid. Philippe n'était-il pas le grand défenseur, Henri de Navarre l'ennemi déclaré de la religion catholique? Ces considérations auraient suffi pour déterminer la politique du pieux pontife, quand même son premier ministre, le cardinal de Côme, son entourage, la pluralité des pourprés et le comte d'Olivarès n'auraient pas eu soin de le pousser, et, quand il semblait hésiter, de le maintenir dans cette voie. Dans les régions officielles, l'ascendant de la cour d'Espagne était si prépondérant que, pour s'en affranchir, il aurait fallu à Grégoire des convictions toutes différentes des siennes et une énergie de caractère qui lui faisait complètement défaut. Cependant l'opposition ne manquait pas. L'opinion nationale, *italienne*, comme on l'appelait déjà dans un sens très différent d'ailleurs de celui que nous attachons aujourd'hui à ce mot, aspirait, non pas à voir l'Italie une et la péninsule transformée en un seul État, mais les différents États italiens soustraits à toute domination étrangère; cette opinion dominait à Rome en dehors du Vatican. Elle sut, plus d'une fois, s'y faire entendre et arrêter le pape dans des moments de crise. Ainsi, les chefs de la Ligue avaient demandé des bulles en vertu desquelles Grégoire se déclarerait ouvertement en leur faveur. L'ambassadeur d'Espagne avait appuyé leurs démarches avec instance; mais,

cette fois, le pontife résista. Il recula devant la voix de sa conscience, et aussi devant cette opinion nationale, exclue, il est vrai, du pouvoir, mais néanmoins assez puissante pour l'obliger de compter avec elle. Il refusa donc les bulles, mais il autorisa le cardinal de Sens à transmettre au duc de Guise des paroles encourageantes et chargea de messages analogues le P. Mathieu, de la Compagnie de Jésus, qui allait et venait entre Paris et Rome. C'est à quoi se borna l'intervention de Grégoire XIII; mais les chefs des coalisés, dénaturant le caractère de la lettre du cardinal de Sens, firent répandre le bruit que le pape avait, par des bulles, sanctionné leur entreprise.

Pendant que Henri III, fort inquiet de l'attitude du Vatican, faisait parvenir ses doléances mêlées de menaces au cardinal protecteur de sa couronne, et que celui-ci s'empressait de le rassurer sur les intentions de la cour romaine, Grégoire XIII disparaissait de la scène du monde. On n'avait plus à se prévaloir désormais de son nom et de ses sympathies timides et stériles pour la cause de la Ligue. Mais quelle serait la conduite de son successeur? C'est ce qu'on se demandait. Henri III sentit la faute qu'il avait commise en se rapprochant, en apparence et non en réalité, du chef des huguenots. Aussi s'empressa-t-il de s'excuser et de protester de sa fidélité. « Un prince, écrit-il au cardinal d'Este, tel que je suis et veux être tant que je vivrai, ne mérite être blâmé et accusé de manquement de piété et de zèle de religion, comme je suis à mon très grand regret. »

A Rome, les représentants et adhérents des deux

partis, de celui de la Ligue, autrement dit de l'Espagne, et du parti français ou national, car c'est ainsi qu'on doit les désigner, se mirent aussitôt à l'œuvre. Sans parler de la très grande majorité du sacré collège, de l'entourage du Saint-Père et des nombreux agents de la Sainte-Union, le comte d'Olivarès et le cardinal de Sens étaient les principaux avocats des coalisés. Le cardinal d'Este, et le marquis de Pisany, ayant comme auxiliaire l'ambassadeur de Venise qui était plus influent qu'eux, s'appuyaient sur l'opinion italienne et faisaient intervenir une foule de petites gens qui, à des titres divers, avaient accès auprès du nouveau pape. Les correspondants du grand-duc de Toscane étaient du nombre. Olivarès et le cardinal de Sens s'adressaient aux sentiments religieux de Sixte-Quint. La Ligue, disaient-ils, défend la foi : donc le chef de l'Église lui doit ses bénédictions, son appui avoué et efficace. Le cardinal d'Este et Pisany font appel à ses sentiments de souverain. Selon eux, les ligueurs sont des rebelles qui abritent sous le faux drapeau de la foi leurs visées ambitieuses et antinationales, et qui compromettent même la religion, car ils poussent le roi dans les bras des huguenots. Priuli, le diplomate vénitien, argumentait sur le côté politique de la question. La Ligue, insinuait-il, n'est pas en mesure de vaincre l'hérésie. Il lui faut un appui. C'est appui, c'est le roi d'Espagne qui le donnera. C'est lui qui vaincra, c'est à lui que reviendront les profits de la victoire.

La lutte une fois engagée, on se disputait le terrain avec un extrême acharnement. On ne publiait pas, il

est vrai, de pamphlets comme en France. On ne croisait pas les épées dans les rues; tous les combats se livraient dans les antichambres et dans le cabinet du pape; mais c'était une guerre à outrance, où les plus grands personnages ne maniaient pas toujours des armes courtoises. Entre les cardinaux d'Este et de Sens il y eut des scènes indignes de princes de l'Église, et qui firent les délices de la société et du public de Rome. Le cardinal protecteur déclarait « ne vouloir plus avoir aucune accointance ni participation avec cette mauvaise et pernicieuse nature qui se plaisait à mal faire et à mal dire d'un chacun ». Les choses en arrivèrent au point qu'il fut sérieusement question de les renvoyer tous deux. Des considérations politiques prévalurent. Sixte-Quint n'exécuta pas ses menaces, et les deux antagonistes continuèrent à se livrer bataille toutes les fois qu'ils se rencontraient. D'ailleurs le cardinal de Sens amusait le pape, qui ne le prenait pas toujours au sérieux, et se moquait de ce politique enragé qui avait la prétention d'être le membre le mieux informé du sacré collège, et ne lui apportait que de fausses ou vieilles nouvelles.

En proie à ces tiraillements, tout nouveau sur la chaire de saint Pierre, fort imparfaitement informé du véritable état des choses en France, trouvant, nous l'avons dit, le Vatican encore envahi par les influences espagnoles qu'il n'aimait pas, mais qu'il ne pouvait s'empêcher de subir dans une certaine mesure, Sixte-Quint se vit engagé dans un dédale de difficultés et chercha vainement les moyens d'en sortir. Son inexpérience en ces matières, sa longue abstention des

affaires d'État, conséquence naturelle de sa longue disgrâce, ajoutèrent à ses perplexités. Que Henri de Navarre fût un hérétique, un relaps, indigne de tout ménagement, condamnable et devant être condamné et exclu de la succession, il n'y avait pas, à ce sujet, l'ombre d'un doute dans son esprit. Cette partie de la question, il eut le tort et commit la faute de ne l'envisager qu'avec les yeux du prêtre. Sous ce rapport il acceptait tout ce que le comte d'Olivarès et le cardinal de Sens ne cessaient de lui dire. Mais comment s'y prendre en présence de la déplorable scission qui venait de se renouveler entre le roi et les Guises, qui partageait en deux camps les catholiques, qui ouvrait, qui livrait la France aux Espagnols ? Ici son instinct et sa sagacité le servirent bien. Il comprit qu'il fallait tâcher de faire disparaître ces dissensions et réunir sous le même drapeau tous les catholiques du royaume. Mais cela était-il alors possible? Il s'en flattait. Autre erreur, suite de son ignorance des hommes et des choses de France ! En somme, ses sympathies appartenaient à Henri III, non pas à la personne de ce prince, dont il avait fort médiocre opinion, mais à sa qualité de roi légitime. Les ligueurs étaient des rebelles, mais ces rebelles étaient malheureusement les seuls défenseurs de la foi ; du moins ils le disaient, tandis que le Roi Très Chrétien, au contraire, menaçait d'apostasier. Comment alors les repousser ? comment ne pas les aider, les éclairer, les diriger vers le vrai but, qui n'était certes pas d'occuper les provinces de leur souverain, mais de combattre, de vaincre, de terrasser, d'exterminer l'hérésie et les hé-

rétiques? Faisant violence à ses sentiments, à son instinct, à son jugement, Sixte-Quint se montra donc disposé à favoriser la Ligue.

A ce moment, envoyé par les chefs des coalisés et accompagné du cardinal de Vaudemont, le duc de Nevers arriva à Rome. Le 1er juin, il fit son entrée solennelle. Le cardinal d'Este son beau-frère, le cardinal de Médicis, tous les cardinaux français se portèrent à sa rencontre. En descendant de voiture, il reçut un billet de l'ambassadeur d'Espagne, rempli d'informations et de conseils utiles. De son côté, il se mit aussitôt en relation avec ce puissant auxiliaire. Pour éviter d'attirer l'attention par des entrevues trop fréquentes, ils se servirent d'un ami commun, Scipion Gonzague, comme intermédiaire. Nevers ne fait rien sans consulter Olivarès, et Olivarès s'étudie à aplanir les difficultés sous les pas de l'ambassadeur des Guises.

La mission du duc était de solliciter des bulles pour donner à la Ligue, aux yeux du monde, l'appui officiel du Saint-Siège, et de demander, en outre, une bulle *privatoire* qui déclarerait Henri de Navarre et le prince de Condé incapables de succéder à la couronne de France.

Ces deux questions furent, entre l'envoyé des coalisés et l'ambassadeur de Philippe, l'objet de longues et fréquentes discussions. « Insistez, disait ce dernier, pour que le Saint-Père se fasse montrer les minutes des lettres que le cardinal de Sens a écrites dans le temps avec autorisation du pape Grégoire. Adressez-vous surtout aux sentiments religieux de Sa

Sainteté, car elle est pleine de zèle pour tout ce qui a rapport à la foi. » Quant à la bulle privatoire contre Navarre, Olivarès, s'inspirant des instructions de son maître, demanda que non seulement le *Béarnais* et le prince de Condé, mais aussi les enfants catholiques de ce dernier, fussent frappés d'incapacité. Le duc s'y opposa. « L'extension, répliqua-t-il, à des princes catholiques de la déclaration d'incapacité déplairait au parlement et au public français. On la dirait dictée par des motifs, non de religion, mais de politique, par l'Espagne en un mot; on ne la trouverait ni juste, ni raisonnable. » C'était aussi l'opinion de l'Inquisition, que Sixte-Quint avait déjà saisie de cette affaire. Elle déclarait que le pape seul pouvait, s'il le jugeait convenable, prononcer la privation au détriment des enfants catholiques, mais d'office et sans l'intervention des parties intéressées.

Nevers ne cache pas à Olivarès l'impopularité de l'Espagne, non seulement auprès des catholiques royaux, mais aussi au sein de la Ligue, tout en convenant qu'il y a communauté d'intérêts entre la Ligue et la cour d'Espagne, « Sans doute, disait-il, nous avons besoin des secours du Roi Catholique, mais Sa Majesté a aussi besoin de nous. Si un prince protestant monte sur le trône de France, c'en est fait de la religion catholique, non seulement chez nous, mais aussi en Flandre, et, selon toute probabilité, les Pays-Bas seraient perdus pour l'Espagne. Que Sa Majesté nous aide, qu'elle donne des subsides, mais qu'elle les donne en secret; car tels sont les préjugés, les passions et l'ignorance du public français, que le nom

seul de l'Espagne suffit pour exciter des soupçons et dépopulariser les coalisés. Si le pape accorde de l'argent, on pourra faire croire que les subsides espagnols viennent de Rome. »

Mais Sixte-Quint ne songeait guère à donner de l'argent, Olivarès le savait bien. Lorsqu'il apprend que Pisany et le cardinal d'Este ont demandé pour leur roi, qui offrait alors de faire la guerre aux hérétiques, une subvention de quatre mille écus par mois, il engage Nevers à en demander autant pour la Ligue. « Dites à Sa Sainteté que, en vous refusant ce qu'elle accorderait au roi, elle se déclarerait l'ennemie de la cause de Dieu, qui est celle de la Ligue. Glissez au pape un mot sur les mignons, auxquels passeraient probablement ses écus. » Ce stratagème eut l'effet qu'Olivarès s'en était promis. Les représentants de Henri III ne purent rien obtenir.

Le Saint-Père avait accueilli fort gracieusement les envoyés des Guises. Non qu'il leur eût épargné les reproches; il les tança même vertement de s'être mis en état de rébellion contre leur souverain, mais il admit des circonstances atténuantes et les excusa, en quelque sorte, par l'approbation indirecte de son prédécesseur qui avait favorisé la Ligue, qui avait été, disait-il, « consentant. » Nevers et Vaudemont crurent entrevoir chez Sixte-Quint des dispositions analogues. En effet, il trouva justifiée la méfiance que leur inspirait le roi, mais il insista vivement sur la nécessité d'une transaction. « Mettez-vous en rapport, leur disait-il, avec Pisany et Este. Traitez avez eux doucement et amicalement. Concertez tous les quatre en-

semble un projet d'accommodement. Montrez-le-moi, et nous verrons. Si vous ne parvenez pas à tomber d'accord, c'est nous qui prendrons la chose en main. » A leurs instances concernant les bulles, il répondit évasivement.

Après un séjour de deux semaines, le duc et le cardinal quittèrent Rome pour retourner en France. En dehors de quelques paroles bienveillantes, mais vagues, ils emportaient, non des bulles publiques, car ils n'étaient pas parvenus à vaincre complètement les méfiances du pape à l'égard des coalisés, mais un bref au cardinal de Bourbon et à ses amis, moins explicite qu'ils n'auraient désiré, mais dont ils espéraient néanmoins pouvoir tirer quelque parti.

Deux incidents marquèrent le départ de cette ambassade. Le duc de Nevers, botté et éperonné, au moment de monter à cheval, se sentit soudainement assailli par des scrupules de conscience. Avait-il bien fait de s'enrôler dans la Ligue? n'était-ce pas violer son serment de fidélité, commettre un acte de rébellion? Il se rendit en toute hâte chez le cardinal Madruccio pour lui ouvrir son cœur, et il fallut au protecteur d'Espagne deux heures d'efforts oratoires pour calmer cette âme timorée. Les inquiétudes du duc n'étaient pas intempestives : elles coïncidaient avec des lettres de France qui, grâce à l'activité diplomatique de la reine mère, pouvaient annoncer comme assurée la paix entre le roi et la Ligue. On rit donc un peu des remords politiques de Nevers, qui partit accompagné des plaisanteries des Romains.

La question brûlante était toujours l'acte de priva-

tion contre Navarre, vainement sollicitée par les délégués de la Sainte-Union. Dans leur audience de congé, le cardinal de Vaudemont fit un dernier effort. Le Saint-Père répondit d'abord doucement : « Nous ne devons faire ce que vous demandez. Nous n'avons pas l'habitude de condamner les gens sans les avoir entendus. Il sera toujours temps d'en venir là. » Lorsque le cardinal insista, il le repoussa rudement : « Nous avons dit, s'écria-t-il, pourquoi nous ne devions faire telle chose; maintenant nous vous disons que nous ne voulons pas la faire. »

Mais, malgré ce refus si catégorique, la résolution du pape était presque arrêtée. Dans son esprit, l'excommunication et l'exclusion du roi de Navarre étaient devenues une nécessité. Seulement cet acte de déchéance et de proscription devait être dégagé de tout caractère politique, et, loin de paraître inspiré par les envoyés de la Ligue, émaner de la libre initiative du chef de l'Eglise. L'Inquisition et le sacré collège en débattaient encore la rédaction, lorsqu'on apprit la conclusion de la paix de Nemours (juillet 1585), si laborieusement préparée par la reine mère, et par laquelle Henri III s'engageait à prohiber l'exercice de la nouvelle religion, à donner des places de sûreté et des gouvernements aux principaux chefs de la Ligue, et à révoquer les édits de paix et de tolérance. Raison de plus pour lancer la bulle, pour creuser l'abîme qui devait dorénavant séparer le roi huguenot des catholiques français de toutes les nuances.

Le cardinal d'Este et Pisany avaient combattu une

résolution qui leur paraissait attentatoire à l'indépendance de la France, et, en apprenant la scène que le pontife avait faite au cardinal de Vaudemont, ils se crurent assurés de la victoire. Sixte-Quint ne tarda pas à les détromper. Il fit appeler d'Este et lui communiqua sa résolution, « prise en partie, disait-il, pour renforcer le roi, car ceux qui se verront exclus de la succession y penseront à deux fois avant de conspirer contre leur souverain légitime. » Mgr de Lenoncourt, qui, sur la demande de Henri III, s'était rendu auprès du roi de Navarre pour l'instruire en matière de religion, reçut du pape l'ordre péremptoire de retourner dans son diocèse. Enfin, le 9 septembre, la bulle fut affichée dans Rome, aux lieux habituels. Henri de Bourbon, prétendu roi de Navarre, et Henri de Bourbon prétendu prince de Condé, y étaient déclarés hérétiques, relaps, déchus, eux et leurs héritiers, de toute principauté et incapables de succéder au royaume de France et à aucun autre duché ou seigneurie. Leurs vassaux et sujets étaient déliés du serment de fidélité.

C'est le premier acte du règne de Sixte-Quint relatif aux affaires de France, et cet acte est une faute qu'il ne tardera pas à regretter, qu'il se reprochera en secret, qu'il avouera même dans ses épanchements intimes, tout en tâchant de l'excuser. Mais, à part cette faute, qu'expliquent son inexpérience et les influences espagnoles qui l'entouraient à son avènement, il eut le mérite de comprendre, dès le premier jour, que la solution du problème posé en France devait se trouver dans l'union de tous les catholiques français, et

en dehors de l'immixtion de l'Espagne. Sur ce point capital il vit parfaitement clair. C'est sur les moyens d'exécution que portaient ses hésitations; les principaux acteurs et témoins y voyaient de l'irrésolution, l'effet de la mobilité de son esprit; en réalité, ces hésitations n'étaient que la suite naturelle des circonstances. Inclinant d'abord, bien que faiblement, en faveur de la Ligue, il travailla à la dissoudre en la ramenant dans le camp royal. La paix conclue en apparence plutôt qu'en réalité, non par son intermédiaire, comme il s'en était flatté pendant un instant, mais par la force des choses et grâce aux négociations de la reine mère, il lança son interdit contre le chef des huguenots. Désormais la situation était claire. Il n'y avait plus que deux partis en France : les défenseurs et les ennemis de la foi. Si la réconciliation est sincère, si les coalisés de la veille se groupent franchement autour de Henri III, si, sous le drapeau du roi légitime, toutes les forces de la France catholique se tournent contre les hérétiques, la religion est sauvée et la France avec elle. On pourra alors s'occuper de la grave question de succession ; on sera en mesure de la résoudre, et, ce qui est l'essentiel, on la résoudra sans l'intervention et à l'exclusion de l'Espagne.

Tel était le raisonnement de Sixte-Quint, parfaitement juste, à une condition : à la condition que la réconciliation, officiellement proclamée par le traité de Nemours, entre le roi et les chefs de la Ligue, fût sincère, ce qu'il croyait possible, parce qu'il ne connaissait pas encore la France, ce qui était une illusion aux yeux de ceux qui la connaissaient.

II

Il est à peine nécessaire de rappeler ici sommairement les évènements qui ont suivi la conclusion de la paix de Nemours : les vicissitudes de la guerre, la répugnance du roi de confier ses armées à la direction des Guises, les scandales de son voyage à Lyon, les propos blessants échangés dans une audience solennelle entre lui et les ambassadeurs des électeurs et princes protestants, les colères, l'invasion de l'Allemagne réformée, la défaite de Joyeuse à Coutras, et la destruction des reîtres allemands.

Ces évènements embrassent deux années (1586 et 1587), remplies pour Sixte-Quint d'embarras et de soucis. Tout en travaillant de son mieux à la réconciliation du roi avec la Ligue, à la fusion des catholiques royaux et du parti des princes, il eut bientôt perdu toute illusion sur la solidité de l'union établie par le dernier traité. Plein de méfiance et plus encore de dégoût pour la personne du roi, il eut de la peine à dissimuler son dédain et ses sinistres pressentiments. Lorsque l'ambassadeur d'obédience de la Seigneurie entremit ses bons offices en faveur de Henri III, en priant le pape d'accorder à ce prince

l'autorisation d'aliéner les biens du clergé, il répondit froidement : « Nous désirerions voir Sa Majesté déployer plus d'activité dans la guerre contre les huguenots. Nous sommes étonné qu'un si grand roi, malgré les charges énormes dont il grève son peuple, n'ait pas songé à faire des économies pour les besoins extraordinaires. Qu'il agisse sérieusement, qu'il ne manque pas à ses devoirs, et nous l'aiderons. »

La faiblesse, l'ineptie, le manque de loyauté de cette cour le plongeaient dans un profond découragement. Non-seulement la Ligue ne s'était pas dissoute, non seulement elle ne s'était pas franchement ralliée au roi, mais la situation s'aggravait de jour en jour, et les méfiances réciproques ne lui semblaient que trop justifiées. Comme par le passé, on se trouvait donc placé entre la guerre civile, c'est-à-dire le triomphe final des hérétiques, et l'intervention espagnole, c'est-à-dire le démembrement de la France.

Sixte-Quint comptait encore sur la conversion de la reine Élisabeth. Celle de Henri de Navarre serait-elle nécessairement feinte, comme les Espagnols, comme les ligueurs le lui disaient? il était tout disposé à le penser. Cependant le doute était permis, et, dans ses moments de doute, il commençait déjà à regretter sa bulle privatoire. Mais des bulles peuvent être révoquées. Cela s'était vu, cela pouvait se voir encore : c'est ce que Philippe craignait. « Il y a des personnes, écrit-il à son ambassadeur à Rome, qui espèrent ébranler Sa Sainteté, la déterminer à révoquer la bulle contre le prince de Béarn, et à accueillir sa conversion qui ne saurait pas être feinte. Je ne puis le

croire; mais la chose est trop grave pour que je ne me croie pas obligé d'y appeler l'attention de Sa Sainteté. Vous lui remettrez la lettre ci-jointe dont je vous envoie copie, et lui direz de ma part que je suis persuadé de son intention de conserver le peu qui reste encore debout de la chrétienté. Rappelez-lui la grandeur de la France. Dites-lui qu'aussi longtemps que l'hérésie ne s'est pas emparée des chefs de l'État, il y a à espérer, mais que, si le mal est devenu maître de celui qui commande, tout l'édifice croule d'un seul coup. Nous en avons, pour l'expiation de nos péchés, tant d'exemples sous les yeux, qu'il serait inutile de les énumérer. On me mande de France que des efforts sont faits auprès de Sa Sainteté pour qu'elle admette l'abjuration de Béarn. De cette façon, on espère assurer à celui-ci la possession du royaume. Ce serait y mettre le feu. Vous donnerez à entendre que la présente démarche ne m'est pas dictée par la peur que j'ai de Béarn. Il ne cesse de me demander secours et faveurs, en offrant toutes sortes de sécurités et de gages que je voudrais prendre. Je la fais exclusivement pour le service de Notre-Seigneur. Que Sa Sainteté se détrompe au sujet de la prétendue sincérité de Béarn. On pourrait y croire, s'il ne demandait qu'à se retirer dans un coin et à faire pénitence; mais comme c'est pour lui le moyen de succédér au royaume, on voit que ce sont des feintes. L'Église et l'Inquisition prononcent la peine capitale contre le relaps; à plus forte raison doit-on s'opposer à ce qu'un relaps devienne le maître d'un royaume tel que la France, qui ne tarderait pas de s'emplir d'hérésies.

Vous préviendrez le pape que, loin de consentir à une éventualité qui exposerait mes États à la contagion, je me verrais obligé de favoriser et de protéger les catholiques de France. Il en résulterait des guerres civiles et peut-être le démembrement de ce royaume, qui, uni et puissant tant qu'il est catholique, est d'une grande utilité pour la chrétienté, tandis que, perverti et voué à la damnation, il renfermerait tant de dangers pour elle, qu'on devrait nécessairement chercher à en réduire les forces. Pour intimider Sa Béatitude, on lui dit qu'en insistant sur l'exclusion de Béarn et en conseillant aux catholiques de continuer la guerre, je vise à détruire les forces des uns et des autres, et qu'après qu'elles auront été détruites, je compte me diriger contre l'Italie. Combattez cette erreur, non en mon nom et comme si, en présence de ces vaines imaginations, vous aviez à excuser ma conduite, mais en déclarant que, si je vois qu'on favorise la succession d'un hérétique à la couronne de France, j'aiderai les catholiques. C'est le chemin qui mènera au démembrement de ce royaume, car chacun qui pourra en prendra un morceau. Le moyen de le conserver est une entente entre nous, Sa Sainteté et le Roi Très Chrétien (s'il veut), ou bien entre les catholiques français. Le but de cette entente devra être l'exclusion de tout candidat hérétique et le choix d'un catholique capable de mettre fin aux maux de ce pays, pour le cas où le roi n'y parviendrait pas, sa vie durant, et Sa Sainteté, d'après ce qu'on voit, peut juger par elle-même si cela est à espérer. »

Voilà comment le roi d'Espagne pose la question de

succession, la principale pour lui, secondaire aux yeux de Sixte-Quint. Henri de Navarre, pour lever toutes les difficultés, se convertira. Philippe le prévoit; mais cette conversion sera feinte. Cette hypothèse est le point de départ de son raisonnement. Donc, dans sa sollicitude pour la foi, pour les intérêts de la religion en général, pour ceux de son royaume en particulier, il ne saurait admettre la candidature de Henri. Si le pape accueille son abjuration, ce sera favoriser sa candidature, et Philippe la combattra; il interviendra à main armée; ce sera, il prononce le mot, le partage de la France. Il l'écrit lui-même à Sixte-Quint, et le lui fait dire par son ambassadeur. Il lui enjoint expressément, non de l'excuser auprès du pape, mais simplement de lui notifier ses volontés. Quel sera le prince catholique qui, de leur choix commun, devra être placé sur le trône de France? Philippe n'a garde de le désigner. Déjà, sous le pontificat précédent, cette question avait été débattue entre lui et Olivarès. Le comte s'était prononcé contre le cardinal de Bourbon, selon lui dangereux, et avait suggéré le nom du duc de Montpensier. Le roi lui avait répondu que, tout en appréciant ses arguments, il trouvait plus prudent de ne pas encore prendre d'engagement en faveur de Montpensier, ni d'aucun autre candidat. « Il suffit, écrivait-il, pour le moment, de prévenir des éventualités préjudiciables au service de Dieu et au bien public. Nous devons nous ménager la liberté d'examiner les titres et forces des prétendants, et d'agir selon les circonstances. »

Ainsi placé entre les prétentions du roi d'Espagne,

qui vise à être l'arbitre de la France en attendant qu'il en devienne le maître, et ses devoirs de chef de l'Église, le pape parle beaucoup, beaucoup trop même, mais il s'abstient d'agir. Il observe la marche des évènements. Il laisse faire et regarde, mais non d'un œil indifférent. Les plaintes incessantes d'Olivarès au sujet de la versatilité de Sixte-Quint, nous le répétons, ne sont pas fondées. Ce sont les hommes et les choses de France qui changent, ce n'est pas lui. Quand le nonce lui mande de Paris que Henri III, intimidé par les dispositions turbulentes qui se manifestent à Paris, par l'attitude des Guises et, en général, par l'esprit catholique d'une grande partie du royaume, a rompu ses négociations avec le roi de Navarre et s'est rapproché des princes catholiques, le pape, sur la demande du cardinal de Sens, dont le rôle grandit dans ces conjonctures, envoie aux chefs de la Ligue sa bénédiction apostolique, mais il l'envoie aussi au roi, en l'exhortant à ne pas séparer sa cause de celle de la religion. Et Olivarès de crier contre la versatilité et l'ignorance du Vatican[1]. Il applaudit, il est vrai, à ce retour de faveur des Guises, mais sa joie n'est pas sans mélange, car, selon lui, le pontife n'est pas seulement d'une mobilité d'esprit désespérante, sa conduite témoigne aussi d'une déplorable duplicité. Comme preuve, l'ambassadeur rappelle les messages secrets de Béarn au sujet de sa conversion ; il conclut à l'existence probable de rapports intimes avec le Vatican.

Lorsque, à la fin de cette même année, Henri III, sur le conseil du duc d'Épernon, arrête en route, après

les avoir appelés, le duc de Lorraine et ses troupes, déclarant que, s'ils entraient en France, il se rallierait aux hérétiques, Sixte-Quint désespère de lui. Le nonce lui a mandé les rassemblements de troupes de la Ligue qui avait résolu d'attaquer le roi. « Eh bien, s'écrie-t-il en montrant ces dépêches à Olivarès, que les coalisés se réunissent, qu'ils fassent un effort sérieux, qu'ils en finissent en une fois! Puisque la maison va crouler, mieux vaut la démolir que la laisser tomber sur nous. Si le roi (Henri III) exécute sa menace de s'allier avec les huguenots, ces princes feront bien de l'attaquer, et votre roi de tourner contre lui l'expédition qu'il prépare contre l'Angleterre. »

Il fit appeler M. de Pisany et le cardinal de Joyeuse, et les chargea d'écrire à leur maître que s'il méditait de faire la paix avec le chef des huguenots, lui, le chef de l'Église, s'y opposerait. Il leur rappela que, dans le temps, il avait toujours essayé de les rassurer, lorsqu'ils lui parlaient de leur crainte de voir les armements de l'Espagne se tourner contre la France. Il avait, conformément à la vérité, affirmé que telle n'était pas l'intention du Roi Catholique; eût-il cette intention, il leur avait promis d'intervenir. Maintenant il leur déclarait, sous serment, que non seulement il retirait sa parole, mais qu'il était décidé, si leur souverain ne changeait pas de conduite, à persuader au Roi Catholique de faire usage de ses forces pour sauver la France. Olivarès, fort content de ce revirement, s'empresse de le mander à son maître; mais il craint qu'il ne soit de courte durée. « Quand

les affaires de la Ligue marchent bien, dit-il, le pape revient vers elle. Cette fois-ci il s'est surpassé lui-même. » L'ambassadeur se trompe. Sixte-Quint veut le triomphe de la foi catholique en France. Son concours appartient à ceux qui sont pour le moment les mieux disposés à le servir, et les plus capables de le faire. En ce qui concerne l'accueil fait aux messages secrets de Henri de Navarre, le vigilant ambassadeur d'Espagne en est réduit aux suppositions. Il devine plutôt qu'il ne sait que le pape n'a pas complètement renoncé à la solution que le représentant de Philippe redoute le plus, dont la perspective l'irrite et éveille ses soupçons.

Tout de suite après la paix de Nemours, lorsque Henri III, dont il avait alors moins mauvaise opinion, semblait sérieusement engagé dans la guerre contre les huguenots et que la Ligue dévoilait ses projets intéressés et antinationaux, le Saint-Père tâcha de se rendre utile au roi en ramenant dans son camp les partisans de Henri de Navarre. C'est ainsi qu'il essaya d'agir sur le duc de Montmorency, qui tenait le Languedoc pour le Béarnais. A ce sujet, des paroles assez vives furent échangées entre lui et le représentant de la France.

Encore à l'époque de l'ambassade d'obédience, Sixte-Quint avait conservé quelques faibles espérances. Après le festin qu'il avait offert au duc de Luxembourg et à M. de Pisany, il leur parla avec effusion. Ce dernier écrit : « Il se disait marri des troubles de ce royaume, blâmant infiniment ceux qui en étaient cause; ajoutant que Dieu fera la grâce à Votre Majesté

de mettre ce royaume en paix et lui donner succession, et qu'alors il ferait des entreprises pour entretenir et occuper l'esprit et le courage des Français, qui ne pouvaient être oisifs et sans remuer quelques cas; et qu'à la barbe des Espagnols nous irions tous deux rétablir et refaire la Goulette (Tunis) qu'ils avaient perdue à si bon marché et subjuguerions Alger; que c'étaient là des guerres qu'il allait discourant et proposant, et non de la faire aux chrétiens, quelque chose que l'on voulût dire, ne désirant que leur repentance et conversion. » Dans ces moments d'illusion, quand il espère voir Henri III agir avec force et avec suite, la Ligue n'est plus à ses yeux qu'une faction rebelle. « Les barons de Rome, dit-il aux deux ambassadeurs, avaient, au commencement de notre pontificat, voulu faire les mauvais. Ils se sont bientôt résolus à devenir sages, prévoyant qu'il leur allait de la tête pour la résolution à laquelle ils nous voyaient. Ce même moyen, a-t-il l'imprudence d'ajouter, serait propre au remède des affaires du roi. » « C'était conseil, dit M. de Pisany en terminant son rapport à Henri III, que Sa Sainteté envoyait à Votre Majesté à l'endroit des plus grands qui voudraient altérer son État ou ne voudraient obéir à ses lois et commandements; et là-dessus il nous donna congé. »

Ces bonnes dispositions ne se maintinrent pas. Les négociations de la reine mère avec Henri de Navarre détruisirent dans l'âme du pape le dernier reste de confiance et d'affection pour le roi. Plus d'une fois M. de Pisany s'efforça de le convaincre de la nécessité

où se trouvait son souverain de s'arranger avec les huguenots. Le pape lui répondit en citant ses propres paroles, prononcées dans une autre circonstance, que c'était ménager à Navarre le temps qu'il lui fallait pour ses armements. Un autre jour il s'emporte vivement. « Le roi, s'écrie-t-il, est trompé de ceux qui sont auprès de lui; ils lui donnent de mauvais conseils, et l'engagent à traiter avec les huguenots, avec peu de dignité et de réputation. »

Cependant le chef des huguenots s'était adressé au Saint-Père. Il se plaignait qu'on eût lancé la bulle privatoire sans l'avoir entendu; qu'on le traitât avec moins d'indulgence que les infidèles, auxquels on envoyait des prédicateurs. Si on voulait lui envoyer des théologiens, il les écouterait volontiers et leur donnerait toutes les sécurités qu'ils demanderaient. Le pape avait répondu que les apôtres et disciples ne demandaient pas de sûretés pour leur personne et que ce serait peine perdue d'en envoyer au roi de Navarre.

En effet, les évènements n'étaient pas de nature à faire espérer alors la conversion de Henri. Au commencement de l'année, l'exécution de Marie Stuart avait ranimé le courage et les espérances des huguenots. L'Allemagne réformée armait pour venir à leur secours. Ses bandes s'apprêtaient à envahir la France. Sixte-Quint revint donc à l'idée d'une action commune du roi et de la Ligue. Il ne recommandait plus de faire couper la tête aux chefs, mais au contraire de leur ouvrir les bras. Cette entente était d'ailleurs une conséquence nécessaire de la situation. Elle se faisait d'elle-même. Seulement ceux qu'un danger

commun va rapprocher se sépareront le jour où ce danger aura disparu.

Vers la fin de l'année, deux évènements, la déroute du duc de Joyeuse et la destruction des reîtres protestants, attristèrent et consolèrent les deux parties belligérantes. Henri de Navarre avait vaincu à Coutras, le duc de Guise avait harcelé et battu les reîtres. La famine, les épidémies, la débandade avaient achevé de les détruire. Après la défaite essuyée par son favori, à l'occasion des avantages remportés par son rival, Henri III fit son entrée triomphale dans Paris au milieu de l'indifférence et des sarcasmes des Parisiens. Il trancha du héros, on ne le trouva que ridicule. Les héros, en France, étaient désormais, sans contredit, le roi de Navarre et le duc de Guise.

Le pape porta le même jugement que les habitants de Paris sur les prétendues prouesses de leur roi. Lorsque M. de Pisany vint lui annoncer la défaite des reîtres, il se montra froid et garda le silence. Aux instances du cardinal de Joyeuse qui demandait que cet évènement fût célébré à Rome par des actions de grâces et des réjouissances publiques, il répondit que Dieu avait tout fait, que les hommes n'y étaient pour rien. L'ambassadeur voit dans ces paroles un effet des intrigues du cardinal de Sens, Joyeuse la honte qu'éprouve le pontife pour avoir si peu aidé le roi. La vérité est qu'il lui répugnait d'attribuer à Henri III le mérite d'autrui; qu'il ne voulait pas aggraver sa situation en célébrant la gloire des Guises, et que, pour se tirer d'embarras, il attribuait les succès obtenus à la miséricorde divine, c'est-à-dire aux maladies qui

avaient détruit les derniers débris de l'armée allemande. M. de Pisany l'interpella sur cette abstention si blessante pour son roi. « M'oyant parler de cette façon, écrit-il à Henri III, il sembla qu'il s'altérât tant, et comme nous étions nous promenant par sa chambre, il fit trois ou quatre tours par icelle sans dire mot, se battant les mains, comme est sa coutume quand quelque chose le fâche, et puis, tournant enfin le visage vers moi, il me dit qu'à ce propos il avait fait deux chefs : le premier pour montrer la grâce que Dieu, par un si signalé miracle, avait faite à la religion et à la France ; et que l'autre chef était qu'il n'en fallait pas faire d'allégresse ni démonstrations publiques, sinon qu'en son cœur chacun rendît grâces à Dieu comme n'ayant les hommes nulle part à telle victoire, et n'ayant fait aucune chose, mais laissé d'y faire beaucoup d'icelles qui s'y pouvaient. Suivaient après cela plusieurs histoires de la Sainte Écriture qu'il étendit avec infinité de longues paroles. »

Au consistoire, le pape s'exprima dans le même sens, en évitant de prononcer le nom de Henri III. On remarqua son émotion pendant qu'il parlait, l'effort qu'il faisait pour ne laisser échapper aucune parole désobligeante pour le roi de France. Quand il eut achevé, le cardinal de Joyeuse se leva pour faire valoir les mérites de Sa Majesté Très Chrétienne, mais un regard de Sixte-Quint lui ferma la bouche. Tout intimidé, et avec des précautions oratoires, il se borna donc à parler au pape à l'issue de la séance, et en particulier ; mais à ses premières paroles, la colère du Saint-Père éclata. « Je vous dis, s'écria-t-il, que les

hommes n'y ont rien fait. » Le cardinal se tut, suivant le conseil de M. de Pisany « de ne point rompre avec cet homme, dont le courroux et la haine pourraient plus nuire aux affaires du roi que sa bonne faveur ne saurait leur profiter ». Dans l'original de la lettre par laquelle le cardinal rapporte ce propos, les mots qu'on vient de lire sont soulignés de la main de M. de Villeroy. Le trait de plume du ministre, pâli sous l'action de trois siècles, est plus éloquent que le long exposé du cardinal de Joyeuse. Il prouve que réciproquement, au Louvre comme au Vatican, on se jugeait bien; que Henri III était discrédité à Rome et qu'à cet égard, pour son secrétaire d'État comme pour son ambassadeur, les dernières illusions s'étaient évanouies.

III

Les émotions de la politique, celles surtout que lui donnèrent les nouvelles de plus en plus alarmantes de France, commençaient, nous l'avons déjà dit, à agir sur la constitution du pape, si robuste encore au moment de son exaltation. Il avait quelquefois des accès de fièvre, et on sait que, dans l'état de la science médicale à cette époque, la moindre indisposition pouvait facilement dégénérer en maladie mortelle. Il était d'ailleurs mauvais malade, mangeait « bravement sa soupe de vin », se moquait des médecins, se croyait plus fort qu'eux et aimait à disserter savamment sur la nature de ses maux. Son activité n'avait pas diminué, mais ses forces le trahissaient de plus en plus. Gritti est frappé de le trouver assis, trop fatigué pour se lever, pour se promener pendant l'audience selon son habitude. Il expose à l'ambassadeur ses petites misères. La dernière a été longue. Son manteau de drap écarlate, sa capuce doublée d'hermine, lui avaient paru bien lourds. Ce maladroit d'Allaleone[1], son maître des cérémonies, n'a pas su

1. Le journal d'Allaleone est une source précieuse pour les détails de la vie officielle de Sixte-Quint.

le soulager. De là son indisposition. Somme toute, son corps subissait les atteintes de l'âge, et son entourage s'en inquiétait.

Il avait cependant passé le carnaval gaiement à sa façon, et pour fêter le quatrième anniversaire de son élection, il avait invité à dîner les ambassadeurs de France et de Venise. Ce fut un dimanche après la messe et l'audience de quelques cardinaux qu'il reçut ses deux convives dans la *stance* dite de Bologne. Il s'assit à une petite table séparée, mais touchant presque à celle des ambassadeurs. Malgré l'homélie qu'on lisait durant le repas, il ne cessa de les combler de gracieusetés, de les engager à se couvrir, à manger et à boire. Pendant le dîner, fort soigné et fort bien servi, Donna Camilla eut l'attention d'envoyer quelques friandises, et après qu'on eut, selon l'usage du temps, enlevé les tables, le pape pria de nouveau Pisany et Gritti de rester couverts et d'approcher leurs sièges du sien. Très séduisant quand il le voulait, — seulement il ne le voulait pas souvent, — Sixte-Quint le fut tout particulièrement ce jour-là. Il donna à ses convives une médaille frappée en commémoration des quatre années de son pontificat, leur raconta l'histoire de son élection, affirma ses bonnes intentions et alla jusqu'à excuser ses emportements, qui, disait-il, ne s'adressaient jamais aux princes, mais seulement à leurs péchés. Il n'omit pas de parler des bandits, sujet de conversation qu'il aimait particulièrement, et s'étendit longuement sur la politique du jour et des temps passés. Selon son habitude, il ne ménagea pas Grégoire XIII, à qui il imputait presque tous les maux

dont le monde souffrait, les bandits, les huguenots, la guerre civile en France. Le calendrier grégorien, l'une des gloires de ce pontificat, n'échappa même pas à sa critique. Il trouva cette innovation contraire à l'autorité des conciles, des papes, de saint Ambroise, soutint qu'elle avait mis la confusion en Grèce et en Allemagne, au déshonneur de la papauté, et tira ses arguments des mathématiques, qu'il disait savoir à fond. Il avait un instant songé à revenir à l'ancien calendrier; mais, en donnant un démenti à un pape, il craignait de diminuer l'autorité des pontifes, « quoique, ajouta-t-il, ce ne soit pas grand'chose, qu'ils se trompent en matières qui ne regardent pas la foi. » Il ne tarissait pas sur ce sujet. Ces rancunes posthumes le poursuivaient même dans ses rêves. Pendant deux nuits consécutives il avait aperçu Grégoire XIII entouré de flammes. Heureusement ce n'était pas en enfer, c'était seulement en purgatoire que se trouvait son prédécesseur. Dans sa sollicitude peu flatteuse pour la mémoire du pape Buoncompagni, il fit dire des messes dans plusieurs églises pour le repos de son âme. Cette faiblesse faisait sourire les diplomates étrangers, son intempérance de langage les exaspérait, sa versatilité, plus apparente que réelle, les mettait au désespoir. Cependant, nous le répétons, quoique fin et rusé, il était naturellement loyal, et, malgré des alternatives faciles à expliquer quand on veut se rendre compte de sa situation, en réalité plus qu'en apparence conséquent avec lui-même. Impressionnable, vif, incapable de se contenir, il avait le tort, l'imprudence d'exprimer ses impressions du moment;

mais ses impressions changeaient avec les circonstances, et avec ses impressions son langage. Souvent il y avait aussi du calcul dans cette trop grande loquacité, qui parfois sert mieux que la taciturnité à donner le change aux interlocuteurs, à leur laisser ignorer ce qu'on pense, à fatiguer leur mémoire par d'interminables développements. En disant tout on ne dit rien, et de très longs entretiens, quand il s'agit de grands intérêts, prouvent presque toujours qu'on ne veut pas ou qu'on ne peut pas tomber d'accord. Sans se douter, ou sans se soucier de l'usage que les ambassadeurs feraient de ses confidences, ou, précisément pour les désorienter, il leur racontait ce qu'il avait dit aux uns et aux autres. Aux malveillants, il n'était pas difficile de découvrir des contradictions. Olivarès ne manquait pas d'en prendre note, de les mander à son roi, de représenter le Saint-Père comme faux et versatile. C'était la vengeance du représentant de Philippe; car Sixte-Quint avait commis une faute grave, que les grands personnages font bien d'éviter en traitant avec des ambassadeurs : il l'avait blessé personnellement. Celui-ci se fit une fête, non de dénaturer les faits qui se passaient sous ses yeux ou les paroles qu'on lui disait, — personne n'était plus appliqué à les reproduire consciencieusement,—mais de les présenter d'une manière conforme à son appréciation, qui était celle d'un homme outré et, dans les dernières années, d'un ennemi irréconciliable.

En 1588, les évènements marchèrent vite. Les chefs de la Ligue, après s'être, en janvier, réunis à Nancy, se rencontrèrent de nouveau à Soissons, prêtèrent la

main au corps municipal occulte des Seize de Paris, préparèrent avec lui les émeutes et entrèrent à Paris pendant la journée des Barricades. Le roi s'enfuit, la révolte triompha, le duc de Guise devint maître de la ville.

On comprend l'émotion des Romains à la réception de ces nouvelles. On comprend aussi les perplexités du pape. Lorsqu'il est informé de la visite qu'a faite au Louvre le duc, alors soupçonné d'être l'âme de l'insurrection parisienne, ses sentiments de souverain sont froissés. « Pourquoi, s'écria-t-il, le roi n'a-t-il pas eu vingt hommes à sa disposition pour arrêter ce rebelle, l'enfermer dans une chambre et en faire ce que bon lui semblait? » Puis il examine le côté politique des évènements. Voilà les Guises maîtres à Paris. Certes, ce sont des rebelles, mais ils sont en même temps les défenseurs de la foi, et de ce faible et triste roi il n'y a rien à espérer ni pour la foi, ni pour la France. Envisagée à ce point de vue, la conduite du duc de Guise lui paraît moins blâmable. Il l'avoue très franchement devant le marquis de Pisany. Lorsqu'on lui mande que le roi compte faire à Guise un mauvais parti, et qu'il y va de sa vie, le pape l'en fait informer, lui recommande d'être sur ses gardes. Tout ceci, il le raconte lui-même aux ambassadeurs et aux cardinaux qui l'approchent, au cardinal de Sens surtout, qui est souvent son intermédiaire auprès d'Olivarès. Ce dernier recueille ces propos et en dresse un véritable acte d'accusation. « De ce qui précède, écrit-il à Philippe, Votre Majesté pourra, si elle ne l'a déjà fait depuis longtemps, se former une idée du ca-

ractère de Sa Sainteté et du peu de fond qu'on peut faire sur ses paroles, ainsi que de sa disposition d'incliner toujours vers le plus fort. » Oui, Sixte-Quint forme des vœux pour le plus fort, c'est-à-dire celui qui emploie sa force à défendre la religion catholique. Sur ce point il ne variait jamais. D'ailleurs, jusqu'ici son intervention n'avait pas été active. Sauf l'acte de privation lancé peu après son élection contre Henri de Navarre, et qui avait été principalement inspiré par ses sentiments de prêtre, il s'était borné à prêcher la réconciliation aux deux camps catholiques, à les engager à agir ensemble contre les huguenots. Peu de jours encore avant les émeutes de Paris, il avait, sur la demande de M. de Pisany, écrit dans ce sens au duc de Guise.

Les évènements dont nous venons de parler, la journée des Barricades, la fuite du roi et le triomphe de la Ligue dans Paris, avaient produit à Venise une profonde sensation. La Seigneurie chargea son ambassadeur à Rome d'intervenir auprès du pape en faveur de Henri III. Gritti eut son audience. « Le Sénat, dit-il, Très-Saint Père, a appris avec grand déplaisir la tournure que prennent les évènements de France, car ce pays étant l'ornement et l'œil droit de la chrétienté et la balance du monde, personne ne saurait voir les afflictions de ce très noble royaume sans éprouver une extrême douleur. Ici il s'agit des intérêts de la religion, qui, de toutes les considérations, est la première; il s'agit aussi de la paix de la chrétienté, et, finalement, de celle de l'Italie. Le sérénissime Sénat craint que le roi, pour se tirer d'embarras, ne se laisse entraîner à

une conduite préjudiciable à la foi catholique. Déjà les siens le font pressentir, et rien ne console la Seigneurie si ce n'est sa confiance dans la prudence et la sagesse de Votre Sainteté, dans sa charité et dans son zèle pour le bien public, surtout dans sa suprême autorité. Elle en usera, ces seigneurs l'espèrent, afin d'éviter le mal qui semble imminent, et de conjurer les dangers qui menacent jusqu'à l'existence de ce noble royaume. »

Le pontife, en poussant un profond soupir, répondit : « Ces seigneurs ont raison. Leurs plaintes, hélas! ne sont que trop fondées ; mais nous aimons à les entendre, car tant qu'une mauvaise dent ne nous fait pas souffrir, nous ne nous en occupons pas. Ce n'est que lorsqu'elle fait mal que l'on songe au remède. La France est un très noble royaume. L'Église en a toujours tiré de grands avantages. Nous l'aimons outre mesure et apprenons avec plaisir que la Seigneurie partage notre affection. Sur l'affaire dont il s'agit nous vous dirons ceci : Ayant, à l'époque du départ de notre nonce pour la France, appris, par des jésuites, que la reine d'Angleterre montrait quelques dispositions à rentrer dans l'Église catholique, et sachant que le roi entretient quelques rapports avec elle, nous avons fait prier Sa Majesté, par le nonce, de faire savoir à la reine que si elle se convertissait, malgré l'acte privatoire de Pie V, nous la reconnaîtrions comme reine, lui donnerions toutes les satisfactions qu'elle demanderait, la défendrions contre ses sujets et contre le roi de Danemark, qui, comme on le disait, lui inspirait alors des inquiétudes ; en

somme, qu'il n'y avait rien que nous ne lui accorderions. Le nonce s'est acquitté de sa commission, mais le roi n'a rien fait. Plus tard il nous a demandé des secours, et nous lui avons offert vingt-cinq mille fantassins et huit mille cavaliers à notre solde. De cette façon nous aurions châtié les héritiques et les rebelles, et aujourd'hui il serait maître absolu de son royaume. Et nous lui avons fait cette proposition, parce que, en lui envoyant seulement trois ou quatre mille hommes, nous lui aurions facilité les moyens de s'arranger avec les hérétiques et de faire comme il a fait sous notre prédécesseur, qui lui a envoyé de faibles secours dont il s'est servi pour arranger ses affaires à sa façon et non à la nôtre. Car, si nous l'aidons, c'est pour qu'il puisse exterminer les hérétiques et non faire la paix avec eux. En voilà assez sur les choses passées. Voici maintenant les derniers évènements de Paris. Le duc de Guise s'y est rendu avec huit cavaliers seulement, et étant descendu dans la maison de la reine mère, celle-ci lui a demandé comment il venait sans s'être annoncé. Il répondit qu'ayant appris que le roi voulait faire un massacre général des catholiques qui se trouvaient à Paris, lui, étant catholique aussi, y était venu pour mourir avec eux. Le duc a mal fait de répondre ainsi, et nous ne l'excusons pas. La reine lui assura que tel n'était pas le cas, et l'engagea à aller chez le roi pour lui faire connaître l'arrivée du duc. Le roi fit répondre qu'il en était depuis longtemps prévenu, et que, si le duc prenait pour prétexte ses querelles avec d'Épernon, il ne voulait pas le recevoir. Guise répliqua que ses différends avec d'Épernon

n'avaient pas besoin de prétextes, que ces sortes de questions se vidaient avec l'épée et le poignard ; qu'il était venu à Paris et qu'il voulait voir le roi. Celui-ci consentit, et la reine prenant le duc dans son carrosse le conduisit chez la reine régnante. Après les avoir fait attendre deux heures, le roi s'y présenta. Ils causèrent ensemble en termes affables. Le duc resta longtemps, prit ensuite congé et retourna chez lui. Le roi eut alors l'idée d'appeler les Suisses à Paris et de demander à la bourgeoisie un homme par maison, pour en renforcer la garde du palais. De ces hommes un seul se présenta. Les Suisses entrés, les Parisiens se soulevèrent ; car ils prétendent que des soldats étrangers ne peuvent être appelés dans Paris ; que si le roi a besoin de soldats, en conformité des privilèges de la ville, il doit les demander à la ville et que c'est elle qui donne les soldats. Il y eut donc des tumultes, et beaucoup de Suisses furent massacrés. Pendant l'émeute, notre nonce est mandé au château. On le prie de s'entremettre, d'apaiser l'échauffourée. Enfin, Morosini, qui s'est fort bien conduit, accompagne le duc de Guise chez le roi, et le roi et le duc se promènent ensemble par la ville, ce dernier ayant toujours la barrette en main et se tenant aux ordres du roi. Ils rentrent chacun chez soi, et à la nuit tombante le roi, sans dire mot à personne, part pour Chartres. Nous nous demandons, puisque le duc s'est mis dans les mains du roi, qu'il s'est rendu chez lui tout seul, ce que le roi avait à craindre. Pourquoi a-t-il appelé les Suisses ? Ou il avait des soupçons contre le duc, ou il n'en avait pas. S'il avait des soupçons, pourquoi ne pas

le retenir, et s'il avait vu qu'il en naissait un mouvement (ce qui aurait prouvé la culpabilité du duc), pourquoi ne pas lui couper la tête et la jeter dans la rue ? On se serait calmé. S'il n'a pas eu de soupçons, à quoi bon appeler les Suisses ? Et s'il n'a pas fait cela à la première visite, pourquoi ne l'a-t-il pas fait à la seconde ? Mais on dit que, le duc tué, le Lorrain qui était armé aurait fait du bruit et se serait vengé. Il n'en aurait rien été. Personne n'aurait bougé. Maintenant le roi est parti de Paris. Qu'avait-il à craindre, et s'il avait lieu de craindre, comment peut-il chercher le salut dans la fuite ? Si, dans les troubles de votre ville, vos pères s'étaient enfuis, vous auraient-ils laissé la liberté (l'indépendance de la République) dont vous jouissez ? Fuir de Paris, pourquoi ? Par peur d'être tué ? S'il avait été tué, il serait au moins mort en roi. C'est en cet état que se trouvent les choses. Maintenant on nous demande d'envoyer un légat. C'est ce que nous ne ferons pas. Car nous ne voulons pas compromettre notre réputation. Le cardinal Orsino est allé en France comme légat et n'a pas été reçu ; le cardinal Riario, envoyé en Espagne, n'a pas été admis. Nous ne voulons pas nous exposer à un pareil outrage que jamais nous ne pourrons endurer. A l'occasion de la captivité de l'archiduc Maximilien, le roi d'Espagne, l'Empereur et le roi de Pologne nous avaient demandé un légat, et ce n'est qu'après avoir lu nous-même les instructions de l'internonce de Pologne, et parce qu'en effet son roi le désirait, que nous nous sommes décidé à lui envoyer un légat. Nous enverrons en France un chevalier, un évêque,

un archevêque, même un cardinal si on veut, mais pas de légat. Nous avons proposé au roi de nous laisser faire, en nous engageant à rétablir en peu de temps l'ordre dans son royaume, ou bien s'il veut faire par lui-même, qu'il fasse, qu'il agisse ! Maintenant on veut que nous ordonnions à Guise de quitter Paris. Nous n'avons rien à ordonner à Paris, si ce n'est en matière d'hérésie, de péché, ou d'affaires d'Église, et nous n'avons rien à faire dans cette question qui n'est pas affaire ecclésiastique. Le roi a dit qu'il comptait s'unir aux huguenots. En ce cas, il verra ce que nous ferons. Malgré tout cela, nous lui avons écrit, le consolant et l'encourageant, et nous réfléchirons à ce qu'il y a à faire; car, en dehors des considérations religieuses, il y a encore des raisons d'État de la plus haute importance qui exigent qu'on pourvoie à la conservation de ce royaume. »

Gritti combattit quelques-uns des arguments qu'il venait d'entendre. Il fit observer que si le duc de Guise était entré à Paris avec huit cavaliers seulement, cela prouvait précisément qu'il avait des intelligences avec la ville, et quand le pape parlait des fautes commises par le roi, l'ambassadeur en convenait, mais soutenait qu'il ne s'agissait pas de critiquer les évènements, mais de remédier au mal ; à quoi Sixte répondit qu'il disait vrai, et qu'il avait écrit au duc de Guise en l'exhortant fortement à se soumettre au roi [1].

1. Ce qu'on vient de lire est une traduction textuelle de l'important rapport de Gritti au doge, 4 juin 1588. Arch. Ven. *Disp.* Rome, *fil*, 22. Le pape raconte à cet ambassadeur la journée des Barricades

Henri III à peine arrivé à Chartres écrivit au marquis de Pisany. Il exposa ses doléances, ses bonnes dispositions au sujet d'une réconciliation, son intention de convoquer les États-Généraux, non sans faire entrevoir l'éventualité de son alliance avec les huguenots. A titre d'avertissement, il l'informe de l'envoi de vaisseaux anglais devant Boulogne avec mission d'assister contre les assiégeants les troupes royales qui y sont enfermées, et aussi contre le duc d'Aumale et les Espagnols que le duc de Parme semble y diriger. C'est déjà un commencement d'alliance, qu'il explique par la jalousie de la reine d'Angleterre.

« Voilà, monsieur, dit-il à son ambassadeur, l'état auquel se trouve maintenant toute chose, et persiste en la même délibération et volonté que j'étais quand je vous ai écrit ma dernière, savoir de mettre de l'eau sur le feu et l'éteindre par douceur, si Dieu me donne occasion de le faire, sinon ne laisser rien en arrière pour conserver et ma personne et ma dignité, et suis très marri que notre Saint-Père ajoute plus de foi et de créance à leurs inventions qu'à la vérité et sincérité de mes actions, et voulût les favoriser ou assister en quelque sorte et manière que ce soit en leurs desseins, comme ils publient qu'ils sont; parce que ce serait me contraindre à prendre des résolutions qui ne sont jamais entrées en ma pensée, et auxquelles je n'ouvrirai jamais la porte d'icelle que par une force et né-

sur la foi des rapports du nonce. C'est la seule relation officielle de ces évènements que j'aie eu sous les yeux, et, je crois, la seule qui ait été publiée. J'ai trouvé aux Archives du Vatican (France, vol. XXVIII, f. 255) le rapport chiffré de Morosini, mais non le déchiffrement.

cessité extrême, laquelle je désire fuir et éviter de tout mon pouvoir. » L'ambassadeur exécute les ordres contenus dans cette lettre, qu'il trouve « qu'on peut bien dire de main de maître ». Il expose au pontife les outrages que les Guises ont faits à son souverain, et celui-ci, « avec un battre des pieds et des mains, lui demande si tout ce qu'il lui dit est bien vrai, et s'il est vrai, Dieu châtiera ceux qui le font. » Mais lorsque Pisany insiste pour qu'il se prononce ouvertement en faveur du roi, et qu'il écrive aussitôt, à cet effet, trois brefs à Henri, au clergé francais, et un, « très âpre, » aux Ligueurs, Sixte-Quint répond que les lettres du pape et du Saint-Siège ne se fond pas à coups de marteau. Toutefois il nommera une congrégation qui s'occupera de cette question. Comme l'avait déjà essayé le cardinal de Joyeuse[1], l'ambassadeur sonde le Saint-Père sur une question aussi grave que délicate : quel parti prendrait la cour de Rome dans le cas où le roi romprait définitivement avec la Ligue ? Sur ce point important Sixte-Quint garde le silence.

Cependant le duc de Guise se renforça dans Paris, s'empara sans coup férir de la Bastille, et se prépara à lutter contre le roi. En même temps, des négociations dont la reine mère avait pris l'initiative furent entamées avec Henri III. Mgr Morosini s'en fit l'organe

1. Il résulte de toutes les pièces officielles que le pape tenait absolument le même langage au cardinal et aux ambassadeurs de France, d'Espagne et de Venise, sauf la réserve que lui imposait la qualité officielle de ses interlocuteurs. C'est au représentant de Venise qu'il s'ouvrait avec le plus d'abandon.

le plus actif[1]. Obligé par sa situation d'aller rejoindre le roi, il se rendit, avant de partir, auprès du duc de Guise, qu'il trouva entouré du cardinal de Bourbon, de l'archevêque de Lyon et autres notabilités du parti. Il recommanda la réconciliation, et le duc répondit, comme toujours, qu'il ne voulait que l'extermination de l'hérésie. « Si vous n'avez pas d'autres intentions, répliqua le nonce, il sera facile de vous mettre d'accord avec le roi. Me permettrez-vous de lui dire que vous êtes prêt et décidé à lui obéir en bon et loyal sujet, s'il vous donne les moyens de faire la guerre aux huguenots, soit en commun avec Sa Majesté, soit à charge particulière? » C'était, en d'autres termes, lui offrir le commandement des armées royales. Aussi le duc le comprenait-il de cette façon. Malgré les objections des assistants, qui le jugeaient trop peu exigeant, il accepta donc les propositions du nonce, que le nonce s'empressa d'apporter au roi. Arrivé à la cour errante de Henri III, Morosini ne trouva le terrain que trop bien préparé pour des transactions. Le spectacle d'un désarroi complet s'offrit à ses regards. La peur et l'outrecuidance alternaient, mais la peur finissait toujours par l'emporter. Tout laissait entrevoir que, quelles que fussent les prétentions des coalisés, Henri finirait par les subir. Aussi le représentant du Saint-Siége put-il retourner à Paris, porteur de la promesse du roi « de bailler au dit seigneur de Guise les charges principales pour faire la guerre aux huguenots ». M. de Villeroy le suivit

1. C'est le pape qui donne ces détails à l'ambassadeur de France.

de près, avec mission de régler les détails et de rédiger l'acte de réconciliation. Mais il ne s'agissait plus de réconciliation. La rébellion victorieuse demandait purement et simplement la soumission du roi. Le duc de Guise ne voulait plus entendre parler des conditions qu'il avait acceptées dans sa première entrevue avec le nonce; il émit de nouvelles prétentions, que celui-ci jugea inacceptables, et prit en un mot l'attitude d'un homme qui se sent et qui est, en effet, le maître de la situation. De son côté, mortifié et compromis à l'égard de la cour, Morosini se retira des pourparlers et communiqua aisément à son souverain le dépit profond qu'il éprouvait lui-même. « Ils sont mauvais, s'écria le pape en parlant des chefs de la Ligue, mauvais et de douteuse volonté ! » Il fit dire au roi, une fois de plus, que le secours du Saint-Siège lui était assuré, pour peu qu'il voulût se résoudre à faire « franchement » la guerre aux huguenots. Mais l'infortuné Henri, de plus en plus intimidé, capitula et, passant sous les fourches caudines de la Ligue, signa l'édit d'Union, qu'on publia à Rouen le 19 et à Paris le 20 juillet 1588. Le duc de Guise fut nommé lieutenant général des armées de France.

Peu de jours avant de ratifier cet acte important, Henri avait encore écrit au cardinal de Joyeuse. Sa lettre est un long cri de douleur. Il lui expose l'état de la France, les hostilités ouvertes déjà par les chefs de la Ligue contre les catholiques royaux, les progrès des huguenots en Languedoc et en Dauphiné, ses embarras, son désespoir. Il demande au Saint-Siège des secours, tout en témoignant de ses hésitations sur

le parti à prendre, et en laissant entrevoir en même temps les résolutions les plus contradictoires, la paix ou la guerre, soit avec les huguenots, soit avec la Ligue. Pour presser l'envoi des subsides et hâter la nomination d'un légat, il dépêcha le cardinal de Gondi à Rome, et ce personnage obtint non seulement que le pape revînt sur son aversion contre les légats en général, mais que Morosini, particulièrement agréable à la cour de France, où il résidait comme nonce, fût sur la demande du roi nommé à ce poste élevé. Comme conséquence naturelle il eut aussi le chapeau.

Évidemment, un revirement notable s'était opéré dans l'esprit de Sixte-Quint. Les renseignements qu'il recevait de France, les explications du cardinal de Gondi, les faits mandés par le roi lui-même concoururent à lui faire envisager la journée des Barricades et les évènements qui l'avaient suivie sous des couleurs peu favorables aux Guises. « Il ont mené le canon à Melun, avait écrit Henri, pour le battre et en ce faisant déclaré et ouvré la guerre de fait aux catholiques.» Le pape en fut indigné, et assura le cardinal de Gondi « qu'il n'abandonnerait point le roi, ni de conseils, ni de moyens d'hommes, ni d'argent, dont il pense avoir besoin aujourd'hui plus qu'autre prince chrétien qui vive, pourvu que Sa Majesté demeure en une bonne résolution ». Son ancien projet d'intervention en France avec des forces pontificales considérables, vingt ou vingt-cinq mille hommes, lui revint à l'esprit. La correspondance de Mgr Morosini était faite pour préparer ce changement et pour maintenir

le pontife dans ses nouvelles dispositions. On sait d'ailleurs que Sixte-Quint choisissait ses représentants à l'étranger parmi les membres les plus distingués de la prélature et qu'ils jouissaient de son entière confiance. Jamais il n'eut recours au triste expédient de faire surveiller et contrôler, par des agents secrets ou subalternes, ceux qui avaient tout à la fois l'honneur, le fardeau et la responsabilité de la représentation officielle. « Un mot du nonce, dit le cardinal de Joyeuse, a plus de créance, remue le pape plus que ce que les personnes intéressées écrivent. »

Morosini, issu d'une des illustres familles de Venise, jouissait, comme diplomate, d'une célébrité méritée. Successivement ambassadeur de la Seigneurie à Turin, en Pologne, à Madrid, il y avait partout laissé les souvenirs les plus honorables. Bailli à Constantinople, il y avait, par une fière réponse, intimidé le sultan au moment où celui-ci le menaçait de mort. Il quitta ensuite la carrière diplomatique, fut nommé évêque à Brescia, et, après la mort de Mgr de Nazareth, sur la demande du cardinal de Joyeuse, envoyé à Paris en qualité de nonce. Comme Vénitien, il avait toujours incliné vers la France. Dans sa nouvelle situation, il rendait à Henri III les plus grands services. Pisany et Joyeuse ne cessent de se louer de son tact et de son habileté si nécessaires « attendu l'humeur de l'homme (Sixte-Quint) à qui il a affaire ». En effet, Morosini sut si bien se conduire, qu'il réussit, pendant quelque temps du moins, à se concilier la confiance du pape et celle du roi. Le cardinalat et la dignité de légat furent sa récompense,

comme nous venons de le dire. A ce moment, voyant les embarras mortels où se trouvait Henri III, l'attitude de la Ligue, les progrès des huguenots dans le Midi, apprenant par ses correspondances de Rome le refroidissement du Saint-Père à l'égard des Guises, mettant aussi en ligne de compte la situation du roi d'Espagne, dont l'*Armada* invincible voguait alors vers les côtes d'Angleterre, à ce moment critique l'ancien ambassadeur de Venise, le nouveau légat du pape, insinua au roi et à la reine mère, sous sa propre responsabilité, une combinaison politique qui, à la supposer réalisable et réalisée, aurait soudainement et profondément changé la face de l'Europe. C'était une alliance intime, une *union*, comme on disait alors, entre Philippe et Henri. Sixte-Quint saisit cette idée avec empressement. Au fait, n'était-ce pas là sa pensée intime? N'était-ce pas ce qu'il avait toujours recommandé? Si le Roi Catholique et le Roi Très Chrétien marchent franchement d'accord ensemble et avec lui, on aura bientôt raison des hérétiques de France et des Pays-Bas. Viendra ensuite le tour de l'Angleterre et de l'Allemagne. Et comme il se réservera la haute main, il aura soin, il sera en mesure de veiller à la conservation de la France et au maintien de l'équilibre européen. Il entra donc chaleureusement dans les vues du légat, fit appeler Gondi, l'entretint longuement de la politique espagnole, notamment des relations de la cour de Madrid avec les chefs de la Ligue, lui exposa enfin nettement et sincèrement ses pourparlers avec Philippe. « Il avait écrit, dit-il, dans le temps, au roi d'Espagne, pour le prier de ne

point encourager les ennemis du Roi Très Chrétien. Sa Majesté, en répondant, avait avoué qu'elle donnait des secours aux ligueurs, non pour les armer contre leur souverain, mais pour les mettre à l'abri de leurs ennemis. En ce qui concernait l'entreprise de l'Angleterre, la cour romaine avait conclu un traité avec le roi d'Espagne : il comptait le lire en consistoire public dès que l'*Armada* aurait paru dans les parages anglais. Le monde apprendrait alors si le Saint-Père avait, oui ou non, sauvegardé les intérêts de la France. En agir autrement n'aurait pas été faire office de pape. »

Dès le lendemain de cet entretien, Sixte-Quint s'en ouvrit au comte d'Olivarès. Il lui fit savoir que Morosini avait suggéré l'idée d'une union entre les deux rois; qu'il en avait même parlé à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, que Don Bernadino de Mendoza avait fort bien accueilli ces ouvertures et comptait sur l'assentiment de son souverain. Il lui exposa les avantages de cette alliance au point de vue des affaires des Flandres et de la guerre d'Angleterre, et Olivarès, qui ignorait les intentions de son souverain, offrit de transmettre à Madrid, par un courrier extraordinaire, les propositions et les lettres de Sa Sainteté. Enfin, et c'est ce qui frappa le plus l'ambassadeur, Sixte-Quint fit entrevoir le désir de se charger de la médiation entre les deux souverains.

De son côté, Henri III, par l'entremise de Mendoza, avait fait à Madrid une démarche directe. Mais Philippe II garda le silence. Des mois passèrent sans qu'il pût ou voulût faire connaître ses volontés. Sixte-

Quint en conçut un vif déplaisir, et Olivarès trouva prudent d'engager son maître à ne pas différer la réponse, surtout à la faire d'abord parvenir au pape. Cet homme d'État eut d'ailleurs de la peine à pénétrer les arrière-pensées de ceux qui recommandaient et désiraient cette combinaison. Que le malheureux Henri cherchât de l'appui partout, même dans le camp ennemi, rien de plus naturel. Mais le Saint-Père, mais Morosini? Il y a des points obscurs qu'il ne parvient pas à éclaircir. « Le cardinal-légat est Vénitien, écrit-il au roi. Comment peut-il proposer une alliance entre la France et l'Espagne, si odieuse à la Seigneurie et à toute l'Italie? Le grand-duc de Toscane se sentira frappé au cœur. » Peut-être l'ambassadeur ne se trompe-t-il pas en cherchant le vrai motif dans l'ambition personnelle de Morosini? Un cardinal qui a opéré le miracle d'unir ces deux royaumes, qui passe par conséquent pour être neutre et en bons termes avec les deux couronnes, n'aurait-il pas de grandes chances au prochain conclave? Quant au pape, qui s'offre pour médiateur, il espère évidemment avoir la haute main sur les deux parties, ne fût-ce qu'en leur laissant entrevoir, espérer la conclusion de l'alliance. Il est peut-être plus important pour lui d'exciter ces espérances à Paris et à Madrid que de les réaliser, que d'opérer cette union difficile à conclure, plus difficile à conserver. Telles étaient les suppositions de l'ambassadeur d'Espagne. A nos yeux la parfaite sincérité de Sixte-Quint n'est pas plus douteuse que son désir de devenir l'arbitre suprême entre les deux puissances. Non qu'il se fît

illusion sur les difficultés, sur l'impossibilité d'une longue et durable alliance entre les deux États dont la rivalité faisait pour ainsi dire un élément de leur existence politique ; mais ce qui ne lui semblait pas chimérique, c'était un rapprochement temporaire, une action commune contre l'ennemi commun, les huguenots. Cependant, même sous ce rapport, ses espérances se dissipèrent bientôt.

Les nouvelles de France étaient mauvaises. C'est avec un mélange de colère et de mépris pour Henri III qu'il apprit que Lesdiguières s'était rendu maître absolu du Dauphiné. « On nous demande, dit-il à Pisany, trois mille écus par mois pour ménager Lesdiguières ! Puisque votre roi perd son royaume province par province, chacun en prenant ce qu'il veut, nous en ferons autant. Nous enverrons douze mille hommes en Dauphiné, nous prendrons cette province sans faire du tort au roi, puisqu'elle n'est plus à lui. »

Lorsqu'on eut connaissance de la convocation des États de Blois, le cardinal de Joyeuse fit observer au pape que les États avaient toujours été le principal remède aux maux publics, et que c'étaient ordinairement les rois qui n'en voulaient pas, tandis que cette fois c'était Sa Majesté qui les avait offerts et convoqués de son propre mouvement, et que tous les gens de bien en espéraient beaucoup pour la pacification du royaume et pour l'autorité de Sa Majesté. Sixte-Quint désapprouva cette mesure. « Les princes, disait-il, y seront aussi, et ils ne feront pas tout le bien désirable. »

Les évènements ne tardèrent pas à lui donner raison.

Les États se réunissaient à Blois à la mi-septembre. L'esprit de la Ligue, et, comme nous dirions aujourd'hui, les idées radicales, y prédominaient. Le pouvoir royal s'affaissait de jour en jour. Henri III marchait de défaite en défaite. Encore un pas, et le duc de Guise sera maître de la France.

IV

La première nouvelle du meurtre du duc et du cardinal de Guise, commis au château de Blois les 23 et 24 décembre 1588, fut portée à Rome par un courrier de l'ambassade de Savoie. Le lendemain, 5 janvier, par les rapports du légat et les lettres du roi à M. de Pisany, on en reçut la confirmation. L'auteur du crime sentait le besoin de s'excuser. « Le feu duc de Guise, écrit le roi, pensait en brief exécuter son dessein qui n'était moindre que de m'ôter la couronne et la vie. Il y allait aussi du repos de mes sujets... Vous informerez Sa Sainteté et lui direz que ses saintes et personnelles admonitions, et l'exemple de la justice, m'ont ôté tout scrupule. Je m'assure aussi qu'elle louera ce que j'ai fait, étant chose non seulement licite mais pieuse d'assurer le repos du public par la mort d'un particulier. » Pour corrompre le pape, il a l'incroyable idée d'ajouter : « J'ai délibéré de reconnaître les bons offices que me rend le cardinal Montalto, d'une partie des dépouilles du cardinal de Guise, dont vous lui pourrez toucher quelques mots si vous voyez qu'il soit à propos. » « *J'oubliais*, ajoute-t-il, en *post-scriptum* à cette lettre qui porte la date du second meurtre, de

celui du cardinal de Guise, j'oubliais de vous dire que je me suis aussi déchargé de feu le cardinal de Guise qui avait été l'impudent de dire qu'il ne mourrait point qu'il ne m'eût tenu la tête pour me raser et faire moine... Vous pouvez aussi faire entendre à Sa Sainteté qu'il m'a convenu ainsi de le faire, si je ne voulais laisser encore ce très dangereux incitement de guerre perpétuelle contre mes sujets. »

Les rapports du légat firent connaître en détail cette catastrophe sanglante. Le cardinal Morosini résidait à Blois. Informé de l'assassinat du duc, il avait vainement cherché à forcer la consigne du palais. Ce ne fut que le lendemain de la mort du cardinal de Guise, qu'appelé par un billet de Henri III, il put approcher le roi encore tout enivré de son triomphe. « Monseigneur le légat, lui avait-il écrit, me voilà roi. J'ai pris cette résolution de ne plus tolérer injure et mauvais traitements. Je me maintiendrai en cette généreuse résolution au dommage de qui que ce soit, et à l'exemple du pape notre Saint-Père, m'étant fort bien souvenu de sa façon de parler, disant continuellement qu'il faut se faire obéir, et châtier ceux qui nous offensent. Puisque j'ai atteint mon but, je vous recevrai demain s'il vous plaît. Adieu. » Les rapports du légat témoignent d'un extrême embarras. Il déplore ces faits et les blâme, mais avec mesure. Il se trouve dans une situation difficile. S'il dit tout ce qu'il sait et tout ce qu'il pense, il risque de surexciter les colères du pape, de le pousser à quelque démarche compromettante; si en sa qualité de légat il fait un éclat, comme par exemple de quitter la cour, ou d'ex-

communier le meurtrier, c'est lui qui engage la politique du Saint-Siège. S'il reste, s'il se borne à blâmer en particulier le crime du roi, il risque de déplaire à son maître, mais au moins ce sera lui, le légat, ce ne sera pas le chef de l'Église qui sera compromis. C'est à ce parti qu'il s'arrête; c'était le plus sage, le plus noble, le plus digne de l'excellent Morosini, et en même temps le plus ingrat, celui qui sera jugé le plus défavorablement quoiqu'il soit le plus méritoire. C'est ce qui arriva alors, c'est ce qui arrivera en pareille circonstance. Quand les passions ont pénétré dans les cabinets, l'agent diplomatique assez éclairé et assez courageux pour ne pas servir ces passions est sûr de déplaire; mais il est sûr aussi de servir les intérêts de son pays. Morosini se borne donc à rendre compte de l'entretien qu'il a eu avec le roi, des exhortations qu'il lui a adressées en se promenant avec lui dans le parc du château, à raconter l'impression, généralement mauvaise, que ces meurtres ont produite sur le public. Les ennemis seuls des Guises s'en réjouissent. Les gens raisonnables témoignent de la compassion et n'approuvent pas. La reine mère, malade, et presque mourante, est du nombre des raisonnables. Comme c'est une femme d'une expérience consommée, comme elle a le jugement plus juste que son fils, qu'elle est moins prévenue et moins passionnée, elle comprend la gravité de la catastrophe et en prévoit les fâcheuses conséquences.

M. de Pisany fut reçu le 6; il relata les faits et trouva le pape moins irrité qu'il n'avait craint. Le Saint-Père lui parla avec assez de calme, et ne manqua

pas l'occasion de faire un retour désobligeant sur la politique de son prédécesseur. Il accusa les cardinaux de Sens et de Côme d'être, après Grégoire XIII, les principaux auteurs de tous ces maux. Après l'ambassadeur de France celui de la Seigneurie fut introduit. « Qu'en dites-vous? s'écria Sixte-Quint en apercevant Gritti. Nous ne pouvons pas louer, nous devons blâmer le premier acte qu'a fait le duc de Guise, qui était de s'armer et de s'unir à d'autres princes contre le roi; car il ne lui appartenait, en aucune façon, de prendre les armes contre son souverain, et, quoiqu'il choisît la religion pour prétexte, il n'avait pas le droit de marcher contre son roi, ni de lui imposer la loi; c'était un excès et un péché, car ce n'est pas au vassal de commander et de faire violence au prince; il peut bien avertir, exhorter, persuader, mais s'insurger contre son roi est une action inexcusable, c'est un péché. Et si, pour ce motif, le roi avait procédé et l'avait puni, il n'y aurait eu rien à dire; car c'était son sujet et on n'aurait pu que l'approuver. Le second acte du duc a été son arrivée à Paris, il y a quelques mois, suivi seulement de sept cavaliers. Il s'est rendu chez la reine mère, et ensuite chez le roi. Si celui-ci avait voulu procéder contre lui, il pouvait le faire; il pouvait l'arrêter et le châtier; s'il l'avait mis à mort, s'il avait fait jeter son corps par la fenêtre, personne n'aurait bougé, et tout était dit. Le roi eut tort de ne pas le faire alors, tout le monde l'en aurait loué; mais, comme vous savez, il s'est enfui et est allé à Chartres. Maintenant vient de s'accomplir le troisième acte. Le roi étant souverain et le duc sujet, le

roi peut agir contre ses sujets. Il n'est tenu de rendre compte de ses actions à personne. Mais, après s'être réconcilié avec lui, après l'avoir admis dans son conseil et dans son intimité, faire appeler le duc dans sa chambre et massacrer cet homme qui s'y rendait en toute confiance, c'est ce que nous ne saurions approuver, car ce n'est pas un acte de justice, c'est un homicide. Il devait le faire arrêter, lui faire son procès, et ensuite agir selon sa convenance, car il est roi, et en se conformant aux lois, en observant les formes ordinaires de la justice, tout était bien fait. Si une insurrection avait eu lieu, il aurait pu le faire mourir sans procédure (*tumultariamente*); mais le tuer comme il l'a fait était homicide et péché et non justice, et nous sommes affligé que le roi l'ait commis. En ce qui concerne le cardinal, si le roi avait le moindre motif de plainte, pourquoi ne pas s'adresser à nous? Nous aurions appelé le cardinal à Rome, et tout se serait arrangé; et s'il n'était pas venu, nous lui aurions pour désobéissance ôté le cardinalat, et alors le roi aurait pu faire selon son bon plaisir. Nous l'avons dit à l'ambassadeur qui a été ici avant vous, et nous lui avons demandé quel prince a jamais osé tuer un cardinal. En somme, le roi a mal agi en traitant de la sorte des gens avec lesquels il s'était réconcilié. »

Le pape paraissait affligé et embarrassé; il se plaignait du fardeau de son ministère, tout en convenant que chacun « préfère ses peines à celles des autres, et que saint Augustin avait dit avec raison que, si les souffrances de toute l'humanité étaient renfermées dans une chambre, et que les hommes fussent libres

d'en choisir, chacun reprendrait plutôt les siennes que celles du prochain. Et cependant nous sommes pape! Quand nous étions cardinal, nous étions plus tranquille, et nous n'avions pas à nous tourmenter l'esprit pour savoir si nous devions excommunier un roi, ou le citer à Rome, ou prendre quelque autre parti. »

Vers le soir, quoique ce ne fût pas son jour d'audience, le comte d'Olivarès se rendit au Vatican. Il y retourna le lendemain et, au grand déplaisir du cardinal de Joyeuse, resta « une grosse heure ».

Le sacré collège avait, à la nouvelle du meurtre d'un de ses membres, poussé un cri d'indignation. « La faction espagnole, écrit Joyeuse à Henri III, exagère ce fait. De façon que si Votre Majesté avait fait tuer l'ambassadeur d'Espagne qui est auprès d'elle, lesdits Espagnols ne sauraient montrer d'en être plus marris. » Il suppose avec raison que dans ses deux audiences Olivarès « a aigri fort Sa Sainteté ». Celui-ci trouva le pape un peu perplexe. « Tout dépendra, écrit-il à Philippe, de la tournure que prendront les affaires de France et de l'attitude de Votre Majesté. Je tâcherai de donner du courage à Sa Sainteté et de l'exciter autant que je pourrai, sans toutefois engager trop Votre Majesté, à moins que les exigences du moment ne m'obligent d'en agir autrement. » Les instructions du roi ne tardèrent pas à lui arriver. Philippe était résolu à la guerre. Le duc de Guise avait été le dépositaire de son secret, l'agent et l'exécuteur principal de ses volontés. Désormais il fallait déchirer le voile, si transparent d'ailleurs pour tout le monde,

et paraître sur la scène. Olivarès reçut l'ordre d'irriter et de raviver les colères du Saint-Père, le duc de Parme de ranimer le courage de Mayenne, de se tenir prêt, et, dès que le guerre serait déclarée, de s'emparer de Cambrai; enfin, Don Bernardino de Mendoza d'organiser à Paris les moyens de résistance.

Après l'ambassadeur, ce fut le tour du cardinal de Joyeuse. Dès les premiers mots le pape lui coupa la parole. Une discussion fort animée s'engagea entre eux, si on peut appeler discussion une altercation entre deux personnes qui, sans s'écouter, crient à la fois et le plus fort possible. « Et ayant allumé ma colère par la sienne, écrit le cardinal au roi, il fit que je ne l'écoutai guère aussi longuement, tellement que nous ne faisions qu'estoquer l'un l'autre. » Le pape répéta ce qu'il avait dit à Gritti, et le cardinal rappela à son interlocuteur ses propres paroles, celles qu'il avait dites à l'occasion de la journée des Barricades, alors qu'il regrettait que le roi n'eût pas fait jeter le duc de Guise par la fenêtre. Sixte-Quint dut en convenir, mais « ne sut parer ce coup ni faire autre chose que se courroucer ». En résumé, le protecteur de France soutint qu'en ce qui concernait la mort du duc, son souverain n'en avait à rendre compte qu'à Dieu, et que ce n'était que par honnêteté et pour la révérence due au chef de l'Église que Sa Majesté lui en faisait parler. Quant au cardinal, le roi n'informait pas seulement le pape de ce qui s'était passé, mais il lui en demandait aussi l'absolution. Sixte-Quint répondit qu'il fallait que Sa Majesté écrivît elle-même

pour solliciter l'absolution, et que, en attendant, il en parlerait aux cardinaux.

Ce fut surtout la résolution du Saint-Père de communiquer ces évènements au consistoire qui alarma les représentants de Henri III. Ni Joyeuse ni Pisany, qui eurent le 8 une seconde audience, ne parvinrent à l'en dissuader.

Le consistoire eut lieu le lendemain 9 janvier. Selon l'usage, les cardinaux s'approchèrent du pape individuellement avant qu'il prît la parole.

Leur ressentiment, les observations qu'ils lui soumirent étaient de nature à augmenter son indignation, sa douleur et ses alarmes. Après qu'il eut, selon l'usage, à l'occasion de sa septième promotion, *ouvert la bouche* aux nouveaux cardinaux, un profond silence s'établit dans la salle. Visiblement ému, le pape fut longtemps sans le rompre. Enfin il s'écria : « C'est avec une douleur indicible que nous vous annonçons un crime inouï : le meurtre, le meurtre, le meurtre d'un cardinal, tué sans procès, sans jugement, contrairement aux lois, par les armes séculières, sans notre autorisation, sans celle du Saint-Siège. » Il continua sur ce ton, se bornant cependant à parler du cardinal, et ne faisant aucune allusion au duc de Guise. Son allocution était un long et éloquent réquisitoire contre Henri III, qu'il taxa d'injustice, de cruauté, d'ingratitude et d'irrévérence envers le Saint-Siège. Il appela sur lui les punitions du ciel et se reconnut à lui-même le droit et le devoir de le châtier. « Les ambassadeurs du roi, dit-il, se sont jetés à nos pieds; ils ont demandé l'absolution de leur maître,

mais celui-ci, en nous écrivant, n'en fait même pas mention. Parricide et sacrilège, il n'a aucun mot de repentir à donner à son crime! » Toute son indignation éclata lorsqu'il raconta que le roi, dans sa lettre, prétendait, en commettant cet assassinat, avoir suivi son exemple. Il cita l'histoire ancienne et moderne, annonça la formation d'une congrégation *ad hoc*, et fit une véhémente sortie contre quelques cardinaux qui, oublieux de leur propre dignité et, à son grand étonnement, avaient osé en sa présence excuser le crime, sans réfléchir qu'il atteignait l'honneur et la sécurité de tout le sacré collège. « Ce n'est pas nous qui demandons à redevenir cardinal. Ce n'est pas nous qui, pour obtenir la pourpre, nous adresserons à tel prince où roi pour qu'il intervienne en notre faveur. Ce n'est pas de notre personne qu'il s'agit; mais vous, vous voulez donc être privés de la liberté, des honneurs, des pensions et priviléges dont vous jouissez, vous voulez devenir l'objet du mépris des princes et des rois! Soyez-en bien persuadés, si nous laissions impuni l'assassinat d'un cardinal, vous tous pourriez bien partager son sort. »

Le cardinal de Joyeuse, auquel ces mots s'adressaient particulièrement, se leva pour répondre, mais le pape, d'une voix altérée, lui ordonna de se taire, de s'asseoir, et, comme l'intrépide protecteur de France restait bravement debout, il le chassa de la salle. Le cardinal Santa-Severina, nommé chef de la congrégation, s'entremit à l'issue du consistoire, excusa Joyeuse sur sa jeunesse et son ignorance des règlements, et fit si bien que ce dernier, intimidé

cette fois et d'abord disposé à quitter Rome, se résigna au prochain consistoire à se jeter aux pieds du pape, et à lui demander pardon de l'affront que Sa Sainteté lui avait infligé.

Le premier résultat et la conséquence naturelle du meurtre des Guises fut un rapprochement momentané entre Sixte-Quint et l'Espagne. Le rêve d'une entente de Philippe et de Henri s'était évanoui. Olivarès constate avec plaisir que la congrégation, instituée pour l'examen des faits, est bien composée. Santi-Quattro, Facchinetti, Lancelloto, Pinelli, Mattei, sont tous des hommes selon son cœur, sauf peut-être Mattei, qui pourrait bien incliner un peu du côté de la France; mais il pense que la nature de la question exclut tout danger de défaillance. Dans ces jours de surexcitation il voit souvent le Saint-Père et le trouve fort irrité contre le légat. C'est surtout le billet que Henri III avait écrit à ce dernier qui lui faisait craindre une trahison. Il soupçonna Morosini d'avoir conseillé le meurtre, et se promit de le lui faire payer cher. Il ne l'appelait plus autrement que le secrétaire du roi de France, mais il hésita à le remplacer. Sa colère, ses inquiétudes, se firent jour dans des discours imprudents, soigneusement recueillis et transmis à Madrid par son ennemi intime, l'ambassadeur d'Espagne. Le cardinal de Sens, qui n'avait pas la réputation d'être bien véridique, rapporte les propos que le pape a tenus ou qu'il lui prête. Il raconte qu'il a été dans le temps témoin de l'audience de congé d'un agent du duc de Guise, l'abbé d'Orbais, qui partait pour la France. Le pape se serait exprimé ainsi :

« Dites à *Sa Majesté* le duc de Guise de se tenir prêt. Tantôt nous romprons avec le roi. » Olivarès croit et reproduit, dans sa correspondance, tout ce que le cardinal lui raconte, en citant sa source, il est vrai ; car il est prudent et consciencieux autant qu'un homme passionné peut l'être. Il en prend prétexte pour appeler l'attention de son maître sur la question de succession, fort débattue à Rome, où depuis les évènements de Blois on considérait Henri III comme un obstacle à la pacification de la France. On allait jusqu'à discuter l'opportunité d'un acte *privatoire* à lancer contre lui, et la question de savoir s'il convenait de procéder dès à présent au choix du futur roi de France.

A ce sujet, Olivarès est convaincu que Sixte-Quint se conformera aux intentions de Philippe, ne fût-ce que parce qu'il lui serait impossible d'agir autrement. « Les nouvelles de Paris, écrit-il, sont bonnes. Tout est en mouvement. Il ne faut pas laisser aux Français le temps de se refroidir. » Il a même pris sur lui, tant la crise lui paraît imminente, d'engager le duc de Terranuova, le gouverneur de Milan, à faire des préparatifs militaires et à se tenir en mesure de coopérer avec le duc de Mayenne. Celui-ci n'avait pas tardé à faire connaître à Philippe son intention de venger la mort de ses frères. Il était maître, disait-il, du Havre, de la Bourgogne, de la Champagne, et décidé à marcher sur Paris. Par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne à Turin, Don José Acuña, qui s'adressa à cet effet au duc de Terranuova, il demanda et obtint un secours de cinquante mille ducats.

Pour Sixte-Quint, c'étaient de mauvais jours. Les deux partis s'agitaient autour de lui avec une extrême violence. La faction espagnole et les agents de la Ligue insistaient pour qu'il se déclarât ouvertement en faveur de la Sainte-Union. Les ambassadeurs de Henri III, M. de Pisany et Jérôme de Gondi, arrivé depuis peu à Rome en mission extraordinaire pour traiter de l'incident de Saluces, les partisans de la France, chaleureusement mais prudemment appuyés par Gritti, tâchèrent de le calmer, parlèrent des dangers d'une intervention espagnole, et le conjurèrent de ne pas s'engager dans une action commune avec Philippe. Pour gagner du temps, pour conformer sa conduite aux évènements, Sixte-Quint prétexta qu'il fallait avant tout connaître l'avis de la congrégation appelée à examiner les questions relatives à la mort du cardinal de Guise. Dans cette crise, sous l'impression des nouvelles de France, de plus en plus favorables à la Ligue, pendant que Mayenne marchait sur Paris, que la Sorbonne déclarait le peuple délié de son serment de fidélité, que Henri III briguait une alliance, une trêve, comme il disait timidement, avec le roi de Navarre, les ambassadeurs d'Espagne, de France et de Venise assiégeaient le Vatican, et, malgré l'immense ascendant que Philippe exerçait à cette cour, le sentiment anti-espagnol éclatait de toutes parts. « C'est la maxime de cette cour, écrit Olivarès à son maître, d'appuyer le roi de France; car, bien qu'il inspire de la méfiance, on pense que, si la France succombe, l'Italie deviendra l'esclave de Votre Majesté. »

Le pape avait fait savoir à M. de Pisany qu'il eût à s'abstenir de paraître aux chapelles; il lui retira aussi les audiences ordinaires et ne le reçut plus que sur sa demande et exceptionnellement, voulant ainsi témoigner de l'horreur que lui inspiraient les meurtres de Blois.

Par contre, il recevait Olivarès presque tous les jours. Leurs entretiens étaient de la plus haute importance. Depuis la lettre par laquelle Philippe avait fait connaître sa ferme intention d'intervenir en France à main armée, dans le cas où à Rome on admettrait l'abjuration du roi de Navarre, le comte n'avait pas reçu d'instructions sur les affaires de France. Néanmoins il avait pris sur lui, comme on a vu, d'engager le gouverneur de Milan à prêter main-forte au duc de Mayenne. Maintenant il informait le Saint-Père des dernières nouvelles de Paris. Cette ville demande que le duc Alexandre de Parme fasse en sa faveur une démonstration militaire sur les frontières des Flandres. Qu'en pense Sa Sainteté? Sixte-Quint répond que l'idée ne lui paraît pas mauvaise. L'ambassadeur le trouve tiède et réservé. Son ressentiment contre Henri III ne lui semble pas très profond; il croit même savoir qu'il a, vis-à-vis de M. de Pisany, tâché d'atténuer la portée de son allocution au consistoire. Toutefois, afin de donner à cette manifestation la plus grande publicité, Olivarès a eu soin d'en répandre un grand nombre de copies en France et en Italie. Il se console d'ailleurs de la tiédeur qu'il rencontre au Vatican en pensant que, si les affaires du Roi Très Chrétien vont mal en France, « Sixte-Quint deviendra

un lion et niera avoir jamais ménagé ce prince. » Un propos du pape l'effraye pourtant. Le légat a mandé que Henri de Navarre avait offert au roi de France de s'unir avec lui. Le Saint-Père ne semble pas ajouter foi à cette nouvelle, mais ce renseignement ôte le sommeil à l'ambassadeur. Il retourne au palais et le pontife répète que, si l'union entre les deux Henri a lieu, elle ne se fera pas par son intermédiaire.

On était à la fin de janvier (1589) et déjà cette éventualité se présentait à tous les esprits. Tout le monde comprenait que tôt ou tard Henri III se jetterait dans les bras des huguenots. Beaucoup de personnes qui approchaient du pape favorisaient cette combinaison, d'où sortirait, suivant elles, la seule solution conforme aux intérêts de l'Italie. Lorsque Luigi Dovara, envoyé à Rome par le grand-duc Ferdinand pour faire les invitations à ses noces, prit congé d'Olivarès, il lui raconta naïvement avoir exposé au pape, qui ne faisait pas d'objection, l'avantage qu'il y aurait à apaiser la France par ce moyen. Sans doute, Henri de Navarre devrait commencer par abjurer; mais on pourrait, à cet effet, convoquer un concile national, et ensuite le chef de l'Église ne ferait plus de difficulté pour donner l'absolution.

On peut juger de la colère et des angoisses de l'ambassadeur. Il ne perd pas un instant pour se rendre auprès de Sixte-Quint. Le roi de France, dit-il, traite avec Henri de Béarn ; il compte proposer aux États de Blois la succession de cet hérétique ; celui-ci, approuvé d'avance par la reine d'Angleterre, par ses ministres

protestants, n'aura aucun scrupule à abjurer, à faire une fausse conversion. Il rappelle à Sa Sainteté les résolutions de son maître. Le pape répond évasivement, loue assez froidement le zèle du roi pour la sainte religion, considère une alliance entre les rois de France et de Navarre comme probable, et promet de ne prendre aucune résolution sans en donner connaissance à la cour de Madrid. Aux yeux de l'ambassadeur cet engagement ne suffit pas; mais le pape s'en tient là. Olivarès se retire plein de méfiance et d'appréhensions.

Pourtant ces soupçons n'étaient pas fondés. Sixte-Quint n'avait pas de parti pris. Aux ambassadeurs de France et de Venise il tenait le même langage. Ce fut à ce dernier qu'il ouvrit son cœur. Il blâme la Seigneurie de favoriser secrètement le roi de France. Il lui dit que l'union de ce prince avec les hérétiques n'est plus douteuse, et qu'après tout, Henri de Navarre est préférable à Henri III; ce dernier aura le sort qu'il a préparé aux Guises. Puis viennent des accusations injustes contre le légat, qu'il accable de reproches immérités. Il va même jusqu'à le taxer de connivence dans les meurtres de Blois. Henri III, en affectant d'avoir suivi son exemple et en essayant grossièrement de le corrompre moyennant les dépouilles du cardinal assassiné, dont il offrait une partie à son petit-neveu, avait ulcéré son cœur. « Si nous sommes l'exemple de justice, s'écria-t-il, comme dit le roi, il verra comment nous ferons justice à son égard. Ce n'est pas nous qui nous passons des procédures et des formes de la justice. Donner la mort sans jugement, ce n'est pas

un acte de justice, c'est un acte de vengeance. Si le roi a agi par vengeance, il en sera puni à l'heure que Dieu voudra. S'il a fait un acte de justice, où sont les pièces du procès, où est la défense des accusés? Et encore se croit-il appelé à juger les ecclésiastiques? Ce serait de l'hérésie. Nous avons fait pour lui tout ce qu'il nous demandait. A notre avènement, Mgr de Nevers est venu nous demander notre adhésion à la Ligue. Que Dieu veuille pardonner à ceux qui l'ont suscitée : au pape Grégoire, à Côme, à Sens! Le roi sait ce que nous avons répondu. Nous avons dit que les sujets ne doivent pas s'insurger contre leur souverain; que si le roi est négligent à combattre les hérétiques, ce n'est pas à eux à lui faire la loi, que c'est à nous et non à eux qu'il appartient de l'exhorter à faire son devoir. Il nous a demandé permission pour l'aliénation du temporel, nous l'avons donnée; il nous a demandé un cardinal, nous le lui avons donné; un nonce, il l'a eu; un cardinal légat, contrairement aux constitutions de l'Église, nous l'avons encore contenté. Il a sollicité la dispense d'un chevalier de Malte, frère du cardinal de Joyeuse, et, ce qui ne s'est jamais vu auparavant, nous l'avons accordée. En toute chose nous l'avons satisfait. Mais voyez aussi comment vont ses affaires! Vous savez l'histoire de Pharaon! il avait épuisé la patience de Dieu. Lorsqu'il vit le peuple d'Israël marcher sur les ondes et lui-même et les siens engloutis par la mer, il s'écria : *Digitus Dei est hic;* et en effet dans ce qui arrive on voit le doigt de Dieu. »

Comme il insistait pour que le roi envoyât une personne chargée de demander l'absolution, Henri confia

cette mission à Claude d'Angennes, évêque du Mans. Ce prélat, lors de son passage à Florence, avait trouvé le grand-duc Ferdinand fort bien disposé à l'égard de son souverain et approuvant hautement le meurtre des Guises. Arrivé à Rome à la fin de février, il descendit chez le cardinal de Joyeuse, pensant qu'il était peu convenable de loger chez l'ambassadeur « en maison de gens de guerre et mariés ». Gritti, quoique malade de la goutte, fut l'un des premiers à le visiter. Il ne sut assez se louer du tact, de la dignité, des manières agréables du prélat français. Admis le surlendemain de son arrivée à l'audience, en compagnie de M. de Pisany, l'évêque du Mans exposa longuement la situation où le roi s'était trouvé, et s'efforça de représenter la catastrophe de Blois sous les couleurs d'un acte de défense imposé par une impérieuse nécessité. Il soutint, comme l'avait déjà fait M. de Pisany, que le roi, comme souverain, n'avait aucun compte à rendre des punitions qu'il infligeait à ses sujets rebelles; que c'était seulement par déférence pour le Saint-Père qu'il faisait ici mention de la mort du duc de Guise; qu'en ce qui concernait le cardinal son frère, « on avait fait scrupule au roi (en lui rappelant que c'était un membre du sacré collège), à quoi Sa Majesté n'avait pensé auparavant, ains seulement à ses déportements et entreprises. » Il termina sa harangue en demandant au pape pour le roi « sa sainte bénédiction et prudents et sages conseils ».

Sixte-Quint répondit d'abord assez doucement; mais il s'animait à mesure qu'il parlait, et avec sa profusion habituelle, tout en disant « qu'il n'aimait pas les

longs discours (ceux de l'évêque) ». Les informations que l'évêque lui donnait sur l'état de la France n'étaient pas de tout point conformes, elles étaient même sur plus d'un point contraires à celles qu'il recevait lui-même. « Si le roi avait eu des traverses, il ne devait s'en prendre qu'à lui-même. Touchant la mort du duc de Guise, il laissait cela, puisque le duc était sujet de Sa Majesté, et qu'il savait que le roi était souverain. Néanmoins, pour ce qui regardait le péché d'homicide commis par le roi en faisant tuer un homme sans procès, le roi était sujet de l'Église et par conséquent du pape, du successeur de Saint-Pierre, puisque le roi reconnaissait être brebis de Jésus-Christ. Mais il passait aisément par-dessus tout cela, ayant à se plaindre grandement que le roi eût touché à un cardinal, membre du Saint-Siège, personne privilégiée qui n'était plus sujet du roi, mais le sien. » Ici, il accumula une série de citations historiques pour prouver qu'aucun souverain n'avait jamais commis un semblable crime, en semblable circonstance. Si le cardinal, par sa conduite, avait donné lieu à des soupçons, il fallait le remettre au légat, fort ami du roi (ceci était dit d'un ton sarcastique), et l'envoyer à Rome. Le pape, « connu pour prince zélateur et amateur de la justice, » aurait veillé à ce que le procès du cardinal fût instruit régulièrement, et de toute façon il l'aurait empêché de faire du mal au roi. Il finit par ordonner à l'évêque de formuler, par écrit, l'objet de sa mission.

Mgr du Mans dit qu'il n'était pas autorisé à remettre un écrit; mais, tout en admettant que les cardi-

naux et les évêques sont sujets de l'Église à l'égard de leurs charges spirituelles, il soutint que, pour le temporel, ils étaient justiciables de leurs souverains, et qu'il ne leur était pas permis de troubler l'État et le repos public.

Le Saint-Père ne contesta pas qu'il fût défendu aux hommes d'Église de faire des séditions ; mais lorsque l'évêque insista sur le droit qu'avait son souverain de punir un cardinal, il l'interrompit avec colère. « Faites attention, s'écria-t-il, à ce que vous dites ! *E vedete di non cascar in qualche disordine!* » Il s'étonna que le roi osât lui demander sa bénédiction, au moment même où il tenait encore en prison un cardinal et un archevêque. En résumé, cette première audience se termina assez mal.

Dans une seconde entrevue, également en présence de M. de Pisany, l'évêque revint sur les évènements politiques, mais le pape l'interrompit aussitôt : « Nous avons déjà, lui dit-il, entendu tout cela. Nous ne voulons pas nous arrêter là ; il n'est pas question de ceci. Il s'agit de la mort d'un cardinal. Où est l'écrit que nous vous avons chargé de nous remettre ? Les lettres du roi, nous ne les comprenons pas, nous ne savons ce qu'il nous demande : absolution, bénédictions, nous ne l'entendons point. Qui veut absolution de ses péchés, doit s'en confesser, les reconnaître et en demander humblement pardon, les avoir en horreur, et n'y pas persévérer comme fait le roi, en retenant un archevêque prisonnier. » Il énuméra tous ses griefs contre Henri, les bienfaits dont il l'avait comblé, et insista pour que le cardinal de Bourbon, si le roi ap-

préhendait quelque chose de son séjour en France, fût transporté à Rome. Lorsque l'évêque lui fit observer qu'un pareil voyage, à travers la France, n'était pas possible dans l'état actuel du pays, le Saint-Père proposa qu'on le fît escorter par des fantassins du duc de Parme. Ici le marquis de Pisany perdit patience. Le roi, dit-il sèchement, n'entend pas que le duc de Parme se mêle si avant de ses affaires; « de quoi le pape se prit à sourire. »

Dans sa troisième audience, l'évêque, s'abstenant cette fois de toute considération politique, eut le courage de traiter encore une fois la question de droit. « Le roi, dit-il, a agi en juste défense, et en France il y a des cas privilégiés dans lesquels les juges royaux ont juridiction sur les clercs. »

Sixte-Quint, bondissant de fureur, ne le laissa pas continuer. « Il s'émerveillait, s'écria-t-il, de lui entendre dire ces bagatelles. En France, on interprète mal la sainte Écriture. Le Nouveau Testament de Luther, de Calvin, et d'autres tels hérétiques, comme aussi celui de la reine d'Angleterre (de laquelle, dit l'évêque dans son compte rendu, il semble parler volontiers parce qu'elle a du cœur et sait se faire obéir), le Nouveau Testament du duc de Saxe et autres sont le même que nous avons, mais ils l'interprètent mal, ils sont hérétiques. » Il pose deux conditions : que le roi demande l'absolution purement et simplement, et qu'il remette en liberté, ou entre les mains du légat, ses deux prisonniers, le cardinal et l'archevêque. Sinon, Sa Majesté encourra les censures de l'Église, ses sujets seront déliés du serment de fidélité, et

son envoyé, l'évêque du Mans, sera mis en prison.

Il n'eut pas plus tôt proféré ces menaces que M. de Pisany répondit avec un sang-froid et une dignité qui méritèrent les louanges du corps diplomatique. Le roi, par la mission de Mgr du Mans, « avait fait acte de respect et d'obéissance envers le Saint-Père ; les ministres des princes étaient autorisés à dire en toute liberté les raisons de leurs maîtres, sans être intimidés ou menacés de prison. Pour le respect de Sa Sainteté, lui et l'évêque baisseraient toujours la tête, et s'humilieraient devant elle ; mais pour le service de Sa Majesté ils accompliraient leurs devoirs de loyaux et fidèles sujets, et ne craindraient point d'être mis en prison, mais s'acquitteraient, comme ils devaient, de leur mission, même au péril de leur vie. » Le pape, sans répondre, changea de propos.

Averti de l'insuccès de ses représentants, Henri III se décida à demander l'absolution. L'évêque, accompagné de M. de Pisany, s'acquitta de cette pénible commission dans sa quatrième et dernière audience. Il connaissait maintenant « l'humeur de cette cour, et les buts différents des uns et des autres », le travail incessant de l'ambassadeur d'Espagne, le peu d'estime qu'on avait pour le roi de France, qui n'avait même pas su tirer parti de son crime. En s'approchant de Sixte-Quint, il commença par rétracter les principes de droit qu'il avait soutenus dans l'audience précédente, et conformément à ses nouvelles instructions, après s'être mis à genoux avec l'ambassadeur, il dit : « Je vous demande, Saint-Père, l'absolution pour le Roi Très Chrétien. » Le Saint-Père les engagea à se re-

lever et à reprendre leurs sièges, exprima sa satisfaction, et ajouta, « en faisant de grands soupirs et exclamations, que les affaires de France le travaillaient fort et ne le laissaient reposer ; qu'il fallait se gouverner avec prudence et être avisé ; qu'on se pouvait défendre d'un cardinal d'une manière moins scandaleuse, et qui eût fait le même effet. » Il allégua des exemples, disant « que l'empereur Charles-Quint, encore qu'en son cœur il fût bien aise de la prise du pape Clément et sac de Rome, fit néanmoins porter le deuil en sa cour, et faire processions pour la délivrance du pape ; et que le roi Philippe, victorieux contre Paul IV qui lui avait fait la guerre, avait fait rendre les villes prises, et chargé le duc d'Albe d'aller à Rome demander l'absolution ». La fin de ce long développement historique était qu'il ne donnerait l'absolution qu'après que le cardinal et l'archevêque auraient été remis entre les mains du légat. Comme dernière concession, il annonça qu'il se contenterait d'un écrit par lequel le roi déclarerait que ces deux personnages étaient gardés par ses gens, mais au nom du légat. C'est ainsi que se termina cette mission.

Un grand évènement et un petit incident contribuèrent à la faire échouer. Des dépêches du cardinal Morosini firent connaître l'accord établi entre les rois de France et de Navarre, et en même temps le légat annonçait qu'il avait quitté la cour de Henri III. C'était l'évènement. L'incident fut l'arrestation, lors de son passage à Roanne, du maître d'hôtel de Mgr du Mans. Les lettres qu'on trouva sur lui furent envoyées à Rome. L'évêque et l'ambassadeur écrivaient au roi

que Sa Sainteté n'avait en vue que de l'humilier; qu'en lui montrant de la fermeté, on la ferait bientôt changer de ton[1]; que d'ailleurs on n'avait rien à espérer d'elle. Le pape s'en montra fort irrité et on attribua en partie à son dépit l'insuccès de Mgr du Mans. Mais ce fait s'explique plus naturellement par la tournure qu'avaient prise les affaires de France depuis les assassinats de Blois. Néanmoins, malgré les mauvais traitements qu'il avait fait subir à l'envoyé de Henri, Sixte-Quint, craignant de livrer le roi complètement aux huguenots, hésitait à rompre avec lui. Les cardinaux de la congrégation de France étaient divisés sur l'opportunité du rappel du légat, que celui-ci demandait avec instance. Mais le Saint-Père, supposant avec raison que cette mesure serait interprétée comme une déclaration du Saint-Siège en faveur de la Ligue, envoya au légat l'ordre de rester à son poste.

Cet homme d'État éminent, accablé par Sixte-Quint d'injustes reproches, avait pourtant fait les plus grands efforts pour empêcher un rapprochement entre les rois de France et de Navarre. Il avait saisi l'occasion de la mort de Catherine, moment favorable, pensait-il, pour toucher le cœur de son fils, pour lui représenter l'étendue de son crime. « Tâchez, Sire, lui avait-il dit, de vous réconcilier avec Dieu, grandement irrité contre vous pour les choses passées. » Il le conjura de ne pas tendre la main aux huguenots ni à leur chef hérétique, relaps et condamné par l'Église; et Henri III,

1. « Sua Santità gli anderebbe con la beretta in mano. » — Le pape donne ces détails à Badoer. C'est en effet le langage habituel des rapports du cardinal de Joyeuse et de M. de Pisany.

quoique déjà en pourparlers avec Navarre, jura et affirma sur l'honneur que jamais il ne s'allierait avec ce prince. Le légat en était là de ses remontrances stériles, lorsqu'il reçut un courrier porteur de dépêches qui blâmaient vivement sa conduite. Quoique le cardinal Montalto eût timidement cherché à atténuer l'expression du mécontentement de son oncle, ces pièces ne laissèrent aucun doute sur la disgrâce du légat. Morosini répondit avec dignité : il avait exécuté les ordres, il avait agi dans l'esprit des instructions de Sa Sainteté ; sa conscience ne lui faisait aucun reproche.

De son côté, le roi continue à le payer de bonnes paroles qui sont autant de mensonges. Il évite d'ailleurs de le voir. Lorsque le légat apprend qu'au lieu de mettre en liberté le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, on va les transférer au château d'Amboise, il pénètre, sans avoir demandé audience, dans l'appartement du roi. On lui dit que Sa Majesté est dans son cabinet de toilette et s'habille, mais le cardinal ne se laisse pas arrêter. Il entre, il lui adresse les plus vifs reproches. Henri répond que c'était là un de ces cas où le père ne pardonne pas au fils, que Sa Sainteté elle-même lui conseillerait d'empêcher par tous les moyens, sa vie durant, d'autres que lui d'être rois de France.

Les rapports entre ce prince et le représentant du Saint-Siège se tendent de plus en plus. Lorsque le roi propose au légat de le précéder à Moulins, celui-ci accepte avec empressement, d'autant plus volontiers, lui répond-il, que c'est la route d'Italie. Il ne se fait

d'ailleurs aucune illusion sur l'arrière-pensée de Henri, sur son désir d'éloigner un témoin incommode, pendant que les messagers vont et viennent entre Blois et le camp du roi de Navarre.

En effet, le 3 avril 1589, la trêve fut signée entre ce dernier et Henri III. Le légat jugea que c'était pour lui le moment de quitter la cour. Il se rendit à Moulins. Le tableau qu'il trace de l'état du pays qu'il traverse est effrayant, et dépasse, en fait d'horreurs et de misères, tout ce que de nos jours nous avons pu voir de semblable dans des circonstances analogues. Morosini en a l'esprit frappé. Il pense que si on laisse le temps d'arriver aux auxiliaires étrangers appelés par les deux partis, par la Ligue et Henri III, la France sera à jamais ruinée. L'exaltation des ligueurs, leur hostilité contre le roi ne laisse aucune chance de réconciliation. A Lyon, un père dominicain a affirmé du haut de la chaire que le roi était hérétique. Le légat renouvelle ses instances pour être rappelé. Lorsque Henri III s'est fait annoncer à Moulins, Mgr Morosini, bien que malade et sans nouvelles de Rome, parce que l'on intercepte ses courriers, se décide à partir précipitamment. Sa dignité personnelle, autant que les égards dus à sa position officielle, ne lui permettent pas de revoir un prince devenu l'allié des ennemis de la foi. Quoique les chemins soient infestés de maraudeurs et de bandes de voleurs, il se met en route. C'est à travers mille dangers qu'il arrive enfin à Lyon. Là, sous la protection du frère du duc de Nemours, le marquis de Saint-Sorlin, qui commande pour la Ligue, il espère pouvoir attendre en sûreté l'autorisation si

souvent sollicitée de retourner à Rome. Son espérance est déçue. La terreur règne dans la ville, le peuple est fanatisé. Les suspects sont arrêtés, quelques-uns d'entre eux mis à mort. Lui-même, passant pour favorable à Henri III, est regardé avec méfiance. On le reçoit, il est vrai, avec les honneurs réservés à son rang élevé, mais les autorités municipales ne lui cachent pas l'embarras que leur cause sa présence. Il est obligé de leur exposer la conduite qu'il a tenue depuis « le malheureux 23 décembre ». C'est à grand' peine qu'il parvient à les calmer; mais, malgré la bienveillante protection du marquis de Saint-Sorlin, sa situation n'est pas tenable. D'ailleurs il ne doute plus du triomphe final du roi de Navarre. Ce qui se passe sous ses yeux, dans ce centre de la Ligue, le confirme dans l'opinion que Henri sera vainqueur. Seulement, il voit dans son triomphe celui de l'hérésie. Lorsque le bruit, qui avait couru à Lyon pendant quelques jours, de la maladie et de la mort du chef des huguenots, est démenti, il écrit à Montalto : « Il n'a pas plu à Dieu de nous accorder un si grand bienfait, car cette mort seule pourrait empêcher ce royaume de tomber sous la domination des hérétiques. » Le contre-coup de ce démenti, ce fut une nouvelle démarche de trente-six prévôts qui, vu l'effervescence du peuple, venaient le prier de quitter Lyon. Il était accusé d'entretenir des intelligences avec le camp ennemi, d'avoir engagé les princes et prélats catholiques à se rallier aux deux Henri, d'organiser dans la ville une levée de boucliers en leur faveur. Il tâcha de les détromper et les engagea à visiter sa maison. « Les armes que vous trouve-

rez chez moi, leur dit-il, sont des bréviaires. » Enfin il refusa de partir et resta.

A Rome, le comte d'Olivarès, blâmant hautement la tiédeur du pape, essayait de lui arracher de vive force le monitoire. D'un autre côté, Alberto Badoer, le nouvel ambassadeur de Venise qui venait de remplacer Gritti, ne cessait d'appeler l'attention du pontife sur les inconvénients d'une semblable mesure. Son langage lui était d'ailleurs dicté par des instructions pressantes. « Représentez au Saint-Père, lui écrit le doge, la gravité de la situation. Déjà à Constantinople on se réjouit de la perspective d'une conflagration générale. Elle sera le résultat inévitable de l'état de choses en France, si on ne parvient pas à y éteindre le feu. Que le Saint-Père y réfléchisse; qu'il intervienne; qu'il ne soit pas toujours sévère; qu'il use d'indulgence (envers Henri III); qu'il tienne compte des circonstances et des difficultés des temps; qu'il suive l'impulsion de son cœur bienveillant. » Ces remontrances respectueuses et amicales ne firent qu'ajouter aux embarras du pape. « Que pouvons-nous faire, répondit-il à l'ambassadeur en haussant les épaules, si le roi ne veut pas être sauvé? Nous avons eu grande patience. Il va de mal en pis. Que pouvons-nous faire, pauvres gens que nous sommes? — Du courage, Saint-Père, répliqua le diplomate vénitien; vous trouverez dans votre sagesse le moyen de remédier aux maux passés et d'empêcher de plus grands maux qui semblent imminents. — Que Dieu nous vienne en aide! s'écria Sixte-Quint; nous ne savons que faire. »

L'ambassadeur d'Espagne avait appris l'interven-

tion de la république de Venise en faveur de Henri III, et lorsque Badoer se présenta un jour chez lui pour en atténuer la portée, Olivarès blâma la partialité de la Seigneurie, et donna à entendre que l'on avait connaissance à Madrid des sommes d'argent envoyées à ce roi par le gouvernement vénitien. Il déclara que l'union de Henri III avec Béarn avait complètement changé la situation ; que son maître ne tarderait pas à se déclarer, que la tendresse de la Seigneurie pour le roi de France était étrange et témoignait de peu de zèle pour la religion, car si elle prêtait en apparence son appui moral à Henri III, c'était réellement à Béarn qu'elle l'accordait.

Après de longues hésitations, le pontife se décida. Le 5 mai, il tint un consistoire, imposa aux cardinaux réunis le secret le plus absolu, traça un tableau fort sombre de l'état général de la France, fit lire un recueil de pièces diplomatiques, et finit par communiquer le projet de monitoire, que l'assemblée s'empressa d'adopter. Le 12, ce document fut expédié au légat, avec ordre de le publier le même jour qu'il serait affiché à Rome. Le roi, sous peine d'excommunication, était sommé de mettre en liberté le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon dans l'espace de dix jours, et, dans l'espace de soixante, de comparaître à Rome, personnellement ou par procuration. Quelques jours après, le monitoire fut communiqué aux ambassadeurs de France, d'Espagne, de Venise, de Savoie et de Toscane. Le pape envoya un prélat chez Olivarès pour lui exposer la nécessité où il s'était trouvé d'en arriver là, « comme s'il avait besoin, écrit l'ambassadeur à

Philippe, d'excuser cet acte, au lieu d'excuser plutôt ses lenteurs et ses irrésolutions. » Le pontife en parla à Badoer. Il tenait toujours, lui disait-il, les bras ouverts, prêt à embrasser le roi, et c'était par un sentiment de convenance qu'il n'avait pas dans le monitoire fait mention de l'union de Sa Majesté avec les hérétiques; mais en réalité c'était précisément cette union qui avait déterminé le chef de l'Église à lancer la sommation.

Le chevalier Vinta, secrétaire d'État du grand-duc Ferdinand, eut ce jour-là une longue audience. Le pape l'accabla de reproches, trouva indigne la conduite de son maître, toute favorable au roi de France, et si contraire aux obligations que sa maison avait à Charles-Quint et à Philippe; si imprudente, puisqu'elle exposait le grand-duc au ressentiment des Espagnols et l'Italie aux troubles qui en seraient la fatale conséquence. Ces propos sont significatifs et méritent d'être relevés, parce qu'ils concourent, avec d'autres indices, à prouver que dans cette crise Sixte-Quint ne voyait plus de salut en dehors de l'alliance espagnole.

Les représentants de Henri III, après avoir vainement essayé d'obtenir un sursis, eurent hâte de partir avant la publication du monitoire. Le cardinal de Joyeuse et l'évêque du Mans prirent congé du pontife. Celui-ci, encore sous l'impression des lettres interceptées du prélat français, lui dit : « Racontez au roi ce que vous avez vu ici, et surtout pas de mensonges ! » Le marquis de Pisany trouva plus digne de son rang de partir sans audience. Sauf le bonheur domestique qu'il avait trouvé à Rome, en y épousant une femme

charmante du pays (une Savelia), il n'avait eu à endurer à la cour pontificale que dégoûts et humiliations, et chacune de ses deux ambassades s'était terminée par une brouille. En cheminant vers la France il rencontra entre Florence et Pise l'ordinaire de Lyon, et s'amusa à confisquer les lettres du pape et du cardinal de Sens. La mauvaise fortune semblait d'ailleurs s'attacher à ses pas. Son bateau fut pris par le fameux corsaire Barboset. L'évêque du Mans se constitua prisonnier. Pisany obtint qu'on le laissât dans sa barque sous la garde des gens du corsaire. Dans la nuit, lui et les siens les surprirent; un combat sanglant s'engagea, le diplomate militaire se conduisit bravement, tua une partie des corsaires, et parvint à gagner sain et sauf un petit port voisin de Narbonne. A cette nouvelle, Sixte-Quint, oubliant tous ses griefs, loua fort « la belle résolution » de l'ancien ambassadeur.

Cependant, quelques heures après son départ, le 24 mai au matin, au milieu d'attroupements de curieux, le monitoire fut affiché dans Rome aux lieux habituels. Le public donna à cet acte l'importance d'un évènement. C'en était un en effet, en ce sens qu'il constatait la rupture entre les Valois et le Saint-Siège; mais s'il la constatait, il n'en était pas la cause. On n'a qu'à comparer pour s'en convaincre les dates des faits qui se passèrent en France avec la marche de la mission de l'évêque du Mans. Les pourparlers de ce prélat, arrivé à Rome le 23 février, se prolongent jusqu'à la moitié du mois suivant. Pendant ce temps Henri III poursuit une double négociation, avec la Ligue qui repousse ses avances, avec le roi de Navarre

qui les accueille. Les nouvelles données à Henri III par ses agents à Rome sont défavorables. On lui fait néanmoins espérer que, s'il se résigne à demander l'absolution, tout en tenant un langage altier, le pape se laissera intimider, et le différend né de la mort des Guises sera arrangé à son entière satisfaction. Le roi, suivant ces conseils, sollicite l'absolution et refuse de mettre en liberté le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon. La quatrième audience, dans laquelle l'évêque du Mans commmunique au pape cette résolution, a lieu à la fin d'avril. Cependant, dès le 3 du même mois, la trêve a été signée entre les rois de France et de Navarre, et le 21 ce traité a reçu un commencement d'exécution moyennant la remise de Saumur entre les mains du dernier. L'union de Henri III avec le chef des huguenots est désormais un fait accompli, et c'est à la réception de cette nouvelle que, dans le consistoire du 5 mai, le pape, de concert avec le sacré collège, se décide à rédiger le monitoire. Il hésite encore pendant une semaine avant de le lancer. C'est le 12 seulement que cette pièce est expédiée au légat, qui ne l'a jamais reçue, le courrier qui en était porteur ayant été arrêté en route. Le 24, elle fut publiée à Paris et à Rome. Depuis le 30 avril, l'entrevue des deux rois à Tours avait scellé leur alliance. C'est donc par erreur qu'on a souvent attribué cette alliance à la précipitation de Sixte-Quint.

L'union entre ces princes était dans la nature des choses; elle était le résultat nécessaire, inévitable de l'attitude prise par le duc de Mayenne à la suite du coup d'État sanglant de Bois. Henri III avait frappé la

Ligue à la tête ; il ne l'avait pas frappée au cœur. Loin de la tuer, il en avait au contraire ranimé les forces vitales. Dès lors il ne lui restait plus qu'à s'unir avec Henri de Navarre. Pour Rome, toute la question était là. Le meurtre d'un membre du sacré collège, l'emprisonnement d'un autre, étaient les griefs que l'on avouait pour la forme, mais la défection de Henri était le véritable motif du différend. Car, à Rome, on traitait de défection son alliance avec le roi de Navarre. De cette alliance ne sortait pas nécessairement le triomphe et, pour l'avenir, la succession au trône de France d'un prince protestant ; pourtant elle menait très probablement à ce résultat. Aux yeux de Sixte-Quint, l'évènement grave n'était donc pas la catastrophe de Blois, c'étaient ses conséquences, la fusion des intérêts des deux rois. Seulement, il ne lui appartenait pas, il eût même été de la dernière imprudence, de se prononcer du haut de la chaire de Saint-Pierre sur les intérêts temporels d'un pays étranger. L'esprit public du temps n'admettait plus ce genre d'immixtion de la papauté dans les affaires intérieures des autres États. Pour cette raison, ou, comme il disait à l'ambassadeur de Venise, « par modestie, » le pontife n'avait parlé de l'union des deux rois ni dans ses pourparlers avec l'évêque du Mans, ni dans le monitoire. Comme il arrive souvent dans les transactions diplomatiques, il l'avait traitée sans la nommer, indirectement et en se renfermant dans la question qui, selon les idées de l'époque, était incontestablement de son domaine, dans celle qui avait été suscitée par le meurtre et l'emprisonnement de membres du sacré collège. A ses

yeux, le monitoire ne devait pas de toute nécessité amener une rupture. Comme prêtre, comme pontife, il espérait encore que Henri III se repentirait ; comme homme politique, il le désirait plus qu'il ne l'espérait. Le monde en jugeait autrement. Le roi d'Espagne, Olivarès, le duc de Mayenne, la Ligue, considéraient la défaite et la ruine de Henri comme un fait accompli. Les amis de Henri déclaraient qu'il lui était impossible de se soumettre au monitoire. Parmi ceux qui blâmaient Sixte-Quint, le duc de Nevers, rallié au roi depuis son retour de Rome, se fit remarquer par la vivacité de ses plaintes. Il les consigna dans une lettre à son agent à Rome, Camillo della Volta, noble bolonais, l'un des membres officieux les plus remuants du corps diplomatique, pour son malheur sujet du Saint-Siège, et ne jouissant pas, par conséquent, des immunités des ambassadeurs. Volta fut chargé de communiquer au pape, avec les ménagements nécessaires, non les accusations, mais les doléances du duc, de le mettre en garde contre les rapports faux ou exagérés que Sa Sainteté recevait de France, de lui faire connaître l'état prospère des affaires du roi, la détresse de la Ligue, enfin de lui parler des renforts que Henri III attendait de Suisse et d'Allemagne. Volta, personnellement mal disposé, se fit une fête de donner à cette lettre une grande publicité. Le Saint-Père ne dissimula pas son dépit. « Ce duc, dit-il à Badoer, est venu naguère nous dire des horreurs du roi, il nous a conjuré d'entrer dans la Ligue, affirmant que le roi Philippe, l'archiduc Ferdinand, le duc de Parme et d'autres princes en feraient autant, et que

c'était le seul moyen de sauver le royaume ; mais nous n'avons pas voulu l'écouter. Aujourd'hui ce même duc de Nevers veut faire le médiateur, et excuser l'union du roi avec les hérétiques ; mais nous vous dirons que, si le roi ne se repent pas, il aura le sort de Saül ; il finira mal. »

Deux jours après qu'il eut prononcé ce mot prophétique, Henri III fut frappé par le poignard de Jacques Clément. Bientôt après, des bruits vagues d'un attentat commis sur sa personne se répandirent dans Rome; mais, par suite de l'interruption des communications dans le midi de la France, ce fut seulement le 20 août au soir que le pape reçut, par un courrier du grand-duc de Toscane, la nouvelle officielle de l'assassinat. A Lyon même, on n'en acquit la certitude que le 16 août, par un billet daté de Paris le 2, que le duc de Mayenne avait écrit au duc de Nemours, et que Nemours communiqua à son frère le marquis de Saint-Sorlin. « Notre Seigneur Dieu, y est-il dit, nous a regardé d'un œil miséricordieux au temps de notre plus grande détresse. C'est un miracle. Le porteur de la présente vous donnera les détails. N'en doutez pas, notre plus grand ennemi est mort. »

V

La mort du dernier des Valois avait fait entrer les affaires de France dans une nouvelle phase. La proclamation de Henri IV, l'acte qui ralliait autour de lui les chefs de la noblesse catholique, sans qu'il eût consenti à embrasser leur religion, produisirent au Vatican la plus douloureuse impression. Dorénavant, se disait-on à Rome, il n'y a plus que deux camps : d'un côté la Ligue, de l'autre le chef des huguenots, salué, il est vrai, par beaucoup de catholiques ; sans parler de sa capacité personnelle, sa principale force réside dans l'armée qu'il commande, et le noyau de cette armée est protestant. Si Henri est victorieux, comme cela est presque sûr dans le cas où la Ligue serait réduite à ses propres forces, l'hérésie triomphera avec lui, car il est évident que parmi ses partisans l'élément huguenot prédomine. Il est clair aussi que ceux qui l'auront placé sur le trône de France ne permettront pas que leurs efforts tournent au profit de la religion catholique ; ils ne déserteront pas la cause pour laquelle ils auront combattu et vaincu. Ce raisonnement, parfaitement logique, était d'ailleurs fondé sur la situation du moment, telle qu'elle se dessinait immédiatement après

la mort de Henri III, telle, du moins, qu'on la connaissait, telle qu'on la jugeait à Rome à la fin du mois d'août. Mais si les seigneurs, les prélats et les villes continuent à se rallier et que ce mouvement s'accentue, Henri ne sera plus seulement le représentant de l'élément huguenot. Le jour pourrait même venir où les rôles seraient changés, où les troupes protestantes ne formeraient plus la majorité, et, dans ce cas, le triomphe de Navarre ne serait pas nécessairement celui de l'hérésie. Pour comprendre la conduite de Sixte-Quint, il est indispensable de tenir compte de ces deux éventualités, dont la seconde ne se présentait pas encore à son esprit à l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire à partir de septembre jusque vers la fin de l'année. Alors, à ses yeux, la foi courait en France les plus grands périls. La sauver, la sauver à tout prix, même, quoi qu'il lui en pût coûter, en rendant Philippe II l'arbitre de ce royaume, lui paraissait, en ce moment, un devoir sacré, impérieux, supérieur à toute autre considération. Si Henri III, après avoir rompu avec la Ligue, avait été contraint par la force des choses à s'unir à Henri de Navarre, Sixte-Quint, en voyant une partie de la noblesse catholique se rallier autour d'un prince hérétique, devait, de son côté, chercher le salut de l'Église de France dans l'union avec la Ligue, et si, comme il le pressentait, la Ligue était trop faible à elle seule, dans le concours du roi d'Espagne.

Philippe II n'avait su la mort de Henri qu'à la fin d'août. Sa joie fut grande, mais non pas sans mélange. Le régicide lui faisait horreur, et la cour d'Espagne pleurait l'assassinat de Henri III, tout en se félicitant

de sa mort. Tous les gouverneurs des provinces espagnoles limitrophes de la France reçurent l'ordre de faire des levées, le duc de Parme de concentrer les troupes de Flandre.

En réunissant, le 1er septembre, la congrégation de la signature, Sixte-Quint s'exprima avec réserve sur la conduite qu'il comptait suivre. Il ne se mêlera pas, disait-il, des affaires d'autrui. Le 9, au consistoire, il parla de la mort du roi. C'était une oraison funèbre peu flatteuse qui commençait par ces mots : *A Domino factum est istud*. Il énuméra ensuite les bienfaits dont il avait comblé cet infortuné prince, puni ainsi comme par miracle, pour ses nombreux péchés. Comme il était mort dans l'impénitence, il regrettait de ne pouvoir lui faire des obsèques. En ce qui concernait la Ligue, elle ne lui avait pas demandé de secours; il agirait donc selon les circonstances et attendrait, pour donner des subsides, que les coalisés eussent fait des progrès notables.

M. de Dieu, envoyé par le duc de Mayenne, fut reçu dès son arrivée, mais il ne lui fut pas permis de prendre le caractère d'ambassadeur. Il ne put faire une entrée solennelle, et n'eut pas de place aux chapelles. Malgré ces réticences officielles, Sixte-Quint se décida à prendre la voie que nous venons d'indiquer, à resserrer les liens qui l'unissaient aux chefs des coalisés, et en même temps à Philippe II.

Au fur et à mesure que Henri III, dans les derniers mois de son existence, baissait dans l'opinion catholique, la question de la succession au trône devenait la question du jour. Quelles étaient les intentions du

roi d'Espagne? C'est ce qu'on ignorait. On savait seulement que Mayenne avait des velléités ambitieuses, mais impuissantes. Le grand-duc de Toscane s'était empressé de faire à Rome des démarches secrètes en faveur de son beau-père, le duc de Lorraine. Sixte-Quint, sans se prononcer sur ce point, approuva la proclamation du cardinal de Bourbon, qui avait été publiée à Paris et dans le camp ligueur. Il trouvait qu'elle donnait le temps nécessaire pour s'entendre avec le duc de Mayenne, avec le grand-duc, avec Venise, surtout avec Philippe, qui, selon lui, était aussi en droit de donner son avis. « Vous autres, dit-il un jour à Nicolini, l'ambassadeur du grand-duc Ferdinand, vous ne pensez qu'aux affaires d'Italie; nous y pensons aussi, mais, comme pape, nous devons penser plus encore à la religion. Nous devons exterminer l'hérésie, c'est-à-dire Navarre, et pour le faire nous avons besoin des épaules de l'Espagne. » Il se prononce dans le même sens avec l'ambassadeur de Venise, avec toutes les personnes qui l'approchent. En ce moment, c'est sa pensée intime et son unique préoccupation. « Sans doute, dit-il, la France est un bon et noble royaume qui a infinité de bénéfices et nous est particulièrement cher; aussi tâchons-nous de la sauver, mais la religion nous tient encore plus à cœur que la France. » Voilà pourquoi, rappelant Morosini, il fait choix d'un nouveau légat dans la personne du cardinal Gaëtani « comme particulièrement agréable au roi d'Espagne et en bons termes avec les autres ». Cette politique nouvelle lui est fort antipathique. Il n'en fait pas mystère; mais elle lui semble la seule possible.

Le cardinal Gaëtani se mit en route le 2 octobre. La veille, il avait reçu ses instructions, élaborées par la congrégation de France. En voici les principales dispositions[1] :

1. *Istruzione per l'ill. e rev. Sig. card. Gaëtano Legato in Francia mandato a N. S.* (pour l'approbation) *con quella del Sig. cardinale S. S. Quatro* (*Fachinetti*) *sabbato, 30 settembre a ore XVI*, 1589. Arch. Vatic. Miscellania di Francia. Le P. Theiner, alors préfet des archives du Vatican, a bien voulu me communiquer cette pièce. — Les instructions données par Tempesti, *Vita di Sisto-Quinto*, tome II, p. 235, sur la foi d'un manuscrit de la Bibl. Barberini, sont apocryphes. D'après cet écrit, le pape loue l'entreprise de Philippe contre Henri de Navarre, dit qu'il a de bonnes raisons de la favoriser, et s'étend sur l'éventualité de la conversion de Navarre. Contrairement à son caractère, à son langage habituel, à ses propos sur sa quasi-infaillibilité en toutes matières, rapportés maintes fois par les ambassadeurs, on fait dire à Sixte-Quint : « Le roi de Navarre pourrait alléguer qu'il a abjuré la foi par peur de la mort, laquelle peur peut aussi saisir un homme courageux, *constantem virum*, et quoique le pape (lui-même) l'ait condamné comme relaps, on pourrait prouver que cela s'est fait par suite d'une erreur de fait, le pape pouvant commettre des erreurs de fait. » L'instruction se termine par une espèce de traité de morale sur les vertus de prudence et de probité, comme on n'en rencontre jamais dans les correspondances et actes diplomatiques, mais qui trahit le goût et le langage du dix-septième siècle, auquel il faut attribuer ce manuscrit, à en juger par le papier et les caractères, par le style et les locutions. De plus, la tendance de cette pièce, décidément favorable à Henri IV, est diamétralement opposée à la situation du moment que nous avons exposée d'après les correspondances des ambassadeurs. Cela seul suffirait pour prouver que ce document est un des très nombreux manuscrits fabriqués dans la seconde moitié du dix-septième siècle, et dont nous avons parlé dans l'introduction. Enfin les pièces authentiques qu'on va lire, les véritables instructions tirées des Archives du Vatican, en tous points contraires à celles qui ont été données par Tempesti, mais en parfait accord avec la situation et avec le langage du pape, dissipent jusqu'au dernier doute et établissent le fait important, et je crois jusqu'ici inconnu, que, immédiatement après la mort de Henri III, et en présence du ralliement des catholiques royaux autour du roi de Navarre, Sixte-Quint s'est franchement et sincèrement décidé à combattre Henri IV, d'abord avec l'aide de la Ligue et ensuite aussi avec celle

« Premièrement, y est-il dit, Votre Seigneurie illustrissime ne perdra jamais de vue le but de cette légation, qui est la conservation de la sainte foi catholique dans tout ce royaume, l'extirpation de l'hérésie et des hérétiques, l'union et concorde de tous les princes, nobles et peuples pour le service de Dieu, le bien public, la conservation de cette couronne et de ce royaume, afin que, réunis sous un bon et catholique roi, ils puissent vivre tranquilles et en paix dans la religion catholique. Ce sera votre tâche de méditer constamment sur les modes et moyens d'arriver à cette fin... Deuxièmement, vous vous conformerez à tous les avertissements particuliers que Sa Sainteté vous a donnés sur ce que vous aurez à faire, tant pendant le voyage qu'après votre arrivée en France. »

Ces avertissements particuliers sont fournis ensuite fort en détail : Le légat voyagera à grandes journées, verra le grand-duc de Toscane et lui remettra les brefs de Sa Sainteté, lui exposera le but de sa mission et prendra les avis et conseils de Son Altesse. Il se rendra aussi dans les autres cours d'Italie, mais évidemment ce ne seront là que des visites de cérémonie. Il n'en est pas ainsi de celle qu'il fera au duc de Savoie. Il lui demandera, au nom du pape, de concourir avec toutes ses forces « à cette sainte entreprise » ; il l'engagera aussi à éviter tout ce qui pourrait donner des soupçons aux princes catholiques. A Lyon, l'un des grands centres de la Sainte-Union, il

des adhérents catholiques du roi de Navarre, s'il parvenait, comme il l'espérait, à les détacher de lui. On verra comment, trois mois plus tard, le revirement favorable à ce prince s'opéra dans son esprit.

donnera, à la cathédrale et avec solennité, la bénédiction apostolique, et transmettra au lieutenant et frère du duc de Nemours, le marquis de Saint-Sorlin, la bénédiction particulière du Saint-Père. Il convoquera les conseils et échevins de cette ville, et les encouragera, au nom de Sa Sainteté, à persévérer dans cette sainte union des catholiques.

Il aura ensuite, selon l'état du pays, à choisir entre la route du Bourbonnais ou celle de la Bourgogne. Dans le premier cas, il passera par Moulins, Nevers, la Charité, Montargis, Orléans et Étampes. S'il préfère la route de Bourgogne, il se dirigera vers Mâcon et continuera par Châlon, Dijon et Troyes. Pendant son séjour à Lyon, il s'informera des dispositions de la ville et du Parlement de Grenoble, et dans le cas où ils seraient en bons rapports avec la Ligue et les catholiques, il leur enverra par un prélat de sa suite les brefs de créance du pape. Il chargera un autre de ses prélats d'une commission semblable pour la Provence, notamment pour Marseille, Aix et Arles, et pour le Languedoc, où il devra s'aboucher avec le duc de Montmorency. Il se rendra ensuite à Toulouse auprès du maréchal de Joyeuse, puis à Bordeaux, et se mettra en relation avec la ville et le Parlement ainsi qu'avec le gouverneur, le maréchal de Matignon, s'il est vrai que ce dernier se soit prononcé contre Henri de Navarre. A tous ces personnages et assemblées il remettra, s'il y a lieu, les brefs du Saint-Père. Ces missions particulières devront s'accomplir conformément au but de la légation et aux instructions verbales de Sa Sainteté. Partout où le légat passera, il ranimera le zèle des

catholiques et tâchera de gagner les tièdes et les indécis à la cause de la foi et de la Sainte-Union.

Sixte-Quint attache surtout du prix à agir sur le duc de Nevers, l'un des principaux personnages ralliés à Henri IV. Le légat est chargé de s'aboucher avec le duc, de lui exposer le but de sa mission, de lui donner la bénédiction et le bref de Sa Sainteté, de faire aussi des efforts afin de détacher le gendre de Nevers, le duc de Longueville, du service du « prétendu » roi de Navarre.

L'instruction passe en revue les principales villes que le légat devra traverser, les prélats et seigneurs qu'il aura ou à gagner ou à confirmer dans leurs bonnes résolutions.

Il fera son entrée à Paris avec la plus grande pompe et donnera, à Notre-Dame, la bénédiction apostolique. Si le roi (le cardinal de Bourbon) est en liberté, ce sera avec lui, s'il est encore prisonnier, avec le duc de Mayenne, avec le Conseil Général de la Ligue et avec les princes qui se trouveront à Paris, qu'il aura à traiter, en leur exposant le but de sa mission et en les assurant « de l'amour paternel, du zèle fervent, du désir et de l'intention de Sa Sainteté de les aider, favoriser et satisfaire de tous les moyens dont elle dispose ». Ses lettres de créance sont adressées au duc de Mayenne et au Conseil Général. Il négociera, selon le besoin, avec le corps municipal, l'Université, la Sorbonne et les principaux personnages. Dans le cas où Mayenne serait absent, il n'attendra par son retour, mais se mettra directement en communication avec lui. En ce qui concerne le cent mille écus que Sa

Sainteté lui a donnés en lettres de crédit, et qui sont destinés à la subvention des catholiques de la Ligue, et les sommes qu'elle pourra encore envoyer, le légat, relativement au mode et à l'époque des payements, s'en tiendra aux prescriptions particulières de Sa Sainteté.

L'instruction passe sous silence la question de succession. Un membre de la congrégation, Fachinetti, avait proposé une clause concernant l'éventualité de l'élection du cardinal de Vendôme après la mort du cardinal de Bourbon. La congrégation trouva inopportun de toucher ce point. On se borna à prescrire au légat de prendre les ordres de Sa Sainteté, le cas échéant. Enfin il s'opposera par tous les moyens, et même en engageant le duc de Mayenne à employer la force, à la réunion d'un concile national, et, autant que possible, à la convocation d'une assemblée générale des princes et seigneurs partisans du roi défunt et maintenant ralliés au roi de Navarre.

Ce document et la mention des sommes considérables mises à la disposition du légat démontrent jusqu'à l'évidence que Sixte-Quint était parfaitement décidé à combattre Henri de Navarre. L'instruction est tout aussi explicite sur l'alliance que le pape contracte avec la Ligue ; mais en même temps elle laisse entrevoir clairement le fond de sa pensée, qui est de détacher du chef des huguenots les anciens « catholiques royaux », d'opérer une fusion entre eux et la Sainte-Union, de réunir en un mot tous les Français catholiques sous un seul drapeau. C'était une manière de tuer la Ligue. Pour atteindre ce but, il écrivait et envoyait sa bénédiction

aux uns et aux autres, à Nevers et à Mayenne. C'est ce qu'il appelait garder la *neutralité ;* il voulait être neutre, non à l'égard de Henri, mais entre ses adhérents catholiques et la Ligue. Autant que possible il voulait aussi conserver la liberté de ses mouvements. C'est en vue de ce résultat, au moins autant que pour coaliser l'Europe catholique, qu'il revint à l'idée d'une entente intime des cours d'Italie, principalement de Venise et de Toscane. Il demanda à la Seigneurie que son ambassadeur en France fût tenu de résider désormais à Paris et d'entretenir des rapports de confiance avec le légat qui était chargé de s'entendre avec Mocenigo. Ce concert, qu'il tâchera d'étendre à d'autres princes, sera, il l'espère, le moyen de contenir à la fois les velléités antinationales de la Ligue et l'ambition de Philippe.

Mais les nouvelles qui lui arrivaient de Venise étaient peu satisfaisantes. La République inclinait évidemment du côté de Henri IV. Badoer niait le fait que la Seigneurie eût donné à ce prince le titre de roi : il avouait cependant qu'ils étaient en bons termes, ce que le pape ne désapprouvait guère, disant qu'il valait toujours mieux adoucir les choses que les envenimer. Il lui fit toutefois pressentir qu'il serait renvoyé de Rome et que le nonce serait rappelé dans le cas où la Seigneurie reconnaîtrait Henri comme roi de France.

A ce moment, un acte sanglant de justice, si on peut le qualifier ainsi, fut accompli à Rome. Le 7 septembre, en sortant de chez lui, Camillo della Volta fut arrêté et écroué aux prisons de Tordinona.

Cet agent du duc de Nevers, dont nous avons déjà fait mention, appartenait à la classe de ces intrigants que l'on rencontre dans tous les grands centres politiques. Ils pénètrent par les escaliers dérobés auprès des hommes en charge, leur apportent les nouvelles du jour vraies ou fausses, reçoivent et colportent le mot d'ordre, sauf à être démentis; ils servent tous les partis, remplacent quelquefois par l'esprit, toujours par l'audace, la discrétion et la loyauté qui leur manquent, se rendent utiles à certains moments, mais finissent ordinairement par compromettre ceux qui ont l'imprudence et le mauvais goût de les employer. Volta, homme d'esprit, était connu pour être mauvaise langue. M. de Pisany eut à s'en plaindre. Morosini était en correspondance avec lui.

Dans le corps diplomatique son arrestation fit quelque bruit. Les ambassadeurs eurent de la peine à en pénétrer le motif. On leur disait que cet individu, dans des lettres au duc de Nevers qui avaient été interceptées, parlait fort librement de Sa Sainteté; selon lui, Sixte-Quint aurait témoigné une grande joie en apprenant l'assassinat de Henri III. Quelque temps après, on crut savoir que le procès s'instruisait sur ces trois chefs d'accusation : Volta a donné au duc de Nevers le conseil de se rallier au roi de Navarre; il a montré une lettre fabriquée par lui et attribuée au duc, dans laquelle il est dit que le pape voit avec plaisir la France périr dans le feu, semblable en ceci à Néron, qui s'était amusé à regarder du haut de sa tour l'incendie de Rome ; enfin, Volta a proposé la convocation d'un concile national

en France et l'élection d'un patriarche. L'Inquisition étant saisie de l'affaire, les amis de l'indiscret agent commencèrent à craindre pour sa vie. Son fils s'enfuit, cherchant asile à Venise et emportant les chiffres et les papiers qui pouvaient compromettre son père. Volta fut reconnu coupable d'avoir blâmé les actions du pape et des supérieurs relatives aux affaires de France et d'avoir entrétenu des correspondances avec les huguenots. La nuit du 14 octobre, dans la prison de Tordinona, il eut la tête tranchée sur un échafaud. Le lendemain, son corps fut pendant deux heures exposé au pont Saint-Ange, transporté ensuite à Saint-Jean des Florentins, et le même soir enterré à la Minerve, avec les honneurs dus aux gentilshommes. Cet exemple d'une sévérité extrême exercé contre un homme fort connu passa presque inaperçu. Le cardinal de Sens seul s'en prévalut pour intimider un secrétaire du cardinal de Gondi, évêque de Paris, venu à Rome avec des commissions des catholiques royaux. Il lui prédit le sort de l'agent de Nevers, et le pauvre abbé, à demi mort d'effroi, se réfugia à l'ambassade de Toscane.

Un évènement plus grave contribua à faire oublier le sort tragique de Volta. C'était l'arrivée inopinée du nonce de Venise. Sans demander les ordres du pape, il avait rompu les relations diplomatiques avec la Seigneurie. La brouille entre elle et le Saint-Siège semblait donc inévitable. Voici ce qui s'était passé.

Le gouvernement vénitien avait observé dans les derniers mois, avec une anxiété croissante, la tournure que prenaient les affaires de France. Il déplorait

les meurtres de Blois, non par excès de tendresse pour les victimes, mais parce que, avec sa sagacité habituelle, il en pressentait les conséquences. Voir Sixte-Quint céder à la pression de la diplomatie espagnole n'était pas le moindre des dangers qui en résulteraient, et qu'on s'appliquait à conjurer autant que possible. Le Sénat faisait dire et redire au pape que s'il sévissait contre Henri III (qui vivait encore), les forces réunies de ce prince et du roi de Navarre, grossies journellement par les seigneurs catholiques, ralliés par la réaction naturelle que produisaient en France les excès de la Ligue, démocratique et antinationale à la fois, pourraient se tourner contre Rome même, et, en donnant aux Turcs l'occasion de reprendre les hostilités, mettre l'Europe à feu et à sang. A l'appui de ces remontrances, le Sénat produisit les rapports qu'il recevait de toutes les cours chrétiennes et de celle de Constantinople. Il parla enfin le langage du bon sens, auquel Sixte-Quint ne fermait jamais l'oreille. « Nous n'avons, écrit le doge à Badoer, qu'un désir, celui de conserver la paix européenne. Nous ne pouvons croire que Sixte-Quint, ce grand pontife, manquera à sa mission, qui est de détourner du monde chrétien les dangers qui le menacent; imitant l'exemple divin de Celui qu'il représente sur terre, il usera de clémence et ne procèdera pas à des actes qui pousseraient le roi au désespoir. » Pour la Seigneurie, toute la question est là. Si le pape intervient militairement de concert avec Philippe II, l'existence de la France est menacée, la République ne pourra garder la neutralité, et sera, ce qu'elle redou-

tait par-dessus tout, attaquée par le sultan. « Nous reconnaissons, continue le doge, que tout prince doit conserver respect à la sainte Église : c'est la première règle; mais il y a des cas extrêmes, imposant le devoir de s'écarter des règles et de s'accommoder aux nécessités du temps et des circonstances. De plus, ce n'est pas trop demander au Saint-Siège que de le prier de vouloir bien tenir compte quelquefois des intérêts et passions des princes, puisqu'ils ont si souvent combattu pour la conservation de l'Église. » Lorsque la Seigneurie apprend la publication du monitoire, elle ne dissimule pas son désappointement; mais, sans se décourager, elle continue ses bons offices à Rome, travaille surtout à arrêter le pape sur la pente fatale qui mène à l'alliance espagnole. Elle n'oublie pas son illustre compatriote, le cardinal Morosini, que Sixte-Quint, mal informé, a traité avec une injuste sévérité. Elle le défend chaleureusement, et fait si bien que l'ancien légat finit par rentrer dans les bonnes grâces du pontife.

Aussi longtemps que le gouvernement vénitien s'en tint aux représentations amicales, assez bien accueillies par Sixte-Quint, dont l'antipathie contre les Espagnols se rencontrait avec celles de la République, les relations entre Venise et Rome conservèrent le caractère habituel d'une bienveillante intimité. Mais, lorsque le pape apprit que la République entendait agir dans le sens de ses paroles, sa colère éclata soudainement. Déjà le titre de Sérénissime, qu'une dépêche du doge donnait à Henri III alors qu'il se trouvait placé sous le coup du monitoire,

l'avait fort irrité. Son mécontentement fut plus vif encore quand il sut, après la mort du roi, que l'ambassadeur de Venise en France avait reçu l'ordre de se rendre auprès de Henri de Navarre. Le Sénat, craignant plus que jamais l'ascendant croissant de l'Espagne au Vatican, jugea prudent de s'excuser. « Tout sage prince, dit le doge, pour des motifs de bonne politique, cherche à conserver l'amitié des autres. C'est surtout l'habitude de cette République. Or le roi de Navarre ayant, par des princes du sang et des cardinaux, informé notre ambassadeur Mocenigo du serment qu'après la mort du roi lui ont prêté les principaux personnages, ainsi que de sa promesse de maintenir la religion catholique et de son désir d'établir de bonnes relations avec Venise, nous avons dû répondre à ces avances par des compliments d'usage qui n'engagent à rien. Mais, en nous conformant aux sages conseils de Sa Sainteté, nous sommes décidé à observer la marche des évènements et à nous abstenir de toute intervention. »

La nomination du nouveau légat, avec ordre de résider à Paris, le choix de la personne, son départ précipité (le pape n'avait pas voulu attendre l'arrivée du duc de Luxembourg annoncé déjà à Rome), enfin la prétention émise par Sa Sainteté de voir l'ambassade de Venise tranférée au siège de la Ligue, tous ces faits réunis étaient de nature à entretenir les méfiances et les appréhensions de la Seigneurie. Le bruit d'un concert établi entre le pontife, Philippe et le duc de Savoie prenait de la consistance, et on trouvait à Venise que les paroles de Sixte-Quint

répondaient peu à ses actions. « Sa conduite, écrit le doge à Badoer, est faite pour attirer les hérétiques dans le camp des catholiques royaux, et pour augmenter, au lieu de les conjurer, les dangers d'une conflagration générale. » Ces plaintes ne s'adressent d'ailleurs qu'à l'ambassadeur. Elles doivent à peine percer dans le langage respectueux qu'il tiendra au Saint-Père. Il l'éclairera, mais il n'aura garde de l'irriter, car si on l'irrite, on le pousse dans les bras de l'Espagne; mais si on ne l'éclaire pas, il s'y laissera peut-être glisser, faute de connaître la situation, telle que la Seigneurie la juge à son point de vue, telle que Badoer est chargé de la faire apprécier à Rome.

Pendant que la diplomatie vénitienne usait au Vatican des précautions oratoires nécessaires, ménageait le tempérament colérique de Sixte-Quint et les sentiments religieux du prêtre, combattait sourdement, mais activement, le travail du parti espagnol et des agents de la Ligue, le nonce à Venise, Mgr Matteucci, moins pénétrant ou craignant de déplaire s'il se montrait trop facile, crut bien faire en faisant un éclat.

Dans les premiers jours d'octobre, M. de Maisse l'ancien représentant du roi défunt, avait reçu de Henri de Navarre l'ordre de prendre le caractère d'ambassadeur de France auprès de la République. Le nonce s'empressa de faire savoir au doge que, si ce gentilhomme français paraissait aux cérémonies publiques qui devaient avoir lieu ce jour-là, lui, Mgr Matteucci, quitterait Venise par ordre du pape. M. de Maisse n'ayant pas encore remis ses lettres de

créance, on en prit prétexte pour ne pas l'inviter. Peu de jours après, il annonça l'arrivée de ses papiers et demanda une audience solennelle en qualité d'ambassadeur de Henri. Dès le lendemain, Mgr Matteucci se présenta au collège et demanda à savoir si le Sénat entendait traiter avec le représentant de Navarre. Il termina « son office insolite et fort extraordinaire » par une protestation éventuelle contre l'admission de M. de Maisse, Par suite de cet incident grave, qui, dit le doge, « a troublé notre âme, » Badoer est chargé de dire à Sa Sainteté « que la Seigneurie est toujours décidée à travailler au maintien de la paix si elle est menacée, et à garder la neutralité, mais décidée aussi à user de ses droits de souveraineté, à recevoir et écouter les ambassadeurs des princes étrangers, à suivre en ceci l'exemple des pontifes et de l'Empereur, qui, lui aussi, a reçu les agents du roi de Navarre ». Pour donner à ce sujet des explications ultérieures, un ambassadeur extraordinaire sera envoyé auprès du Saint-Père.

Mgr Matteucci venait de faire sa protestation. Il sortit du collège lorsque M. de Maisse y fut reçu en audience solennelle. Le soir, sans prendre congé, sans avertir le gouvernement de son départ, le représentant du pape quitta Venise pour se rendre à Rome.

On comprend quelle sensation ce départ produisit dans le sein du conseil et dans toutes les classes de la population. Le même jour, des courriers de cabinet furent expédiés à Prague, Madrid, Turin et Florence, portant aux ambassadeurs de la Seigneurie

l'ordre de faire connaître à l'Empereur, au roi d'Espagne, au grand-duc, au duc de Savoie ou, s'il était absent, à l'infante, et, par le secrétaire vénitien résidant à Milan, au duc de Terranuova, les faits que nous venons de relater, l'admission de l'envoyé de Henri et le départ du nonce. L'ambassadeur d'Espagne fut invité à paraître au collège pour y recevoir une communication analogue. Dans ces exposés, rédigés avec une admirable clarté, fort mesurés dans les termes, qui changent, sans s'écarter de la vérité, selon les dispositions des princes auxquels ces documents sont destinés, le Sénat forme des vœux pour la conservation de la paix, annonce sa ferme intention de garder la neutralité en cas de guerre, et soutient, surtout en face de Philippe, que l'admission de l'ambassadeur de Henri n'est qu'un acte de courtoisie internationale qui n'engage, en aucun sens, la politique. C'est le point essentiel, et en même temps, il faut en convenir, la partie faible de ces documents.

A Leonardo Donato, l'ancien ambassadeur auprès de Grégoire XIII, que le lecteur a vu complimenter Sixte-Quint à l'occasion de son avènement, est confiée la mission délicate d'apaiser les colères du pontife et de le retenir, si cela est encore possible, dans une attitude de neutralité. Il a l'ordre de faire connaître les faits et d'user des arguments connus, de défendre le gouvernement vénitien contre les interprétations malveillantes, de relever surtout les dangers d'une guerre avec le sultan, dont les troupes se concentrent sur les frontières de Pologne, dont les ports offrent le spectacle alarmant d'une activité inusitée,

qui prépare évidemment une expédition maritime, qui semble résolu à envahir l'Adriatique. La conduite du nonce est blâmée avec mesure, mais sévèrement. La protestation comminatoire est une atteinte portée aux droits de souveraineté, à ce trésor, inestimable et transmis de génération en génération, de la république de Saint-Marc. S'il y a des princes intéressés au maintien de l'indépendance de Venise, ce sont les souverains d'Italie, et aucun d'eux ne l'est plus que le pape. En agissant comme elle a fait, en donnant au roi de Navarre le titre de roi de France, en admettant en sa nouvelle qualité M. de Maisse, la Seigneurie n'a pas seulement exercé un droit, elle a aussi agi avec prudence; elle n'a fait que suivre les us et coutumes consacrés par le droit des gens; elle s'est conformée à d'illustres exemples, à ceux qui ont été donnés par des papes et par des empereurs; elle a suivi une maxime incontestable de politesse internationale, qui veut qu'on reçoive gracieusement les envoyés, même ceux des puissances avec lesquelles on se trouve en guerre. Le Saint-Père ne trouve pas mauvais que la République accueille M. de Maisse comme ambassadeur du roi de Navarre, mais il s'oppose à ce qu'on le reçoive comme ambassadeur de France. La Seigneurie ne saurait admettre cette distinction. Ce n'est pas à elle à s'arroger le droit de résoudre, implicitement, la question de succession au trône de France; elle manquerait à tous ses devoirs si, par une semblable prétention, elle s'attirait le ressentiment de Henri, proclamé roi par l'armée sous les yeux et du consentement du roi mourant, salué par

les acclamations des princes du sang, des cardinaux, de beaucoup de prélats, d'une grande partie de la noblesse de France. Il désire conserver la religion catholique, et il s'y est solennellement engagé ; il est tout disposé aussi à l'embrasser lui-même ; il donne l'espoir fondé qu'il lui sera possible d'apaiser les troubles de France, mais il est redoutable au dernier point si on lui ferme les voies de réconciliation, si, poussé au désespoir, renforcé par les hérétiques allemands, par ceux qu'on voit journellement grossir les rangs de son armée, il tournait ses armes contre les princes catholiques, s'il cherchait le salut dans une conflagration qui embraserait la chrétienté, mais dont l'Italie et Rome seraient, sans aucun doute, les premières victimes. Telles étaient les instructions de l'ambassadeur extraordinaire. Pour lui faciliter la tache, on pria M. de Maisse de ne pas paraître aux cérémonies publiques.

Pendant que la Seigneurie s'étudiait à éviter une brouille avec Rome, les évènements marchaient en France, non sans réagir dans une certaine mesure sur les dispositions de Sixte-Quint. Parfois l'éventualité de la conversion de Henri s'offrait à son esprit sous des couleurs moins défavorables que par le passé, alors que ce prince représentait la cause des huguenots, et il ne pouvait espérer la victoire que par leur concours, alors que cette victoire impliquait celle de la religion protestante. Le ralliement de tant de membres de la haute aristocratie et de la noblesse de France a modifié la situation : s'il remporte la victoire, c'est à eux qu'il la devra en grande

partie. Sa conversion s'ensuivra tout naturellement. Elle ne serait pas nécessairement feinte, car elle ne serait plus un moyen de réussir, puisque les catholiques ne la lui ont pas demandée avant d'accourir sous ses drapeaux. A la rigueur, elle ne pouvait être sincère, et c'était pour la conscience du pontife le point essentiel. D'ailleurs, Henri vaincra, cela est probable, sans l'intervention de l'Espagne, cela est même certain ; et l'intervention sera plus difficile à motiver après que Henri aura abjuré ses erreurs et obtenu le pardon du chef de l'Église. Un moment, mais un moment seulement, les idées de Sixte-Quint prirent cette direction ; sans démentir son langage de la veille, il se montra moins inaccessible aux arguments des amis de Henri IV.

A son retour de Sermoneta, après une de ses courtes et rares excursions, on s'aperçut que ses idées avaient changé, mais ce ne devait pas être pour longtemps. Le pape avait d'abord insisté pour que la République ne traitât pas avec l'ambassadeur du roi de Navarre, puis il admit qu'elle pût traiter avec lui, mais sans lui reconnaître la qualité d'ambassadeur du roi de France. Maintenant il faisait même cette concession, à condition que M. de Maisse n'eût pas sa résidence permanente à Venise.

Mgr Matteucci, en quittant sa nonciature, avait couru la poste jour et nuit, à franc étrier. Il était arrivé pendant l'absence du pape, qui, à son retour, se montra mécontent de sa conduite et ne voulut pas le voir. Il ne s'en cacha pas à Badoer et celui-ci suggéra l'idée de le renvoyer à Venise. C'était, dit-il, la meil-

leure satisfaction que l'on pût donner à la Seigneurie. Sans réfléchir un instant, Sixte-Quint sonna et dit à Mgr Bertinoro, son camérier secret: « Faites savoir à l'archevêque Matteucci que, puisqu'il est venu *incognito* par la poste, il s'en retourne de la même façon; qu'il monte à cheval tout de suite; que ce soir nous voulons savoir s'il est parti et que nous n'admettons pas de réplique. » Évidemment, il était mieux disposé. A la fin de cette audience, la causerie devint un entretien sérieux dont les résultats dépassèrent toutes les espérances d'Alberto Badoer. Sixte-Quint maintint toujours qu'il ne fallait pas admettre un ambassadeur de France ordinaire; que c'était le parti adopté par l'Empereur, qu'il n'avait pas répondu aux lettres du roi; qu'il croyait même avoir commis un péché en les lisant, mais que, sur ce point, Sa Majesté se trompait, puisqu'on ne pouvait pécher involontairement; et il ajouta et répéta plusieurs fois : « La République a une belle occasion de conseiller à Navarre de se réconcilier avec l'Église. S'il le fait, il sera comblé de faveurs, et nous l'embrasserons tous à la fois. » Pendant ces épanchements intimes, le malheureux archevêque monta à cheval pour regagner son poste avec la même diligence qu'il avait mise à s'en éloigner.

Mais si l'ambassadeur de Venise était satisfait, l'ambassadeur d'Espagne était fort mécontent. Un mot qu'il prononça produisit un certain effet sur Sixte-Quint et lui fit presque regretter d'avoir renvoyé son nonce. Si M. de Maisse est admis, avait dit le représentant de Philippe, mon maître et le duc

de Savoie rappelleront leurs ministres de Venise, et l'on n'y verra plus que les représentants du pape et d'un prince hérétique relaps. » Ce trait porta. Dans le consistoire suivant, Sixte-Quint expliqua le renvoi de M. Matteucci par ce fait qu'il avait en partant agi de sa propre autorité. Il ajouta qu'il était décidé à le rappeler dans le cas où M. de Maisse serait admis comme ambassadeur-résident à Venise. La grande majorité du sacré collége approuva cette résolution, et le cardinal Cornaro courut chez Badoer pour lui raconter ce qui s'était passé au consistoire et un entretien qu'il avait eu avec le Saint-Père. « Vous autres, Messeigneurs les Vénitiens, lui avait-il dit, vous nous avez mis l'esprit en grand travail, quoique vous ayez la réputation d'être prudents, lents dans vos résolutions, et habiles dans les choses douteuses à tirer parti du bénéfice du temps. Nous avons vu certaines gravures qui représentent de vieux Vénitiens ayant des lunettes sur le nez et regardant faire les autres, et nous avons entendu dire que les Vénitiens aiment à se tenir à la fenêtre avec la papauté. Et maintenant ils agissent avec précipitation, veulent recevoir un ambassadeur-résident d'un hérétique excommunié, faire ce qu'un autre prince, grand ou petit, n'a fait ! Où est la prudence de ceux qui se déclarent pour un homme qui a encore les armes à la main, dont la victoire et la fortune finale sont encore incertaines ? On allègue que des princes chrétiens négociaient, sans encourir les censures, avec la reine d'Angleterre ; mais Élisabeth a été couronnée catholique et, quoique déclarée privée de son royaume,

n'en a jamais perdu la possession. Nous aimons et respectons la République ; nous savons qu'il y a à Venise de braves gens, mais il y a là aussi des méchants, et de bons vieux se laissent intimider par la jeunesse qui n'a pas toute la prudence requise. Nous attendrons l'arrivée de Donato, qui sait si bien défendre les intérêts de son pays, mais l'éloquence ne suffit pas là où manquent les bonnes raisons. Nous n'avons rien contre le roi de Navarre, excepté ce qui touche à la religion ; nous n'avons pas voulu l'excommunier, parce que nous ne voulions pas le mettre au désespoir ; parce que nous voulions laisser la porte ouverte à une transaction, ce que nous ne pouvons plus faire maintenant, à moins qu'il ne tente des démarches auprès de nous ; mais, à notre avènement, la bulle était faite, on n'avait qu'à mettre le nom de Sixte-Quint à la place de celui de Grégoire. Dieu nous a protégé, il nous protègera aussi dans le cas où nous serions obligé de faire quelque démonstration contre la Seigneurie. »

Le bruit qu'avait causé le renvoi de Mgr Matteucci ne s'apaisait pas. Ce fut sous l'impression des déchaînement violents de la faction espagnole que le pape, dans un autre consistoire, blâma la conduite de la Seigneurie. Mais en présence de Badoer ses colères officielles se calmèrent ; sa vraie et profonde affection pour Venise reparut, et ce qui frappa le plus son intelligent interlocuteur, c'est que l'idée d'une réconciliation préparée par les soins de la Seigneurie et par l'intermédiaire de M. de Maisse semblait de plus en plus s'emparer de son esprit. Dans ces entretiens,

l'ambassadeur déploya une finesse, un tact et une présence d'esprit admirables. Le Saint-Père lui demanda : « La Seigneurie aura-t-elle plus de respect pour un roi hérétique excommunié que pour le chef de l'Église ? — Votre Sainteté se laissera-t-elle entraîner à faire les affaires d'autrui ! — Certes non, » répondit le pape, en se plaignant vivement des diligences terribles et fastidieuses que certains ambassadeurs faisaient auprès de lui. En touchant une corde aussi sensible, en parlant de la pression exercée par Olivarès, en exploitant les susceptibilités secrètes et si profondément enracinées du pontife, Badoer parvint à conjurer l'orage, à empêcher toute nouvelle démonstration désagréable et à préparer le terrain à Leonardo Donato.

L'attitude de la république de Venise, de plus en plus favorable à Henri, avait, on s'en souvient, excité le mécontentement de Philippe II. Soit par son ambassadeur à Madrid, soit par Badoer, toujours aux petits soins auprès du terrible comte d'Olivarès, la Seigneurie tâchait de se justifier. Contarini, admis enfin à l'audience du Roi Catholique, expliqua la politique de son gouvernement, non sans toucher quelques mots des empiètements du pape sur le terrain du pouvoir temporel des princes. Il savait que c'était un bon moyen de plaire à Philippe. Celui-ci le reçut gracieusement et avec cette affabilité froidement courtoise qu'il témoignait toujours aux représentants des cours étrangères dans les rares occasions où ils pouvaient le voir. Pas un mot de reproche ne tomba de ses lèvres, rien qui indiquât son intention d'entrer

en discussion. Ce n'était pas métier de roi; c'était aux ministres de traiter les affaires et non aux souverains. Le diplomate vénitien fit un exposé très long et très savamment étudié; le roi ne répondit que par de vagues paroles. Toutefois deux observations frappèrent Contarini. « Dans les affaires de France, dit-il, il s'agit de questions de foi. C'est ce qui fait leur importance. » C'était dire: Mon parti est pris. J'appuierai la Ligue jusqu'au bout, car c'est une question de foi, et sur les questions de foi la transaction est impossible. Au sujet de l'envoi de Donato à Venise, il exprima la conviction que cet ambassadeur réussirait facilement à apaiser le Saint-Père. Le ton légèrement sarcastique dont ces paroles furent prononcées laissa à Contarini l'impression que le roi croyait l'entente entre Venise et Rome plus solide et plus complète qu'on ne le pensait généralement. Ces deux petites phrases produisirent sur le représentant de la Seigneurie plus d'effet que les vociférations du public madrilène, alors fort excité contre la République, que les péroraisons fulminantes des prédicateurs, que les véhémentes remontrances du secrétaire d'État.

Ce ne fut que vers la fin de novembre que le Nestor de la diplomatie vénitienne, si impatiemment attendu, arriva à Rome. Accompagné de Badoer, il fut aussitôt admis à l'audience. L'accueil fut gracieux et cordial. On discuta de part et d'autre l'affaire de M. de Maisse, en se prévalant des arguments que le lecteur connaît. « Comment, s'écria le pape, les bons vieux sages ont-ils pu faire cette escapade? Ils

ne sont pourtant pas assez bêtes pour vouloir se permettre ce qu'aucun autre prince n'a fait! » Il en revint aux besicles, emblème de la prudence vénitienne, ne ménagea pas le blâme, mais sans s'emporter et en parlant toujours avec bonhomie, avec le laisser-aller d'un fidèle et véritable ami, qui est faché des fautes commises, mais ne demande pas mieux que d'aider à les réparer. Des deux côtés on n'eut garde de rien dire de désobligeant pour le roi Philippe. Cependant les ambassadeurs, en se plaignant des bruits malveillants répandus à dessein, firent une légère allusion à la diplomatie espagnole. Sixte-Quint s'empressa d'affirmer que le comte d'Olivarès se montrait toujours à l'égard de la Seigneurie animé des meilleures intentions. Ces réticences mutuelles prouvent quel était, au milieu de cette crise, l'ascendant de l'influence espagnole dans le camp catholique. Donato et Badoer tinrent surtout à sonder le pontife sur le fond de sa pensée relativement à la conversion de Henri. « Il ne peut pas être désagréable à Sa Sainteté, dirent-ils, de savoir à Venise un agent de Navarre. Ce sera pour la Seigneurie un moyen d'interposer ses bons offices. » C'était précisément la pensée de Sixte-Quint. Il l'avait lui-même déclaré plusieurs fois à Badoer, mais il ne voulait pas se laisser engager, indirectement, dans une transaction avec Henri, à l'insu et en dehors de la diplomatie espagnole. Il répondit : « Non, nous ne demandons pas, nous ne voulons pas que la Seigneurie s'entremette auprès de Navarre. Cela produirait l'effet contraire, rendrait cet homme plus préten-

tieux et plus orgueilleux qu'il n'est. Trois ont été excommuniés : le roi défunt, le prince de Condé, enfin Navarre. Les deux premiers ont misérablement fini. Navarre, nous n'en avons pas le moindre doute, finira comme eux! » L'audience a duré deux heures et demie et les deux ambassadeurs se retirent avec l'idée qu'à moins d'incident imprévu, le pape ne rompra pas avec Venise. » Il est plein de bon sens, écrivent-ils au doge, il a les affaires de la République grandement à cœur, ses intérêts sont conformes aux nôtres, et de part et d'autre on tâchera d'aplanir le différend. »

La seconde audience fut moins satisfaisante. Donato avait débuté par demander la permission de retourner à Venise. Ses explications contentaient Sa Sainteté, il aimait à l'espérer, sa mission était donc remplie. Mais le pape ne l'entendait pas ainsi. Une longue discussion s'engagea. Ce furent d'innombrables redites, Sixte-Quint s'animant de plus en plus, pendant que les ambassadeurs gardaient leur sang-froid au milieu de l'orage. « Vous avez peur de Navarre! Et pourquoi? Voyons, causons un peu entre nous! Il aura beaucoup à faire pour se faire accepter, pour apaiser la France remplie de factions et de troubles. La République n'a rien à craindre de lui. Nous la défendrons, s'il le faut, avec notre argent, avec nos soldats; car nous avons de l'argent et des soldats. Nous pouvons vous faire plus de bien que lui ne peut vous faire de mal. Le Roi Catholique a fait sa pragmatique sur les titres. C'était une offense à notre dignité, et il l'a révoquée. Le gouvernement de Gaëte a exigé

que nos galères saluassent le fort les premières. Nous lui avons envoyé un interdit, et aurions fait pis que cela, si le Roi Catholique n'avait arrangé l'affaire à notre satisfaction. Pourquoi l'a-t-il fait? Par peur? Mais nous sommes, par rapport aux forces matérielles, une mouche et lui un éléphant. Il l'a fait par déférence pour le vicaire du Christ sur la terre. Voilà comment devraient faire ces bons vieux sages dont chacun serait capable de gouverner un monde. Nous ne demandons pas que Maisse soit chassé ou ne soit pas reçu au collège, mais seulement qu'il ne soit pas reçu avec tous les tapis, avec tous les honneurs dus aux ambassadeurs de France. Ce serait une atteinte portée à notre dignité, un encouragement donné à Navarre, qui est hérétique et excommunié, un dommage infligé aux catholiques. »

Les ambassadeurs sortirent du cabinet du pape fort inquiets, mais ne désespérant pas encore d'une bonne solution. Évidemment le Saint-Père ne comptait pas rompre, mais il exigeait qu'il fût constaté par quelque marque extérieure, si futile qu'elle fût, que la République n'entendait pas, la seule et la première entre les puissances catholiques, procéder à la reconnaissance de Henri comme roi de France. Les ambassadeurs le comprirent ainsi et s'étudièrent à trouver le moyen de satisfaire le pontife. Dans les transactions diplomatiques il arrive souvent que les intérêts de premier ordre se débattent sous le couvert d'une question secondaire, sinon insignifiante. Ici il s'agissait de la succession en France, de la conservation de la religion catholique dans ce pays, de la situation

de l'Europe, de l'indépendance du Saint-Siége. Si Venise reconnaît Henri isolément, avant que celui-ci ait abjuré, on entre dans une mauvaise voie, suivant l'opinion du chef de l'Église. Ne pouvant résoudre la question conformément à ses désirs, il cherche à l'ajourner. Il fallait donc arrêter la République, mais il fallait l'arrêter sans se brouiller avec elle ; car si on se brouillait, il fallait renoncer à l'arrêter. Ici cette grave complication, la plus grave de l'époque, nous le répétons, se présentait sous la forme d'une querelle d'étiquette. Un tapis de plus ou de moins pouvait décider du sort de la France et de l'Europe, comme une petite tringle de fer, une aiguille mal placée, peut faire dérailler un convoi. Il s'agissait donc de trouver un expédient. Le pape avait à deux reprises parlé de tapis. Mais quel tapis veut-il qu'on ne tende pas en recevant M. de Maisse? Est-ce le tapis de l'antichambre du collége? En est-ce un autre? C'est ce que les ambassadeurs se demandent, car il ne s'en est pas expliqué davantage. Peut-être suffira-t-il que le doge reste assis quand M. de Maisse entrera ou qu'il le reçoive dans ses appartements particuliers et non dans la salle du collége? Donato se décide à différer son départ et à demander les ordres de son gouvernement sur ces puérilités, sous le couvert desquelles on négocie des intérêts de première importance.

Six jours après ils ont leur troisième audience. Le pape se montra dès l'abord fort irrité et coupa la parole à Donato toutes les fois que celui-ci voulut la prendre. « Il avait, dit-il, toujours eu l'intention de

pourvoir à la succession en France, de concert avec l'Empereur, l'Espagne et la République, mais la République a voulu agir isolément, et il n'est pas vrai qu'elle y ait été obligée, puisque l'Empereur aussi s'est abstenu. »

Dans l'intervalle, des dépêches du doge sont arrivées aux ambassadeurs. Elles leur prescrivent de s'en tenir à leurs instructions. La Seigneurie semble décidée à ne pas céder. Par déférence pour le Saint-Père, on a fait insinuer à M. de Maisse de ne pas paraître aux cérémonies publiques. Il est impossible de ne pas l'accueillir comme ambassadeur-résident. Si le pape, comme il l'a plusieurs fois dit à Badoer, désire son intervention officieuse pour décider le roi Henri à se rapprocher du Saint-Siège, la Seigneurie est toute prête à faire les diligences nécessaires. Le duc de Luxembourg s'est fait annoncer comme porteur des lettres du roi et des princes du sang catholiques notifiant la mort de Henri III et l'avènement du roi de Navarre. Ce personnage sera reçu, mais, contrairement à l'usage, on n'enverra pas de députation à sa rencontre. Enfin, le doge déclare, relativement à la nouvelle prétention du pontife (sur le tapis qui a tant intrigué Donato et Badoer), qu'il ne peut pas et ne doit pas faire de nouvelles concessions.

Ces ordres, si péremptoires, détruisirent les dernières chances d'un accommodement. Les deux représentants de la République en s'approchant du Saint-Père, le 15 décembre 1589, le trouvèrent fort excité. Il savait que le duc de Luxembourg était arrivé à Venise; il blâmait la manière dont on l'avait reçu;

bref, il donna un libre cours à son mécontentement. Il dit à Donato que s'il voulait partir, il pouvait s'en aller le soir même, que ce n'était pas lui qui le retiendrait, que Badoer aussi était libre de mettre fin à son ambassade. Un moment la rupture sembla accomplie. Mais le vieux diplomate ne se tint pas pour battu. N'ayant rien de nouveau à produire, il se rabattit sur les arguments connus, mais il les énonça avec éloquence, avec douceur, avec logique surtout, et parvint à calmer le pontife. Celui-ci ne parla plus de le laisser partir, il l'engagea même à rester. Il voulait réfléchir pendant les fêtes de Noël et attendre, pour dire son dernier mot, l'arrivée à Rome du duc de Luxembourg. Ici Donato eut une heureuse inspiration. « Comment! dit-il, Votre Sainteté veut attendre l'arrivée du duc avant de me congédier? Mais ne serait-ce pas là se mettre en contradiction avec elle-même? Ne serait-ce pas rattacher aux affaires de France ma mission, qui leur est complètement étrangère, qui n'a rien de commun avec les questions politiques de ce royaume, qui se rapporte uniquement à un incident d'étiquette et de compliments? » Le pape se tut pendant quelques instants; ensuite, « inspiré de Dieu, écrivent les ambassadeurs au doge, ou peut-être aussi, convaincu par la solidité de nos très vives représentations, quand nous nous y attendions le moins, il reprit : Vous nous avez vaincu; mais qui a compagnie a seigneurie; nous devons en parler aux cardinaux et à la congrégation de France. Nous leur dirons que nous nous sommes fâché avec vous, mais que vous nous avez vaincu. Vous pouvez l'écrire

au Sénat, mais dites-lui qu'en matière de religion il doit, à l'avenir, procéder avec plus de circonspection et de prudence, et avec les égards dus au Saint-Siége. » Quelques jours après, Donato put prendre congé. Le pape l'embrassa, répéta ses conseils et ajouta quelques paroles d'amitié, presque de tendresse pour le sérénissime domaine, évidemment heureux d'avoir, malgré la pression de la cour d'Espagne, évité une rupture avec la première puissance italienne, plus heureux d'avoir, par là, maintenu la solidarité entre les États catholiques, à ses yeux plus nécessaire que jamais. Si Navarre reste impénitent, la coalition est faite, et, comme on verra, c'est précisément dans ces jours-là que Sixte-Quint est occupé à la former. Elle écrasera Henri, et la religion sera sauvée, il est vrai, au prix de l'intégrité de la France. Mais si Navarre, comme il l'espère toujours, quoiqu'il n'en convienne qu'à des moments d'abandon et avec ses intimes, si Navarre abjure, cette solidarité sera plus précieuse encore, car elle fera du pape l'arbitre suprême ; s'il la brise à l'heure propice en se servant des appréhensions qu'inspire l'Espagne à la Seigneurie, au grand-duc, aux princes catholiques d'Allemagne et à l'Empereur lui-même, il pourra, avec l'aide de ces princes, contenir l'ambition de Philippe, et sauver à la fois la religion et la France.

VI

L'union des princes du sang et de la noblesse catholique avec Henri de Navarre, proclamé roi de France, ramena en scène le duc de Luxembourg. Il reparut en Italie, passa par Venise, Mantoue, Ferrare et Florence, et remit à toutes les cours des lettres du roi et des princes, des cardinaux et des grands dignitaires catholiques. A Venise, comme on a vu, il fut reçu, pour nous servir d'un terme technique alors inconnu, officieusement mais non officiellement, comme ambassadeur temporaire du roi de France. Le grand-duc Ferdinand, tout en le comblant de procédés gracieux, n'accepta que les lettres des princes, et s'excusa de recevoir celles de Henri, sur les égards dus au chef de l'Église, auquel il comptait laisser l'initiative en ces matières. Le duc de Mantoue fit de même. Le duc de Ferrare avait accepté les lettres du roi, mais il les envoya au Saint-Père, disant qu'on les avait déposées sur son bureau sans qu'il s'en fût aperçu. A l'exception du duc de Savoie inféodé à l'Espagne, es princes d'Italie marchaient donc de concert avec le pape.

Le jour de l'an 1589 (1590), Sixte-Quint fit appeler

tous les cardinaux et les ambassadeurs dans la chambre où il avait l'habitude de s'habiller avant d'aller en chapelle. Il leur souhaita la bonne année, leur communiqua les dernières nouvelles de France et de Pologne, et annonça la prochaine arrivée du duc de Luxembourg. En se retirant, l'infatigable Badoer, le voyant en si bonne disposition, saisit un moment favorable pour lui glisser à l'oreille : « Il faut prier Dieu pour qu'il inspire Navarre. Le jour où Votre Sainteté l'embrassera, mais ce jour-là seulement, les affaires de France seront accommodées. Humainement parlant, il n'y pas d'autre moyen de pacifier ce royaume. » Le pape se borna à répondre que Dieu ferait pour le mieux, et que pour sa part il attendrait.

Le duc de Luxembourg arriva dans les premiers jours de janvier, et, au grand déplaisir de l'ambassadeur d'Espagne et de la faction espagnole, fut reçu dès le surlendemain. Un message de Sixte-Quint extrêmement gracieux, porté à l'envoyé français par le cardinal Montalto, sembla de bon augure. Le duc se rendit au Vatican avec vingt-deux carrosses occupés par des gentilshommes français; mais, une fois au palais, il trouva la porte de l'appartement du pape fermée, les postes doublés, les officiers de service chargés d'intimer à tous les Français, sauf au chef de l'ambassade, l'ordre de déposer leurs épées. Arrivés à la *bussola*, la porte du cabinet du Saint-Père, le duc et trois gentilshommes de sa suite seuls purent entrer. A l'indignation qu'éprouvèrent les Français se mêla la crainte d'avoir été attirés dans un guet-apens. Luxembourg lui-même ne put se défendre d'un senti-

ment de terreur vague; aussi se trouva-t-il fort surpris lorsque, une fois introduit auprès du pontife, celui-ci l'accueillit avec de grandes démonstrations d'affection, lui demanda des nouvelles de son voyage, dit qu'il aurait voulu le loger au palais, le fit asseoir, distinction réservée aux ambassadeurs des rois, écouta enfin avec patience le long exposé de l'envoyé français. L'exposé terminé, le pape avoua qu'il ne l'avait pas parfaitement compris (le duc, ne sachant pas l'italien, avait parlé français), et le pria d'amener un interprète à la prochaine audience. En somme, les réceptions *intra* et *extra muros* ne se ressemblaient guère, mais répondaient assez fidèlement à la situation de Sixte-Quint, à demi engagé avec la Ligue par la mission de Gaëtani, avec Philippe par ses démarches récentes que nous allons faire connaître, ébranlé de plus en plus, au souvenir des paroles de Donato, et regrettant déjà de s'être trop avancé du côté de l'Espagne.

Luxembourg n'omit pas de faire les visites d'usage auprès des petits-neveux du pape, auprès de Donna Camilla, à laquelle il insinua que le nouveau roi n'entendait nullement retirer au cardinal Montalto la riche abbaye[1] que Henri III lui avait promise, enfin auprès de tous les membres du sacré collège, chaque visite, d'après l'étiquette, devant durer deux heures. Dès le lendemain de la première audience, il en eut une seconde, trouva de nouveau les postes doublés, les portes des appartements fermées; mais, admis chez

1. Elle rendait 24 000 francs.

le Saint-Père, il en reçut un accueil aussi cordial que celui de la veille. Jusque-là, Luxembourg s'était borné à parler de l'état de la France. En en traçant le tableau sous des couleurs fort sombres, il avait produit une vive impression ; mais prudemment il s'était, dans la première entrevue, abstenu de parler du but de sa mission. Il n'avait pas prononcé le nom de Henri de Navarre. Cette fois il rompit la glace. A son départ, il avait pris les ordres de Sa Majesté. « Que voulez-vous, Sire, lui avait-il demandé, que je dise au Saint-Père en votre nom? — Dites-lui que je ne suis pas hérétique; si je suis dans l'erreur, qu'il me la fasse connaître, et je l'abandonnerai. Rappelez à Sa Sainteté que je l'ai fait prier de me faire connaître la vérité, et je l'embrasserai. » — C'est vrai, c'est vrai! s'écria le pape. — Voici, continua le duc, ce que le roi m'a dit en causant familièrement avec moi, comme cela convient à des parents : « Nous croyons tous la même chose, car nous croyons au Symbole des apôtres. » Votre Majesté, ai-je interrompu, croit bien au Symbole, mais ce n'est pas tout. Vous croyez bien en Dieu, Sire, mais vous ne croyez pas à son omnipotence. « Comment cela? » dit le roi. Puisque, répliquai-je, vous ne croyez pas qu'il puisse se trouver actuellement présent dans l'hostie consacrée et dans le sacrement de l'autel. « En ceci, répondit le roi, nous avons tort, et, pour ma part, j'y crois et y tiens fermement, et s'il n'y a pas d'autres difficultés, nous tomberons facilement d'accord. » — Dieu soit loué! s'écria Sixte-Quint tout joyeux, c'est une bonne nouvelle que vous nous donnez. Mais est-ce bien vrai ce que vous dites

là? Comment pouvons-nous le croire? — Parce que je vous le dis, Saint-Père. » Le duc en vint aux conclusions pratiques. Il sollicita, pour les catholiques qui s'étaient ralliés au roi, l'autorisation de persévérer dans leur soumission sans encourir les censures de l'Église, et, afin de sauver l'âme du roi et d'une grande partie de ses sujets, l'envoi auprès de sa personne de prêtres chargés de l'instruire de la religion. Le pape, sans se prononcer sur la première demande, consentit à la seconde, et l'engagea à désigner lui-même la personne qui serait chargée de cette mission, et comme Luxembourg s'en rapportait aux décisions de Sa Sainteté, le pontife proposa Mgr Séraphin, auditeur français de Rote, témoignant, par ce choix plus encore que par ses paroles gracieuses, de ses bonnes dispositions pour la France[1].

Pendant que l'envoyé de Henri gagnait tous les jours du terrain au Vatican, la lutte des deux partis continuait avec une véhémence croissante. La faction espagnole était la plus nombreuse, la plus influente au sacré collège, et la plus puissante parce qu'elle s'appuyait sur la force matérielle de Philippe qui, maître d'un tiers de l'Italie, levait en ce moment des hommes dans le royaume de Naples et dans le Milanais. Ces troupes étaient, il est vrai, destinées à secourir la Ligue; mais elles pouvaient, au besoin, aussi être employées contre Rome. Olivarès, les cardinaux Madruccio, Deza et Mendoza avaient des entrevues

1. C'est Sixte-Quint lui-même qui donne à l'ambassadeur de Venise les détails qu'on vient de lire.

journalières. Quelquefois les cardinaux Rusticucci et Côme venaient se joindre à ces conciliabules. C'est de là que partaient les mots d'ordre pour M. de Dieu et le cardinal de Sens. Aucun moyen de pression, de persuasion et d'intimidation ne fut épargné. D'un autre côté, le duc de Luxembourg et l'ambassadeur de Venise, marchant toujours de concert, tâchaient de contrecarrer de leur mieux les intrigues de leurs adversaires. Le palais pontifical s'était transformé en un champ de bataille.

Olivarès et ses amis demandèrent le renvoi de Luxembourg. Sixte-Quint refusa net. Aux cardinaux de la faction espagnole il répondit : « Vous voulez nous enseigner notre métier ! Qu'avez-vous à nous dire que nous ne sachions pas? Nous nous sommes fait moine à l'âge de neuf ans, nous avons constamment lu et étudié les canons, l'histoire sacrée, les docteurs et théologiens et surtout les décisions des papes et des conciles. Nous n'aimons pas que tout le monde se croie appelé à se faire notre pédagogue, parce qu'il est évident que nous en savons plus long que vous tous. » Ce n'était pas là un raisonnement à convaincre le comte d'Olivarès; mais le Saint-Père tint bon, et Luxembourg resta à Rome. Comment vaincre ces résistances? L'ambassadeur d'Espagne essaya d'autres moyens. Il radoucit son langage et, spéculant sur l'aversion que le Saint-Père éprouvait toujours à débourser, il détermina M. de Dieu à déclarer, au nom du duc de Mayenne, que la Sainte-Union, maintenant secourue par le Roi Catholique, renonçait aux subsides qu'elle avait demandés au Saint-Siège. Pour appuyer

l'agent de la Ligue, Olivarès fit une ouverture officielle : son maître déclarait solennellement qu'en s'occupant de la question de succession il n'avait d'autre but que de donner à la France un roi vraiment catholique, et que par conséquent ce prince ne pouvait être en aucun cas Henri de Béarn.

Prenant également pour point de départ le zèle du pape pour la religion et ses habitudes d'économie, Badoer lui représenta l'impossibilité de faire accepter par la France un prince étranger ou qui ne fût pas de sang royal français. Il en déduisit que Henri de Navarre était le seul compétiteur sérieux, le seul possible; que si Sa Sainteté se laissait induire à appuyer d'autres combinaisons, elle serait entraînée à de fortes dépenses, peut-être supporterait-elle à elle seule le fardeau de la guerre et l'attirerait-elle sur l'Italie et sur Rome. Si, au contraire, elle facilitait la conversion de Henri, elle ne sauverait pas seulement l'âme de ce prince, mais encore celles de millions de Français, hérétiques aujourd'hui, mais disposés sans doute à suivre l'exemple de leur souverain; elle assurerait aussi à l'Église les riches bénéfices, abbayes, et reliques de ce royaume; enfin elle ménagerait, elle sauverait ses finances. « Que faire! que faire! » s'écria le vieux pontife en se tordant les mains. Puis dans un moment d'abandon il ajouta : « M. de Dieu nous a dit que, selon un bruit qu'on mandait de France, le roi d'Espagne s'est fait proclamer protecteur de la Ligue et de la religion catholique en ce royaume. Tant mieux, car cela réunira tous les Français contre les Espagnols, et peut-être *inter duos litigantes, tertius*

hæres gauderet. Nous ne voulons pas renvoyer Luxembourg. Nous sommes content de l'avoir ici. S'il n'était pas venu, nous devrions l'appeler, car c'est un otage. Non que nous entendions le traiter ainsi ; au contraire nous lui ferons des gracieusetés ; mais c'est un gage de la sincérité de ceux qui l'ont envoyé, et tant qu'il est ici, ils ne pourront se jouer de nous. Si c'est la volonté de Dieu de se servir de cette voie, ce n'est pas nous qui la fermerons ! » Et le Saint-Père fondit en larmes, en disant au diplomate vénitien que ses paroles lui avaient fait le plus grand bien dans ces terribles épreuves.

Un instant il eut l'idée, abandonnée aussitôt par suite des remontrances de la congrégation de France, de déférer à un certain nombre d'évêques et de prélats français le soin d'examiner et d'instruire le roi de Navarre, avec permission de l'absoudre s'il y avait lieu. Le même jour où la congrégation s'était prononcée contre ce projet, on vit, à l'issue de la séance, l'un des membres se rendre dans son carrosse et en toute hâte à *Santa-Maria in via lata*, située à côté de l'ambassade d'Espagne, et conférer dans une chapelle avec Olivarès, dont l'œil et la main étaient partout.

Au consistoire du lundi suivant, le pape se laissa aller à une violente philippique. « Il y a des aveugles, des imprudents, s'écria-t-il, qui nous blâment parce que nous traitons le duc de Luxembourg avec courtoisie, parce que nous ne le congédions pas, parce que nous n'excommunions pas ceux qui suivent le roi de Navarre ; mais ceux qui parlent ainsi ne savent pas comment on doit se conduire en matière d'hérésie.

Nous le savons, nous. Il y a loin de traiter à pactiser, et nous n'écouterons pas seulement Navarre, mais aussi le Turc, le Persan, tous les hérétiques du monde, et le diable lui-même s'il vient se présenter ici. »

Cependant Luxembourg commençait à s'impatienter. Il réitéra ses instances pour avoir réponse à ses lettres, et donna à entendre qu'il comptait partir. Le Saint-Père lui répondit avec douceur qu'il était libre de s'en aller, mais que ce serait faire grand plaisir à ceux qui s'offusquaient de sa présence à Rome. L'envoyé de Henri resta donc, et reçut quelques jours après des brefs pour le cardinal de Vendôme et les princes et officiers de la cour. C'étaient les réponses aux lettres qu'ils avaient écrites au pape. Il obtint en outre que, par une nouvelle instruction, le légat fût chargé de conférer avec les partisans catholiques du roi hors de Paris, dans un lieu qui ne paraîtrait pas suspect. « Par ce moyen, dit Sixte-Quint à l'ambassadeur de Venise à qui il racontait ces détails, nous entamerons des pourparlers qui, si Dieu le veut, pourront aboutir à quelque résultat. »

Les sorties, si blessantes pour beaucoup de cardinaux, et indirectement pour l'ambassadeur d'Espagne, auxquelles le Saint-Père se livrait dans les consistoires, ses doléances au sujet de la conduite du légat Gaëtani, qui, disait-il, au lieu de rester neutre comme il le devait, se faisait l'agent de la Ligue et promettait de sa propre autorité de l'argent et des troupes, toute l'attitude de Sixte-Quint, de plus en plus significative, ne laissaient de doutes à personne sur son intention bien arrêtée de s'arranger avec le roi de Navarre. En effet,

le duc de Luxembourg lui ayant dit un jour que Henri écrirait à Sa Sainteté, et lui enverrait une mission chargée de demander son pardon, le pape répondit : « Que Dieu le veuille, car en ce cas nous terminerions toute chose bien vite. »

Il était donc vrai qu'il allait échapper aux étreintes de l'Espagne. Après avoir épuisé les moyens de la persuasion et les promesses, Olivarès eut recours à l'intimidation. Pénétré de l'imminence et de la gravité du danger, il prit sur lui de faire entrevoir des mesures coercitives, des hostilités à main armée, la guerre avec l'Espagne. Sixte-Quint s'en ouvrit à Badoer. « Les Espagnols nous menacent de guerre, ils veulent nous contraindre par la peur, nous forcer à agir selon leur volonté, mais ils se trompent de route. — Saint-Père, répondit l'habile ambassadeur, vous ne doutez pas, j'espère, de la piété, de la prudence du Roi Catholique ni de son respect pour le souverain pontife? — C'est ce que nous pensons, répliqua Sixte-Quint; mais ses ministres parlent et écrivent comme nous vous le disons. Nous n'entendons pas dire que nous n'avons pas peur des hommes, mais nous craignons Dieu plus que les hommes, et si nous servons Dieu, nous sommes indifférents pour le reste. Peut-être, en arrangeant promptement l'affaire de Navarre, leur donnerons-nous à penser, et quand ils auront ce chien à l'oreille, ils perdront l'envie de nous tourmenter. Nous ne pouvons croire que le roi ait vraiment l'intention qu'on lui prête, puisque, malgré la guerre que Paul IV lui faisait, il a envoyé le duc d'Albe à Rome pour demander son pardon, et lorsque Pie IV

accorda la préséance à la France, en dépit de toutes ses protestations, il n'a rien entrepris contre le Saint-Siège. Maintenant ses ministres font beaucoup de bruit, nous manquent de respect et nous accablent de menaces; mais chiens qui aboient ne mordent pas. » Il parla sur ce ton pendant deux heures, tâchant de se donner du courage à lui-même; mais en même temps il laissait percer ses inquiétudes et finit, au grand étonnement du diplomate vénitien, par lui demander de réfléchir sur l'éventualité d'une ligue défensive, entre lui, la Seigneurie et quelque autre prince de l'Italie. Après avoir promis de donner son avis à la prochaine audience, Badoer se retira, surpris et inquiet. Il avait en effet lieu de l'être.

Voici ce qui s'était passé. Le lecteur connaît les instructions qu'avait emportées le légat en quittant Rome au commencement d'octobre, à un moment où les affaires de la Ligue allaient fort mal, où l'ordre du jour au Vatican était de sauver la religion à tout prix. Avec des fluctuations diverses, cette disposition d'esprit se maintint pendant le reste de l'année. On a vu avec quelle force, dans une conversation avec Vinta, le pape avait blâmé les velléités antiespagnoles du grand-duc de Toscane. On se rappelle avec quelle véhémence il s'était opposé à ce que l'on reçût M. de Maisse à Venise, et que sans l'éloquence, la finesse, et la présence d'esprit de Donato, il aurait rompu avec la République.

Mais la mission de cet homme d'État eut encore un autre résultat. Donato avait éclairé le Saint-Père sur la situation, ravivé ses antipathies contre l'Espagne, ra-

nimé l'espoir d'amener une entente avec le roi de Navarre. Le duc de Luxembourg, arrivé au bon moment, acheva d'opérer le revirement préparé par l'envoyé vénitien, en persuadant à Sixte-Quint que Henri était fermement décidé à abjurer. Jusque-là, c'est-à-dire depuis septembre jusqu'à la mi-décembre, non sans éprouver parfois des velléités contraires, le pape n'avait voulu voir le salut que dans l'appui de la Ligue. Aussi, avec son activité ordinaire, il était entré résolument dans la nouvelle voie. Les évènements de France, les lenteurs habituelles de Philippe, et surtout la défection imminente de la Seigneurie, l'effrayaient. Évidemment il y avait péril en la demeure. Sous l'empire de ces impressions, pendant les négociations avec Donato, qui, vu l'attitude équivoque de la République, semblaient devoir échouer, il prit en s'adressant à Philippe l'initiative d'ouvertures de la plus haute importance. Des pourparlers, entamés à ce sujet avec Olivarès et conduits par le cardinal Gesualdo, qui était tout dévoué à l'Espagne, aboutirent à cette époque. Le 15 décembre, Donato eut une audience. Ce devait être la dernière, car le Saint-Père, informé que le Sénat vénitien refusait de faire les concessions qu'il lui demandait, se croyait assuré de voir la Seigneurie échapper à son influence. Une brouille avec Venise, quelque pénible qu'elle lui fût, était, dans son opinion, devenue inévitable. On a vu comment, au moment critique, Donato parvint soudainement, et lorsque lui-même s'y attendait le moins, à calmer le pape et à éviter une rupture avec le Saint-Siège. Cette audience s'était donc terminée par une double surprise, car

l'envoyé de la Seigneurie, pas plus que Sixte-Quint, n'avait espéré un pareil résultat. Il y eut alors une de ces singulières coïncidences qui se présentent parfois dans les grandes crises, et moins rarement qu'on ne le pense, car le hasard est souvent malicieux. A l'heure même où le pape « se laissait vaincre », comme il le disait, et comme nous le disions, se laissait faire une douce violence, par l'éloquence et la logique de Donato autant que par son désir ardent de ne pas s'aliéner la République, le comte d'Olivarès pouvait préparer l'expédition d'un courrier, porteur des propositions de la cour de Rome, que nous allons faire connaître. Le lendemain encore, le 16 décembre, jour où le courrier partit pour Madrid, le cardinal Gesualdo apporta à l'ambassade le compte rendu d'un de ses derniers entretiens avec le Saint-Père; c'était le complément des ouvertures précédentes. Ainsi, au moment où l'un des motifs principaux de cette grave résolution, la brouille imminente avec Venise, avait disparu, Sixte-Quint se trouvait, du moins moralement, engagé avec Philippe.

Les propositions dont nous parlons étaient rédigées en forme de notes verbales que le cardinal Gesualdo, par ordre de son maître, avait remises à Olivarès. En voici la substance[1].

Sa Sainteté est disposée et résolue à conclure une

1. *Decifrado. Copia del primer papel que entregó el Card. Gesualdo de lo que Su Santidad propone á Su Magestad para las cosas de Francia.* Remis à Olivarès peu de jours avant le 16 décembre 1589. Arch. Simancas. *S. de E.* Rome. *Leg.* 955. La pièce est sans date.

alliance avec Sa Majesté Catholique. Le but de cette alliance serait de sauver la religion, qui serait gravement compromise en France dans le cas où un prince hérétique serait roi, et de préserver les pays limitrophes de la contagion. Dans l'éventualité de la mort du cardinal de Bourbon, Sa Sainteté favorisera le candidat recommandé par le roi Philippe. La promptitude et la vigueur d'action étant nécessaires, le pape est prêt à concourir dans la même proportion que le roi, et à faire plutôt davantage. Il recommande instamment l'activité, et désire qu'au printemps on soit en mesure d'entrer en campagne. Il s'en remet à Philippe du soin de faire élaborer les plans d'opérations. En attendant, il admet que le secret est nécessaire. Par conséquent, il n'engagera pas encore les princes d'Italie à entrer dans l'alliance. L'adhésion du duc de Savoie n'est pas douteuse. Le grand-duc a des forces considérables, mais c'est lui qui doit solliciter d'être admis dans l'alliance. Mantoue et Ferrare sont faibles. Les Vénitiens tâcheront, certainement, de rester neutres. S'ils prenaient une attitude hostile, le pape se chargerait de les contenir.

Le 16 décembre[1], le cardinal remit à l'ambassadeur d'Espagne une autre note reproduisant le langage que le pape avait tenu à Gesualdo postérieurement à la remise de la pièce que nous venons d'analyser. Le pontife exhorte le roi à ne pas perdre de temps, à ne pas permettre que l'adversaire en profite; il lui re-

1. *Copia del segundo papel que entregó el Cardinal Gesualdo en las cosas de Francia para embiar á S. M.* 16 décembre 1589. Arch. Simancas. *S. de E.* Rome. *Leg.* 955.

commande de suivre l'exemple de César, dont le nom est devenu synonyme d'empereur, et de Charles-Quint, qu'il appelle l'un des plus grands princes. Il évalue à quinze mille hommes les soldats payés du roi de Navarre, y compris les troupes auxiliaires de la reine d'Angleterre et des princes protestants, et pense que si lui et le Roi Catholique réunissent quarante ou cinquante mille hommes, on pourra compter dès le début sur des succès importants.

Ici se présente une question sur laquelle nous sommes réduits à des conjectures. Pourquoi le pape, décidé à ne pas rompre avec la Seigneurie, n'a-t-il pas suspendu le départ du courrier espagnol ? Pourquoi n'est-il pas revenu en temps utile, c'est-à-dire entre le 15 et le 16 décembre, sur ses propositions tendant à conclure une Ligue avec Philippe? Probablement pour les raisons suivantes. D'abord, parce que, intimidé comme il l'était alors, il n'osait pas; parce qu'il craignait les colères, les violences du comte d'Olivarès; ensuite, parce que l'attitude de la république de Venise était toujours fort équivoque. On avait évité une rupture, il est vrai, mais ce résultat était dû à la condescendance du pape et non à celle de la Seigneurie. On pouvait toujours craindre de la voir, le cas échéant, se déclarer en faveur de Henri. Par conséquent, il ne pouvait risquer de se brouiller avec Philippe, en retirant ses propositions au moment même où il venait de les faire. Enfin, à cette époque, à la mi-décembre, il considérait encore la guerre avec le chef des huguenots comme le seul moyen de rétablir en France l'unité de la foi. Sur ce point, sur l'éventualité de la

conversion de Henri, l'ambassadeur extraordinaire de la Seigneurie l'avait, il est vrai, ébranlé; il ne l'avait pas convaincu. Ce n'était que graduellement que les sages paroles de Donato agirent sur son esprit, et le revirement favorable à Henri s'accomplit dans son esprit seulement lorsque le duc de Luxembourg, arrivé quinze jours après les faits que nous venons de relater, fut parvenu à lui faire croire que le roi de Navarre avait sérieusement l'intention de rentrer dans le giron de l'Église.

Le courrier d'Olivarès était arrivé à Madrid le 17 janvier. Dès le 28, Philippe répond[1] : N'ayant en vue que les intérêts de la religion, il lui sera facile de s'entendre avec le souverain pontife sur le règlement de la succession. Il accepte la coopération militaire de Sa Sainteté et prend acte de son offre de supporter les frais de la plus grande partie de l'entreprise. Il pense comme elle que quarante ou cinquante mille hommes suffiront. Il a ordonné des levées d'hommes en Flandre et dans ses domaines d'Italie, et, conformément au désir de Sa Sainteté[2], le commandement en sera confié à un capitaine général qui sera nommé par elle. Il approuve qu'on garde le secret pour le moment; plus

1. *Lo que Su Magestad es servida que se responda de su parte á Su Santidad sobre lo que ha propuesto por los dos escritos que el cardenal Gesualdo dió al conde de Olivares para remedio de las cosas de Francia.* 28 janvier 1590. Arch. Simancas. *S. de E.* Rome. *Leg.* 955.

2. Ce point important, qui constate l'intention de Sixte-Quint de prendre en main la direction suprême de l'intervention en France, n'est pas mentionné dans les notes verbales du cardinal Gesualdo. La proposition y relative a été évidemment transmise à Madrid par Olivarès.

tard il sera nécessaire d'inviter les princes d'Italie à se joindre à la coalition et d'employer les armes spirituelles contre ceux d'entre eux qui, directement ou indirectement, voudraient agir contre une si sainte entreprise.

Cette réponse, communiquée en forme de feuille volante, arriva à Rome le 22 février. Signée par Olivarès qui en constatait l'authenticité et traduite en italien, elle fut le même jour apportée au pape par le cardinal Gesualdo[1]. On sait quel revirement s'était opéré dans les idées de Sa Sainteté pendant les deux mois qui s'étaient écoulés depuis l'expédition de ses propositions du 16 décembre. La lecture achevée, Sixte-Quint s'exprima en termes vagues, disant qu'il était toujours disposé à concourir avec le roi au règlement des affaires de France; que depuis le meurtre du cardinal de Guise il s'en était ouvert au comte d'Olivarès; que, dans cet ordre d'idées, il avait lancé le monitoire contre le roi défunt et pris une attitude plus prononcée à la nouvelle de la mort de Sa Majesté Très Chrétienne. C'est dans ces généralités qu'il se renferma. Le cardinal devint pressant; il demanda ce qu'on devait répondre aux Espagnols. Le pape répliqua qu'il fallait, avant tout, attendre les nouvelles du légat; qu'il y avait une scission au sein de la Ligue; que Mayenne avait froidement accueilli l'offre de troupes étrangères faite par le cardinal Gaëtani; qu'on par-

1. *Respuesta de Su Santidad por el cardenal Gesualdo á la que Su Magestad le dió por el conde de Olivarès sobre la offerta de ayudar á las cosas de Francia.* Arch. Simancas. *S. de E.* Rome. *Leg.* 955.

lait de paix entre le duc et Henri de Navarre ; et que, malgré l'opposition du légat, des manifestations intempestives pourraient en hâter la conclusion.

Le cardinal appuya sur la nécessité de prononcer dès lors l'excommunication des catholiques qui suivaient Béarn. Le Saint-Père, de son côté, lui rappela que le légat était chargé de se mettre en relation avec eux, et de tâcher de les gagner par la douceur ; mais qu'il était aussi autorisé à faire usage des armes spirituelles quand les moyens de persuasion seraient épuisés. Dans ce cas, lui-même prononcerait les censures.

Lorsque Gesualdo se hasarda à faire observer que, dans les circonstances présentes, il serait bon d'agir promptement et énergiquement, il eut pour réponse qu'il fallait se conformer aux prescriptions canoniques, c'est-à-dire publier d'abord les monitoires, et procéder ensuite, s'il y avait lieu, aux censures. C'est dans cet esprit qu'étaient conçues les dernières instructions envoyées à Gaëtani.

Répondant aux arguments que le cardinal produisait pour obtenir l'expulsion de Luxembourg, Sixte-Quint affirma que ce n'était pas lui qui encourageait des espérances coupables, et entra dans de longs développements, condamnant les hérétiques, blâmant Henri, déplorant la captivité du cardinal de Bourbon, mais, en fin de compte, soutenant qu'il ne pouvait renvoyer Luxembourg brusquement.

Ce langage vague, mais pourtant significatif, rapporté aussitôt à l'ambassade d'Espagne, exaspéra le comte d'Olivarès. Le samedi 28 février, à son audience ordinaire, il eut avec le pape une scène des

plus violentes[1]. Il lut des lettres de son roi; elles rappelaient les propositions faites par Sixte-Quint et annonçaient la formation en Italie d'un corps d'armée espagnol, sous le commandement de Don Pietro de Médicis, composé de mille lansquenets allemands, de six mille Espagnols et de six mille Italiens. Ces forces étaient destinées à la guerre contre les huguenots. Le roi fait son devoir, que le pape fasse le sien; qu'il renvoie sur-le-champ le duc de Luxembourg; qu'il déclare Navarre à jamais incapable de succéder à la couronne de France; qu'il excommunie sans retard les cardinaux, prélats, princes et seigneurs qui le suivent. En cas de refus de la part de Sa Sainteté, le roi avisera en mettant toutes ses forces au service de la cause du Christ.

Sixte-Quint avait à plusieurs reprises tâché de l'interrompre. Lorsque l'indomptable ambassadeur eut terminé, il éclata à son tour. « Les lettres du roi ne lui semblaient guère authentiques. Il en avait reçu d'autres pleines de bonnes paroles et en tous points différentes de celles que lui, Olivarès, lui avait lues. Ces lettres sont du roi ou elles ne sont pas de lui. Si elles ne sont pas du roi, la conduite de l'ambassadeur est indigne d'un gentilhomme (di buon cavaliere); si elles sont du roi, il répondra que Sa Majesté Catholique a conclu une trêve avec les Turcs sans l'en prévenir, comme c'était son devoir; qu'il a fait une ligue avec le roi hérétique de Danemark, sans que la cour ro-

1. C'est le pape qui donne les détails de l'audience à l'ambassadeur de Venise.

maine ait relevé ce fait; qu'à Prague, son ambassadeur était le seul parmi les agents des princes catholiques qui eût donné le scandale de visiter et de fêter l'envoyé danois; que maintenant Sa Majesté voulait lui faire la loi et lui enseigner comment il fallait traiter les hérétiques. Que le roi y prenne garde! Il verrait ce que peut un souverain pontife justement irrité. Si le roi procède ainsi, le pape l'excommuniera, soulèvera contre lui les peuples d'Espagne et de ses autres États, le privera des grâces et bénéfices, le sommera de rendre compte du million d'or qu'il a tiré des biens de l'Église. » A ces mots, il se leva de son siège, tourna le dos à l'ambassadeur et se retira. Olivarès, pâle de colère, sortit brusquement du cabinet, traversa les antichambres sans se donner la peine de cacher son émotion au curieux Sangaletto et à la foule des courtisans qui s'y trouvaient, et qui ne tardèrent pas à remplir Rome du bruit d'une brouille avec l'Espagne. Cependant le secret fut bien gardé.

De part et d'autre on sentit qu'on avait été trop loin. Le cardinal et quelques affidés s'entremirent. Sixte-Quint promit de revoir l'ambassadeur, à la condition que celui-ci ne lui reparlerait pas de la question brûlante. On avait insinué à Olivarès que Sa Sainteté ne demandait pas mieux que de reculer, pourvu que ce fût avec honneur. Olivarès se déclara disposé à faire les concessions nécessaires. Ces préliminaires terminés, le mercredi 28 février, le représentant de Philippe, après avoir fait dire le matin une messe du Saint-Esprit et avoir reçu la communion, se rendit au Vatican. Mais l'audience de réconciliation fut loin de

le rassurer. Au moment où il entra, le pape prit la parole, et parla pendant plus d'une heure sans lui laisser le temps de placer un mot. Il ne peut encore, disait-il, congédier Luxembourg, mais il le fera dans certains cas prévus. Seulement, il faut lui donner les moyens de le faire avec honneur. De toute façon il faut attendre les rapports du légat. Il faut quelques incidents, quelque chose de nouveau qui puisse motiver le renvoi du duc. Enfin, le thème étant épuisé, il fallut bien donner la parole à l'ambassadeur, qui cette fois, tout en devenant respectueux dans la forme, insista sur le départ immédiat de l'envoyé de Henri. Il a hâte de porter ce fait à la connaissance de son souverain. Le pape répondant que les dépêches de Gaëtani doivent arriver sous peu de jours, Olivarès se déclare prêt à ajourner au samedi l'expédition de son courrier. C'est son *ultimatum*. Il veut d'ailleurs lui-même gagner quelques jours, car, pour intimider le Saint-Père, il médite une mesure extrême : il compte faire lire au nom du roi, dans le prochain consistoire qui aura lieu le 12 mars, une protestation contre le séjour du duc de Luxembourg à la cour pontificale. Il ne se fait d'ailleurs aucune illusion sur la portée des paroles évasives qu'il vient d'entendre.

Ce sont pour Sixte-Quint des jours d'angoisses et d'hésitations. Il lutte, mais en faiblissant. Le langage qu'il tient aux acteurs principaux, à Olivarès, à Gesualdo, à Mgr Séraphin qui attend toujours son expédition pour le camp de Henri, à son confident l'ambassadeur de Venise, offre le caractère de la situation même. Des moments de découragement alternent

avec des résolutions énergiques, plus conformes à son caractère. Quand il parle à Badoer des concessions faites à Olivarès, il en atténue un peu la portée. Il se peint un peu plus brave qu'il n'a été, en lui racontant ses scènes avec l'ambassadeur d'Espagne. D'ailleurs ses réticences, ses longues déductions ne trompent personne. Elles trahissent, au contraire, le combat qui se livre dans son âme. Au duc de Luxembourg il répète ses vœux pour la sincère conversion de Navarre, à Séraphin il parle dans le même sens, et en cela il ne dit que ce qu'il souhaite : ce sont des vœux et non des engagements, ce n'est plus même la solution qu'il espère, car il est évidemment intimidé. Il en convient presque avec son ami Badoer. « Les Espagnols sont terribles, » lui dit-il. Il a appris, par les rapports du nonce à Naples, les détails de leurs armements, qui sont considérables. Puis, soudainement, il lui demande s'il a réfléchi à l'idée de la ligue à former avec Venise et un prince italien ; et lorsque Badoer lui répond que jamais la Seigneurie n'entrerait dans une semblable combinaison, il ne sait plus que dire, parle de Philippe comme chef de la ligue projetée, enfin se perd dans des contradictions, et laisse à l'ambassadeur affligé, mais non pas surpris, cette idée que les Espagnols sont pour le moment les maîtres du terrain.

Badoer ne se trompait pas. Le pape cédait, mais en luttant. Le 3 mars, terme fixé par Olivarès, était arrivé. Ce jour-là[1] l'ambassadeur se présenta au Va-

1. Olivarès à Philippe II, 3 mars 1590. Arch. Simancas. *S. de E.* Rome. *Leg.* 955.

tican pour connaître la résolution finale du Saint-Père sur les trois demandes qu'il avait formulées : le renvoi immédiat de Luxembourg, la déclaration contre le Béarnais, l'excommunication des catholiques royaux. Sixte-Quint chercha à atténuer la portée des concessions qu'il avait faites dans la dernière audience. Il lui échappa même de dire qu'il serait imprudent d'irriter le roi de Navarre dans le cas où il aurait le dessus. L'ambassadeur pensa que le moment était venu « de lui faire sérieusement peur ». Il déclara que Sa Majesté était étonnée de voir les actes de Sa Sainteté répondre si mal à ses paroles, et qu'il comptait faire une protestation publique avec l'assistance du docteur Martos, président de la cour de la *Summaria* de Naples. A cet effet, il demanda l'autorisation du Paint-Père. Une vive altercation s'ensuivit. Le pape se mit « à hurler de rage[1] », en menaçant d'excommunier Olivarès et ceux qui l'assisteraient dans cet acte impie, et de les chasser, lui et eux, de Rome. Il paraît qu'il alla jusqu'à dire qu'il les ferait tuer[2]. Olivarès, froid et impassible, le laissa parler

1. « Empezo a chirriar con gran coraje. »

2. C'est ce que Sixte-Quint raconta lui-même à Badoer. Mais on sait qu'il avait l'habitude de charger un peu les couleurs, en répétant à ses intimes ses conversations avec les ambassadeurs. A cela près, le récit de cette audience, donné par Badoer d'après la relation de Sixte-Quint, est conforme au rapport d'Olivarès, lequel de son côté a soin d'atténuer un peu la véhémence des paroles échangées. C'est cette scène violente qui a donné lieu à la légende populaire, reproduite dans les manuscrits du siècle suivant et accréditée par Gregorio Leti, d'après laquelle le pape, non-seulement aurait menacé Olivarès et résolu de lui faire trancher la tête, mais aurait même fait dresser l'échafaud devant l'ambassade (voy. la note du livre Ier, tome I, page 18). Dans

sans l'interrompre. Lorsque le vieillard essoufflé fatigué se tut enfin, il répondit sèchement que l ambassadeurs jouissaient d'immunités. Si Sa Saint comptait les violer en exécutant ses menaces, qu'elle voulût même se porter aux dernières ext mités, ce ne serait pas pour lui un motif de surseoi l'exécution des ordres du roi; aussi comptait-il, av son autorisation, faire lire la protestation dans prochain consistoire. « Le roi, s'écria Sixte-Quin veut-il se faire pape? Dans ce cas, nous le créero d'abord cardinal! — Non, répondit Olivarès, m maître ne veut pas sortir de ses attributions, » et demanda, et le Saint-Père refusa de nouveau la p mission de faire la protestation.

L'ambassadeur se retira, incertain de l'issue de crise, mais décidé à pousser les choses à l'extrêm Il s'attendait à être expulsé et se promettait de céder qu'à la force. En vue de cette éventualité, pria le roi de munir des instructions nécessaires duc de Sessa, annoncé déjà comme ambassade extraordinaire, et devant, sous peu, arriver à Rom

Olivarès comptait ne plus se rendre à l'audienc le pape ne voulait plus le recevoir. Ce fut encore cardinal Gesualdo qui intervint. On tomba d'acco sur un nouveau sursis. Le duc de Luxembourg, do nant pour prétexte un pèlerinage à Lorette, s'éloign

les traditions du peuple romain, cet acte de courage est l'une gloires de ce pontificat. En vérité, les scènes déplorables qui se p saient dans le cabinet du Saint-Père constatent ses angoisses, et menaces n'étaient que des cris de douleur. L'intimidé c'était lui non Olivarès.

temporairement de Rome; Olivarès ajournera sa protestation, et prendra les ordres du roi. En effet, le 7 mars, l'envoyé de Henri se mit en route pour le sanctuaire de la Vierge, laissant une partie de sa maison à Rome. La ville et la cour étaient persuadées qu'il se rendait à Paris et ne reviendrait pas. L'ambassadeur de Venise partageait cette opinion, car il savait que le Saint-Père avait, par l'intermédiaire de Séraphin, fait engager le duc à s'éloigner. Le 9, le courrier d'Olivarès partit pour Madrid. Il était porteur d'une lettre du pontife à Philippe. Sixte-Quint assurait le roi de son affection, rappelait l'obligation qu'il avait d'écouter les hérétiques, protestait à son tour contre la menace de conciles et de schismes, et déclarait ne pouvoir admettre que des princes séculiers se constituassent juges du vicaire du Christ. Dans un *post-scriptum* il ajoutait de sa main que, pour en faciliter la lecture, il avait fait copier cette lettre, mais qu'elle avait été rédigée par lui-même.

A Rome, les Espagnols chantèrent victoire. Leurs cris de triomphe arrivèrent jusqu'à Sixte-Quint, qui se défendit avec vivacité d'avoir changé de politique. Je suis toujours le même, dit-il à Badoer; mais Badoer n'en croit rien. Il répond à ses confidences par quelques paroles respectueuses, s'abstenant de toutes remontrances « compromettantes, écrit-il au doge, puisqu'elles auraient irrité le pape autant que les Espagnols, et inutiles, puisque la chose est faite ».

La trêve négociée par le cardinal Gesualdo ne dura pas vingt-quatre heures. Dans son audience du samedi suivant, Olivarès ne parla plus de Luxembourg qui

était parti, mais il demanda l'excommunication immédiate des adhérents catholiques du roi de Navarre. De là une autre de ces tristes scènes où le pape s'emporte, appelle Olivarès la pierre de scandale, l'accuse de mentir, d'agir contrairement aux ordres de son maître, le menace de prison, et s'enfuit enfin de son cabinet. Avec Badoer il revient à l'idée de la ligue, et trouve cet ambassadeur, dont le refus d'y entrer a été approuvé par la Seigneurie, tout aussi peu enclin que les autres fois à prêter la main à de semblables combinaisons. Que faire? Abandonné de tout le monde, privé de l'appui qu'il avait espéré trouver à Venise, voyant les armements de Philippe poussés à Milan et à Naples, contrairement aux habitudes de lenteur des Espagnols, avec une activité extrême, le vieux pontife semble s'affaisser sous le coup des dangers qui l'entourent, des menaces qu'on lui prodigue, des émotions, des inquiétudes qui troublent son sommeil, de la fièvre qui le mine. Lorsqu'il expose à la congrégation de France l'état de la question, les cardinaux sont étonnés de le voir si défait et si abattu. Il leur lit les instructions concertées avec Olivarès, qu'il vient de donner au légat en vue d'un arrangement que Mayenne, brouillé avec Aumale et Nemours, semble disposé à conclure avec le roi de Navarre, et que Gaëtani est chargé de faire échouer avec l'aide de Mendoza. Il leur lit sa lettre à Philippe. Les membres de la congrégation trouvèrent ces pièces bien faibles, bien au-dessous des exigences de la situation. Un des cardinaux, quoique dépendant de l'Espagne, eut le courage de dire que mieux valait

autoriser la protestation et répondre avec force et dignité que de se laisser aller ainsi au découragement. Le pape écouta en silence, mais le mot produisit sur lui une profonde impression.

Olivarès put s'en convaincre dans sa fameuse audience du samedi suivant. Toute la ville était en émoi. On ne savait pas précisément de quoi il s'agissait, mais personne n'ignorait que le cabinet du Saint-Père était le théâtre de luttes acharnées. Lorsque l'ambassadeur entra, Mgr Sangaletto, « le moinillon, » comme Olivarès l'appelait dédaigneusement, souleva la portière et, profitant de l'occasion, put voir que le comte s'agenouillait à peine et que le pape s'asseyait sans le regarder en face. C'étaient les mêmes prétentions et les mêmes refus. A trois reprises le représentant de Philippe se jeta aux pieds du pontife pour demander la permission de faire sa protestation, l'excommunication immédiate des catholiques royaux et la déclaration contre Navarre. Sixte-Quint le fit relever, s'anima de plus en plus, et l'appela la cause de tous les maux. Lorsque Olivarès déclara qu'en cas de refus le roi son maître se dégagerait de l'obédience au pontife et pourvoirait aux besoins de la cause de Dieu, il se retira brusquement, après avoir accablé le diplomate esp. gnol des plus dures paroles. Le comte souleva seul la portière du cabinet, se rendit chez le cardinal Montalto et lui déclara qu'il maintenait toutes ses prétentions, car mieux valait pour lui avoir la tête tranchée par le pape que de la perdre par ordre de son roi.

En proie à des angoisses mortelles, ne voyant plus

d'issue, Sixte-Quint fit convoquer une congrégation composée à dessein de cardinaux de la faction espagnole. Le vote de cette assemblée ne pouvait être douteux. Triste expédient, mais le seul qui semblât rester à l'infortuné pontife, afin de pouvoir motiver sur l'avis du sacré collège le dernier pas à faire, celui qui devait consommer sa soumission aux volontés de Philippe. La veille de la réunion, dans la nuit, Gesualdo et d'autres agents d'Olivarès allèrent porter le mot d'ordre aux vingt-trois cardinaux qui devaient être de la congrégation. La séance eut lieu le 19 mars. Le pape, après avoir exposé en termes mesurés les faits connus du lecteur, posa les questions à résoudre : Doit-on admettre la protestation du docteur Martos? Doit-on procéder immédiatement à l'excommunication des adhérents du roi de Navarre? Lui-même opina en faveur d'un sursis de quinze jours.

Le cardinal San-Giorgio, en sa qualité de doyen, prit le premier la parole, disant seulement qu'il s'en remettrait à la sagesse du pontife.

Le cardinal Gesualdo parla ensuite; son discours fut long et diffus. Il conclut, sur les deux points, à l'acceptation pure et simple des demandes espagnoles. Madruccio, Deza et Côme adhérèrent à cet avis.

Le cardinal évêque d'Aragon dit « qu'ayant prêté serment de verser son sang, s'il le fallait, au service de l'Église, il était d'autant plus disposé à donner librement son opinion, qu'en le faisant il croyait, en même temps, servir les intérêts bien entendus du Roi Catholique, son sire et bienfaiteur, qu'il trahirait si, en cette occurrence, il ne disait pas franchement sa

pensée. Rien ne serait plus préjudiciable à Sa Majesté que de sortir de l'obédience de Sa Sainteté, ou, en matière de religion, de protester contre les actes du souverain pontife. Des maux, des scandales incalculables s'ensuivraient, non seulement en Espagne, mais dans toute la chrétienté ! En France, cette protestation produirait un effet contraire aux intérêts de Sa Majesté. Toute la noblesse et presque tout le clergé, c'est-à-dire le royaume tout entier, se trouveraient soudainement excommuniés, et cela par la volonté du roi, et non par celle de Sa Sainteté, qui au contraire, par ses brefs, leur a laissé entrevoir des bénédictions. Il en résulterait que, contrairement aux desseins du roi qui veut une France catholique, ce pays, poussé au désespoir, se séparerait de l'Église. Ce serait l'apostasie de ce royaume et plus tard celle du monde entier, ou bien on réunirait un concile national, et alors ce serait le schisme. » Passant à un autre ordre d'idées, le sage et courageux vassal de Philippe II continue : « Profondément blessées par cette mesure dans leur honneur et dans leurs intérêts, placées comme elles sont entre le Navarrais prêt à les défendre et entre les partis opposés, vraisemblablement peu disposés à les accueillir, la noblesse et une grande partie du peuple français se réuniraient avec Navarre. Vouloir déclarer toute la maison de Bourbon incapable de succession, ce serait au contraire ranimer l'antique vénération des Français pour leurs princes du sang. Ainsi aux deux points de vue, pour des motifs touchant la religion, pour des raisons d'État, et dans l'intérêt même du Roi Catholique, l'ambassadeur doit

être débouté de ses demandes. On fera bien d'ajourner l'excommunication des adhérents de Navarre, jusqu'à ce qu'on ait connaissance des efforts de persuasion que Gaëtani est chargé de tenter auprès d'eux, et, à la dernière extrémité seulement, de prononcer les censures, non en masse mais individuellement, enfin d'attendre pendant quelques jours les lettres du légat. » En terminant, par égard pour l'ambassadeur, le cardinal propose qu'on l'informe des débats et des conclusions de la congrégation.

C'est avec un étonnement croissant que l'assemblée des pourprés avait suivi cet éloquent exposé, si peu attendu et d'une logique assez puissante pour emporter l'assentiment de tous les autres cardinaux, surpris eux-mêmes de leur courage. Le pape n'en croyait pas ses oreilles; il chargea, séance tenante, les cardinaux Colonna aîné et Sforza d'aller, non pas en son nom, mais de la part de la congrégation, rendre compte à Olivarès du résultat des délibérations.

Ce jour-là, il respira plus librement. En se déshabillant le soir, il était rempli de joie. « C'est Dieu, dit-il, aux familiers qui assistaient à son coucher, c'est Dieu qui a soin de nous; on ne dira pas que nous avons choisi nos hommes, ce sont eux, les Espagnols, qui ont fait la liste des cardinaux de la congrégation, et cependant nos conseils ont été adoptés. »

Le lendemain, contrairement à l'attente générale, au grand déplaisir d'Olivarès et de ses amis, à la vive joie de la faction française et de l'ambassadeur de Venise, le duc de Luxembourg, qu'on avait cru en route pour la France, revint inopinément de son pèlerinage.

L'atmosphère semblait comme changée. On ne peut pas dire qu'il y eût une solution; loin de là, mais il y avait une détente, et dans les grandes crises, ceux qui se sont crus perdus jouissent du moindre répit, et s'attachent avec ardeur aux plus légers symptômes qui semblent de bon augure, car l'homme aime à espérer. Avec l'espérance, quelque peu fondée qu'elle soit, il retrouve le courage, la présence d'esprit, la résolution de lutter jusqu'au bout, ces qualités, enfin, qui, sans assurer le succès, le rendent du moins possible. Au fait, on n'avait gagné que quinze jours; mais ces quinze jours étaient précieux. Si le ciel qui a opéré le miracle d'un vote contre l'Espagne émis par des cardinaux espagnols, et qui est évidemment propice, intervient encore une fois dans ce court espace de temps, s'il fait naître quelque fait nouveau, quelque évènement grave, comme serait une *bonne et grosse* nouvelle du théâtre de la guerre, le vieux pontife se retrouvera lui-même, tiendra tête à ce terrible Olivarès, et à ce petit docteur napolitain qui tient en portefeuille l'abdication de la papauté ou le schisme de l'Espagne. Oui, se disait-on au palais de Venise et dans les coteries navarristes, oui, il faut un second miracle, plus grand que le premier; car si ce miracle n'a pas lieu, la France est démembrée, la monarchie universelle est faite!

VII

Cet évènement si ardemment désiré ne se fit pas attendre. Il s'était même accompli cinq jours avant la mémorable congrégation du 19 mars. Le 14, le duc de Mayenne avait essuyé une défaite sanglante. Son armée était détruite, la victoire de Henri complète. Ce dernier n'avait, semblait-il, qu'à marcher sur Paris pour s'en emparer, et, par là, devenir le maître de la France. La grande nouvelle de la bataille d'Ivry, arrivée d'abord à Rome sous la forme d'un bruit vague, ne fut officiellement confirmée que dans les derniers jours du mois. Elle produisit au Vatican et à l'Escurial des effets opposés. Elle ranima le zèle de Philippe; elle ralentit celui de Sixte-Quint. Il faut hâter l'expédition, dit le roi d'Espagne à ses ministres. Il ne faut pas trop irriter Navarre en ce moment où il paraît victorieux, telle était l'opinion du pontife. Il parla en ce sens même au comte d'Olivarès. Dans ses causeries amicales avec Badoer il ajouta : « Et si Henri se convertit sincèrement, tout ira pour le mieux. » Il convint même qu'il fallait être insensé pour demander au roi de Navarre d'abjurer dans ces moments de crise suprême, en apparence, alors que plus que

jamais il avait besoin du concours des huguenots. Il répétait ce propos dans son intimité. Un soir, à son souper, après avoir longtemps gardé le silence, et comme sortant d'un rêve, il dit soudainement : « Comment Navarre pourrait-il se faire catholique maintenant? Il serait aussitôt abandonné par la reine d'Angleterre et par les princes d'Allemagne, et le roi d'Espagne le humerait comme un œuf. » Ces paroles furent rapportées à l'ambassade d'Espagne et mandées à Philippe.

Avec Luxembourg il était moins explicite. Quand le duc vint lui apporter de bonnes paroles de son maître, quand il lui parla de l'intention de Henri de se déclarer catholique dès que Paris serait pris, il l'écouta avec bienveillance, avec une satisfaction visible, mais en gardant le silence. Dans les congrégations qui se réunissaient presque journellement, il se répandit en doléances contre Olivarès, contre le légat, contre Philippe qui avait laissé sans réponse trois de ses lettres. Mais il distingua toujours entre le roi plein de déférence et son représentant, « cette pierre de scandale, ce scélérat, » auquel il attribuait tout le mal. Toujours intimidé par les rassemblements de troupes qui se faisaient aux frontières de Naples (les souvenirs du sac de Rome et la mésaventure de Paul IV expliquent ces appréhensions), il posa un jour à la congrégation de France la question de savoir s'il fallait renvoyer l'ambassadeur d'Espagne et lever des troupes pour faire face à toutes les éventualités. Sur les deux points les cardinaux répondirent négativement.

Le comte se moqua des appréhensions chimériques

du Saint-Père. « Ce sont quelques recrues, écrit-il au roi, et des valétudinaires. » Au reste, il modifia son langage, alla rarement à l'audience, ne parla plus de protestation et renvoya le docteur Martos à Naples. De son côté, Sixte-Quint retira l'ordre par lequel il avait, sous peine d'excommunication, interdit aux membres du sacré collège tout commerce avec l'ambassadeur d'Espagne. C'était une sorte de trêve, motivée d'abord par les quinze jours d'attente dont on était convenu sous prétexte d'avoir les nouvelles du légat, et réellement par des indications envoyées de Madrid à Olivarès. Il avait appris que le roi désapprouvait sa conduite. En même temps, le nonce manda que Sa Majesté Catholique l'avait, personnellement et en termes affectueux, prié de représenter à Sa Sainteté la situation de la France, et de lui recommander une intervention énergique contre Béarn.

Quelle était alors la situation de Sixte-Quint? Il est nécessaire de s'en rendre compte pour comprendre la marche qu'il avait suivie. Il l'a exposée lui-même dans l'une des congrégations, et dans ses entrevues avec Badoer. La franchise de son langage, qui frise parfois la naïveté, nous aide à porter la clarté dans ce dédale d'intrigues des partis, d'irrésolutions et de contradictions du pape, plus apparentes que réelles. On se rappelle que pendant presque une année entière, celle qui s'est écoulée depuis les meurtres des Guises, il avait vécu sur cette idée que, si la religion en France pouvait être sauvée, c'était avec le concours de l'Espagne et en appuyant la Ligue. Pour s'assurer du concours du Roi Catholique, il s'était résigné à

accepter d'avance, comme futur souverain de ce royaume, le candidat de Philippe II. Pour rendre la coopération espagnole efficace, il s'était réservé la direction suprême de l'entreprise, offrant à cet effet un contingent plus considérable que celui du roi. C'était, en même temps, le moyen de donner plus d'autorité à sa voix, lorsque après la victoire le moment serait venu de régler définitivement le sort de la France. C'eût été une illusion de croire qu'il parviendrait ainsi à paralyser la prépondérance du roi d'Espagne. Il le savait bien, mais il fallait, avant tout, sauver la religion, dût-on au besoin sacrifier la France. A part quelques velléités qui vinrent par moments le troubler, c'est dans cet ordre d'idées qu'il se maintint pendant presque toute l'année 1589, et c'est dans cet esprit que furent conçues et rédigées les instructions du légat Gaëtani, ainsi que les ouvertures importantes faites à l'Espagne par l'entremise du cardinal Gesualdo. On connaît le revirement que ces dispositions subirent à la suite de l'ambassade de Donato et du message de Henri que le duc de Luxembourg lui avait apporté : ce message tendait à lui persuader, et lui avait persuadé en effet, que le roi de Navarre songeait sérieusement à abjurer. Les avis de France favorisaient ces nouvelles tendances. Rien de décisif ne s'y était passé. Mais sur deux points désormais tout le monde était d'accord : la Ligue abandonnée à ses propres ressources était impuissante, Henri était sûr de la victoire, si l'étranger n'intervenait pas ; enfin, l'esprit catholique en France était plein de force et d'énergie ; nul n'en avait pu douter

jusque-là. Non, la France ne ferait pas défection à la foi. La preuve, c'était que presque toute la noblesse, une très grande partie du haut clergé, deux cardinaux s'étaient attachés à Henri, persuadés, disaient-ils, et ils le disaient assurément de bonne foi, qu'il reviendrait à la religion du pays dès qu'il pourrait se passer du concours des huguenots. Et à ce moment Sixte-Quint, qui avait voulu sauvegarder en même temps la religion et la France, livrerait ce beau royaume à l'ambition de Philippe, et ce serait lui-même qui donnerait ses trésors et ses soldats pour sacrifier la France, l'Italie, l'Europe, la papauté, enfin l'indépendance du Saint-Siège, qui ne serait plus désormais que le premier bénéfice dont aurait à disposer le monarque de l'univers? Mais, hélas! ce terrible légat Gaëtani, qui exécutait à la lettre ses malheureuses instructions! Mais ces deux feuilles volantes du cardinal Gesualdo! On connaît les angoisses de Sixte-Quint, ses remords, son désir de se dégager. D'ailleurs, était-il réellement engagé? Cette question, il se la posait souvent. Quand on a pris l'initiative de propositions, et quand l'adhésion de celui qui a reçu ces propositions est donnée sans retard, on est, ce semble, moralement engagé, à moins que, dans l'intervalle, des faits d'une gravité toute particulière ne soient venus modifier la situation. Or les ouvertures faites par Gesualdo, expédiées de Rome le 16 décembre, étaient arrivées à Madrid le 17 janvier, et la réponse du roi, envoyée dès le 28 janvier, fut remise au pape le 22 février. Il était matériellement impossible de l'avoir en moins de temps. Les doléances du Saint-

Père au sujet du silence de Philippe, n'avaient donc d'autre motif que le désir de se soustraire à ses engagements. Mais peut-être des évènements, survenus entre les 16 décembre et 22 février, pourraient-ils être allégués à cet effet? Hélas non! Henri n'avait pas encore vaincu à Ivry, et sa victoire, lorsqu'elle fut connue à Madrid, n'était, dans l'opinion du roi, qu'une raison de plus de hâter l'intervention. Sans doute il y avait un fait bien plus important aux yeux du pape que la déroute de Mayenne: il avait, pendant ces deux mois, acquis la certitude que Henri était fermement résolu à revenir à la foi catholique. Mais ce fait, il ne pouvait le faire valoir auprès de Philippe, qui avait, de tout temps, posé comme un axiome, accepté par le Pontife, que la conversion de Henri serait nécessairement feinte et devrait, par conséquent, être considérée comme non avenue. Sixte-Quint se trouva donc en présence de ce dilemme, ou bien passer à l'action avec Philippe, ainsi qu'il l'avait proposé lui-même, ou bien se dégager, se déclarer neutre, et laisser faire le roi. Dans la première alternative, il concourait lui-même au résultat qu'il redoutait le plus après les risques que pouvait courir la religion catholique, c'est-à-dire à l'établissement de la monarchie universelle. Dans le second cas, il serait, non sans quelque apparence de raison, accusé de déloyauté, mis en contradiction avec lui-même, proclamé fauteur de l'hérésie, probablement assiégé dans Rome comme l'avaient été Clément VII et Paul IV, vaincu, sans aucun doute, et à jamais déshonoré.

Dans cette perplexité, il fit ce qu'on fait en pareille

situation, il tâcha de gagner du temps. Avant tout il s'étudia à ajourner la crise, à soustraire à la connaissance du public l'état des choses, à éviter tout esclandre, par conséquent à empêcher la protestation des Espagnols. On a vu quelles luttes ce malheureux septuagénaire avait soutenues contre l'impitoyable Olivarès; comment, à la suite de scènes regrettables, et qui eurent un grand retentissement jusque dans le cabinet de Philippe, il était parvenu à faire enjoindre au comte de procéder plus doucement et de renvoyer le président de la cour de Naples. Pour se mettre à l'abri de nouvelles tentatives de ce genre, il chargea deux cardinaux, Pinelli et Mattei, d'élaborer une constitution fondée sur les paroles du Christ : *Quodcumque ligaveris*, réservant au pontife seul le droit d'absoudre le roi de Navarre. Ce travail n'aboutit pas.

Pour gagner du temps, car c'était l'essentiel, il se retrancha derrière la nécessité d'être mieux informé des affaires de France, non par de simples ouï-dire, mais par les rapports officiels du légat. En attendant, il accablait ce dernier de reproches, moitié injustes, moitié fondés, l'appelant le légat de l'Espagne et non celui du pape, l'accablant d'injures, aussi peu dignes d'un pontife que peu logiques à ce moment, puisqu'il déclarait vouloir régler sa conduite d'après les informations d'un agent qu'il accusait d'ineptie et d'infidélité. Gaëtani n'était pas déloyal, mais il manquait de perspicacité et d'instinct politique. Il s'en tenait à ses premières instructions, sans tenir compte de la marche des évènements.

Il est temps[1] d'ailleurs de revenir sur nos pas et de suivre cet homme d'État dans sa longue et périlleuse pérégrination à travers le midi de la France. Souvent arrêté en route par les évènements de la guerre, escorté de ville en ville, il donne partout la bénédiction apostolique, promet les secours du souverain pontife. Après un voyage de dix semaines, car sur l'ordre de Mayenne il a été retenu à Lyon pendant plusieurs jours, il arrive, non pas à Paris, mais à Dijon, d'où, à la date du 21 décembre, il expédie son premier courrier. On se rappelle ses instructions : obtenir la délivrance du cardinal de Bourbon, organiser la guerre contre Henri, appuyer le duc de Mayenne, essayer par la persuasion de détacher les principaux adhérents du roi de Navarre, notamment le cardinal de Vendôme et le duc de Nevers; car, même en s'alliant avec la Ligue, le pape se méfie d'elle. Sa pensée prédominante est de réunir dans un seul camp tous les catholiques de France.

A peine arrivé à Dijon, le légat subit déjà l'influence de l'atmosphère qu'il respire. Ses premiers rapports le prouvent : il insiste sur le prompt envoi

1. J'écris la mission du légat Gaëtani d'après ses rapports originaux conservés aux Archives du Vatican. Ces précieux documents forment la moitié de deux dossiers, l'un contenant les dépêches *in claris* et les chiffres signés par le cardinal, l'autre les déchiffrements. Beaucoup de passages sont soulignés évidemment de la main de Sixte-Quint, car je les retrouve dans les communications verbales qu'il fit aux consistoires et aux ambassadeurs d'Espagne et de Venise. On ne saurait assez le dire dans l'intérêt de la vérité historique, et, pour constater la croyance que méritent les correspondances diplomatiques, il y a entre les rapports du légat, les récits du pape, et ses paroles telles qu'elles sont relatées par Olivarès et Badoer, la plus parfaite concordance.

de secours et sur l'excommunication explicite des adhérents du roi de Navarre: il supplie le Saint-Père de déclarer sans retard tous les dignitaires de l'Église, tous les prélats qu'il est chargé de gagner par la douceur, déchus et incapables de jouir de tout bénéfice ecclésiastique. Ces dépêches arrivent, le 11 février, au milieu de la lutte à outrance entre le pape et Olivarès qui demande précisément ce que le légat conseille de faire.

A la fin de janvier, il entre dans la capitale. Le duc de Mayenne accourt aussitôt. Il lui dit que l'issue de la guerre dépend de la possession de Paris; mais l'état de cette ville est désolant. Si des subsides considérables ne sont accordés sans délai, elle tombera au pouvoir de Navarre. « Il y a, lui dit le duc, dans Paris, trois classes d'hommes, les marchands, les officiers de justice, le peuple. Les marchands ne songent qu'à faire des affaires, ils ne veulent pas de la guerre et prêchent la paix. En ce qui concerne les officiers de justice, une partie se compose de bons catholiques, l'autre partie de politiques et de navarristes. Ceux-ci, les politiques et les navarristes, ne cessent de travailler le peuple. Or le peuple sera facile à contenir tant qu'il vivra dans l'abondance, mais à chaque petit renchérissement des vivres il devient turbulent. On ne peut faire aucun fond sur lui[1]. » Le légat, à l'issue de la première entrevue, remet à Mayenne cinquante mille écus, c'est-à-dire la

1. En ceci le duc s'est trompé, le long siège de Paris l'a bien prouvé.

moitié du crédit que le pape lui a ouvert. Il a cru devoir agir ainsi, écrit-il au cardinal Montalto, pour sauver le duc de Mayenne d'un danger imminent, pour ranimer le courage des habitants, pour donner de l'autorité à sa légation, enfin pour démentir le faux bruit répandu par les adversaires que Sa Sainteté refuserait son appui à la Sainte-Union. Il se félicite et attribue à la miséricorde divine l'heureuse chance qu'il a eue d'arriver à temps. « On a, dit-il, dans ce pays une très grande peur de Sa Sainteté. Il suffira qu'on sache qu'à Rome on bat le tambour (qu'on y enrôle des soldats), et beaucoup de nobles penseront à leurs intérêts et abandonneront Navarre. Mais il faut de l'argent et des troupes, de la cavalerie et de l'infanterie. Avec ces secours et les excommunications, on viendra à bout des huguenots, sinon on doit désespérer du salut de ce royaume. »

Mayenne le sonde sur le projet, déjà médité par les chefs de la Ligue, de nommer Philippe protecteur de la couronne de France. Le légat demande que cet honneur soit réservé au pape. Enfin, il transmet et appuie les vœux du duc, qui recommande une alliance étroite entre Rome et Madrid.

En se mettant à la place de Sixte-Quint, qui, au lieu de trouver dans les rapports de son représentant des arguments à faire valoir contre les prétentions d'Olivarès, y rencontre les mêmes demandes, on comprend ses colères, injustes en ce sens que son envoyé a reçu de lui-même l'ordre d'appuyer les adversaires de Henri, mais motivées sous un autre rapport. Le légat ne voit plus que par les yeux de la Ligue; il oublie

une partie essentielle de sa mission, qui est de négocier avec les catholiques royaux.

Cependant pour la forme, car il ne se promet aucun résultat de ces démarches, il s'est mis en relation avec le cardinal de Vendôme. Celui-ci lui a fait dire que le seul moyen d'apaiser le royaume est de « réduire Navarre à la religion catholique; *que le légat le cite et qu'il l'exhorte*[1], et on verra. » Gaëtani ne trouve pas de termes assez forts pour blâmer l'aveuglement et la tiédeur du cardinal. Il en revient aux dangers de la situation, à l'urgence de voir le Saint-Père entrer en campagne, à l'intention qu'il prête à Henri, une fois vainqueur en France, de pénétrer en Italie et de marcher sur Rome. Toute la phraséologie des ligueurs et des agents espagnols se retrouve dans ses rapports et l'arrivée de chacun de ses courriers produit au Vatican une nouvelle explosion de colère.

Sachant le prix que Sixte-Quint met à un accord avec le duc de Nevers, le légat y prête la main, mais il est persuadé d'avance que cette tentative n'aboutira pas. « C'est, écrit-il au cardinal Montalto, un chevalier de beaucoup d'intelligence. Mais, à vrai dire, il a très haute opinion de lui-même, et il est fort engagé avec la maison de Bourbon. Il ne peut pas voir le duc de Mayenne dans la charge que celui-ci occupe. Il a l'esprit tellement tourné à la spéculation, que le plus souvent il poursuit des chimères. »

Lorsque Mayenne, presque brouillé avec Nemours

1. Ces mots du rapport sont soulignés, évidemment de la main de Sixte-Quint.

et Aumale, songe à faire la paix avec Henri, c'est le légat qui tâche de l'en détourner. Enfin il est convaincu que Paris se serait alors déjà rendu au roi de Navarre, si les cinquante mille écus donnés à Mayenne au nom de Sa Sainteté n'avaient pas empêché ce fatal évènement.

Comme les dépêches du cardinal Montalto renouvellent sans cesse l'expression du profond mécontentement du pape, Gaëtani charge le patriarche d'Alexandrie, son frère, de se rendre à Rome, de le justifier et d'insister sur la nécessité d'envoyer de l'argent en attendant l'arrivée des troupes auxiliaires du pape, d'imprimer surtout dans l'esprit de Sa Sainteté que Henri, hérétique très obstiné, ne doit jamais être admis à l'abjuration.

Engagé d'un côté fort avant, beaucoup trop avant, avec la Ligue, en parfaite entente avec l'Espagne, retenu ensuite par des ordres postérieurs à l'époque où le grand revirement que le lecteur connaît s'était opéré au Vatican, l'infortuné légat perdait la tête et ne savait plus comment sortir avec honneur d'une situation qui devenait plus fausse de jour en jour. Peu de temps après la bataille d'Ivry, il eut à Noisy une entrevue avec le maréchal de Biron. Certes, le moment pour détacher ce personnage de la cause de Henri n'était pas bien choisi. Aussi cette rencontre n'eut-elle aucun résultat. Le maréchal scandalisa le légat par sa tiédeur en disant qu'il ne servait pas l'hérésie, mais le roi légitime, avec l'espoir fondé de le voir bientôt catholique.

Ce fut après cette entrevue que le représentant du

Saint-Siège prononça les censures. Il écrivit au cardinal de Vendôme et aux prélats partisans de Henri réunis à Tours qu'ils étaient excommuniés. Vendôme répondit qu'ils se trouvaient auprès du roi avec autorisation du Saint-Père; qu'ils étaient là pour travailler à la conversion de Sa Majesté; que par conséquent, pour sa part, il ne pouvait cacher au légat son étonnement de le voir si peu informé des volontés de Sa Sainteté.

Quant à la conversion éventuelle de Henri, le légat refuse d'y croire. Ce prince, dit-il, prétend être empêché de se faire instruire par les occupations de la guerre; mais c'est un faux prétexte, puisque peu de Français sont mieux renseignés en matière de foi. Il pense à autre chose qu'à la religion et songe déjà à se faire élire roi des Romains. Enfin le légat mande qu'à Tours, siège principal des dignitaires ecclésiastiques qui avaient embrassé le parti de Henri, un Père dominicain a dit dans un sermon que, loin de procéder contre les adhérents du roi, le Saint-Père formait les vœux les plus ardents pour la conversion de Sa Majesté et comblait de caresses le duc de Luxembourg.

Sixte-Quint fit lire ces lettres dans la congrégation de France. Il loua la discrétion de Biron, approuva la réponse du cardinal de Vendôme et blâma vivement la conduite du légat, qui ne faisait rien ou agissait à contre-temps, qui disait lui-même que rien ne dépopularisait la cause de la Ligue aux yeux des Français comme les intelligences de ses chefs avec l'Espagne, et qui cependant affichait son intimité avec Don Bernardino de Mendoza en se montrant tous les jours avec lui

dans les rues de Paris. Il contrecarrait enfin tous ses desseins. Il savait, il répétait sans cesse que le nom de l'Espagne seul suffisait pour exaspérer les Français, et néanmoins il avait eu l'imprudence de déclarer que Henri ne pouvait être roi, parce que Philippe ne le permettrait pas. Il avait raison d'être en rapports confidentiels avec les Espagnols, ses premières instructions le lui avaient prescrit, mais il manquait de tact et de mesure et compromettait son gouvernement en annonçant tous les jours aux Parisiens les secours du Saint-Siège, tandis que, depuis la défaite d'Ivry, la Ligue n'était plus qu'un corps sans vie. Considérant les progrès du roi de Navarre, la rébellion de Flandre, qui empêchait le duc de Parme de venir au secours de Paris, en un mot, l'ensemble de la situation, il ne comptait plus donner ni argent ni soldats. « On nous accuse d'être avare, s'écrie le pape. Nous ne le sommes pas ; mais nous ne voulons dépenser les trésors du château Saint-Ange qu'à bon escient, ainsi que nous le faisons en bâtissant tant d'édifices, en érigeant des obélisques — et il se mit à énumérer tout ce qu'il faisait — mû, disait-il, par un certain désir de gloire dont nous ne nous cachons pas ; mais ce que nous ne voulons pas, c'est jeter l'argent sans profit, sans autre résultat que d'offenser de plus en plus le roi de Navarre aujourd'hui victorieux, de le détourner enfin des bonnes intentions qu'il peut avoir. » Par toutes ces raisons, il voulait temporiser, tandis que chaque courrier du légat lui apportait des dépêches qui le poussaient à l'action.

L'ambassadeur d'Espagne suivait d'un œil jaloux

les transactions de la congrégation de France, surtout de celle qu'on appelait générale. Dans sa correspondance avec Philippe, il rend compte de l'attitude des cardinaux, vassaux, bénéficiers ou pensionnaires du Roi Catholique; il distingue entre ceux qui « dans la tempête » se sont bien ou mal conduits, qui se sont montrés tièdes, qui ont voté contre les intérêts de l'Espagne. Il propose des récompenses, des louanges, l'expression du blâme, des punitions, selon le mérite de chacun. Si la satisfaction que lui donnent plusieurs pourprés constate la triste dépendance d'une partie du sacré collège, ses colères contre les récalcitrants prouvent en faveur de ceux qui ont osé braver le mécontentement du puissant monarque. « Dans ces séances, écrit-il à Philippe, le pape présente les faits à sa manière, justifie sa conduite par des paroles qu'il a dites avec l'intention de ne pas s'y conformer, ou qu'il n'a pas même dites, ni entendu dire. Il communique ou passe sous silence ce qui lui convient, s'emporte aux moindres objections qu'on lui fait et déclare factieux qui n'est pas de son avis. De ses vingt-trois créatures il exige adhésion implicite à sa volonté. Les vieux cardinaux (ceux qui ont été promus par des papes antérieurs) craignent de s'aliéner Montalto, d'autres redoutent le tempérament colérique du Saint-Père, bien capable de leur jouer un mauvais tour. » La vérité est que la grande majorité des cardinaux était favorable à Philippe, et si Olivarès se plaignait de Sixte-Quint, celui-ci déplorait en pleine séance les sympathies espagnoles des pourprés qui voulaient, disait-il, le pousser à dépenser le trésor de l'État, et

à mettre ainsi le Saint-Siège sous la dépendance des princes.

Par égard pour le roi d'Espagne, la question du rappel du légat avait été résolue négativement. Le frère du cardinal, le patriarche d'Alexandrie, arriva, mais il ne put apaiser le pontife, qui profita même d'un incident pour le mettre aux arrêts. Deux prédicateurs, un capucin et un théatin, à l'instigation de ce prélat, avaient recommandé aux fidèles de prier pour la Ligue. Ils furent incarcérés et mis au secret. Une ordonnance fut publiée en même temps, défendant aux prédicateurs, sous des peines sévères, toute allusion aux affaires politiques.

Dans ces tiraillements se passèrent le printemps et une partie de l'été : Olivarès tenait hors de la Porte du Peuple des conciliabules secrets avec Deza, Sens et d'autres cardinaux de sa couleur; Sixte-Quint luttait presque seul, faisait ses confidences à l'ambassadeur de Venise, payait l'ambassadeur d'Espagne de vaines paroles, se mettait souvent en contradiction avec lui-même, comme il arrive à ceux qui parlent beaucoup et oublient, par conséquent, ce qu'ils ont dit ou ce qu'ils n'ont pas dit en d'autres occasions. Cependant il ne montrait que trop à Olivarès ses sympathies pour Henri, qui, il en était convaincu, n'attendait pour abjurer que d'être maître de Paris ; à Badoer, les concessions qu'il s'était laissé arracher par les Espagnols ; à tous, son désir de s'en dégager. Il confondait les temps, se trompait sur les dates, s'étudiait à mettre d'accord ses aspirations si différentes dans les deux époques, faiblissait physiquement de jour en jour, dépérissait

à vue d'œil. Mais il voulait être bien portant, décidé à mourir debout, à lutter à outrance avec ce terrible Espagnol qui forçait ses consignes, pénétrait chez un vieillard infirme; qui, impérieux ou respectueux, empoisonnait son existence, l'humiliait à ses propres yeux, car il l'intimidait, lui Sixte-Quint, qui n'avait jamais connu la peur.

On a vu que le représentant de la Seigneurie revenait sans cesse auprès du pape sur les dangers qui menaçaient l'Europe du côté de la Turquie. C'était en effet, depuis longtemps et surtout depuis que Philippe II s'était ouvertement déclaré en faveur de la Ligue, l'objet de l'anxiété croissante des cabinets. Quelle sera dans la grande conflagration européenne qui paraît imminente la conduite du sultan? Dans tous les cas, il est facile de voir qu'il ne restera pas simple spectateur. C'est précisément cette prévision qui avait décidé le gouvernement vénitien, après l'Empereur et, avec lui, la puissance la plus directement intéressée au maintien de la paix, à sortir de sa politique d'abstention, à favoriser indirectement une prompte solution des questions pendantes en France, car la prolongation de la guerre civile dans ce pays, la participation d'autres puissances devaient nécessairement ramener les Turcs sur la scène. D'après un bruit généralement accrédité à Péra, le Grand Seigneur, cédant aux instances de la reine d'Angleterre, méditait une expédition maritime, appuyée par le dey d'Alger, afin d'opérer un débarquement en Provence et de s'emparer de Marseille.

Henri de Navarre, désireux de se servir des armes

de ces puissants auxiliaires, non pour les appeler en France, mais pour les diriger contre l'Espagne, écrivit au sultan et au « premier pacha », au grand-vizir, au moment où il mettait le siège devant Paris [1].

Après avoir raconté brièvement l'assassinat de Henri III, attribué par lui à ceux de ses sujets rebelles qui espéraient, par ce crime, s'emparer de la couronne de France, il notifie son avènement comme roi légitime. La rébellion, il est vrai, continue ; elle est appuyée par les Espagnols, ennemis de toutes les monarchies, et notamment de celle du Grand Seigneur. De là pour lui l'obligation de pourvoir aux besoins de la guerre, qui jusqu'ici a été heureuse. Il informe le sultan de la victoire d'Ivry, de la conquête d'un grand nombre de villes et de provinces, de son espoir de se rendre bientôt maître de Paris. Enfin, il s'excuse, sur les opérations militaires qu'il dirige lui-même, d'avoir si longtemps tardé à reprendre avec le sultan les relations d'amitié qui se sont si heureusement maintenues entre les empereurs musulmans et les rois de France ses prédécesseurs. Mais il réparera cette omission sous peu ; il enverra un ambassadeur digne de la confiance des deux souverains. Celui qui s'y trouve en ce moment, M. de Lancôme, ne la mérite pas. Il a épousé la cause des rebelles, et le roi prie le sultan de ne plus le considérer comme représentant de la France.

Cette lettre, qui, sauf la saillie significative contre

1 M. Jacques Savary, seigneur de Lancôme, depuis 1585 ambassadeur de France à Constantinople, put se procurer une copie de la lettre de Henri.

l'Espagne et le passage concernant M. de Lancôme, ne sort pas des généralités, fut envoyée à M. de Maisse, ambassadeur de Henri à Venise, et par M. de Maisse à l'agent de la reine d'Angleterre à Constantinople. Elle n'y arriva que le 13 juillet, et fut quelques jours après solennellement remise par ce diplomate au principal ministre du sultan. Le premier pacha, c'était le titre qu'il portait, se montra fort content de la démarche du roi, fort heureux, dit-il, de savoir sur le trône de France un prince ennemi du roi d'Espagne et du pape, le Grand Seigneur étant d'ailleurs toujours favorablement disposé envers ceux qui recherchent son amitié. Le surlendemain, M. de Lancôme fut averti par un simple chaous qu'il avait à cesser ses fonctions. Les démarches qu'il tenta auprès du vizir n'eurent d'autre résultat que la permission de prolonger son séjour à Péra. Il s'était attendu à pis, et se félicita d'en être quitte pour la perte de son caractère officiel; car, la Turquie étant considérée comme en état perpétuel d'hostilité avec les puissances chrétiennes, les ambassadeurs étrangers à Constantinople ne se trouvaient pas placés sous l'égide du droit international, et ils eurent plus d'une fois à endurer de fort mauvais traitements. A en croire M. de Lancôme, M. de Maisse par sa correspondance, les représentants de Venise et de l'Angleterre auprès de la Sublime Porte par la persuasion et par des cadeaux, tâchèrent de décider les Turcs à se déclarer et à opérer une diversion en faveur de Henri, en dirigeant sur Marseille ou sur la côte d'Espagne les deux cents galères qu'ils avaient armées sur la demande expresse de la reine

Élisabeth. Une flottille anglaise devait, au prochain printemps, transporter des troupes en Portugal et y raviver l'insurrection sous la conduite de Dom Antonio.

Telles sont les nouvelles que l'ambassadeur de France transmet à M. de Dieu, l'agent du duc de Mayenne à Rome, en faisant prier ce dernier d'arrêter, à leur passage par Lyon, les messagers porteurs de la correspondance de Henri et d'Élisabeth avec l'ennemi de la chrétienté[1].

Cependant en France un évènement important venait de s'accomplir. Le cardinal de Bourbon, le Charles X de la Ligue, était mort. Pour la Sainte-Union, pour Philippe, le trône de France était devenu vacant. Il fallait pourvoir à cette vacance. La succession était désormais la question brûlante du jour. Selon le légat, qui la traite dans un de ses rapports, il n'y a en France aucun prince qui puisse donner satisfaction au pays ; Navarre est hérétique, relaps, et par conséquent incapable de succéder ; le cardinal de Vendôme est trop lié avec Henri et n'est pas homme de guerre ; le prince de Conti est presque sourd-muet ; Soissons suspect en matière d'orthodoxie ; le jeune prince de Condé bâtard et hérétique ; le duc de Montpensier et son fils faibles et incapables. Après avoir ainsi donné

1 Lancôme à l'ambassadeur de la Ligue à Rome. Constantinople, 21 juillet 1590. 4 août 1590. — Henri à Amurath, datée du camp sous Paris, 28 avril 1590. Arch. Simancas. — Les lettres du roi et de M. de Lancôme ont été traduites en italien, probablement pour être communiquées au pape ou à des cardinaux. Des copies en ont été envoyées à Madrid. Ce sont les seules traces des relations de Henri IV avec le sultan que j'aie trouvées parmi les correspondances officielles du pontificat de Sixte-Quint.

l'exclusion à tous les princes du sang, il passe en revue les membres des maisons de Guise et de Lorraine, inacceptables comme étrangers, le duc de Savoie détesté à cause de l'entreprise de Saluces et aussi comme étranger. Les choses étant dans cette situation, Gaëtani en arrive à cette conclusion qu'il faut prier Dieu pour qu'il daigne pourvoir à la succession.

Ce n'est pas l'avis de Sixte-Quint. Selon lui, il n'y a d'acceptable que Henri ; maître de Paris, il se fera catholique et sera ensuite proclamé roi, du consentement presque universel. Mais les conclusions du légat répondaient aux vues de Philippe. Si Henri de Navarre, si les princes du sang, si les Guises et les Lorrains sont exclus, évidemment c'est le roi d'Espagne qui donnera la solution. Dans ses instructions[1] adressées en mai et en juin à l'intendant général Tasis, au commandant Morco et à Don Bernardino de Mendoza, Philippe expose sa pensée intime. Il charge Parme, dit-il, d'entrer en France avec toutes les troupes disponibles. Il ne peut pas faire davantage, et Mayenne doit être engagé à solliciter le secours de Sa Sainteté, qui, on a lieu de l'espérer, s'associera à l'entreprise. Une fois le territoire français envahi, on profitera de l'occasion pour s'emparer de Cambrai. On tâchera de faire disparaître les soupçons qui existent au sein de la Ligue à l'égard du duc de Savoie. La bonne entente entre ce dernier et Mayenne est nécessaire. C'est le duc de Savoie qui, en occupant la Provence, empê-

1. *Instruccion á Juan-Bautista Tasis, Morco y Don Bernardino de Mendoza, sobre los negocios de Francia.* Madrid, 3 mai 1590. Arch. Simancas. *S. de E.* Flandre. *Leg.* 2220.

chera les Turcs d'y prendre pied. Le duc de Lorraine est un membre important de la Ligue. On doit le secourir, et Mendoza et Tasis auront soin de lui remettre tout de suite vingt mille ducats et la même somme, plus tard, dans des circonstances prévues. Ils lui offriront aussi la Toison d'or. Ils provoqueront un édit qui défende de traiter avec le Béarnais. Le roi est disposé à accepter, seul ou en commun avec Sixte-Quint, le titre de protecteur de la Ligue. Ses représentants auront soin de pousser le Légat à « enflammer » le zèle du pape. Ils sonderont le duc de Mayenne sur la question de succession. « L'infante, ma fille aînée, continue l'instruction, a des droits incontestables non seulement sur certaines parties, mais sur le royaume entier [1]. La loi salique et les us et coutumes de France ne sauraient être allégués comme obstacles. On pourra aussi insinuer l'éventualité d'un mariage de l'infante. »

Il y a deux grands dangers à conjurer : d'abord la réhabilitation de Béarn et l'admission par le pape de son abjuration, malgré les engagements contraires que Sa Sainteté a pris à ce sujet. L'autre danger consiste dans un accommodement avec Béarn des villes et du peuple catholiques, fatigués des souffrances qu'ils endurent. Mendoza, Moreo et Tasis s'opposeront à une semblable solution. Ils se prévaudront à cet effet de l'appui du légat.

1. L'infante Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II et d'Élisabeth de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, descendait ainsi de François Ier et de la reine Claude, fille elle-même de Louis XII et d'Anne de Bretagne, à laquelle appartenait le duché de Bretagne.

Dans une seconde instruction[1], le roi entre plus avant dans l'examen de la question de succession. Il applaudit au courage et à la persévérance des habitants de Paris, alors cerné par les troupes de Henri, promet son secours et charge ses représentants d'émettre éventuellement des déclarations publiques au sujet de la succession. Il sera toutefois nécessaire de s'entendre avec Mayenne, de lui ôter tout soupçon, de lui dire que de toute façon, et quel que soit le prince appelé au trône de France, il gardera la seconde place en qualité de lieutenant général du royaume. Ici le roi écrit de sa main en marge de la minute qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas le lui dire[2]. Ce passage fut donc modifié. On pourvoira à la situation du jeune duc de Guise encore prisonnier. Dès qu'on sera parvenu à s'entendre avec Mayenne, on tâchera de se mettre d'accord avec le légat. Il serait dangereux de réunir les états généraux pour leur déférer l'élection du roi. Mieux vaudrait le faire nommer par le Parlement de Paris. Dans ce cas les autres villes suivraient l'exemple de la capitale. Si on exprime le désir de connaître les vues de Sa Majesté relativement à la personne qui portera la couronne de France, les ambassadeurs répondront d'abord par des généralités, en disant que leur maître donnera la préférence à celui des compé-

1. Instruction de Philippe II, juin 1500. *De lo que Su Magestad manda que se advierta y procure en el estado presente de las cosas de Francia para ponerlas en camino de algun asiento y remedio.* Arch. Simancas *S. de E.* Flandre. *Leg.* 2220.

2. Voici cette note : No sé si es bien decirle esto, ni yo lo intiendo muy bien, y asi se mire como se pondrá. » — Le secrétaire ajouta le mot « mudóse ».

titeurs qui sera le plus fort et le plus propre à rétablir la religion catholique dans le royaume. De là l'exclusion du cardinal de Vendôme ainsi que de tous les membres de la maison de Bourbon, puisque tous ont porté les armes au service de l'hérésie. Ce point établi, ils insinueront habilement les droits de l'infante, que l'instruction expose, et ils combattront l'opposition qu'on pourrait faire du chef de la loi salique, cette loi étant de pure invention, ainsi que cela est reconnu par les plus grands légistes français. Cette matière doit être traitée avec beaucoup de tact. Il faut surtout éviter d'envenimer la discussion. Ses ambassadeurs lui feront connaître la marche des choses et attendront ses ordres sur les diverses candidatures; mais si l'élection était précipitée, il ne s'oppose pas au choix du marquis de Pons, ni à celui du duc de Guise, d'autant moins que, dans ces deux éventualités, Mayenne garderait dans le royaume la seconde place, qui lui est due, la plus grande autorité, et la direction suprême de l'armée. En cas d'élection, il faudra ratifier la capitulation passée entre lui (Philippe II) et le cardinal de Bourbon, et aussitôt exécuter la clause concernant la restitution de Cambrai. Le nouveau roi s'engagera à se marier conformément au désir de Philippe. Pour le cas d'une seconde entreprise contre l'Angleterre, on conviendra d'un certain nombre de ports de refuge français qui seront mis à la disposition de la flotte espagnole, ainsi que de l'assistance à prêter par la France. Si le choix tombe sur le fils du duc de Lorraine, il faut stipuler que le duché de Lorraine ne pourra jamais être réuni à la France, qu'il

devra être cédé à l'Espagne et former ainsi un lien entre le comté de Bourgogne (la Franche-Comté) et les Pays-Bas. Si l'on ne peut obtenir la cession, il faudra insister au moins pour que le duché passe au second frère du duc de Lorraine et à ses descendants.

La question du mariage de l'infante est des plus délicates. Si d'autres la mettent en avant, les plénipotentiaires n'accepteront ni ne déclineront la discussion: ils déclareront simplement qu'ils ne connaissent pas les intentions de Sa Majesté. Ils ajouteront que leur maître aime sa fille tendrement, que la France est un pays plein de troubles; enfin, par des insinuations adroites, ils tâcheront de faire naître la conviction que cette union serait très avantageuse pour les Français. Ils donneront à entendre qu'avec l'infante tous ses titres, droits et privilèges passeraient à la couronne de France, outre que ce royaume pourrait désormais compter sur la faveur et la protection du roi d'Espagne. Sa Majesté, dit l'instruction en terminant, s'en remet à l'habileté de ses ambassadeurs, et plus encore aux succès de son armée, dirigée par le duc de Parme.

En résumé, au dire même du légat Gaëtani, aucun des princes du sang, sauf un seul dont il ne veut pas, Henri de Navarre, n'avait la moindre chance de se faire accepter; les membres des familles de Guise et de Lorraine et le duc de Savoie se trouvaient dans le même cas; tout prince étranger serait repoussé par le pays, si on laissait au pays la faculté de choisir un roi. Tout le monde, sans exception, en jugeait ainsi. Alors il ne reste que cette alternative : ce sera, selon l'issue

de la guerre, ou la France ou l'Espagne qui fera le roi. Dans le premier cas, l'élection de Henri n'est pas douteuse; dans le second, ce sera à Philippe de disposer du royaume. Il y établira sa fille, qui donnera sa main à un prince français et, en contravention à la loi salique, y règnera de son droit, ou bien la France sera démembrée. Cette dernière perspective semblait surtout sourire à l'ambition du duc de Mayenne. Comme prix de son élection, il offrit à Philippe la concession à l'Espagne de la Bourgogne, de la Provence, du Dauphiné et de la Bretagne! C'est la combinaison que son agent principal à Rome, le cardinal de Sens, au moment de partir pour la France[1], fait insinuer par un ami commun au comte d'Olivarès.

Par la force des choses et non par la volonté des hommes, en raison de l'incapacité personnelle des princes appelés à succéder par leur naissance, en raison de la naissance de Henri de Navarre, de sa supériorité et de la situation où il se trouve, lui seul peut régner en France, et la France n'existera qu'avec lui. S'il succombe, elle sera, n'importe à quel titre, inféodée à l'Espagne.

1. Olivarès à Don Bernardino de Mendoza, 28 juillet 1590. Arch. Simancas. *S. de* E. Rome. *Leg.* 955. — « Bien tocó que no ha muchos años que el Ducado de Borgoña, y la Provenza, el Delfinado y la Bretaña no eran de la corona de Francia y que por eso los Reyes no dejaban de ser grandes; que un cardenal amigo suyo (de Sens) me dijo que si obrasemos que Ilumena fuese Rey *que daria á V. Magestad estas cuatro provincias.* » Les derniers mots sont soulignés, probablement de la main du roi.

VIII

Le duc de Sessa, annoncé depuis plusieurs mois, était attendu par le pape avec une inquiétude mal dissimulée; par le comte d'Olivarès, avec une impatience mêlée de dépit; par la cour et la ville de Rome, comme l'homme destiné à déterminer la grande crise, à enchaîner Sixte-Quint à la politique de Philippe ou à le pousser dans les bras du roi huguenot. Ce personnage avait perdu quelques semaines dans le port de Carthagène à attendre les galères qui devaient le transporter en Italie. Il arriva enfin, le 21 juin. Deux jours après, introduit par l'ambassadeur ordinaire, il eut sa première audience. Le duc de Sessa, fils de l'ancien gouverneur de Milan, était, malgré sa jeunesse, le dépositaire des pensées secrètes de son souverain, l'instrument choisi pour achever par la douceur, s'il était possible, ce qu'Olivarès, par sa violence portée trop loin selon l'opinion du roi, n'avait pu accomplir, L'objet de sa mission était d'obtenir l'immédiate et entière exécution des propositions du 16 décembre que, par les raisons et sous les prétextes connus du lecteur, le pontife avait jusque-là laissées à l'état de lettre morte. A côté et comme but véritable de l'in-

tervention militaire qu'il s'agissait d'organiser sans perdre de temps, le duc devait préparer la solution d'une autre question, celle de la succession à la couronne de France, et cela dans le sens des instructions données par le roi à ses agents à Paris, Don Bernardino de Mendoza, le commandeur Moreo et l'intendant Tasis.

La première audience se passa en échange de paroles, affectueuses de la part du Saint-Père, pleines de déférence du côté du jeune ambassadeur. Ce ne fut que dans la seconde qu'on entra en matière. L'émotion du pape était visible. Pendant que le duc exposait au point de vue de son maître les maux de la France et les moyens d'y remédier, les mains de Sa Sainteté tremblaient convulsivement, non pas de colère cette fois, mais d'émotion, de peur, dit Olivarès qui assistait à l'audience. Évidemment Sixte-Quint s'était attendu à un langage plus énergique, à des reproches plus durs, à de plus grandes prétentions, à des menaces. Il craignait surtout (et cette crainte l'obsédait sans cesse) d'être amené par des mesures coercitives à exécuter ce qu'il appelait ses propositions, ce que les Espagnols appelaient ses engagements, aux termes des ouvertures du cardinal Gesualdo. Mais, rien dans l'exposé de Sessa ne trahissant de semblables intentions, le pape se rassura, reprit courage, et, sinon dans cette audience, du moins dans les suivantes, son langage habituel; il gesticula, cria, s'emporta, selon Olivarès, jusqu'à extinction de voix.

Le duc rappela en termes respectueux les engage-

ments du 16 décembre, exprima au sujet du retard qu'on avait mis à les remplir les regrets du roi, démontra qu'il y avait péril en la demeure, et demanda péremptoirement l'emploi immédiat des moyens temporels, la formation d'un corps d'armée, et celui des moyens spirituels, l'excommunication des adhérents de Navarre. Il s'abstint de parler des subsides.

Le pape répondit, « qu'il avait toujours maintenu les propositions de Gesualdo; que d'ailleurs ces propositions n'avaient pas été transformées en convention; que s'il n'avait rien fait, le roi n'avait fait que fort peu de chose, et rien pour secourir le duc de Mayenne pendant le siége de Dieppe; qu'on le tourmentait par des menaces de protestation; que néanmoins, laissant le passé de côté, il était prêt à faire une convention (une capitulation comme on disait alors); qu'il était en mesure de lever des gens dans l'espace de quinze jours; que toutefois il était bien décidé à jeter plutôt son argent dans le Tibre que de l'envoyer au duc de Mayenne; que le légat, en remettant des fonds à ce prince, avait agi contrairement à ses instructions; que, pour sa part, il était décidé à ne jamais secourir la Ligue, parce que l'inimitié entre les maisons de Bourbon et de Guise résultait de vieilles rancunes et n'avait rien de commun avec les intérêts de la religion; que c'était pour cette raison que beaucoup de cardinaux, de princes et de seigneurs ennemis de Mayenne s'étaient ralliés au roi de Navarre, et que, précisément pour cette raison, il ne voudrait pas se donner l'apparence d'être ligueur ou protecteur de Mayenne. C'est en gardant la neutralité

entre ces deux partis, en déclarant hautement que si le pape et le roi d'Espagne intervenaient, ce serait uniquement pour donner à la France un roi catholique, et non pour favoriser la Ligue, que l'on pouvait espérer réunir sous le même drapeau tous les catholiques de France.

Ces sages paroles sont l'expression vraie de la pensée intime de Sixte-Quint. Sous ce rapport il était parfaitement sincère; mais il s'arrêta là, il ne dit pas son dernier mot : à savoir que, selon lui, ce roi catholique, le seul acceptable en France, le seul exclu définitivement par Philippe, était Henri de Navarre. A ces arguments politiques qui expliquaient pourquoi il était fermement résolu à ne pas adopter les passions et les tendances essentiellement antinationales de la Ligue, il ajouta une longue série de griefs contre le duc de Mayenne. Ce dernier lui avait manqué, disait-il, en la personne du légat, qu'il avait retenu longtemps à Lyon et qu'il avait ensuite reçu à Paris d'une manière peu convenable. Il avait envoyé à Rome, comme ambassadeur de la Sainte-Union, un libraire, et ensuite un pauvre chevalier de Malte. Il était, en général, peu respectueux pour le Saint-Siège, et laissait commettre à ses soldats toutes sortes d'horreurs. La conduite du duc, celle du légat, la méfiance qu'ils lui inspirent l'un et l'autre, sont la cause de son inaction. On lui écrit aussi d'Espagne, quoiqu'il ait de la peine à le croire, que le roi n'a d'autre but que de lui faire dépenser ses économies.

Les ambassadeurs répliquèrent que le contingent espagnol était réuni en Savoie, et prêt à envahir la

France en même temps que le duc de Parme y pénètrerait avec l'armée de Flandre. « C'est la manière, dit Sixte-Quint, de dépenser son argent en pure perte. Rien n'est mauvais comme d'éparpiller ses forces, de les laisser inactives, de les payer sans en tirer aucun parti. Si cela convient au roi, il peut le faire, puisque ses galions lui apportent tous les ans les trésors des Indes. Mais nous ne sommes pas dans le même cas. Nous entrerons en campagne dès que nous serons prêt, et alors, une fois engagé, nous vendrions jusqu'à notre mitre si besoin était. En ce qui concerne les moyens spirituels dont le duc nous parle, il faudrait, pour discuter cette question, avoir étudié la théologie. Nous l'avons étudiée, et nous savons ce qu'il faut faire en cette circonstance, et quand il faudra le faire. D'ailleurs nous ne comptons pas pousser au désespoir les partisans catholiques de Navarre. »

Il passa ensuite à la partie la plus importante de la mission du duc de Sessa, au concert qu'il s'agissait d'établir à l'égard de la succession. Sur ce point son langage, où perce néanmoins une légère pointe d'ironie, tend à cacher sa pensée intime. Il maintient d'abord sa promesse ou déclaration souvent répétée d'accepter le candidat du roi Philippe. Si Philippe veut prendre la France pour lui-même, qu'il la prenne, ce n'est pas lui qui l'en empêchera; il offre même son concours. Mais c'est un grand secret (qu'il a dit à cent mille personnes, remarque Sessa dans son rapport). Si le roi se décide en faveur des ducs de Savoie et de Lorraine ou même de Mayenne, qu'il n'aime pas cependant, il ne fera aucune objection. Tout roi lui

est bon, pourvu qu'il soit catholique, et il se dit à lui-même : Pendant que nous négocions ici, Henri aura pris Paris, se sera fait catholique et aura été proclamé roi de France.

En passant au mode d'élection, il soutient qu'il n'appartient pas à la nation française, que c'est au pape de choisir le roi, ainsi que cela s'est passé deux fois à l'époque de Pépin et de Hugues Capet. Cette prétention n'était pas sérieuse, mais elle faisait gagner du temps en provoquant une discussion.

A la fin, malgré les remontrances des ambassadeurs qui insistaient pour qu'il exécutât purement et simplement les propositions du 16 décembre, il fut convenu que deux cardinaux seraient délégués par Sa Sainteté pour s'entendre avec les représentants de Philippe sur le texte de la capitulation.

L'audience avait duré plusieurs heures, et les ambassadeurs, noyés dans un flux de paroles et fort en peine d'en démêler le sens, se retirèrent persuadés que Sixte-Quint ne songeait réellement qu'à temporiser et à se dégager. La troisième audience qu'ils eurent, le 30 juin, les confirma dans cette opinion. De son côté, le pape avait dit à Graziosi, agent du duc d'Urbin qui s'empressa de rapporter ce propos aux ambassadeurs d'Espagne, que les desseins de Philippe et de Mayenne n'étaient pas pour lui un mystère : ils visaient au démembrement de la France.

Pendant que Sessa s'étudiait à imprimer dans l'esprit du Saint-Père la nécessité de remplir ses engagements, un courrier vint lui apporter, avec une lettre autographe du roi pour Sixte-Quint, de nouvelles

instructions. Philippe se justifie d'avoir laissé sans réponse les lettres du pape et insiste sur la prompte exécution des propositions du 16 décembre, cite pour prouver son empressement les dates que nous avons fait connaître, en déduit que la cour de Rome est engagée, partage en général les soupçons d'Olivarès, demande enfin le monitoire contre les partisans catholiques de Navarre et le renvoi de Luxembourg. Cette instruction ne dit rien de nouveau, mais elle constate qu'à part les menaces de schisme et de guerre, et à part ses façons impérieuses, Olivarès ne s'est pas écarté des volontés de son maître.

La lettre du roi répond à celle que le pape lui avait écrite le 8 mars, et dont nous avons parlé plus haut. Aux plaintes de Sixte-Quint, Philippe II répond par d'amers reproches. « Rien ne m'a plus surpris que de voir Votre Sainteté, après cet acte inspiré par Dieu (la bulle privatoire contre Henri de Navarre), laisser aux hérésies le temps de prendre racine dans ce pays, sans même vouloir ordonner aux partisans catholiques de Béarn de s'en séparer. L'Église est près de perdre un membre tel que la France; la chrétienté est à la veille d'être mise à feu par les hérétiques réunis; l'Italie court les plus grands dangers, et on regarde et on temporise en face des ennemis de Dieu! C'est sur moi que tombent les offenses, parce que, considérant tous ces intérêts comme s'ils étaient les miens, j'accours auprès de Votre Sainteté comme auprès d'un père aimé et respecté; parce que, en bon fils, je lui rappelle les obligations du Saint-Siège! Par la miséricorde de Dieu, où avez-vous trouvé dans tout le cours

de ma vie des motifs de penser de moi ce que vous me dites qu'on pense sur mon compte, et de quel droit me l'écrivez-vous? Dieu et le monde entier connaissent ma vénération pour le Saint-Siège, et rien ne m'en fera jamais départir, pas même Votre Sainteté par le grand tort qu'elle me fait en m'écrivant des choses semblables. Mais plus mon dévouement est grand, moins je consentirai à ce que vous manquiez aux devoirs envers l'Église et envers Dieu qui vous a donné les moyens nécessaires d'agir, et au risque d'importuner Votre Sainteté et de lui déplaire, j'insisterai pour qu'elle mette la main à l'œuvre... D'ailleurs, quoi qu'il arrive, je compte sur la divine protection qui m'éclairera et dirigera mes pas, et au demeurant je m'en remets à ce que le duc de Sessa dira à Votre Sainteté. »

Sixte-Quint ne voulait pas pousser les choses à l'extrême. Il tenait à se montrer conciliant. Il ne revit donc plus le duc de Luxembourg, mais il continua à recevoir Mgr Séraphin, l'âme, comme disait le diplomate espagnol, de la cabale béarnaise. Le patriarche d'Alexandrie, frère du légat Gaëtani, les deux moines qui avaient prêché pour la Ligue, furent relâchés, et le cardinal d'Aragon, qui s'était réconcilié avec Olivarès, et le cardinal Santa-Severina, également de la faction espagnole, furent chargés de traiter avec les ambassadeurs. On se réunit aussitôt; les séances se succédèrent rapidement, et le 19 juillet on tomba d'accord sur la minute d'une capitulation dont voici les principales dispositions[1] :

1. Sessa à Philippe II, 8 juillet 1590. Arch. Simancas, *S. de E.*

L'article premier, l'introduction, déclare que Sa Sainteté a l'intention d'intervenir en France militairement et sans retard, ainsi qu'elle l'eût déjà fait s'il n'y avait eu « quelques empêchements ». Le but de l'intervention est de sauvegarder les intérêts de la religion catholique en France, de réunir tous les princes et peuples de ce royaume, de les protéger contre la violence des hérétiques, de leur faciliter les moyens de se donner un roi catholique et vraiment très chrétien, d'assurer ainsi l'indépendance et l'intégrité du royaume.

Ici les ambassadeurs mirent en marge : « Sa Sainteté tient à ce que dans le traité il n'y ait rien qui puisse donner à croire que son intention soit de favoriser la Ligue (suivent les motifs qui reproduisent les paroles du pape citées plus haut touchant cette matière). Sur ce point, Sa Sainteté est restée inébranlable, en sorte que nous nous sommes contentés d'écarter toute rédaction contraire aux stipulations que Votre Majesté a arrêtées ou pourrait arrêter avec la Ligue. »

L'article second constate la communauté de vues entre Philippe et Sixte-Quint, le roi étant, comme le pape, animé du désir de sauver la religion catholique, d'exterminer l'hérésie, de conserver la couronne de France, de rétablir la tranquillité et la paix dans ce royaume. Il n'est pas fait mention de son intégrité. C'est dans ces conditions que Philippe s'engage à coopérer.

Rome. *Leg.* 955. — *Capitulacion entre Su Santidad y Su Magestad sobre el ejercito que han de juntar para Francia, en carta del Duque de Sessa*, 19 juillet 1590. *Ibid.*

Les clauses suivantes portent sur la nomination du duc d'Urbin au commandement en chef des troupes pontificales et espagnoles, sur le chiffre des forces, fixées à quinze mille fantassins et mille chevau-légers à la solde du pape, et vingt-cinq mille hommes de guerre à fournir par le roi d'Espagne. Cet engagement est pris de part et d'autre pour la durée d'une année. Si, dans cet espace de temps, le roi de France n'est pas élu, il est entendu que l'intervention cesse, à moins qu'une prorogation ne soit stipulée par les deux parties contractantes.

Le contingent du pape était inférieur à ce qu'il avait fait espérer par les ouvertures du cardinal Gesualdo, mais les plénipotentiaires de Philippe, sur le conseil pressant des deux cardinaux, acceptèrent néanmoins son chiffre, afin, comme ils le marquèrent en marge de la pièce, de ne pas lui donner occasion de rompre les négociations.

L'article dernier (art. 16) réserve au pape la faculté d'inviter les « potentats » d'Italie à se joindre à cette sainte entreprise. Par une capitulation secrète[1], le Saint-Père s'engage à accepter et à reconnaître comme roi de France, pourvu qu'il soit vraiment catholique, le prince qui sera nommé et déclaré par le Roi Catholique. Il attache cependant à cet engagement les conditions suivantes :

La nomination et déclaration du roi de France doit

1. « *Capitulacion secreta entre Su Santidad y Su Magestad sobre las cosas de Francia.* » Arch. Simancas *S. de E.* Rome, *Leg.* 955. Annexe au rapport de Sessa du 13 juillet 1590. Ces pièces ne furent expédiées que le 1er août.

se faire conformément, il est vrai, au désir du Roi Catholique, mais par voie d'élection ou dans d'autres formes justes et légitimes, après que le roi d'Espagne aura fait connaître à Sa Sainteté confidentiellement le nom du prince désigné par lui. Ce choix sera tenu secret, et l'élection se fera au plus tard dans les trois mois après que les troupes de Sa Sainteté et de Sa Majesté auront isolément ou ensemble évacué la France. Le futur roi devra prendre l'engagement de ne jamais contracter alliance avec les infidèles, les hérétiques et les schismatiques; de faire publier dans son royaume les décrets du concile de Trente, de maintenir l'Inquisition et de la rétablir là où elle aurait été supprimée; de mettre fin au détestable péché de simonie; de conserver toutes les libertés et immunités du clergé; enfin d'appeler dans son Conseil privé et dans son Conseil d'État un nombre de prélats ou autres ecclésiastiques qui ne pourra être inférieur au tiers du nombre des membres dont se composeraient ces conseils. Les plénipotentiaires espagnols jetèrent les hauts cris. L'une de ces clauses leur paraissait surtout intempestive et compromettante, celle qui portait que l'évacuation des troupes étrangères devait précéder l'élection. Mais Sa Sainteté, ajoutent-ils en marge, est décidée à rompre les négociations. Il ne leur reste donc qu'à adhérer.

Le dernier article fut celui dont la rédaction leur coûta le plus de travail. Le pape insista pour que la Bretagne et la Provence, appelées pays d'obédience, fussent restituées à la due obéissance du Saint-Siège en ce qui concernait les bénéfices, provisions et

autres choses du for ecclésiastique. Les ambassadeurs en firent un article distinct et séparé des précédents, par lesquels leur souverain s'engageait à demander au roi de France les concessions qu'on vient de lire. De cette façon, tout en se conformant aux vœux du pape relativement à la Bretagne, ils ne disent pas que c'est au futur roi de France que Philippe demandera ces concessions, ce qui aurait impliqué, au préjudice des droits de l'infante, la reconnaissance de la Bretagne comme partie intégrante de la France.

Les soins que les ambassadeurs apportèrent à la rédaction de cet article n'avaient pas échappé à la pénétration de Sixte-Quint. Des explications eurent lieu, et les diplomates espagnols furent mis en demeure de se prononcer sur les intentions du roi. Ils déclarèrent que Sa Majesté était de toute façon décidée à faire l'entreprise de la Bretagne, à maintenir les droits de l'infante, sauf d'ailleurs à régler cette question par le mariage de sa fille, qui aurait la Bretagne pour dot, avec le futur roi de France.

Enfin, ces dernières difficultés furent aplanies et les clauses formulées ainsi qu'on a vu. Les négociations, si laborieuses, si émouvantes pour ceux qui les dirigeaient, purent aboutir. Il ne manquait plus à l'instrument, pour être transformé en traité engageant les deux souverains, que la signature des plénipotentiaires. La formalité de la signature n'était pas encore remplie, mais elle devait l'être sans retard, lorsque le pape, malade de la fièvre, fit mander dans sa chambre la congrégation de France. A l'étonnement indicible des cardinaux qui la composaient et qui, comme

les ambassadeurs, croyaient que la ligue avec Philippe était faite, Sixte-Quint soumit à l'examen de la congrégation la question de savoir si, le trône de France étant vacant, l'élection du roi appartenait au pontife : *An electio regis Franciæ, vacante principe ex corpore sanguinis, spectet ad pontificem?* Pour Olivarès et Sessa, quoique préparés à tout, ce fut un coup de foudre. Ils ne purent voir le pape à cause de son indisposition, mais ils l'accablèrent de messages, de prières, de menaces mal déguisées. Il les fit prier de prendre un peu de patience, de le croire animé des meilleures intentions pour leur roi, de lui donner un peu de repos pendant les fortes chaleurs. Ils insistent néanmoins, ils emploient tous les moyens, ils posent enfin un *ultimatum*. Si le pape n'a pas donné à la capitulation sa sanction finale d'ici au mercredi 1er août, ils expédieront leur courrier ; ils enverront les pièces à Philippe, ils l'informeront de ce qu'ils appellent une trahison. Mais Sixte-Quint ne donne pas sa sanction. Il se retranche derrière ses devoirs de chef de l'Église, qui l'obligent à sauvegarder les droits du Saint-Siège. Il a fait prévenir le duc d'Urbin, il l'a invité à se tenir prêt, car ce prince doit prendre le commandement des troupes qu'il va lever, mais qu'il ne lève pas encore. Seulement, avant de s'engager définitivement avec le Roi Catholique, Sa Sainteté veut s'éclairer sur la question qu'elle a posée à la congrégation. C'est sa réponse. Les ambassadeurs n'en obtiennent pas d'autre, et, la rage et le désespoir au cœur, le 1er août étant venu, ils expédient leur courrier, porteur de la capitulation, qui n'en est

pas une, qui n'est qu'un papier, une minute dépourvue de tout caractère officiel, et surtout de celui d'un traité, puisqu'elle n'est pas revêtue des signatures.

Pendant ces jours de crise, pendant que les ambassadeurs et les deux cardinaux travaillent à engager définitivement du côté de l'Espagne l'action de Sixte-Quint, la partie adverse n'est pas restée inactive. Badoer en est l'agent le plus intelligent et le plus autorisé. Malgré les chaleurs de la canicule, malgré la fièvre du pape, « ce gros rhume qui le fatigue depuis quelques mois, » le diplomate vénitien sonde et devine les intentions de Sixte-Quint, l'éclaire sur la situation de la France[1] et lui apporte les dernières nouvelles de Paris réduit déjà à la dernière misère, et dont la capitulation ne paraît plus qu'une question de jours ou d'heures. Si strictement qu'on eût gardé le secret des négociations, Badoer l'a pénétré. Il sait tout, mais il n'en dit rien à personne, si ce n'est au doge dans sa correspondance toujours précieuse, mais ici d'un intérêt palpitant, non seulement pour la Seigneurie, mais aussi pour l'historien. En effet, à la distance de trois siècles, on y trouve l'explication de la conduite, jusqu'ici inexpliquée, du pape au milieu de ces grandes péripéties, de sa pensée intime, des moyens qu'il a employés pour se dégager des étreintes de l'Espagne, pour sauver la France et, avec la France, l'indépendance de l'Église et de l'Europe.

1. Les ambassadeurs de Venise, grâce à leur courrier périodique, la poste de Venise, qui arrivait et partait régulièrement une fois par semaine, étaient les membres les mieux informés du corps diplomatique.

Le 14 juillet, Badoer a déjà connaissance des principales clauses de la capitulation, dont la rédaction n'a été arrêtée que cinq jours plus tard. « Si le pape consent à signer, écrit-il au doge, c'est dans l'espoir que les armements des Espagnols ne seront pas terminés à l'époque fixée par le traité. Il compte en prendre prétexte pour se déclarer dégagé. Dieu veuille que Sa Sainteté ne se trompe pas, et qu'une fois la convention conclue, il ne lui soit pas impossible de se retirer. » Un jour, il raconte au Saint-Père tout ce qu'il a appris des négociations. Le pape secoue la tête. « Nous ne savons pas, répond-il, tant de choses; ils (les Espagnols) promettent beaucoup et font peu. A les en croire, la Provence devait être prise par le duc de Savoie en décembre dernier, et jusqu'ici ils n'ont pas même commencé les opérations. Maintenant ils veulent faire soudainement d'immenses préparatifs. Nous verrons, ajoute-t-il d'un air d'incrédulité, et alors nous parlerons de l'affaire. Ils ont la bouche pleine du duc d'Urbin, de troupes, et de tant d'autres miracles. Eh bien! nous verrons, et alors nous parlerons, quand nous aurons vu de nos yeux, et en attendant nous ne croyons pas plus qu'il ne faut tout ce qu'ils nous disent. » L'ambassadeur se répand en éloges sur la prudence de Sa Sainteté; mais il n'a pu, écrit-il au doge, s'empêcher de glisser un mot sur les avantages de la neutralité, « si conforme à la mission du père universel. Tant qu'il s'y renfermera, il sera toujours le maître d'agir, selon ses saintes inspirations et comme il l'entendra; mais, une fois engagé avec l'une des parties, il sera difficile de revenir sur

ses pas, et, de toute façon, il se sera aliéné la partie adverse, avec grande perte de réputation si les affaires vont mal, certainement avec beaucoup de soucis et avec des dépenses insupportables. »

Le Saint-Père abonde dans son sens, mais ne s'explique pas davantage sur les négociations pendantes. Il raconte ce qu'on vient de lui mander de France et des Flandres. Tout va mal pour l'Espagne ; le nonce résidant à Cologne écrit que l'armée du duc de Parme n'est pas payée, qu'il y a des séditions dans ses rangs, que le général a beaucoup à faire pour se maintenir dans les Pays-Bas, et, « cela étant, ajoute le pape, ils parlent des armées qu'ils enverront en France. Ils veulent conquérir le monde, et ne sont pas capables de reprendre Cambrai. Un essai tenté pour ravitailler Paris a échoué : les convois, les troupes, l'artillerie sont tombés dans les mains de l'ennemi. Le roi de Navarre écrit à Luxembourg qu'il occupe les ponts de Charenton et de Saint-Cloud, et que les Parisiens en sont à jeûner. Le légat s'est renfermé dans Paris; il mange de l'herbe comme un cochon; il n'a que ce qu'il mérite. Il s'étudie à exciter les habitants à la résistance ; mais, à la prochaine défaite de Mayenne, ils penseront plus à leurs intérêts qu'aux exhortations du légat. » Cette audience laisse à l'ambassadeur l'espoir que le traité ne sera pas accepté.

Quinze jours après, le 28 juillet, au plus fort de la crise, Badoer trouve le langage du pape plus explicite. Évidemment sa résolution est prise. Il ne signera pas la capitulation. « Nous ne voulons pas, lui dit-il, entrer en ligue avec l'Espagne. Mais nous devons

faire quelque chose pour la France. Nous nous prévaudrons de l'exemple de trois de nos prédécesseurs. Nous ne ferons rien sans en prévenir la Seigneurie, afin que, si cela lui convient, elle puisse nous assister de ses conseils, de ses suffrages et même de son action. Nous ne voulons pas lui forcer la main. Il nous suffira d'apprendre qu'elle dit : Le pape fait bien. En résumé, nous voulons rétablir la paix en France, et cela sans épouser les passions d'autrui. » L'ambassadeur, fort rassuré, s'inclina sans rien répondre. « Nous pensons, continua le pontife, qu'il vaut mieux concourir au bien-être de ce royaume sans nous unir avec d'autres. Cela nous épargnera bien des soucis et de grandes dépenses. S'il le faut, nous viendrons au secours du roi élu, sans déranger personne. » Mais quel est ce roi futur dans l'opinion du pape ? se demande l'ambassadeur. Il cherche à pénétrer le fond de sa pensée. « Mais, Saint-Père, dit-il, ce ne sera pas chose facile de chasser Navarre, victorieux et puissant comme il l'est. Et s'il se convertissait, que ferait Votre Sainteté ? — Ce n'est pas nous, répliqua Sixte-Quint, qui l'exclurons, ni lui, ni d'autres. Et certes, s'il se fait catholique, il sera élu et maître du royaume, et personne ne pourra y contredire. Mais bientôt vous saurez tout, et en attendant écrivez ce que nous avons dit. »

La congrégation de France avait terminé ses délibérations sur l'élection éventuelle de France. Après avoir écouté les divers avis, le Saint-Père donna le sien : Il a mûrement pesé l'opinion des cardinaux, et, à la suite d'un examen consciencieux, il a résolu d'en-

voyer deux prélats, l'un, Mgr Séraphin, aux princes du sang, Mgr Borghèse, aux villes et autres lieux qui tiennent à la Ligue, avec mission de les inviter tous à se rassembler dans un certain espace de temps pour faire l'élection d'un roi catholique. Ces deux prélats feront les plus grands efforts pour que le choix tombe sur un prince qui réunisse les suffrages de tous. » Le roi ainsi élu pourra compter sur le secours du Saint-Siège, lui, le pape, étant décidé à l'aider de tous ses moyens temporels et spirituels. Après cet exposé, il demanda l'avis des cardinaux.

Santa-Severina, parlant le premier, dit que Sa Sainteté était maîtresse d'agir comme elle l'entendait, mais que, pour sa part, il ne pourrait jamais approuver l'envoi d'un agent auprès d'un hérétique. La colère de Sixte-Quint éclata, et il y eut, entre lui et le cardinal, une vive altercation. Les opinions des autres membres de la congrégation étaient partagées, mais on convint à la fin qu'un mémoire où seraient expliquées les résolutions prises serait rédigé et communiqué aux ambassadeurs d'Espagne. Cet écrit devait prendre pour point de départ le désir de Sa Sainteté, conforme à celui du roi, de donner à la France un souverain catholique, et démontrer ensuite que les moyens adoptés par la congrégation s'appuyaient sur des précédents. Enfin il fut résolu, pour la justification du chef de l'Église, que le mémoire serait envoyé à tous les princes de la chrétienté.

Les ambassadeurs n'attendirent pas la communication officielle d'une résolution qui tendait évidemment à hâter la conversion et l'élection de Henri. A force

d'insistances, malgré les excuses du Saint-Père, malgré les fortes chaleurs qu'il prétextait pour se soustraire à leurs odieuses visites, ils finirent par obtenir audience. Ce fut le 7 août [1]. Le pape, en les voyant entrer, prit aussitôt la parole, et se répandit en interminables redites sur la situation de la France, sur les succès du Béarnais, sur les fautes de Mayenne, sur l'inqualifiable conduite du légat. Ceux qui se sont occupés d'affaires de cette nature savent quels efforts il faut faire pour ne pas se laisser troubler par la prolixité calculée d'un adversaire, qui cherche moins à masquer sa pensée qu'à faire perdre le sang-froid à son interlocuteur. Les deux seigneurs espagnols s'armèrent donc de patience, et écoutèrent en silence. A la fin il fallut bien s'expliquer, et le pape leur dit qu'avant d'envoyer des troupes il était décidé à envoyer des prélats. Le comte d'Olivarès l'interpella sur le bruit qui désignait Mgr Séraphin comme l'un de ses délégués auprès du Béarnais. « Et si cela était, qu'en résulterait-il? » s'écria Sixte-Quint. Le duc de Sessa demanda quel était l'avantage qu'il comptait retirer de cette mission. « Nous ne sommes pas tenu, répondit le pape, de vous rendre compte de nos secrets. » Le duc, continuellement interrompu par les explosions de colère du pape, répliqua « qu'il ne s'agissait pas d'un secret, mais de choses connues de tout le monde, d'une nouvelle qui courait les rues; que la mission d'un agent ponti-

1. Sessa à Philippe II, 7 août 1590. Arch. Simancas. *S. de E.* Rome. *Leg.* 955.

fical auprès d'un prince hérétique était un scandale, un moyen d'en détacher les adhérents catholiques, une offense cruelle faite au roi d'Espagne, puisque, après avoir offert d'envoyer une armée en France, le Saint-Père y envoyait une ambassade. Si Mgr Séraphin partait pour le camp du Béarnais, lui et le comte se verraient obligés d'écrire à leur souverain qu'il n'avait plus rien à attendre de Sa Sainteté. Sixte-Quint s'écria qu'ils étaient venus pour l'insulter dans son cabinet; que le roi était bon prince, mais que ses ambassadeurs dénaturaient ses intentions. « D'où savez-vous que Sa Majesté trouvera mauvais ce que nous comptons faire? Nous ne sommes pas l'esclave du roi, tenu à faire toujours ses volontés et à lui rendre compte de nos actions. Nous sommes le père, et il n'appartient pas aux enfants de lui donner conseil quand il ne leur en a pas demandé. Lorsque, peu après notre avènement, nous avons renvoyé l'ambassadeur de France, lorsque nous avons lancé le monitoire contre le Roi Très Chrétien parce qu'il avait tué un cardinal, ce n'est pas sur les conseils de Sa Majesté Catholique que nous avons agi, mais de notre propre mouvement; et vous, qui portez l'épée au côté, vous voulez en savoir plus long en matière de théologie que nous qui avons nos grades en théologie, en médecine et dans d'autres facultés? De quel droit venez-vous donc nous faire des menaces? Sur des bruits que vous avez recueillis dans les rues? Pourquoi, après tout, êtes-vous venus à Rome? Depuis décembre vous êtes annoncés, et maintenant vous voulez nous forcer la main! Mieux aurait valu ne pas

venir. Qu'est-ce qui a empêché le roi de pousser la guerre ? Qu'a-t-il fait en France ? Rien d'important. » Ici les ambassadeurs firent valoir les mérites de leur souverain. Mais le pape les interrompit. « Les catholiques de France, leur dit-il, ont été victorieux jusqu'au moment où le roi s'est ligué avec Mayenne. C'est de là que datent leurs revers, et Dieu veuille qu'il n'arrive pas à l'Espagne de semblables malheurs ! » A la fin, il offrit de différer la mission de Mgr Séraphin jusqu'à l'époque à laquelle il aurait reçu des nouvelles plus récentes de Paris[1]. Les ambassadeurs prirent congé, pleins d'inquiétude et convaincus qu'il comptait profiter de la violence de leur langage pour renonçer définitivement à se concerter avec l'Espagne.

Dans la congrégation qui eut lieu immédiatement après cette orageuse audience, le Saint-Père se plaignit des importunités de Sessa et d'Olivarès, et les cardinaux Santa-Severina et Facchinetti se hâtèrent de courir chez les ambassadeurs pour les supplier de le laisser faire à sa manière. Insister davantage n'aurait, à leur avis, d'autre effet que de le confirmer de plus en plus dans la résolution d'abandonner l'expédition de France.

La mission du duc de Sessa avait évidemment échoué. Les ambassadeurs eux-mêmes ne se firent à ce sujet aucune illusion. « Le duc, écrit Olivarès à Ydiaquez, s'est montré aussi habile qu'on pouvait le désirer,

1. Le 18 août, le pape raconte cette audience à l'ambassadeur de Venise, qui, ce jour-là, le voit pour la dernière fois. Alberto Badoer au doge, 18 août 1590.

mais son ambassade n'a produit aucun résultat. » Cet échec, il l'attribue aux moyens de douceur recommandés par le roi, tandis que, dans son esprit, c'est la peur, et la peur seule qui aurait pu briser les résistances du Vatican (*la via del rigor*). D'ailleurs Olivarès est dégoûté du service. La triste satisfaction que lui donne l'insuccès du duc est contre-balancée par son dévouement pour le roi. Le rôle de Mentor du jeune Sessa ne lui convient pas, et il prie son ami le secrétaire d'État d'exprimer à leur maître les regrets qu'il éprouve de se voir écarté du nombre des personnes qui passent pour avoir bien mérité de Sa Majesté.

Cependant ils ne cessent, lui et le duc, d'obséder le vieux pontife de plus en plus souffrant, mais non brisé, luttant en même temps contre la fièvre et contre les ambassadeurs de Philippe II, dont l'aspect seul le remplit de dégoût et de colère, mais non plus de peur ; car, chose étrange, dans les derniers jours de son existence, depuis qu'il a trouvé le courage de laisser partir le courrier d'Olivarès avec la capitulation non signée, il a repris toute l'énergie de son caractère ; il est décidé à ne plus se laisser intimider ; il espère d'un jour à l'autre apprendre que Paris s'est rendu. Il compte sur des faits accomplis que le temps amènera, car le temps, tout le monde le sent, est favorable à la cause de Henri, qui est la cause de la France, et en même temps, cette fois, celle de la papauté. « Ils nous tueront, dit-il à Badoer quinze jours avant sa mort, ils ne veulent pas nous laisser en vie, ces Espagnols, ils veulent nous enseigner ce que nous

avons à faire, mais nous n'avons besoin de leurs enseignements. Nous enverrons des troupes en France, mais pas maintenant, et pas en compagnie avec l'Espagne, mais pour soutenir le prince catholique qui aura été élu roi de France, et en attendant nous y enverrons des prélats. »

Le dimanche 19 (août) Olivarès et Sessa se présentent chez lui. Il est fort souffrant et, pour se venger de leurs importunités, c'est au milieu du jour qu'il les oblige à quitter l'ombre et la fraîcheur du palais d'Urbin et à gravir la rampe qui mène au Quirinal, qu'il habite pendant la saison chaude. Cette audience ne dura que quelques minutes. Les ambassadeurs renouvelèrent leurs instances, protestant contre la mission de Mgr Séraphin, exigeant que le pape fît lever des troupes conformément aux engagements « quasi » pris par Sa Sainteté[1]. Le pape se fâcha, leur dit des paroles fort dures, et lorsqu'ils lui déclarèrent que, s'il continuait à les traiter ainsi, ils ne se présenteraient plus devant lui, il s'écria qu'à l'heure même ils pouvaient s'en aller. Ils se retirèrent aussitôt, pour ne plus le revoir. Le 21, Sixte-Quint réunit la congrégation de France, renouvela ses plaintes contre les représentants de Philippe, et posa la question de savoir si les prélats devaient ou non se mettre en route pour la France. Les cardinaux conseillèrent d'ajourner le départ, afin de ne pas avoir l'air d'agir par dépit, et

1. Le pape raconte les détails de l'audience à Graziosi, agent du duc d'Urbin. *Relacion de lo que pasó con Gracioso, agente del Duque de Urbino*. Lundi, 20 août 1590; adressée au duc de Sessa. Arch. Simancas.

aussi par égard pour Sa Majesté Catholique. Sa Sainteté y consentit et se calma, car à ce moment rien ne répondait mieux à ses desseins que les délais.

LIVRE HUITIÈME

CONCLUSION

I. La crise est considérée comme terminée. — Sixte-Quint n'interviendra pas en France comme allié de Philippe. — Sa maladie. — Sa mort. — Jugements des ambassadeurs d'Espagne et de Venise. — Peu de signes d'affliction dans Rome. — La populace veut détruire la statue du pape. — Dispositions prises par le sacré collège. — La famille Peretti.

II. Le pontificat de Sixte-Quint jugé au point de vue des affaires de France.

I

Nous sommes arrivés à la fin de ces longues et douloureuses péripéties. Sixte-Quint en est sorti victorieux. Son parti est pris. Tout le monde le comprend[1]. La papauté ne se fera pas l'instrument des ambitions politiques. Elle ne prêtera ni à Philippe ni à la Ligue les foudres du Vatican et les trésors du château Saint-Ange. Elle servira la cause de la religion, qui est en même temps, qui est toujours, celle de la société. La France restera catholique et ne disparaîtra pas de la carte. L'équilibre européen sera maintenu. C'est

1. C'est l'appréciation de tous les ambassadeurs.

l'issue de la crise qui a, depuis dix-huit mois, tenu le monde en suspens. C'est le dernier mot de Sixte-Quint. Sa tâche est accomplie. Il ne lui reste plus qu'à mourir.

Depuis le printemps, depuis ce terrible mois de mars tout rempli de ses combats avec l'ambassadeur de Philippe, sa santé dépérissait visiblement. Une fièvre catarrhale, mal soignée, car il était mauvais malade, avait pris un caractère intermittent. Était-ce la fièvre tierce, était-ce la fièvre quarte? On l'ignorait, car il refusait obstinément de se laisser tâter le pouls, et, au lieu d'observer la diète voulue en pareil cas, faisait comme font en Italie les gens du peuple, il tâchait de noyer la fièvre dans quelques verres de vin de plus. Au commencement on comptait sur la constitution robuste du malade, mais bientôt son état inspira des inquiétudes sérieuses[1]. Le jour de l'Ascension, pendant la messe à Saint-Pierre, il fut pris d'un accès de fièvre. On remarqua sa mauvaise mine, sa faiblesse et son air abattu[2]. Au temps des fortes chaleurs de

1. « Por haversele renovado á SS. un terribilisimo catarro que en otra compleccion se pudiese tener por sospechoso, pero en contrapeso de la buena que Su Santidad tiene hace grandes desordenes y bebe mas cantidad de la que bebia cuando estubo sin él, y no quiere haverse ningun remedio. Con todo esto no ha tenido hasta agora calentura que se sepa porqué él no quiere dar el pulso á medico. » — Olivarès à Philippe II, 27 avril 1560. Arch. Simancas, *S. de E.* Rome. *Leg.* 956.

2. « Con gran flaqueza, caimiento y melancolia, y á la misa es cierto que tubo gran calentura, y le ardian mucho las manos. No sé, acabado este ardor, si es erratica ó cuartana, porque ha despedido los medicos y quedádose con el suyo ordinario, y de aquel haye lo que le parece. Tiene con gran miedo á los suyos ver que con haberle venido evacuacion natural de sangre, en lugar de meforar, ha empeorado. » — Olivarès à Philippe II; rapport du 2 juin 1590.

juillet et d'août les accès devinrent plus fréquents, plus longs et plus violents. Il en fut saisi au consistoire public pendant qu'il parlait des affaires de Pologne, en présidant la congrégation de France, aux audiences des ambassadeurs. On eut beaucoup de peine à lui persuader de garder le lit pendant quelques jours. Sa forte nature, avec une énergie indomptable, lutta cependant contre le mal, mais lui-même sembla comprendre que ses jours étaient comptés.

Le 13 août, il tint son dernier consistoire[1]. L'allocution qu'il prononça, en touchant différentes matières, était comme un résumé historique de son pontificat, comme un adieu dressé aux cardinaux. Après avoir proposé le cardinal Alessandrino pour l'Église de Verceil, il dit : Comme Jésus-Christ le rédempteur a partagé avec ses apôtres les bons et les mauvais jours, de même lui, son vicaire sur la terre, se faisait un devoir de communiquer aux cardinaux ses joies et ses afflictions. Aujourd'hui il avait trois nouvelles à leur annoncer. La première était des plus heureuses, celle de la conversion du margrave de Bade, sur laquelle il donna beaucoup de détails. Il leur fit part ensuite, autre sujet de satisfaction, de la prise par ses galères de trois fustes de corsaires ; « c'était le premier succès de sa marine, évidemment favorisée par la Providence, puisqu'il l'avait créée seulement pour purger la mer des pirates et non pour molester des princes chrétiens. »

1. *Decifrado. Lo que pasó en el Consistorio de los 13 de Agosto de* 1540; envoyé à Philippe par Sessa. Arch. Simancas, *S. de E.* Rome. *Leg.* 955.

Après ces bonnes nouvelles vinrent les mauvaises : la licence des prédicateurs espagnols, le sermon du jésuite qui avait osé accuser le pape de favoriser les hérétiques[1]. Il s'étendit longuement sur cet incident, fit observer que c'était à Madrid, à la cour si catholique d'un prince si chrétien que ce scandale avait eu lieu ; mais il comptait sur le secours de la divine Majesté, qui le protègerait, lui, l'Église et ses États, lesquels, en ce moment, par la suite des mauvaises récoltes, par la disette et la pénurie, comme d'autres pays, étaient fort éprouvés. Mais si ses greniers d'abondance étaient vides, ses coffres étaient remplis d'or, et il proposa à la congrégation de consacrer la somme de cinq cent mille ducats au soulagement de ses sujets. Il était heureux de pouvoir ainsi non seulement donner, avec grande facilité, des sommes importantes, mais de prouver aussi par ce don, aux yeux du monde, qu'il avait accumulé tant de trésors, en prévision de mauvaises années, pour aider ses sujets et non pour faire des guerres.

Ce n'étaient pas seulement la misère du peuple et la famine de 1590 qui venaient dans ces derniers jours obscurcir l'éclat de son règne, et donner un si terrible démenti aux fières paroles qu'il avait à son avènement adressées aux conservateurs de Rome, alors qu'il leur promettait l'abondance pendant son pontificat. Les bandits aussi reparaissaient sur la scène : Piccolomini du côté de la Toscane, d'autres sur les frontières du royaume. Dans les derniers jours *qui*

1. Voir livre V, chap. III.

précédèrent la mort du pontife, on vit des brigands jusqu'aux portes de Rome. On envoya Ottavio Cesi à leur poursuite ; mais il fut obligé de rebrousser chemin, ses soldats ayant refusé de se battre. On avait d'abord caché ces nouvelles au Saint-Père; lorsqu'il les apprit, il en conçut uu profond chagrin, et prescrivit aussitôt des mesures énergiques.

Mais il touchait à sa fin. Le dimanche 19 il avait encore reçu les ambassadeurs d'Espagne. Les émotions de cette entrevue lui firent passer une mauvaise nuit. Le lundi, il eut la fièvre. Le jour suivant, le mardi matin, malgré sa faiblesse, il convoqua (pour la dernière fois) la congrégation de France[1], se plaignit comme toujours des Espagnols, dit que Philippe qui comptait se faire proclamer Dieu aurait le sort de Nabuchodonosor, et forma des vœux pour la conversion de Henri de Navarre. Séraphin serait créé cardinal s'il parvenait à le faire abjurer ; puis, répondant à une interpellation d'Aragon, il affirma qu'il ne reconnaîtrait pas Henri comme roi. C'était le langage confus, incohérent, contradictoire d'un fiévreux. A l'issue de la séance, vers la fin de la matinée, survint un grave accès qui fit craindre pour la vie du malade. On appela les médecins en toute hâte. Vers deux heures de nuit (dix heures) l'accès se renouvela avec une grande violence. Le cardinal Aldobrandini, qui, en sa qualité de dataire, logeait près du Quirinal, accourut, et,

1. Sessa à Philippe II, 22 août 1590. Arch. Simancas, *S. de E.* Rome. *Leg.* 955. — *Relacion del Cardenal Aragon de lo que pasó en la congregacion de Francia, Martés* 21 *de Agosto de* 1590, formant annexe au rapport précité.

pendant deux heures, le pape sembla près de s'éteindre. Malgré les supplications des médecins, il se leva le lendemain, mercredi 22, mangea un melon pour son dîner et prit quelques verres de vin. Il travailla ensuite longtemps, selon son habitude, avec le cardinal dataire, avec le gouverneur de Rome et avec d'autres personnes. Le jeudi 23, quoique très faible, il se leva, dit la messe, et présida pendant quatre heures la congrégation de l'Inquisition. Vers la fin de la journée, nouvelle crise. Le vendredi 24, il se vit obligé de décommander les audiences des ambassadeurs. Les médecins déclarèrent que la fièvre était continue et compliquée de retours périodiques; ils trouvèrent l'état de Sa Sainteté dangereux, moins par la nature du mal qu'à cause de l'impossibilité de lui faire suivre un régime. En transmettant les bulletins au doge, l'ambassadeur Badoer ajoute : « Qu'il plaise à Dieu, en ces temps de grande calamité, de préserver les jours de ce sage et bon pontife, si plein de sollicitude, comme on voit, pour la tranquillité et la prospérité de ce pauvre royaume de France! »

C'est le vieil ami de Sixte-Quint, son camérier secret Sangaletto, qui le soigne. « S'il voulait obéir aux médecins, écrit-il à Mgr Usimbardi, il guérirait; sinon, non. Ce soir on le lui dira crûment; on lui fera connaître l'état où il se trouve, et c'est à moi à rompre la glace, car personne n'ose le faire; mais votre Sangaletto est un martyr quand il s'agit du service de Sa Sainteté. »

Le dimanche 26 fut un jour de grandes souffrances. Le pape laissa faire les médecins; ses forces décli-

naient rapidement. La messe fut dite dans sa chambre et Donna Camilla entra, sans être annoncée, embrassa son frère en pleurant et passa plusieurs heures auprès de son lit. Le lendemain matin, le lundi 27 août, après une nuit agitée, il demanda à entendre la messe. Pendant l'élévation il essaya de se mettre à genoux, ce qu'il ne put faire qu'avec l'aide de Sangaletto. Vers midi, il tomba en syncope; un instant on le crut mort, et Donna Camilla, les cardinaux Giustiniani, Pineli, Aldobrandini et son confesseur furent appelés en toute hâte. Le jeune Montalto, vaincu par la douleur, se laissa tomber par terre. Les accès se répétèrent plusieurs fois. Le malade revint par moments, poussa des gémissements, ouvrit les yeux pour les refermer aussitôt. On lui administra l'extrême-onction, et à sept heures du soir, pendant qu'un violent orage enveloppait Rome d'éclairs et de ténèbres, Sixte-Quint rendit son âme à Dieu[1].

1. Sangaletto au grand-duc Ferdinand, 28 août 1590. Arch. Flor. *fil.* 3609. C'est la lettre confuse d'un homme qui a perdu la tête, accablé par le fardeau de sa responsabilité, effrayé aussi de n'avoir pas, en temps utile, averti le pape, et de l'avoir laissé mourir sans les sacrements. A la fin de sa lettre, fermée peu d'instants avant la mort, il était dit que Sa Sainteté s'était confessée à six heures, mais qu'il ne serait pas possible de lui donner la communion. Dans une autre lettre du 29, il écrit au grand-duc : « Ce bon et saint vieillard a voulu mourir. On n'a pas négligé de lui tendre tous les secours temporels et spirituels qu'il lui fallait. » Cette manière de glisser sur la question des sacrements qui l'a tant préoccupé dans sa lettre précédente, écrite au chevet du lit du mourant, vient à l'appui des rapports des ambassadeurs d'Espagne qui mandent au roi que le pape est mort sans confession, et qui n'auraient pas risqué cette assertion si le fait n'eût pas été positif. Nous ne relèverions pas cette circonstance, si Olivarès et Sessa n'en avaient profité pour assouvir leur haine contre le pape en l'accusant de manquer de piété. Plusieurs auteurs ont affirmé que

Les ambassadeurs expédièrent leurs courriers qui, le pied à l'étrier, attendaient les dépêches contenant la grande nouvelle. Les écrits jetés sur le papier à la hâte, et sous l'impression d'un évènement important, rendent presque toujours très fidèlement la pensée de leurs auteurs. Badoer raconte brièvement au doge les dernières phases et l'issue fatale de la maladie de Sixte-Quint. « Tous les siens, ajoute-t-il, sont dans la désolation, et tous les bons en proie aux plus vives inquiétudes. Cette mort arrive à un moment bien inopportun ! Pour ma part, elle me fait éprouver un vif chagrin à cause du service de Votre Sénérité ; car, malgré la sévérité naturelle de Sa Sainteté, grâce à ses dispositions si favorables à la sérénissime république, nous pouvions néanmoins, dans toutes nos

Sixte-Quint était mort empoisonné par « les Espagnols ». Cette fable ne mérite guère d'être réfutée, ou plutôt elle est réfutée par les dépêches de l'ambassadeur de Venise et les lettres de Sangaletto dont j'ai donné des extraits. S'il y avait eu le moindre soupçon, le moindre bruit de ce genre, ni l'un ni l'autre ne l'aurait passé sous silence. C'est évidemment l'une des nombreuses inventions de Gregorio Leti, publiées soixante-dix-neuf ans après la mort du pape. Certes, Olivarès et Sessa ont contribué à abréger la vie du pontife, mais non par le poison. Dans un *Avis* de Rome, 29 août 1590 (Bibl. Vatic. Ms. 1050), on lit : « La maladie était tellement impétueuse et Sa Sainteté si tiède au sujet du salut de son âme, qu'elle n'a pu finir sa confession... Son corps a été ouvert et trouvé en parfait état (*nettissimo*), d'où on conclut que la maladie a été causée par l'usage exagéré de vins purs et jeunes. » L'auteur de cette notice, comme tous les nouvellistes, n'est pas des amis de Sixte-Quint, et, en effet, les hommes de son métier n'avaient pas à s'en louer. Il considère le décès comme un acte de la miséricorde divine, et, contrairement à la vérité, il représente le pape comme tiède en matière de religion et adonné à la boisson. Si le bruit d'une mort violente avait alors couru dans Rome, il se serait empressé de le relater.

négociations, avec de la patience et de l'habilité, compter sur de bons résultats. »

La haine d'Olivarès, la joie farouche que lui inspire cette mort, éclatent dans les quelques lignes par lesquelles il la mande à Philippe. « L'accès était si fort que Sa Sainteté a trépassé sans confession et pis, pis, pis encore (*peor*, *peor*, *peor*); que Dieu lui soit miséricordieux! » Il le voit au plus profond de l'enfer. Le duc de Sessa écrit à Ydiaquez : « Ce soir, à sept heures, le pape est mort sans confession. Il y a un cardinal qui dit que depuis des années il ne s'est pas confessé. Que Dieu l'accueille dans sa gloire! Il n'aurait pu mourir à un moment plus désavantageux pour sa réputation, car il laissera plus mauvais renom qu'aucun autre pape depuis bien des années. »

Badoer mande au doge l'historique des journées qui ont suivi la mort de Sixte-Quint. « Ici, dit-il, on a vu peu de démonstrations de tristesse. Au contraire, le lendemain matin, une foule de gentilshommes et de gens du peuple se rendirent au Capitole pour renverser la statue de Sa Sainteté. Le tumulte a été apaisé à grand'peine par le connétable Colonna (l'époux de la petite-nièce du pape), accompagné d'un grand nombre de seigneurs, et par Mario Sforza, que le sacré collège avait envoyé sur les lieux. On a promis au peuple que, jusqu'à nouvel ordre, la statue serait couverte de planches. Il a aussi été résolu que dorénavant on n'en pourrait plus ériger à des pontifes durant leur vie, mais seulement après leur mort, dans le cas où ils se seraient rendus dignes de cet honneur. Maintenant, grâce aux sages mesures des seigneurs cardinaux, les

choses se passent assez tranquillement. Dans la première congrégation ils ont nommé général des armées Don Michel Peretti, petit-neveu du pape défunt, et sur la demande du cardinal Montalto qui veut s'obliger cette famille, le seigneur duc Onorato Gaëtani, lieutenant du général. Ce dernier a été chargé de lever, le plus promptement possible, deux mille fantassins destinés à garder Rome. En ce moment c'est le peuple romain qui, par ses *caporioni*, s'acquitte fort bien de cette tâche. » Il ajoute que les dispositions du pape concernant les bandits ont été modifiées par les cardinaux. « On a trouvé, continue-t-il, au fort Saint-Ange, en dehors des trois millions d'écus d'or qui, en conformité des dispositions de Sixte-Quint, ne peuvent être affectés qu'aux besoins urgents de l'Église, un autre million et 150,000 écus réservés à la libre disposition du pape; mais les seigneurs cardinaux ont dans l'espace d'une heure distribué cette (dernière) somme, donnant 500,000 écus aux villes de l'État, et 400,000 à la ville de Rome pour acheter du blé. Les 250,000 écus qui restent sont destinés à couvrir les frais du conclave... Le cardinal Gaëtani sera confirmé légat en France et recevra une subvention de 25,000 écus. Cela se fera sur la demande de sa famille, et plus encore sous la pression des seigneurs espagnols et de l'ambassadeur de la Ligue, en sorte qu'en un seul jour on a mis toutes choses sens dessus dessous. »

C'est l'histoire, sobrement racontée, de la réaction qui se produit, dans les plus hautes sphères comme dans toutes les autres régions de la vie, lorsque les pygmées succèdent aux géants, jouissant de leurs nou-

velles libertés et pressés d'en profiter, s'ils peuvent, pour détruire promptement les œuvres de celui qui n'existe plus. Ils ont joui de ses bienfaits, mais sa supériorité leur a pesé. Maintenant ils s'en vengent et assouvissent, le plus souvent à leur propre détriment, leurs petites rancunes en faisant le contraire de ce qu'il a fait. Si l'intelligent diplomate vénitien, en rapportant ces faits, n'a pas un mot de regret à donner au revirement qui s'est si soudainement accompli en faveur de la Ligue et de l'Espagne, c'est qu'il connaît le sacré collège. Celui qui sortira pape du conclave ne sera pas, il le sait bien, un Sixte-Quint. Ses faveurs ou son hostilité ne seront que d'un faible poids dans la balance.

La mort du pape fut accueillie en Espagne et au camp de la Ligue avec une joie sans mélange; à Prague, avec une indolence sympathique[1]; à Venise, avec douleur; partout en Europe, comme un évènement de la plus haute gravité. A ce sujet, l'ambassadeur Contarini écrit de Madrid : « Plus on réfléchit ici sur la mort du pontife, plus on s'en réjouit. Chacun en parle avec une grande liberté et peu de respect. On pense et quelques-uns disent tout haut que, quel que soit son successeur, il est impossible qu'il soit plus contraire à la politique de cette couronne, et plus ennemi de la Ligue de France. »

1. Curzio Picchena, chargé d'affaires de Toscane, au grand-duc Ferdinand. Prague, 7 septembre 1590. C'est cet agent qui donne à l'Empereur la première nouvelle de la mort du pape au moment où Sa Majesté sort de la chapelle. Les traits de Rodolphe se troublèrent, mais il garda le silence.

Le doge adressa au nom de la Seigneurie des lettres de condoléance, conçues en termes chaleureux, aux petits-neveux et à la sœur du pontife défunt.

Donna Camilla survécut à son frère pendant de longues années, et mourut (1605) fort âgée au palais de la Chancellerie.

Le cardinal Alexandre Montalto, disposant de la nombreuse faction des créatures de son grand-oncle, a rempli un rôle important dans les conclaves d'Urbain VII, de Grégoire XIV, d'Innocent IX, de Clément VIII, de Léon XI et de Paul V. Personne ne connaissait mieux les dispositions des cardinaux, personne n'en savait mieux tirer parti. Cependant il brillait moins par l'esprit que par les qualités du cœur. Les souvenirs de ses libéralités, de sa charité, de sa munificence se sont, sous forme d'anecdotes, perpétués dans les traditions populaires. Lorsqu'il mourut jeune encore (1623), toutes les boutiques se fermèrent en signe de deuil. Rome tout entière courut à la Chancellerie, et voulut assister aux funérailles qui eurent lieu à Saint-André de la Vallée, bâti en grande partie à ses frais.

Son frère, Don Michel, eut de sa première femme, la comtesse de la Somaglia, deux enfants, le cardinal Francesco et Donna Maria Felice. Un second mariage de Michel avec Anna Maria de Cesi resta stérile. Sa fille Maria Felice devint l'épouse de Bernardino Savelli, à qui elle donna une fille et deux fils. Ce furent le cardinal Paul et Giulio Savelli, le dernier rejeton de la principale branche de cette illustre famille. La fille, Donna Margarita, épousa le duc Giuliano, le dernier des Cesarini. Ils n'eurent qu'une fille, Donna Livia, l'héritière

des Cesarini, Savelli, Peretti, Somaglia, Cabrera et Boadilla. Elle se maria (1673) avec Federico Sforza, qui prit le titre de duc de Cesarini Sforza. Avec le frère de sa mère, le cardinal Francesco Peretti, mort (1655) au conclave dont est sorti Alexandre VII, disparut le nom des Peretti, qui n'étaient Peretti que par adoption, car ils s'appelaient en réalité Damasceni. Giulio, le dernier Savelli (de la branche principale) et le dernier Peretti (Damasceni) par sa mère Donna Maria Felice, mourut (1712) presque ruiné et obligé d'aliéner la majeure partie des grands biens, entre autres la villa Peretti (Massimo), des deux familles dont il était le représentant. L'obligation imposée aux héritiers de Don Michel de restituer à la maison Cesi la dot que lui avait apportée sa seconde femme avait fait la première brèche à la fortune colossale des Peretti. Les dettes contractées par les cardinaux Alexandre et Francesco Montalto en hâtèrent la ruine. Lorsque leur patrimoine passa à la famille Sforza, il était tellement dilapidé, qu'il n'en restait plus rien, à part quelques terres de Donna Margarita Somaglia, première femme de Michel Peretti.

Nous devons dire ici quelques mots de l'homme qui avait tant contribué au prestige de Sixte-Quint et qui avait constamment vécu dans son intimité. Domenico Fontana ne put échapper aux effets de la réaction. Dès l'avènement de Clément VIII, il tomba dans une disgrâce imméritée. Privé de son poste d'architecte pontifical de Saint-Pierre et sommé de rendre compte des dépenses faites en bâtisses sous le pontificat de son grand protecteur, il quitta Rome et, sur l'invitation

du comte de Miranda, vice-roi de Naples, accepta la charge d'architecte royal et d'ingénieur en chef du royaume. Sous ce vice-roi, comme sous le comte d'Olivarès qui succéda à Miranda et sous Lemos, il dirigea dans la capitale et dans les provinces des travaux considérables. Après avoir changé la physionomie de Rome, il embellit celle de Naples, et mourut dans cette ville, riche d'années, d'argent et d'honneurs[1].

1. En 1607; Milizia, *Architetti*, 1785. Il aligna la Chiaia et Santa-Lucia, bâtit le palais royal et le musée (les Studij), érigea la belle fontaine dite de Miranda, et dirigea de grands travaux hydrauliques dans les provinces.

II

Nous n'essayerons pas de retracer ici le portrait de Sixte-Quint. Il s'est peint lui-même par ses paroles, reproduites sur la foi de ceux auxquels elles étaient adressées, par ses actes racontés d'après les rapports officiels des principaux témoins. Le lecteur qui a eu la patience de nous suivre dans ce long exposé est à même de porter un jugement. Nous ne lui imposerons pas le nôtre. Qu'il nous soit pourtant permis de jeter un regard rétrospectif sur la partie la plus importante du règne du pape, sur son intervention dans les affaires de France.

En présence des évènements dont ce royaume est le théâtre, il cherche deux résultats : conserver la religion catholique, gravement compromise, et maintenir la France à l'état de puissance de premier ordre. Il est convaincu que si la nouvelle confession est intronisée en France, c'en est fait pour longtemps, peut-être pour des générations, de la religion catholique en Europe. Ses défenseurs succomberont en Allemagne; l'Italie sera envahie par l'hérésie; Rome tombera. L'Espagne elle-même ne résistera guère. Ce n'est pas nous qui lui prêtons cette opinion : il ne perd aucune

occasion de la produire. En maint endroit, elle est rapportée par les ambassadeurs, par les cardinaux, par ceux qui l'approchent; et même cette opinion, cette conviction profonde, est dans tous les esprits. On la rencontre dans les deux camps hostiles. Les uns redoutent le triomphe des huguenots, comme le plus grand des maux; les autres l'appellent de tous leurs vœux, comme l'accomplissement de leurs aspirations. Telle est la situation générale de l'Europe, tels sont déjà le prestige, l'ascendant, la puissance du génie de la France, que c'est elle qui décidera de l'issue de la grande crise. Si elle embrasse la réforme protestante, se dit-on, la religion catholique disparaîtra du monde civilisé.

Il faut donc sauver la religion catholique en France. Mais si la France descend du rang de grande puissance, si elle est inféodée à l'Espagne, sans doute officiellement elle restera catholique; mais le centre, le grand foyer de la foi, le Saint-Siège, disparaîtra, perdra toute indépendance, ne sera plus que le premier bénéfice dont les Rois Catholiques disposeront, qu'ils confèreront à de dociles et complaisants favoris. La religion catholique, frappée au cœur, périra lentement, mais irrévocablement. Cette conclusion est-elle rigoureuse? Cela importe peu ici. Ce qu'il importe de constater, ainsi que nous l'avons fait par de nombreuses citations, c'est que pour Sixte-Quint, pour les principaux hommes d'État de son temps, elle était un axiome, une vérité incontestable.

Voici donc les conclusions auxquelles arrivaient les personnes intéressées au maintien de la religion catho-

lique, et nul ne l'était plus que le chef de l'Église : Il fallait sauver la religion et la France, et si on ne pouvait obtenir ces deux résultats, sacrifier la France pour sauver la religion. C'était une dure extrémité, il fallait l'éviter autant que possible, mais on devait s'y résigner le jour où tous les moyens seraient épuisés; car lorsqu'on se trouve placé en face de deux dangers, dont l'un est imminent et l'autre éloigné, on court naturellement au plus pressé.

Telle était la situation de Sixte-Quint à l'égard de la France, ou, pour mieux exprimer notre pensée, c'était ainsi que le pape et l'Europe contemporaine la comprenaient.

Quelle était la politique de Philippe II? Nous n'entendons nullement entrer dans un examen de la valeur personnelle de ce prince. Nous nous en tenons aux faits et aux choses. Par suite du partage de la monarchie de Charles-Quint entre les deux branches de la maison d'Autriche, l'Espagne, c'est-à-dire la péninsule ibérique, les royaumes, principautés, comtés et les colonies d'outre-mer réunis sous le sceptre de Philippe, se trouvaient placés dans une situation nouvelle, et, on ne tarda pas à s'en convaincre, insoutenable à la longue. Ce grand acte politique, qui s'explique par la tendresse naturelle du père pour le fils, et par une foule de considérations d'un ordre plus élevé que nous n'avons pas à apprécier, devint pour l'Espagne, tout en l'agrandissant, le germe de sa dissolution. Les Flandres, la Franche-Comté, le Milanais, le royaume de Naples, tous, à l'exception de ce dernier, situés au centre du grand mouvement européen,

devaient désormais graviter autour de la péninsule ibérique. Mais l'Espagne n'est jamais entrée qu'imparfaitement dans ce mouvement, à cause des Pyrénées, à cause du caractère et de l'existence presque insulaire de la nation castillane. De plus, ces pays étaient séparés de l'Espagne par la mer ou par la France. Et quel lien moral, quelle communauté d'intérêts et de traditions les unissait à l'Espagne? Aucun lien, aucune communauté d'intérêts. En abdiquant, l'Empereur, malade et dégoûté, avait fait cadeau à son fils de tous ces États. C'étaient désormais des provinces ou plutôt des colonies espagnoles. Mais cette condition leur semblait intolérable. S'ils avaient été adjugés à Ferdinand, leur existence individuelle était garantie; ils devenaient, indirectement, non de droit, mais de fait, et aussi longtemps que les Habsbourg porteraient la couronne impériale, des membres du Saint-Empire. Aussi qu'arriva-t-il? Les Pays-Bas se révoltèrent. Il fallut une armée et les plus grands capitaines du temps, le sang de l'Espagne et les métaux précieux du Nouveau-Monde, non pour les réduire à l'obéissance, car on n'y parvenait pas, mais pour en contenir une portion, celle qu'on occupait avec des forces écrasantes. Le Milanais offrait l'aspect d'un grand camp. Les Napolitains, race moins belliqueuse, étaient plus faciles à gouverner, mais les tentatives d'insurrection se reproduisaient périodiquement. Presque tous les deux ou trois ans, on voyait arriver à Rome des exilés fuyant l'échafaud qui était dressé en permanence, les prisons qui regorgeaient de suspects. Était-ce la faute du gouvernement de Madrid? Peut-être en partie. Il faut

aussi tenir compte de l'influence des innovations religieuses, qui formait un élément si important de l'insurrection néerlandaise. Mais la cause principale de ces dispositions hostiles, nous croyons la découvrir dans l'incompatibilité de caractère de ces États, autrefois indépendants et désormais annexés à l'Espagne. C'est d'ailleurs une question que nous ne pourrions traiter sans sortir de notre sujet. Pour maintenir sa domination sur ces pays, pour ne pas perdre, dans un avenir prochain ou reculé, les possessions transatlantiques, l'Espagne avait besoin de deux choses qui lui manquaient : des communications toujours assurées avec l'Italie et les Flandres et de la domination des mers. Or sa prépondérance maritime était depuis quelques années plus que menacée, et même fort compromise déjà par la marine naissante de l'Angleterre. L'Espagne de Philippe, telle que son père la lui avait faite, était trop grande ou trop petite.

Cette situation explique et justifie même la politique du roi; car c'était son droit et même son devoir de conserver le royaume tel qu'il l'avait reçu, et il ne pouvait le conserver qu'en l'agrandissant. Philippe était donc forcé d'avancer ou de reculer. Il lui était impossible de s'arrêter. S'il avance, il sera, à des titres et des degrés divers, l'arbitre de l'Europe. S'il recule, l'Espagne deviendra ce que nous la voyons. Pour assurer ses communications avec les membres détachés de ce vaste corps, pour conserver la Nouvelle-Espagne, en d'autres termes pour sauvegarder l'existence de la monarchie, il lui fallait, afin de recouvrer la domination des mers : la Bretagne; afin de communiquer

librement avec la Flandre, avec la Franche-Comté, avec l'Italie : la suprématie en France. Voilà les mobiles de sa politique. Ce n'est pas nous qui les lui supposons. Il nous les a fait connaître lui-même; nous les savons de sa bouche, et sous ce rapport les contemporains ne doutent pas de sa parfaite sincérité. C'est quand il donne comme principal ou unique motif de ses actions son zèle pour la religion qu'il leur inspire des soupçons. D'ailleurs, le lecteur a pu pénétrer sa pensée intime déposée dans les instructions secrètes qu'il donne à ses agents, à Olivarès, à Mendoza, à Tasis. Je ferai, dit-il, dans tous les cas l'expédition de la Bretagne; la Bretagne est à l'infante ma fille. La Bretagne en effet lui est nécessaire. S'il l'avait possédée, l'*Armada* n'aurait pas péri, et probablement il serait devenu l'arbitre de l'Angleterre. Si le duc de Lorraine est élu roi de France, dit-il encore, le duché doit passer à l'Espagne; il établira la communication entre la Flandre et le comté de Bourgogne; en aucun cas il ne pourra être réuni à la France. Le duc de Mayenne, qui connaît la pensée du roi, lui fait insinuer, comme prix de son élection, l'annexion à l'Espagne de la Provence, du Dauphiné, de la Bourgogne et de la Bretagne. Et comme pour répondre aux reproches de sa propre conscience, il se dit : La France, il y a peu de temps, ne possédait pas ces provinces, et c'était pourtant un grand royaume. Philippe, de son côté, comme on fait en pareil cas, fait intervenir des principes moraux pour justifier l'action qui lui est imposée par la force des choses. Voici le raisonnement à l'aide duquel il essaye de se persuader à lui-même

que ses prétentions sont conformes à la justice. Nous lui avons plus d'une fois ouï dire : Je suis le bras, le vicaire séculier de Dieu sur terre. C'est là ma mission. Pour l'accomplir, j'ai besoin de toutes les forces que Dieu m'a données ; or je ne puis conserver mes forces sans être maître de la France et de la mer. Sans doute il était le pilier le plus puissant de l'Église : il l'était dans l'opinion de tous les catholiques, il l'était aussi dans celle de Sixte-Quint. Nous le savons encore du pape lui-même ; car ici, nous ne saurions assez le répéter, nous ne faisons que reproduire l'opinion des contemporains. Sur ce point le pape et le roi étaient d'accord. Seulement, situation étrange et qui donne la clef de la conduite de Sixte-Quint, Philippe ne voyait le salut de l'Espagne que dans la possession de la mer et de la France, c'est-à-dire dans la monarchie universelle, et le pape jugeait la monarchie universelle incompatible avec l'existence de l'Église.

Passons maintenant au roi de Navarre, l'un des trois principaux personnages de ce grand drame historique. A l'avènement de Sixte-Quint, la France, en apparence au moins, n'était divisée qu'en deux camps : catholiques d'une part, protestants de l'autre. Si Henri de Navarre est vainqueur, il le sera à la tête des huguenots, avec les troupes auxiliaires fournies par la reine d'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse réformées. Sa victoire sera le triomphe complet et décisif de la nouvelle confession. C'est ce que tout le monde pensait, car l'Europe vivait sous le régime du principe : *cujus regio illius religio ;* les sujets suivaient la religion du souverain. En vertu de cette maxime, à laquelle en Alle-

magne le *recès* d'Augsbourg avait donné force de loi, on avait vu l'Angleterre passer deux fois d'une religion à l'autre. Il était donc permis de croire, et tout le monde en était convaincu, qu'à cette époque le triomphe de Henri équivaudrait à la perte totale de la religion catholique en France.

Ce fut alors, et peu de temps après son élection, que Sixte-Quint lança sa bulle privatoire contre le roi de Navarre. En même temps, il songea à intervenir et offrit à Henri III son intervention armée. En agissant ainsi, il resta conséquent avec lui-même, et agissait en vertu d'un principe élevé : sauver à la fois la religion et la France. Mais encore nouveau en politique, il se trompa dans l'appréciation des hommes et des choses. Il crut à la possibilité du succès des deux partis catholiques, usant de leurs propres moyens; mais il croyait à tort que Henri III pouvait se réconcilier franchement avec la Ligue. Le meurtre des Guises change la situation. On entre dans une nouvelle phase. D'abord cet évènement amène Philippe sur la scène. Aussi longtemps que la Ligue et Henri III avaient combattu côte à côte comptant sur les secours que Sixte-Quint avait offerts, mais qu'il n'avait pas envoyés parce qu'il méprisait Henri III et que les chefs de la Ligue lui inspiraient peu de confiance, il était possible de vaincre les huguenots sans la coopération de l'Espagne. Désormais il n'y faut plus compter.

Il y a encore un autre fait plus considérable dont il fallait tenir compte : c'était l'union des deux Henri qui avait rallié beaucoup de catholiques. Peu de temps après, le roi est assassiné et Henri de Navarre devient

le maître d'une partie de la France. Quels sont les éléments de sa force? En première ligne, l'armée huguenote; ensuite, les suffrages du parti national, des catholiques royaux. S'il est vainqueur, comme il le sera indubitablement dans le cas où l'Espagne, toujours lente, n'interviendrait pas à temps, voici quelle sera la situation de la France : l'élément huguenot prédominera; les catholiques seront assurés du libre exercice de leur religion, qui descendra au rang de confession tolérée. Peut-être Henri ira-t-il jusqu'à abjurer, mais cette conversion ne pourra pas être sincère. La religion catholique ne sera pas sauvée, sa ruine sera tout au plus ajournée. En présence de cet état de choses et de ces éventualités, le pape se résigne à choisir le moindre des deux maux, qui est de sacrifier la France pour sauver la foi. Il se jette dans les bras de l'Espagne. Il envoie Gaëtani auprès du duc de Mayenne avec les instructions qu'on a lues; il propose à Madrid, par l'entremise de Gesualdo, son intervention armée en commun avec Philippe. Jugeant les choses de France comme il le fait, il ne peut agir autrement. Pour ménager une dernière chance favorable à « ce pauvre royaume », il compte se réserver la haute main, la direction suprême de l'entreprise; il offre, à cet effet, de fournir le plus fort contingent de troupes, et demande que les forces réunies soient placées sous le commandement d'un général de son choix.

En attendant, au camp de Henri les adhésions se multiplient. De toutes parts on mande à Rome que le roi abjurera. L'esprit catholique du pays se manifeste si clairement, que la conversion du futur souverain

n'est déjà plus un moyen utile pour son avènement, c'en est la condition indispensable. La France est catholique; elle veut rester catholique. La France est un grand royaume indépendant, elle veut rester ce qu'elle est, et elle ne le peut que sous le sceptre de Henri, tous les autres princes étant incapables ou étrangers; or Henri ne peut remplir cette mission qu'en embrassant la foi du pays sur lequel il va régner. Dans son armée même, les rôles sont intervertis. Les huguenots n'y forment plus qu'une minorité. Il y avait eu un temps où Henri ne commandait qu'à des huguenots, où il n'avait que des alliés protestants. Puis les catholiques royaux se réunissent à lui; les deux confessions sont représentées dans son camp, mais les huguenots en sont l'élément principal. Enfin, et c'est la dernière phase, les huguenots ne sont presque plus que des auxiliaires, précieux encore et qu'il faut ménager, mais avec lesquels, après la victoire, on n'aura plus à compter que dans une faible mesure. Si Henri triomphe, la religion catholique triomphera donc avec lui. C'est tout au plus s'il devra quelques ménagements à ses anciens coreligionnaires. Dans la première période, la conversion de Henri était impossible; dans la seconde, elle était probable, mais suspecte, et par conséquent, aux yeux du chef de l'Église, inadmissible; dans la dernière, elle était nécessaire, inévitable, imposée par la volonté de la France dont Henri sera le roi parce qu'il est le seul roi possible. Alors, de quel droit, pour quelles raisons, sous quel prétexte refuser l'absolution ?

Ce n'est pas soudainement, c'est peu à peu que ces

vérités se font jour dans l'esprit du pontife. Lorsqu'il s'en est pénétré, lorsque les événements confirment ce que son bon sens lui suggère, lorsqu'ils donnent raison au duc de Luxembourg, à Mgr Séraphin, à Donato, à Badoer, il change de conduite, mais non de politique, car il a toujours tendu, il tend toujours aux mêmes résultats. Les ambassadeurs d'Espagne l'accusent de se régler sur les évènements. Sans doute les succès de Henri, les suffrages de la France catholique, de plus en plus assurés, exercent une grande influence sur sa conduite. Il fait comme le tacticien qui dirige les opérations d'après celles de l'adversaire, qui change son ordre de bataille, qui fait des marches et des contremarches, avance ou recule selon les nécessités du moment, mais qui tend toujours au même but, battre l'ennemi; or l'ennemi, c'est la nouvelle confession et l'ambition de Philippe. Il tâche donc de se dégager de l'Espagne, sûr désormais que la France sortira de la crise, catholique et indépendante. C'est alors que commence sa longue et terrible lutte avec les représentants du fils de Charles-Quint qui remplit les derniers mois de son existence et en précipite la fin. Que, dans ce duel à outrance, il oppose la ruse à la force, qu'il emploie les armes dont il dispose, se retranche pour gagner un délai, d'où dépend la solution qu'il désire, derrière ses scrupules de pontife, comme une femme invoque, comme dernière ressource, la faiblesse de son sexe; qu'il noie sa pensée dans des contradictions, c'est ce que personne ne saurait nier, ce que chacun est libre d'apprécier à sa manière. Mais la vérité est qu'avec des fluctuations, avec des défail-

lances momentanées, avec une longue patience et un courage héroïque, il a lutté pour la même cause, celle qu'il n'a jamais désertée, vigoureusement, constamment, et jusqu'à son dernier soupir. C'est l'arbre qui brave les éléments, qui gémit et plie sous la furie de l'ouragan, agite ses branches, perd son feuillage, mais qui se redresse et résiste.

Il reste à éclairer une dernière question. Il s'agit d'apprécier la part qui revient à Sixte-Quint dans la solution finale, le triomphe de Henri. Nous ne ferons pas ici de l'histoire conjecturale. Tout le monde sait combien il est difficile, même pour des évènements qui se sont accomplis sous nos yeux, de se former un jugement un peu solide sur les différentes probabilités ; de dire que telle ou telle chose *serait* arrivée dans telle ou telle hypothèse. Encore cette fois, nous nous bornerons à citer l'opinion unanime des contemporains. Nous rappellerons surtout ce que pensaient les hommes d'État les plus éminents de l'époque, les plus fins observateurs, les juges les plus compétents en matière de politique étrangère, les ambassadeurs de Venise. Badoer et le Sénat, composé « de ces bons vieux sages » pour lesquels Sixte-Quint avait une si profonde vénération, considéraient la grande ligue entre l'Espagne et le pape, et l'intervention simultanée d'une armée espagnole et d'une armée pontificale, sous la direction suprême du chef de l'Église et sous le commandement d'un général par lui choisi et dépendant de lui, comme la ruine de la France. Cette opinion, nous l'adoptons sans réserve. Elle est corroborée par celle de tous les hommes politiques de

l'époque, par les faits qui se passaient alors et par les évènements qui suivirent. Le duc de Parme était, il est vrai, dans une situation critique. Il avait la rébellion sur ses derrières et sur ses flancs, et la sédition dans les rangs de son armée; et pourtant il a pu marcher sur la capitale, et obliger Henri à en lever le siège. Il a fallu à ce dernier encore près de quatre années pour faire son entrée à Paris. Sixte-Quint, en mettant dans la balance de l'Espagne et de la Ligue ses ressources militaires et financieres — et il avait, comme il disait souvent lui-même, plus d'argent qu'aucun autre prince ; — en faisant tourner plus rapidement les rouages si lourds de l'administration espagnole ; en poussant les opérations sous la direction d'un général de son choix ; en communiquant à tous, comme il s'y entendait si bien, son énergie, sa promptitude, sa persévérance, Sixte-Quint aurait, selon toutes les prévisions humaines, avec cinquante mille hommes bien équipés et bien payés, en peu de semaines, accablé et écrasé la petite armée de Henri. Mais, la victoire remportée, au moment des négociations, quand les plénipotentiaires des trois alliés, du pape, de Philippe, du duc de Mayenne, auraient procédé au règlement de la succession, l'influence du pontife (s'il était encore en vie), si grande qu'elle eût été pendant la guerre, se serait effacée en présence des prétentions du roi d'Espagne et du chef de la Ligue. Cela ressort de la situation et des engagements pris ; cela est confirmé par l'opinion de l'ambassadeur de Venise. Sixte-Quint ayant épuisé son trésor, qu'il ne pouvait remplir que fort lentement, se serait trouvé en face de Philippe, pour nous

servir de ses propres paroles, « la mouche à côté de l'éléphant. » Pour contenir l'ambition de son allié, il ne pouvait pas recourir aux moyens spirituels, il ne pouvait pas lancer des excommunications contre Sa Majesté Catholique, afin de l'empêcher de résoudre à sa manière la question de succession, puisqu'il s'était engagé d'avance à accepter comme roi de France tout candidat favorisé par Philippe. Il avait dû prendre cet engagement, parce qu'à cette époque c'était un puissant moyen pour obtenir l'intervention active, efficace et prompte de l'Espagne. Cela ressort, nous l'avons dit, de la situation et des documents dont nous avons fait connaître les passages essentiels. « Le pape, dit Badoer, compte se dégager après coup. Je crains fort qu'il ne se trompe s'il fait la ligue avec l'Espagne. » Les instructions secrètes du roi à Mendoza et à Tasis, les évènements postérieurs laissent entrevoir les conséquences éventuelles d'une victoire définitive de Philippe et du souverain pontife. Quelle aurait été alors la face de l'Europe ? L'Espagne, directement ou indirectement, un peu partout, sans contredit la puissance prépondérante ; sa domination impatiemment supportée, et tôt ou tard secouée; la papauté abaissée ; Rome moralement transférée à Madrid, la religion catholique confondue avec l'*espagnolisme* et courant le plus grand risque d'être entraînée dans une ruine commune, le jour où l'Espagne succomberait sous les coups de l'Europe coalisée; le peuple français pour longtemps condamné, avant de se refaire, avant de se fondre dans la grande et noble nation qu'il est, à des convulsions affreuses, peut-être à des siècles de luttes, de

catastrophes, de sang et de larmes. Tel est le sombre tableau qui se déroule devant notre imagination. Heureusement ces épreuves ont été épargnées à l'Europe. Ces éventualités ne se sont pas réalisées. Ce sont des fantômes qui échappent à l'examen de l'historien et du politique.

Mais ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que Sixte-Quint a préservé la France de maux incalculables, qu'il a bien mérité de l'Église et de l'humanité.

FIN.

APPENDICE

LLE P

me de chan
na de' Vent

CAMI

1595.

Comte DEI

FRANC

ARINI,
mâle
e.

Donna LIVI
héritière de
Savelli,
omaglia, Cabr

2. FRA FELICE PERETTI (SIXTE-QUINT), PROCUREUR GÉNÉRAL DES MINEURS CONVENTUELS, AUX PÈRES PRIEURS DU COUVENT DE MONTALTO.

Rome, le 13 mars 1563.

Magnifici Signori Padri miei onorandissimi, Con quella amorevolezza, ed osservanza, che debbo alla mia Patria, ho letto le di vostre Signorie delli due di questo, ma non senza gran dispiacere dell'animo mio ho inteso tanto strepito avete fatto con poca vostra riputazione, e con molto dissonore mio. Se voi sapevate, che Maestro Tommaso dipendeva da me, come confessate nella vostra, perchè non gli avete portato più rispetto? offendendo dunque lui dipendente da me, concludentemente offendete me. Poi se dipende da me, perchè non avete ragguagliato me de suoi mali portamenti, che ne avete empita tutta la Marca? Io ne tengo avviso d'Ancona, da Jesi, da Macerata, e da voi nò. Vi scusate nel principio della vostra lettera per le occupazioni, e nel fine per la distanza del luogo: molto siete stati occupati a farl' intendere a me, e dissoccupati, a farlo intendere al Stracca, al Civallo, ed alla Corte di Macerata; conveniva più per me, che per altri dissoccuparvi, essendo io figlio vostro, e creatura vostra, e l'onor o vergogna mia, anco vostra. Poi come la distanza del luogo ve lo ha impedito? da S. Biagio al primo di Quaresima non ci sono ventidue giorni? Non avete voi Ascoli, e Macerata d'intorno, di donde due volte la settimana viene la posta a Roma in dieci giorni; non averei potuto io fare ogni provisione, e

senza strepito, e senza far dir di voi dalli vostri Vicini? Il caso di Maestro Tommaso mi viene scritto da Montalto da Persone onorate molto differente da quello mi scrivete voi. Poi per la vostra lettera tutto il caso è fondato nel vostro Podestà; egli è il querelante, l'attore, il testimonio, il giudice, li mancava solo essere lo sbirro. Non volete che io mi accorga come camina il negozio? Ben sarei cieco, sordo e muto. L'occhio di cristallo a piedi della Croce non lo sanno tutti li nostri frati, che era distaccato fin quando io era fratino e nel portarla sempre bisognava tenerci il dito presso? Come volete dar questa calunnia à Maestro Tommaso, con dire che l'avete trovato aperto? Poi se Maestro Tommaso era in buonissima considerazione, con qual fondamento vi scandalizate di lui? Non sapete voi, che la maggior parte de' Corpi, e reliquie Sante sono state da nostri Vecchi, o rubate, o tolte per forza? Il che è imputato a divozione, e non ad empietà, come voi pensate. E quando anche cosi fosse, come scrivete, non dovrebbe bastarvi, che la reliquia è riposta al suo luogo, e l'errore è emendato? Poi la Croce di S. Maria è de' preti, e non è vostra, e quando il signor cardinale S. Angelo vostro Abate la volesse, bisognerebbe dargliela, cosi quella di S. Agostino, cosi questa di S. Francesco è della mia religione. Lodo la vostra diligenza, che le vostre chiese non siano spogliate delle cose sacre, ma dovete con me farne istanza, e non far da voi, che non sono cose vostre. Frà Hieronimo Assolano, che fu Papa Nicolao IV, donò queste croci a tutti i luoghi della custodia d'Ascoli, è dunque donata alla religione, e non donata a voi, ne acquistata da voi.

Commendo lo studio vostro in conservarla, e proteggerla, ma non in volervene impadronire, però bastava far intendere a me, che io averei dato riparo. Ma io sono benissimo informato, che Persona di malo stomaco ha guidato questo disordine, ma prego Dio glie lo purghi, acciò non faccia d'ogni erba fascio, e digerisca meglio il suo cibo. Mi fate intendere, che il Stracca ha provisto di Frà Bernardino da Monte Fiore per predicatore vostro, ed io come superiore dell' uno e dell' altro non voglio, che ci predichi, e se dopo il mio mandato vi predicherà, lo farò venir legato in Roma. Padri miei osservandissimi, vi prego per quell' amore, che io porto a voi, e per quello, che voi dovete portare a me, che non mi fate più di questi strepiti. Lasciate le cose de miei Frati trattarle a me, come io non m'intrometto nel vostro Palazzo, e tutto il mio scrivere accettatelo con quella sicurtà, che alle volte un figlio apre il suo cuore con un suo carissimo Padre, nel resto mi trovarete in tutto il tempo della mia vita obediente più a voi, che non farei al Padre, che mi ha generato. Dio nostro signore vi conceda prosperità, e pace.

La lettre autographe est conservée à l'hôtel de ville de Montalto.

3. FRAGMENTS D'UN SERMON PRÊCHÉ A PÉROUSE PAR FRA FELICE (SIXTE-QUINT).

Imprimé à Naples, le 7 février 1554, *Alli Vergini, per Gillo Allifano;* in-16. Bibliothèque Barberini.

... Ma non tolerò già l'antico serpe e malizioso avversario nostro che lungamente tanta felicità godesse si

gran monarchia, tanta giustizia e si bell' ordine : imperocchè consapevol del severo e irrevocabil' bando che à suon' dell' angeliche trombe per tutti li anguli del paradiso intonò : che nissun di qualsi voglia grado o preminenzia dell' alber' della scienza del ben' e mal a mezz' il giardino piantato sotto pena della tremenda disgrazia del gran' signor degli eserciti toccar ardisse : trovò Eva nostra prima madre, e con false lusinghe persuader si forzò, che dal vetato frutto mangiasse s'acquistar volle l'alta equalità della maestà divina. L'incauta e mal accorta donna dalle finte parole del serpe sedotta, e dalla vaghezza del frutto presa, l'istesso inganno persuadeva ad Adamo suo consorte, quand' egli per compiacerli comminciò a disputar con Dio...

Finalmente Adamo, per sodisfar all' importuna donna, mangiò il prohibito frutto, e dissubedì al suo Signore. Incontinente, oimè, gli s'aprirno gli occhi dell' humana prudenza e vidde nella sua personna trè brutezze... e confuso e vergognoso s'arrossiva in se stesso, fugiva e s'ascondeva, e toccò con mani ch' il mentitor serpe l'havea ingannato : all' hora perchè nella concupiscibil' si levò l'odio contra l'amore, la tristizia contra la dilettatione, il dispiacere contra il desiderio, e nella irascibil' la desperazion' contra la speme, l'ira contra la mansuetudine e il timor contra l'audacia : s'armò Giove contra Saturno, il ferro contra l'oro, l'iniquità contra la giustizia, la carne contra la ragione, Adamo contra Dio : ma perchè nel contrasto ch' è tra huomo e huomo può restar superior l'huomo, come il giovine David a Golia gigante : tra huomo e diavolo può restar superior l'huomo, cosi il patiente

Job a Sathana : tra huom' e angelo può restar superior l'huomo, come il patriarca Jacob all' Angelo luttatore : ma tra huomo e Dio è impossibile che l'huomo resti con honore ; però *ejecit Dominus Adam de paradiso voluptatis* e allora se sentì nella mente ambizioso, nel conversar maligno, nel mangiar vorace, nell' ingiurie impaziente e nel parlar scorretto : Ove prima nella natura era retto, nella conversation piatoso, nel parlar modesto e nel mangiar temperato ; vidde l'età viziata, l'infanzia lorda e stomachosa, la puerzia indolice e avezza, l'adolescenzia lasciva e scorretta, la gioventù precipitosa e pazza, e la vecchiezza sciocca e ribambita : ove dianzi l'infanzia era innocente, la puerizia savia, l'adolescenzia modesta, la gioventù prudente e la vecchiezza (*sic*) santa. Anzi vidde che fin' alle virtù gli minacciarono ingiurie, danni ed onte : in mal servì la bellezza ad Absalone, la sapienza a Salomone, la fortezza a Samsone, la profezia a Balaam, il sacerdozio ad Aaron, le richezze a Balthasar, e finalmente l'apostolato a Giuda : però ben disse David, *Ps.* XLVIII, *Homo cum in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus*...

4. NOTE SUR LA MAISON BOURGEOISE A ROME AUX QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLES.

Nous avons dit que l'architecture bourgeoise suivait, au quinzième et au seizième siècle, les transformations que subissait l'architecture monumentale des palais romains.

Sur cette matière, l'auteur s'est livré à un examen attentif des maisons comparativement peu nombreuses datant de ces époques, et qui se sont conservées dans leurs formes primitives.

Des murs à fruit sans décoration sont percés d'une fenêtre géminée ou trilobée. Celle-ci se compose de deux arcs surbaissés et supportés par un trumeau étroit, décoré à l'extérieur d'une colonnette engagée. Toute la fenêtre est en retrait sur le nu du mur. L'édifice est couronné d'une loge composée d'arcades surbaissées reposant sur des colonnettes qui s'appuient sur un bandeau. Le toit à chevrons apparents est fort saillant[1]. C'est la transition du gothique italien à la renaissance; le moyen âge cède lentement et de mauvaise grâce au style nouveau, introduit par les Florentins que Paul II a appelés à Rome. Ces maisons sont devenues excessivement rares.

Le type le plus commun du quinzième siècle est la maison à deux étages, rarement à trois, y compris le rez-de-chaussée. Le mur est à fruit, le toit saillant. Des bandeaux servent d'appui aux deux fenêtres. Celles-ci, placées aux deux angles, sont à plein cintre; un chambranle plein les encadre. La porte qui se trouve à l'un des angles affecte la même forme. Dans les plus anciennes constructions de ce genre l'escalier est en dehors. Des familles nombreuses ou aisées dou-

1. *Via in Pisincella*, non loin de la *via Lungaretta* (Transtévère). Il y en a un semblable près des portiques d'Octave. Je n'ai vu de fenêtres trilobées que dans quelques rares palais, dans celui de Capranicà, et au coin du *palazzetto* d'Autriche du côté de la place de Saint-Marc.

blaient la maison ; il y a alors trois fenêtres, dont celle du milieu est géminée. Les fenêtres et portes manquent d'imposte, et l'espace entre l'extrados et le plancher est fort considérable [1]. Sous le pontificat d'Alexandre VI, les maisons des bourgeois portent déjà l'empreinte du bien-être. Elles ont rarement moins de trois étages, et comme la tour n'est plus de mise et leur est d'ailleurs refusée, car elle n'appartient qu'aux nobles, elles se composent d'une jolie loge (aujourd'hui toujours murée), semblable à celle que nous venons de décrire, mais reposant sur des pilastres octogones que Baccio a mis à la mode [2].

Le signe caractéristique de cette époque est le portail, première et timide imitation du rustique florentin. Sous Sixte IV ce sont les palais, sous Alexandre VI les maisons du *mezzo ceto* qui l'adoptent. C'est un arc à plein cintre. Les claveaux et assises formant le chambranle sont taillés à refend ; la clef saillante dépasse légèrement l'extrados de l'arc. A l'extérieur et à l'intérieur, des moulures encadrent le refend. L'imposte manque encore. Ce portail, introduit par les maîtres toscans, se trouve dans toutes les constructions de l'époque pendant laquelle ils ont dominé à Rome, c'est-à-dire depuis Paul II, jusqu'à la fin du siècle, jusqu'à l'arrivée, à l'avènement comme on pourrait dire, de Bramante. Le palais de la Chancellerie, qu'il

1. On trouve encore beaucoup de ces maisons au Transtévère et au *Borgo* dans le vieux quartier des Saxons, quelques-unes sur la rive gauche.

2. C'est à tort que Baccio Pintelli passe pour avoir apporté à Rome le pilier octogone. On en trouve déjà dans la cour (le jardin) du *palazzetto* de Saint-Marc, construit avant son arrivée.

a bâti, change en partie la physionomie des rues. Le nu des murs entre les étages se revêt de pilastres fort peu saillants, appuyés sur des bandeaux. La porte, les fenêtres du premier étage sont le plus souvent à plates-bandes. Un chambranle simple les contourne également. Les fenêtres de l'étage supérieur sont à plein cintre et sans imposte, le toit toujours saillant. Dans les constructions plus considérables on voit au-dessus du portail à plate-bande une corniche supportée par des consoles dans la hauteur de la frise, qui est saillante et affecte la forme du tore. Les consoles reposent sur des contre-chambranles. Les fenêtres sont à plein cintre, entourées d'un chambranle plat et sans imposte. Les tympans forment saillie sur le nu des murs, portent une rosace, et sont couronnés d'une corniche[1]. Sous l'influence des Florentins attirés par Léon X, leur compatriote, le goût du rustique reprend à côté du culte de l'antiquité. On parle la langue des Romains avec un fort accent toscan qui ne gâte rien. Peu de maisons bourgeoises[2] osent, à l'exemple du palais, asseoir leurs étages supérieurs sur un rez-de-chaussée en bossage, mais le portail au moins suit la mode. C'est de nouveau l'arc à plein cintre ; seulement les claveaux et assiettes sont de grosses pierres rustiquées et alternant de longueur. On n'y voit pas encore l'imposte, qui est déjà généralement adoptée pour les fenêtres quand elles sont cin-

1. Le plus beau spécimen est la maison de Pietro Torcino dans la *Strada papale* citée plus haut.

2. Le n° 103 du *Borgo novo*, bâti, comme on croit savoir, par le médecin de Léon X, est du nombre, sauf le portail.

trées; un peu plus tard les fenêtres sont généralement construites à plates-bandes. On a de la peine à s'expliquer le charme secret de cette architecture bourgeoise; il serait plus difficile de le définir, impossible de ne pas le subir.

D'où vient qu'immédiatement après Paul III, et déjà vers la fin de son pontificat, bien qu'on s'écarte à peine des grands modèles, les palais et maisons deviennent lourds, monotones, tristes et engagent si peu les passants à les choisir pour résidence? Le feu sacré des générations précédentes s'éteint de plus en plus. Dans la seconde moitié du siècle, les portails rustiqués, composés de pierres moins grosses, portent des impostes et des clefs non rustiquées qui n'ont aucune raison d'être dans une architecture imitant le rocher; plus tard on y engage des colonnes supportant des balcons peu saillants. Les portails des petites maisons sont à plein cintre avec impostes composées de pierres ravalées. Les encadrements des fenêtres, désormais sans exception à plates-bandes, sont tourmentés et se profilent les uns sur les autres. Les crossettes sont parfois accompagnées de consoles qui n'ont rien à supporter.

5. PROMENADE DANS ROME EN 1585.

(Note au tome II, p. 82.)

La *piazza del Popolo* ne possédait pas encore les deux églises écrasées sous leurs lourdes coupoles, la rampe du Pincio, le nouveau couvent des Hiéronymites, ni aucune des autres constructions qu'on y voit, et qui

sont l'œuvre de Pie VII et de l'architecte Valadier. La place était moins symétrique, mais plus pittoresque, grâce à Sainte-Marie du Peuple, de Baccio Pintelli, non encore enjolivée par Bernini; grâce à son clocher, qui se dressait parfaitement visible au-dessus d'un bas mur d'enceinte, percé de deux portails du style de Grégoire XIII. Le couvent occupait presque tout le côté oriental de la place. De hautes maisons, à larges portes rustiquées, s'élevaient entre le *Corso*, la *Ripetta* et le *Babbuino*. Deux autres rues, l'une longeant le pied du Pincio, l'autre menant au Tibre, ont disparu [1].

Le *Corso*. Nous avons dit que la partie méridionale de cette grande rue, celle qui est située entre la place du Peuple et l'arc du Portugal; près du palais Fiano, était à peine habitée. Saint-Jacques des Incurables était en voie de construction. Un *guide*, publié sous le pontificat de Sixte-Quint, donne une vue de la façade de cet édifice, qui a été rebâti en 1600. La petite église des Lombards, placée sous l'invocation de saint Ambroise, n'était pas encore devenue le somptueux temple de saint Charles Borromée. Le palais de Portugal, aujourd'hui Fiano, date du règne d'Eugène X, et a, sous Nicolas II et Jules II, subi des changements considérables. Sa façade est restée inachevée. Une grosse tour qui, en partie démolie et appropriée à des habitations, existe encore, s'élevait près de l'arc; l'arc, surmonté d'un corridor moderne, la

1. Voy. la fresque de la salle de Sixte-Quint à la Bibliothèque Vaticane, les gravures d'Israël Henriet, publiées à Paris, vers le milieu du dix-septième siècle, et les manuscrits souvent cités de la Bibl. Imp. Paris, Fonds fr. 5550, 5562.

reliait aux dépendances des palais situés de l'autre côté de la rue. Elle ressemblait à la grande tour du palais d'Autriche, et datait comme celle-ci et comme la tour d'*Ara-Cœli*, les deux seules qui se soient conservées, du pontificat de Paul III. Le palais Fiano avait été habité successivement par les cardinaux Joào de Moura, Jorge Costa, qui était aussi ambassadeur de Portugal près d'Innocent VIII, et Miguel de Sylva. De là le nom de palais de Portugal. A l'époque de Sixte-Quint, il portait dans ses différentes parties l'empreinte du moyen âge et de la première renaissance.

La place *Colonna*, entourée de chétives maisonnettes, attirait l'attention par le célèbre monument de Marc-Aurèle, qui lui donna son nom. Cette colonne menaçait ruine et fut restaurée par Sixte-Quint. Nous rappellerons ici un fait presque oublié : c'est que, vers la fin du dix-septième siècle, la colonne, pour subir une nouvelle restauration, a été complètement démolie. Une gravure de 1696, de la collection d'estampes de la Bibliothèque nationale de Paris, représente la place dépourvue de ce monument. Au coin du *Corso* s'élevait l'habitation du comte Girolamo Pompeo Ludovisi, sous Sixte-Quint sénateur de Rome. Ce seigneur vendit une portion de son jardin aux barnabites, qui y construisirent et y ouvrirent en 1595 l'église et le collège de Saint-Paul à la Colonne. En 1659, Alexandre VII réunit ce collège à celui de *Saint-Charles et Biaggio à Catinari*, fit démolir l'église, le couvent et le palais Ludovisi, et construire sur ce terrain l'immense palais Chigi[1]. En face du palais Ludo-

1. Voy. les documents des archives du collège de Catinari. — *Me-*

visi, au coin du *Corso*, on voyait un *palazzetto* à fenêtres guelfes (Ferrajuoli), et à côté, la petite église de Saint-Bartolommé, de Baccio Pintelli. Le palais Piombino n'existait pas.

Continuation du Corso. Le palais des Buonacorsi venait d'être achevé. San Marcello n'avait pas encore la façade riche et tourmentée de Carlo Fontana, et celle de l'église de *Santa-Maria in via lata* n'avait pas encore été rebâtie, d'après les beaux dessins de Pierre de Cortone. Le palais contigu d'Urbin, alors ambassade d'Espagne (Panfili-Doria), était un groupe de maisons d'âges divers et d'architectures différentes. Des différents édifices dont il se composait, deux seulement sont restés debout ; ils donnent sur la petite rue de la *Gatta*. On y voit de basses colonnes et des arcades qui semblent remonter au dixième ou au onzième siècle, une petite porte murée en ogive du commencement du quinzième, et un grand portail rustiqué de l'époque ou du moins du style de Paul III. En résumé, la physionomie du *Corso* est changée par suite des modifications que les fenêtres ont subies, mais la plupart des maisons remontent à l'époque de Paul II et de Sixte IV. L'église de Jésus-Maria et de Saint-Charles, tous les palais de style baroque n'existaient pas ou ont été rebâtis à neuf, comme ceux qui portent aujourd'hui les noms de Verospi, Salviati (autrefois Nevers et Mancino), Simonetti, Costa, Piombino, Doria, Bonaparte, Bernini, etc. On y voyait déjà les pa-

morie della corporazione de' Barnabiti, par Barelli ; Bologne, 1703. — Les fresque de la Bibliothèque Vaticane, salle de Sixte-Quint, et les vues de Rome par Faldi.

lais Teodoli, Buonacorsi, Ruspoli et Marino Torlonia. Un petit nombre de maisons bourgeoises ont conservé le caractère de l'époque.

Le palais dit *de Saint-Marc*, plus tard de Venise, aujourd'hui d'Autriche, sauf les modifications des fenêtres de la façade de *la via del Gesù*, sauf le toit de la grande tour, autrefois saillant, n'a subi aucune altération notable. Il n'a jamais été achevé et se trouvait toujours en mauvais état de conservation. Les rapports des ambassadeurs de Venise sont remplis de demandes de subvention, que la Seigneurie n'accorde que fort parcimonieusement. A Venise, dans les bureaux du doge, on expliquait même la générosité de Pie IV par son désir de se débarrasser des frais d'entretien de l'édifice.

La place *des Apôtres*, au dix-septième siècle, a complètement changé d'aspect. Le couvent de frà Felice seul a conservé son caractère. En dehors du grand palais, qui est encore habité par l'illustre famille dont il porte le nom, presque toutes les autres maisons de la place étaient aux Colonna. La plus considérable a passé aux Chigi et est devenue le palais Odescalchi. Nous avons déjà mentionné le palais Valentini, bâti pour et par le cardinal Rusticucci, car il en a lui-même composé les dessins[1].

Le *Capitole*. Paul III avait chargé Michel-Ange de donner à ce lieu classique une nouvelle physionomie. C'est Michel-Ange qui y plaça la statue équestre de

1. On peut en voir la description dans : *Lettere di Girolamo Catena ;* Roma, 1589.

Marc-Aurèle qu'on avait trouvée près du Latran et que Sixte-Quint comptait y faire reporter[1]. C'est encore Michel-Ange qui a exécuté la *Cordonata* qui mène de la place *Ara-Cœli* au Capitole, et l'escalier à double rampe qui est devant le palais des Sénateurs. On lui attribue aussi, mais à tort, la tour de ce palais, qui est de Martin Longhi. Tout le reste a été fait postérieurement à la mort du grand maître, et ce n'est certainement pas sur ses dessins, par Giaccomo della Porta, par Rainaldi et par Giaccomo del Duca. Voici comment se présentait le capitole de Sixte-Quint. En face, le palais des Sénateurs inachevé et dérobé à la vue par des échafaudages. A droite, le palais des Conservateurs, simple et legère construction du style florentin; une arcade élancée supportant deux étages percés de fenêtres à plates-bandes et cintrées aux angles. A gauche, là où plus tard a été bâti le musée, le mur nu, orné seulement d'une niche qui sépare *Ara-Cœli* de la place[2].

Des Français qui visitent Rome sous le pontificat de Sixte-Quint parlent des antiquités qu'on voit dans l'une des chambres du palais. Quatre de ces statues passent pour les plus belles de l'Italie : « Un enfant de bronze lequel se tire une épine du pied ; une louve de bronze et Romulus et Rémus qui sont dessous et qui la tettent ; un Bacchus, un Marc-Aurèle et beaucoup d'autres antiquités, entre lesquelles il y a Marius

1. *Avvisi*, 1588; Arch. Flor. *fil.* 4027.

2. Voy. les gravures de l'ouvrage intitulé : *Antichità della città di Roma*, par Bernardo Gamucci de San-Geminiano ; Venise, 1569 et autres *guides*,

qui a été sept fois consul. » Au palais du Capitole ils admirent deux grandes salles et plusieurs chambres avec des soffites dorés. Dans l'une de ces pièces se trouvent les statues de Léon X, de Grégoire XIII et du pape régnant, Sixte-Quint. Il leur est permis de suivre le gouverneur de Rome Mgr Pierbenedetti dans les prisons du Capitole, où il examine lui-même les détenus. La roche Tarpéienne « se voit encore fort aisément, de laquelle on jetait en bas ceux qui portaient faux témoignages. Elle est bien haute, elle l'était encore davantage du temps de la vieille Rome[1] ».

Le *Forum*, vu du haut du Capitole, offrait l'aspect d'un champ carré parsemé de ruines et encadré, à l'ouest, par les *Horti farnesiani* du Palatin avec le portail de Vignole; au sud, par le couvent de Sainte-Françoise Romaine qui s'adossait à l'arc de Titus; à l'est, par le temple d'Antonin et Faustine formant la cour d'une maison particulière, et par celui de Romulus, devant l'église des Saints Cosme et Damien. Des masures obstruaient les approches du temple de la Paix. Le couvent de Sainte-Françoise Romaine, dont la partie transversale n'a été démolie qu'au commencement de ce siècle, empêchait, en grande partie, la vue du Colisée et du magnifique *septizone* que Sixte-Quint a eu la barbarie de démolir. Ce pape avait même conçu l'idée de faire abattre le Colisée pour tracer une avenue droite du Capitole au Latran. La mort l'empêcha de commettre cet acte de vandalisme.

1. *Voyage d'Italie et de Piémont*. 1588. Manuscrit de la Bibl. imp. Paris, fonds fr. 5550.

Les terrains situés entre cette colline, les Carènes, l'Esquilin et les murs d'enceinte n'ont presque pas changé d'aspect dans le cours des trois derniers siècles. Sur les hauteurs des *Monti*, grâce à l'eau dont Sixte-Quint les a pourvues, de nouveaux quartiers ont surgi sous son pontificat et sous ceux des papes Borghèse et Barberini. Les palais les plus remarquables étaient au Quirinal, la villa d'Este, que son propriétaire, le cardinal, céda à Grégoire XIII, qui en fit l'habitation d'été des papes, et dont Sixte-Quint fit le vaste palais que nous voyons. Dès son avènement, il y mit ses armes à la place de celles de son prédécesseur, en disant, pour excuser cette petitesse : « Grégoire a fait les travaux, mais c'est nous qui les avons payés [1]. » Sur le versant nord du Quirinal, on voyait la villa Sforza, devenue palais Barberini. Sur l'Esquilin une partie des Thermes de Dioclétien était la propriété du cardinal Du Bellay, dont les palais et les jardins s'étendaient jusqu'aux murs de Rome. C'est sur cet emplacement que Sixte-Quint fit ouvrir et aplanir la place des Thermes, et que sa sœur, Donna Camilla, construisit plusieurs magasins qui subsistaient en partie tout dernièrement encore.

Revenant au Capitole et descendant vers le théâtre de Marcellus, on se trouvait dans la région des Savelli. Le théâtre, surmonté de l'habitation de cette puissante famille, actuellement palais Orsini, se présentait tel que nous le voyons aujourd'hui, et possédait la plus riche collection d'antiques après celle du Belvédère.

1. Les ambassadeurs extraordinaires au doge. 12 oct, 1585. Arch. Ven. *Disp.* Rome, *fil.* 19.

Nous terminerons ici notre promenade et nous nous abstiendrons d'entrer dans une description détaillée des quartiers de la plaine, de la partie de Rome située entre le *Corso*, le Tibre et le Capitole.

Nous nous sommes donné la peine de passer de rue en rue, de maison en maison, et nous avons été surpris de trouver, à part les maisons bâties sous le pontificat de Pie IX, si peu de constructions postérieures au seizième siècle, si l'on excepte toutefois les palais et les quelques maisons de la place Navone, du *Monte-Citorio* et de la place d'Espagne. Beaucoup de propriétaires ont décoré leurs façades, changé surtout l'encadrement des fenêtres, mais ils ont rarement touché aux portails, qu'on ne pouvait guère agrandir sans détruire toute l'économie de l'édifice. Après avoir regardé attentivement les fresques précédemment citées des loges de Grégoire XIII au Vatican, on peut, en parcourant ces quartiers, se faire, au moyen d'un léger effort d'imagination, une idée assez exacte de la physionomie qu'ils avaient à l'époque de Sixte-Quint. Nous n'entrerons donc pas dans l'énumération des palais qui existaient ou qui n'existaient pas de son temps. Aux époques suivantes, l'étroitesse des rues engageait peu à la construction de vastes habitations seigneuriales. On préférait d'autres quartiers, où l'on trouvait de l'air, de l'eau et de l'espace. Il n'en est pas ainsi des églises. A l'exception de Saint-Augustin et de Saint-Jacques des Espagnols qui, tombé en ruine, est en voie de reconstruction, de Saint-Louis des Français, de Saint-Jean des Florentins et de quelques autres moins considérables, tous les édifices consacrés au

culte ont été modernisés ou bâtis à neuf. Ils portent presque tous le type d'un *baroquisme* plus ou moins rageur.

J'ai, au deuxième livre, donné une description de la place Saint-Pierre et du Vatican. Le *Borgo* a conservé beaucoup de sa physionomie d'autrefois, et aucun quartier n'a mieux que le Transtevère résisté aux innovations et aux améliorations des siècles.

Telle était Rome à la fin du pontificat de Grégoire XIII. Sixte-Quint en a changé la physionomie dans le court espace de cinq ans, non par les merveilles de son goût, qui était celui du temps, mais par les merveilles de son énergie, par des œuvres, dont l'une, l'aqueduc, répand toujours ses bienfaits sur une moitié de la ville, dont quelques autres, comme l'installation des obélisques, ont singulièrement frappé l'imagination des contemporains; dont la plus grandiose, la coupole de Saint-Pierre, commande encore l'admiration du monde[1].

1. *Antichità di Roma*, 1569; *Antichità di Roma*, par Andrea Fulvio; Venise, 1588, contenant un grand nombre de gravures. — *Le cose maraviglıose dell' alma citta di Roma. le ampie e commode strade fatte a beneficio publico del Santissimo Sisto V*, par le P. frà Santi di S. Agostino; Venise, 1598. — *Lucio Fanno, dell antichità di Roma ;* Venise, 1553. *Antichità di Roma, per Lucio Mauro. opera non fatta più mai da scrittor alcuno ;* Venise, 1558. — Quelques gravures du temps, de la collection des estampes de la Bibl. imp. Paris et de la Bibl. Corsinienne; d'autres, Prague, 1605. — Les *avvisi* des Arch. Flor. *fil.* 4027. — Enfin les correspondances diplomatiques.

6. INSTRUCTIONS POUR L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR CARDINAL MONTALTO, NEVEU DE NOTRE SEIGNEUR SIXTE-QUINT [1].

La dignité du cardinalat, conférée à quiconque s'en montre vraiment digne, est déjà par elle-même des plus élevées, et suréminentes, attendu que le sacré collège est le sénat de l'Église universelle, et le conseil du souverain pontife, et que c'est ce pontife qui le compose de sa propre autorité et sans intermédiaire. Cette dignité, toutefois, apparaît plus élevée et plus éminente encore dans la personne de ceux qui sont alliés au pape par les liens du sang, puisque, en raison du désir qu'il a de leur grandeur et en raison de la confiance qu'il leur accorde de préférence à d'autres, les affaires les plus importantes qu'on soumet au Saint-Siége leur sont communiquées. C'est avec eux que traitent les envoyés des princes, tant ceux qui résident ici que ceux qui sont venus en mission spéciale à cette cour ; c'est par leur organe que le pape apprend à connaître les désirs et les besoins de toute la chrétienté ; c'est à eux qu'écrivent les nonces et les autres ministres du Saint-Siége; c'est par leur entre-

1. *Istruzioni al cardinale Montalto.* J'en ai trouvé des copies du dix-septième siècle dans les archives d'État de Florence, *Carte strozzane*, 368, et dans la collection de manuscrits de feu M. le prince de Santa Croce, à Rome. Elles ont été imprimées dans le *Tesoro politico*, Vicence, 1602, par conséquent douze ans seulement après la mort du pape. Cet écrit est-il authentique ? Je ne saurais l'affirmer. C'est même peu probable; mais on y trouve la tournure d'esprit et les idées de Sixte-Quint, et même des phrases qu'il a dites aux ambassadeurs, et que ceux-ci ont consignées dans leurs rapports.

mise qu'est gouverné l'État ecclésiastique; c'est par leur intervention et à la suite de leur intercession que beaucoup d'emplois et de bénéfices ecclésiastiques sont conférés, et, ce qui importe davantage encore, par eux se fait la promotion des cardinaux; enfin, c'est par eux que le pape manifeste sa pensée et qu'il distribue des grâces: leur assistance, plus que toute autre, l'aide à porter le lourd fardeau du pontificat. Et, en ces temps de troubles et de difficultés, cette forme de gouvernement paraît plus opportune que celle d'autrefois et même presque nécessaire; car, la chrétienté se trouvant accablée de divers intérêts et de soucis, la répartition de l'administration entre plusieurs n'offre pas grande sécurité, et on ne peut attendre de résolutions parfaites concernant telle partie spéciale du gouvernement de la part de qui ne connaît les autres branches et ne peut voir ce qui s'y fait. Voilà pourquoi il est nécessaire que tout converge vers un seul, et c'est ainsi que dans les grands périls les républiques conféraient l'autorité absolue à une seule personne. L'importance et la quantité des susdites affaires démontrent, sans qu'il soit besoin d'entrer dans d'autres explications, combien de science, de prudence, de zèle et de soin est nécessaire à ce ministre pour se montrer à la hauteur de sa tâche. Mais, pour descendre de considérations générales plus ou moins vagues à des considérations particulières plus précises, nous parlerons d'abord du but à atteindre, puis de quelques-uns des moyens à employer, ensuite nous diviserons les affaires en quelques articles principaux, avec des observations sur la manière

de traiter avec notre Seigneur le pape, avec les cardinaux, ambassadeurs, prélats et autres, et nous ajouterons finalement quelques considérations sur la façon de parler et d'écrire.

Le ministre d'un prince ne doit poursuivre d'autres fins que celles du prince lui-même ; sous ce rapport, il ne doit y avoir aucune divergence de vues entre eux, et comme les fins du souverain pontife doivent être la gloire de Dieu, le salut des âmes, la propagation de la foi, l'exaltation de la sainte Église, la paix et la tranquillité universelles, le triomphe de la vertu, la destruction du vice, ce seront là également les fins du cardinal son neveu, et c'est de ce côté qu'il devra diriger toutes les forces de son intelligence, tous ses soins, tous ses labeurs. A la génération des choses dans l'ordre de la nature concourent à côté de la cause première beaucoup d'autres causes secondaires, et si celles-ci coopèrent dans la mesure voulue, les choses deviennent parfaites et belles ; mais elles ne produiront que des monstres de figure laide et horrible, quand les fins de ceux qui s'écartent de l'intention du prince et du vrai but sont monstrueuses et horribles ; à ce sujet les exemples en apprennent plus que les paroles. Outre les fins du prince, son neveu peut avoir quelque égard pour soi-même, non pas dans un sens différent de celles-là, mais comme corollaire naturel et compatible. Ainsi, il cherchera à donner bonne opinion de lui-même aux princes et aux cardinaux et à gagner leur bienveillance, car il ne saurait rien acquérir de plus important que leur estime et leurs bonnes grâces. Ensuite, il se conciliera l'amitié de

bon nombre de personnes en les faisant élever au cardinalat ou nommer aux légations auprès des cours étrangères, ou dans le gouvernement, ou aux principaux offices de la cour et même dans les familles particulières. En dernier lieu viendront la richesse, les revenus, une fortune abondante, ceci étant nécessaire pour vivre avec splendeur et dignité, pour distribuer des bienfaits et exécuter bien des choses.

A cette considération de la fin vient se joindre celle des moyens dont il devra se pourvoir, et parmi lesquels il faut compter en première ligne : les amis, les clients et les serviteurs, ainsi que la fortune dont il a déjà été fait mention. Pour triompher dans une guerre, le grand point est de choisir de bonnes troupes; pour soutenir les charges et les emplois du gouvernement, tout dépend du choix des ministres et des seigneurs; pour les choisir, il faut du jugement et, par-dessus tout, une heureuse chance. Mais où il y a grand concours, comme il arrive pour les places dont dispose le neveu d'un pape, c'est plus facile, parce que d'un grand nombre on ne prend que peu et, parmi ceux qu'on a pris, on emploie les plus aptes au service En faisant choix de personnes, considérez d'abord qui les propose, puis leur patrie, leurs relations, leur conduite, leurs antécédents, leurs études, leur tenue extérieure et encore leur constitution physique, source naturelle des mœurs. Les bons engendrent les bons, et certaines mœurs sont propres et communes à une famille, à un pays, à une nation. On peut recueillir des informations plus exactes des compatriotes, des compagnons et des familles qu'elles ont fréquentées

ou servies; il est permis de supposer qu'elles seront dans l'avenir et pour nous ce qu'elles ont été dans le passé et avec d'autres. Veillez à ce qu'elles soient issues d'une famille estimable, recommandées de part non suspecte, sincèrement attachées à votre personne, vigilantes, laborieuses, infatigables, avares et prudentes en paroles, promptes et entendues à l'action, ambitieuses d'obtenir les bonnes grâces du maître, soucieuses de sa grandeur et de leur honneur; instruites, au courant de ce qui se passe et versées dans les devoirs de leur charge, supportant aisément les incommodités, les corrections et les avertissements, aspirant à la perfection en toutes choses et à surpasser tous les autres, si faire se peut; de classe et de fortune moyennes, parce que ceux qui sont trop pauvres deviennent à charge en recherchant toujours des subventions et que les riches et les grands deviennent enuuyeux à cause de leurs hautes prétentions. Il convient néanmoins qu'un prélat incline plutôt vers les pauvres, parce qu'ils doivent avoir la mémoire reconnaissante, et que, de plus, le talent, le savoir-faire, un attachement véritable pour le service et la gratitude se trouvent abondamment chez les pauvres.

Qu'on évite les natures et les caractères opposés à ceux qui viennent d'être décrits, et surtout ceux qui sont portés à divulguer les secrets, ce qui arrive souvent et sans mauvaise intention à la légèreté, à la jactance, à la loquacité, aux tempéraments amoureux ou vindicatifs, et plus encore à ces natures qui inclinent à la perfidie, vraie peste et poison de la société

humaine, produits de l'égoïsme de ceux qui servent leurs maîtres uniquement en vue de leur propre avantage. Les indiscrets se révèlent d'eux-mêmes, et on ne peut excuser qui les emploie ; mais il n'est pas facile de pénétrer les volontés ténébreuses et les menées de ceux de la seconde catégorie, dont les principes fondamentaux sont l'avarice, l'ambition, une haute idée de soi-même, le mépris d'autrui et l'envie. Ces gens-là sont doués d'une dissimulation profonde, qui ne les abandonne que lorsqu'ils en voient d'autres recevoir les dignités et avantages ambitionnés par eux-mêmes. Ce malheur seul les aiguillonne, de manière qu'ils se sentent pressés de se dévoiler à quelqu'un. Ce qui les fait encore découvrir, c'est qu'ils ne restent jamais d'accord avec eux-mêmes, louant la même chose dans un moment et la blâmant dans un autre, défendant ici et attaquant là. Ce qu'ils disent à l'oreille est autre que ce qu'ils soutiennent en public ; ils ne maintiennent pas leur dire quand le maître discute, et il s'ensuit qu'ils vont toujours en rampant et en observant, et n'ont pas d'allures franches ; ils ne manquent pas d'un certain talent pour l'adulation, qui les fait pénétrer dans les secrets les plus intimes du maître, ni d'une façon subtile de médire du prochain et d'insinuer des soupçons.

Il n'est pas superflu de faire des discours si longs qu'ils soient pour enseigner à connaître et à éviter cette pestilentielle espèce de serviteurs, et, comme il arrive que cette ivraie n'apparaît qu'après avoir déjà poussé haut, il faut alors en hâter la maturité et la séparer du reste, et, une fois séparée, l'exterminer,

afin que le bon grain n'en soit plus infesté et qu'on s'assure bien qu'elle ne puisse nuire au père de famille. Le choix fait, le seigneur qui a de nombreux serviteurs devra les employer tous, les occuper activement, et en affecter le plus possible aux services auxquels ils sont propres. Il est facile d'en utiliser plusieurs comme écuyers tranchants et comme échansons ou écrivains, mais sous un seul chef et à divers soins de la maison; le service de la chambre et les commissions peuvent en occuper beaucoup. Ceci aura l'utilité de proscrire l'oisiveté, source de tous les vices, de satisfaire tout le monde, parce qu'aucun ne se voit négligé, que chacun peut montrer ce qu'il vaut, et parce que l'émulation, en augmentant le zèle, produit la perfection. Réunis à une besogne ardue et travaillant sous le regard des camarades, les méchants trouveront moins de facilité pour se cacher, et comme leurs occupations les mettent en rapport avec d'autres personnes de la cour, le maître recueillera par leur entremise des avis et des renseignements sur bien des choses. Personne ne pourra s'élever au-dessus des autres avec trop d'autorité, et aucun, quelque excellent qu'il soit, ne pourra devenir orgueilleux, car, d'autres étant pareillement exercés, chacun comprendra que le seigneur peut, en introduisant ceux-là dans la même charge, se passer de lui.

Le maître doit apporter de la gravité dans ses rapports avec ses serviteurs, mais y mêler aussi quelque douceur, plus ou moins, selon leurs diverses qualités et conditions. Le mépris et l'âpreté sont odieux. On dirige le mieux ses serviteurs en les aimant comme

des parties et comme des instruments de soi-même. En retour, il n'y a pas de meilleure manière de bien servir que d'aimer son seigneur comme on aime sa propre intelligence. Dans la vie en commun des hommes, il est nécessaire de supporter quelques imperfections et de pardonner les fautes commises par inadvertance; seuls le mensonge et l'imposture exigent qu'on sévisse et demeure implacable.

La vérité et la sincérité sont l'essence des relations des princes entre eux. Aucune chose ne leur est plus nécessaire et aucune ne leur manque davantage. L'adulation et l'ambition mettent la vérité dans l'ombre, l'obscurcissent et la cachent en inventant des mérites, en dissimulant des fautes et en fabriquant un tissu inextricable de duperies. Le cardinal-neveu ne peut rendre de plus grand service au pape, et il n'a pas d'obligation plus élevée que de lui faire des rapports véridiques et de lui donner des informations nettes sur toutes les affaires courantes, et de le préserver des rapports mensongers. Mais comment lui donner ces informations sans les avoir recueillies? ou comment le mettre en garde contre les autres sans s'y être mis soi-même? Bien souvent la vérité est dure et contraire aux desseins de nos domestiques, qui gagnent à l'adulation et fondent une autorité licencieuse sur quelques-unes de nos imperfections. Afin de s'en préserver, il faut beaucoup de prudence; vous pouvez néanmoins espérer de réussir quand, grâce à un choix prudent, les bons forment la majorité de votre entourage, parce qu'en fin de compte la simulation se trahit: ce qui semble être n'est pas encore; l'imitation pro-

duit bien une certaine ressemblance, mais ne réussit pas à faire absolument l'identique. Pour savoir à qui et à combien de personnes on peut confier ses affaires et ce qu'on peut leur confier, il faut prendre l'exemple de Notre-Seigneur, lequel, tant qu'il vécut sur la terre, s'adressait à tout le peuple dans certains discours et lors de certaines actions miraculeuses, à tous ses disciples dans certains autres discours, dans d'autres encore aux apôtres seulement, et dans certains autres enfin, plus élevés et mystérieux, à trois et quelquefois même à un seul; car à Pierre seul il enseigna comment gouverner son troupeau, et à saint Jean il révéla les très grands mystères de sa génération divine.

Il n'est pas facile de dire quelles sont précisément les choses que le prince ou le cardinal devra confier à plusieurs ou à quelques-uns, ou à très peu, ou à un seul suivant l'exemple de Notre-Seigneur, et il n'est pas non plus nécessaire d'entrer dans des explications à ce sujet, car ces choses s'enseigneront d'elles-mêmes. Néanmoins il est plus sûr, principalement quand on est jeune et quand il s'agit des principes de l'administration, de taire jusqu'aux choses qu'on pourrait dire, plutôt que de dire, par le désir de faire parler de soi, les choses qu'on devrait taire. On peut communiquer à tout le monde ce qui concerne les temps reculés, les bénéfices ecclésiastiques accordés en consistoire et les événements quotidiens qui ne touchent pas au gouvernement, mais de préférence toujours ce qui est à l'éloge de quelqu'un et non le contraire.

Les mesures gouvernementales déjà exécutées peuvent se dire à quelques-uns, surtout quand il est bon

d'en faire connaître les motifs, soit pour les excuser, soit pour les louer. On donne satisfaction au public en se montrant et en acceptant des services aux audiences, aux cérémonies de l'Église et dans les consistoires. Les mesures encore en délibération ne doivent être communiquées qu'à ceux qui sont députés et nommés au conseil et à la direction de ces choses.

Notre-Seigneur n'a pas donné le gouvernement de son troupeau universel à Jean, quoiqu'il l'eût distingué des autres apôtres par le privilège de l'amour, mais il l'a donné à Pierre, de qui il était fermement aimé. Ainsi, le prince ne doit pas admettre dans son conseil secret ceux qu'il aime, ni leur donner des emplois et des offices, mais ceux qui sont aptes à les remplir et qui aiment sa gloire et ses bonnes grâces. Confier la conduite des affaires à quelqu'un que nous aimons beaucoup peut nous amener à porter un jugement aveugle sur ce qu'il fait, en lui donnant un esprit altier, trop de zèle et une confiance immodérée; et aux autres, du mécontentement, la crainte de ce favori ou un respect fatal à nos intérêts.

Les choses différentes exigent pour leur conduite des agents différents; ici il faut distinguer entre les affaires particulières et les affaires publiques. Pour les affaires particulières, on confie aux uns le soin des rentes et des offices domestiques, qui sont nombreux; aux autres, le soin de la juridiction ou de la protection. Les affaires publiques se réduisent à deux, à savoir : la consulte, où se traitent les questions de justice et de gouvernement de l'État ecclésiastique, et la secrétairerie, par laquelle passent les affaires de

toute la chrétienté, et où l'on reporte même souvent les affaires de la consulte quand elles réclament un arbitrage ou une décision extraordinaire du prince. Ceci se fait plus aisément quand le même cardinal est préposé à l'une et à l'autre. Ce cardinal a besoin de la science des lois, mais plus encore de prudence pour discerner ce qui est utile, expédient et honnête. De même qu'au dire de Platon une veine d'or est rare dans la terre, la prudence n'est pas échue en partage à beaucoup; elle permet de reconnaître dans toutes les questions qui se présentent les divers partis à prendre, de les comparer et de peser sur une juste balance l'utilité, la dignité et la facilité d'exécution ou la difficulté de l'affaire et les moyens de la mener à bonne fin. La prudence n'est ni ambitieuse ni querelleuse; elle n'a pas en vue le bien particulier, mais le bien public; elle est magnanime et généreuse, elle vise toujours à la plus grande gloire; elle se montre dans les choses ardues; mais pour les petites choses de tous les jours, elle n'en fait pas de cas et les méprise presque, ou, pour mieux dire, elle les traite selon leur valeur; c'est une grâce de Dieu, un don céleste qui fait descendre dans le cœur et dans l'intelligence humaine une lumière cachée et invisible qui devient la source de toute notion élevée, comme de tout désir généreux. Notre zèle, notre énergie, quoique d'un secours utile, ne viennent pas en première ligne, de même que nos yeux, si ouverts et si attentifs qu'ils soient, ne voient pas quand le soleil n'éclaire pas et ne renforce pas leur propre vertu. Le nerf de la prudence est la conjecture, laquelle, regardant vers l'ave-

nir qui nous est caché, ressemble à un voyageur qui marche la nuit dans un pays entièrement inconnu et sans savoir où il est, où la route n'est pas tracée ou bien est coupée par des fossés et des fleuves. Alors l'homme timoré s'épouvante à chaque pas et change de direction; l'homme faible se fatigue et chancelle; tel autre va errant à l'aventure, trébuche, tombe et n'arrive jamais au but, tandis que celui qui sait où il doit aller, qui a déjà fait le voyage plusieurs fois et l'a marqué de l'empreinte de ses pieds, et qui sait nager ou au besoin trouver le pont, celui-là est fort et constant, il persévère dans son entreprise, il règle sa course à travers les ténèbres de la terre sur les étoiles du ciel, il finit par arriver heureusement à l'endroit désigné, et il trouve le port et le repos après avoir surmonté tous les obstacles. Chose magnifique que d'être de cette trempe-là! Immédiatement après vient la qualité de savoir suivre un pareil homme. Mais qui n'est rien par soi-même et ne suit pas ceux qui savent se conduire, est entièrement stupide et n'est bon à rien. Vaincre les obstacles, réaliser des choses difficiles et grandes rend faciles toutes les autres. L'intelligence de l'homme prudent ressemble à la vue de certains animaux qui, pendant le jour, reposent pleins de sommeil et comme enveloppés de nuages, mais qui, la nuit venue, ont le regard perçant et guettent le moment de se jeter sur leur proie.

Les deux chiens donnés à Alexandre le Grand par le roi d'Albanie n'attaquaient pas les bêtes médiocres, mais seulement le lion et l'éléphant. La nature a produit une telle diversité de talents et d'occupations, que

chacun peut s'adonner à quelque tâche qui lui convienne. Les affaires publiques sont considérables, mais, en y employant un nombre limité de fonctionnaires de la susdite qualité, le cardinal en soutiendra aisément le poids, et, en causant avec ces hommes, il s'instruira de leurs mœurs, de leurs opinions et de leurs avis et augmentera ainsi ses propres lumières, car, en s'approchant de quelqu'un, on lui communique ses qualités et les mauvaises plus vite que les bonnes. Les lépreux, les poitrinaires, les ophthalmiques communiquent leurs infirmités; de même les fréquentes relations portent la contagion dans les âmes. A cette assistance de ses serviteurs il faut ajouter deux qualités : les connaissances ou la science, et l'art de distribuer le temps. Les connaissances se rapportent aux choses politiques qui sont de votre ressort. Sans même avoir lu les traités d'Aristote, de Xénophon et de Platon, vous en saurez suffisamment en observant et en étudiant la cour de Rome, qui est à la tête de la chrétienté, et qui a non seulement des rapports et des rapprochements avec les autres États et principautés, mais qui possède de plus en elle-même le principe des républiques et de toutes les formes de gouvernement. Qui voudrait en douter n'a qu'à considérer la multitude et la diversité des ordres réguliers et des autres congrégations ou collèges et à examiner s'il ne se trouve pas là non seulement les formes décrites par les auteurs savants, mais bien d'autres encore que leur intelligence pourtant si exercée n'est pas parvenue à inventer. Informez-vous et tâchez de connaître les magistrats de cette cour, leurs services et leurs devoirs, ainsi

que les phases que leurs travaux doivent parcourir avant que les résultats en soient soumis au pontife, de même que le pontife dirige et gouverne par leur intermédiaire, comme par ses nerfs et ses veines, le corps de la chrétienté, ses États et cette cité de Rome. Prenez connaissance dans cette cité des vivres et des choses nécessaires à la vie humaine, et des voies par lesquelles on se les procure ; considérez sa puissance, le nombre de ses habitants, les métiers, les armes et les richesses appartenant pour la plupart à la noblesse, laquelle est fort considérable à Rome et composée tant d'indigènes que d'étrangers qui y accourent. Joignez à cela des notions particulières sur les personnes et les familles nobles concernant leurs alliances actuelles et possibles dans l'avenir et principalement celles qui pourraient transporter de l'une à l'autre de grandes dots et des héritages considérables, et pénétrez de même, pour les éteindre, leurs dissensions et leurs prétentions. Notez ceci plus particulièrement à l'égard des prélats et autres personnages attachés à la cour, car, vu les fréquents changements et les élévations rapides de gens inconnus, il est nécessaire de compter avec chacun, afin de pouvoir gagner et s'adjoindre les meilleurs, les faire avancer et leur tenir compte de leurs mérites ou de leurs défauts lors de la distribution des grâces souveraines.

Il est inutile de rappeler la surveillance de l'administration du palais et des autres domaines, attendu que ce point n'est jamais négligé et qu'on en parle fort souvent.

Une fois que vous aurez compris les affaires de

Rome, lisez, pour connaître celles de l'étranger, quelques rapports d'ambassadeurs ou d'autres sur les royaumes et seigneuries de la chrétienté, et complétez ces informations en interrogeant beaucoup de personnes tant officielles que particulières de cette cour qui en abonde, et enfin, pour couronner l'œuvre, regardez au théâtre la représentation de scènes de mœurs étrangères, chose aussi réjouissante que vraiment instructive.

La connaissance de toutes les parties de l'histoire est utile, mais celle de l'histoire ecclésiastique est nécessaire au cardinal; de même la connaissance des droits du fisc, des juridictions de l'Église, des hauts faits du souverain pontife et celle de la suprême autorité du siège apostolique, devant laquelle se prosternent et s'inclinent avec une dévote obéissance les empereurs, les rois et les seigneurs de la chrétienté. Muni de ces informations, le cardinal pourra veiller avec avantage aux intérêts du pontife et aux autres graves affaires soumises à ce Saint-Siège. Car, pour celles qui concernent la justice commutative et contentieuse, et qui dérivent du gouvernement de l'État ecclésiastique, il devra les expédier par le vote et les mains de ses consulteurs légistes et, de plus, il ne faut pas les comparer aux susdites affaires ni pour le rang, ni pour l'importance; en outre, comme ce sont des matières litigieuses et le plus souvent criminelles où il s'agit de tortures et de supplices, elles ne conviennent pas au clergé, qui par son caractère est éloigné de pareilles questions. Elles causent aussi, naturellement, des ennuis et on ne les mène pas à bonne fin

sans avoir blessé l'une des parties intéressées. Il y a même pour un jeune homme du danger à s'en occuper, parce que, comme l'empire et la puissance ne se montrent nulle pas autant que dans celui qui est juge de la vie et de la mort, on en a vu plusieurs, avides d'user de leur pouvoir, devenir trop sanguinaires, ou moins indulgents et moins humains qu'il ne sied à des hommes d'Église. Le cardinal par son état est appelé au service de l'Église universelle, dont les princes et leurs royaumes ou territoires forment la part principale. S'occuper de ceux-ci est proprement du domaine pastoral du pape et de son sénat. Servir en ces choses fait connaître un cardinal aux princes, lui acquiert leur estime et leur reconnaissance, lui donne de l'autorité et lui vaut de la bienveillance quand il s'agit de choses importantes et la confiance des autres cardinaux. Par là encore on arrive à faire des actions d'éclat, on sert la chose universelle, on procure des faveurs et des grâces à beaucoup de particuliers, et de là résultent des agréments réels qui méritent d'être désirés avec ardeur. Évitez de vous interposer entre des personnes en litige, parce que vous éveilleriez facilement des susceptibilités et vous vous feriez beaucoup d'ennemis; mais si les fonctions que vous a données le prince impliquent cette nécessité, alors laissez aux consulteurs le soin de juger les controverses et d'appliquer les punitions et les amendes, et quant à vous, n'intervenez que lorsque les circonstances s'y prêtent, et en faveur de la rémission ou de la diminution de la peine, usant cependant de la clémence avec circonspection, parce que l'indulgence

inconsidérée engendre la licence et conduit à l'impiété.

Ayez soin de nommer aux gouvernements et aux charges de podestat des hommes intègres et savants, d'activer la marche des procédures, de restreindre les controverses aux principaux points. Attachez-vous à réprimer les calomnies et les persécutions en vous opposant au pouvoir qui tend à opprimer les pauvres, en secourant les veuves et les orphelins, en venant en aide à l'inexpérience et à la faiblesse, en soutenant et en appuyant les bonnes causes, en éteignant les discordes et les haines par la prudence et la sagacité. Usez de votre autorité pour éliminer des arrêts l'avarice, les sentiments sordides et tout autre défaut ou infamie, et pour leur rendre une entière intégrité. Donnez souvent des audiences publiques, surtout les jours qui précèdent la consulte. Votre intervention doit se faire à l'avantage du service public et non de l'ambition, qui sait toujours si bien profiter du temps. Expédiez, avant les autres personnes, les pauvres, les femmes, les religieux et les malheureux; écoutez patiemment, ne soyez pas crédule et réglez votre jugement d'après les preuves; ne prononcez pas de décision, ne faites pas de décret, chose dangereuse même pour ceux qui sont rompus aux lois et versés dans la juridiction. Sauvegardez l'autorité des magistrats, et n'ajoutez pas foi aux accusations qu'on porte contre eux; mais si vous en trouvez un qui soit corruptible et vénal, châtiez-le sévèrement, et, par son exemple, maintenez les autres dans le devoir; n'interrompez ni ne retardez sans motif très urgent le cours des causes pendantes, car cela occasionne des frais aux

parties, rend les procès interminables, énerve les magistrats et affaiblit avec l'autorité la crainte de la justice.

Quand vous recevez les requêtes, répondez en peu de mots que vous veillerez à ce que la justice se fasse. Ne faites pas espérer que vous accorderez ce qu'on vous demande, ni que vous y êtes favorable, car il est quelquefois impossible d'agir ensuite en conséquence, et cela nuit à la réputation. Montrez que vous aimez les informations au sujet des points essentiels, l'exposition du fait succincte et véridique, et tous s'y conformeront. Faites observer ce décret de l'Aréopage qui défendait d'énoncer aucune proposition en dehors de la question. Empêchez que les recommandations et les intercessions des grands ne fassent violence à la justice; écoutez-les, mais n'agissez pas sous leur inspiration. Les seigneurs croient accomplir un pieux office par leurs recommandations ; mais quand cette piété froisse la justice, elle devient une impie iniquité. C'est une très grande erreur de croire que les demandes de grâces faites par eux ont plus de poids là où la justice se trouve plus violée ; car, si la justice est une chose sainte et excellente, la violation en est exécrable et très mauvaise : elle transforme en juges les coupables, la partie favorisée et le protecteur. Employez tous vos efforts pour terminer toujours les affaires du tribunal. Bien que cette odieuse malice judiciaire ait énormément augmenté depuis que les guerres et les vraies hostilités ont cessé, néanmoins la bonne règle est de ne se laisser jamais écraser par les affaires et de les expédier suivant qu'elles se présentent. A cet effet, la

distribution du temps que nous avons proposée comme troisième moyen est très nécessaire ; elle est d'ailleurs observée par la nature elle-même dans le gouvernement du monde, car sans ce moyen il est impossible de rien accomplir. Consacrez donc des heures fixes et invariables à vos affaires, les meilleures aux plus grandes et les premières à Dieu, à la récitation de l'Office, au Saint Sacrifice, aux principaux travaux avec vos employés supérieurs, ensuite aux audiences publiques et particulières et aux autres choses qu'il importe de faire, et si cet ordre de temps est parfois troublé ou interrompu par des visites ou autres occurrences, suppléez-y comme vous pourrez, même avec quelque incommodité, et reprenez après votre marche ordinaire.

Il n'est pas facile de partager les affaires et de les restreindre à certaines heures, puisque l'autorité pontificale, qui peut toutes choses et s'étend à tout, est à peu près sans bornes, et qu'en conséquence l'ouvrage de qui est appelé à la servir sera également illimité. Je mentionnerai quelques-unes des principales occupations des souverains pontifes des anciens temps qui serviront d'exemple et d'instruction pour l'avenir : Annoncer la parole de Dieu, propager la foi parmi les gentils, la purger de l'hérésie, réformer les abus, faire des décrets, des lois et des constitutions ou dispenser de leur observation, célébrer et confirmer les conciles généraux et particuliers, fixer la doctrine et la discipline chrétiennes, conférer les ordres, ordonner et instituer des prélats et des pasteurs et les recteurs particuliers des églises, établir les ordres réguliers et

bon nombre de personnes en les faisant élever au cardinalat ou nommer aux légations auprès des cours étrangères, ou dans le gouvernement, ou aux principaux offices de la cour et même dans les familles particulières. En dernier lieu viendront la richesse, les revenus, une fortune abondante, ceci étant nécessaire pour vivre avec splendeur et dignité, pour distribuer des bienfaits et exécuter bien des choses.

A cette considération de la fin vient se joindre celle des moyens dont il devra se pourvoir, et parmi lesquels il faut compter en première ligne : les amis, les clients et les serviteurs, ainsi que la fortune dont il a déjà été fait mention. Pour triompher dans une guerre, le grand point est de choisir de bonnes troupes; pour soutenir les charges et les emplois du gouvernement, tout dépend du choix des ministres et des seigneurs; pour les choisir, il faut du jugement et, par-dessus tout, une heureuse chance. Mais où il y a grand concours, comme il arrive pour les places dont dispose le neveu d'un pape, c'est plus facile, parce que d'un grand nombre on ne prend que peu et, parmi ceux qu'on a pris, on emploie les plus aptes au service En faisant choix de personnes, considérez d'abord qui les propose, puis leur patrie, leurs relations, leur conduite, leurs antécédents, leurs études, leur tenue extérieure et encore leur constitution physique, source naturelle des mœurs. Les bons engendrent les bons, et certaines mœurs sont propres et communes à une famille, à un pays, à une nation. On peut recueillir des informations plus exactes des compatriotes, des compagnons et des familles qu'elles ont fréquentées

ou servies; il est permis de supposer qu'elles seront dans l'avenir et pour nous ce qu'elles ont été dans le passé et avec d'autres. Veillez à ce qu'elles soient issues d'une famille estimable, recommandées de part non suspecte, sincèrement attachées à votre personne, vigilantes, laborieuses, infatigables, avares et prudentes en paroles, promptes et entendues à l'action, ambitieuses d'obtenir les bonnes grâces du maître, soucieuses de sa grandeur et de leur honneur; instruites, au courant de ce qui se passe et versées dans les devoirs de leur charge, supportant aisément les incommodités, les corrections et les avertissements, aspirant à la perfection en toutes choses et à surpasser tous les autres, si faire se peut; de classe et de fortune moyennes, parce que ceux qui sont trop pauvres deviennent à charge en recherchant toujours des subventions et que les riches et les grands deviennent enuuyeux à cause de leurs hautes prétentions. Il convient néanmoins qu'un prélat incline plutôt vers les pauvres, parce qu'ils doivent avoir la mémoire reconnaissante, et que, de plus, le talent, le savoir-faire, un attachement véritable pour le service et la gratitude se trouvent abondamment chez les pauvres.

Qu'on évite les natures et les caractères opposés à ceux qui viennent d'être décrits, et surtout ceux qui sont portés à divulguer les secrets, ce qui arrive souvent et sans mauvaise intention à la légèreté, à la jactance, à la loquacité, aux tempéraments amoureux ou vindicatifs, et plus encore à ces natures qui inclinent à la perfidie, vraie peste et poison de la société

humaine, produits de l'égoïsme de ceux qui servent leurs maîtres uniquement en vue de leur propre avantage. Les indiscrets se révèlent d'eux-mêmes, et on ne peut excuser qui les emploie ; mais il n'est pas facile de pénétrer les volontés ténébreuses et les menées de ceux de la seconde catégorie, dont les principes fondamentaux sont l'avarice, l'ambition, une haute idée de soi-même, le mépris d'autrui et l'envie. Ces gens-là sont doués d'une dissimulation profonde, qui ne les abandonne que lorsqu'ils en voient d'autres recevoir les dignités et avantages ambitionnés par eux-mêmes. Ce malheur seul les aiguillonne, de manière qu'ils se sentent pressés de se dévoiler à quelqu'un. Ce qui les fait encore découvrir, c'est qu'ils ne restent jamais d'accord avec eux-mêmes, louant la même chose dans un moment et la blâmant dans un autre, défendant ici et attaquant là. Ce qu'ils disent à l'oreille est autre que ce qu'ils soutiennent en public ; ils ne maintiennent pas leur dire quand le maître discute, et il s'ensuit qu'ils vont toujours en rampant et en observant, et n'ont pas d'allures franches ; ils ne manquent pas d'un certain talent pour l'adulation, qui les fait pénétrer dans les secrets les plus intimes du maître, ni d'une façon subtile de médire du prochain et d'insinuer des soupçons.

Il n'est pas superflu de faire des discours si longs qu'ils soient pour enseigner à connaître et à éviter cette pestilentielle espèce de serviteurs, et, comme il arrive que cette ivraie n'apparaît qu'après avoir déjà poussé haut, il faut alors en hâter la maturité et la séparer du reste, et, une fois séparée, l'exterminer,

afin que le bon grain n'en soit plus infesté et qu'on s'assure bien qu'elle ne puisse nuire au père de famille. Le choix fait, le seigneur qui a de nombreux serviteurs devra les employer tous, les occuper activement, et en affecter le plus possible aux services auxquels ils sont propres. Il est facile d'en utiliser plusieurs comme écuyers tranchants et comme échansons ou écrivains, mais sous un seul chef et à divers soins de la maison; le service de la chambre et les commissions peuvent en occuper beaucoup. Ceci aura l'utilité de proscrire l'oisiveté, source de tous les vices, de satisfaire tout le monde, parce qu'aucun ne se voit négligé, que chacun peut montrer ce qu'il vaut, et parce que l'émulation, en augmentant le zèle, produit la perfection. Réunis à une besogne ardue et travaillant sous le regard des camarades, les méchants trouveront moins de facilité pour se cacher, et comme leurs occupations les mettent en rapport avec d'autres personnes de la cour, le maître recueillera par leur entremise des avis et des renseignements sur bien des choses. Personne ne pourra s'élever au-dessus des autres avec trop d'autorité, et aucun, quelque excellent qu'il soit, ne pourra devenir orgueilleux, car, d'autres étant pareillement exercés, chacun comprendra que le seigneur peut, en introduisant ceux-là dans la même charge, se passer de lui.

Le maître doit apporter de la gravité dans ses rapports avec ses serviteurs, mais y mêler aussi quelque douceur, plus ou moins, selon leurs diverses qualités et conditions. Le mépris et l'âpreté sont odieux. On dirige le mieux ses serviteurs en les aimant comme

des parties et comme des instruments de soi-même. En retour, il n'y a pas de meilleure manière de bien servir que d'aimer son seigneur comme on aime sa propre intelligence. Dans la vie en commun des hommes, il est nécessaire de supporter quelques imperfections et de pardonner les fautes commises par inadvertance ; seuls le mensonge et l'imposture exigent qu'on sévisse et demeure implacable.

La vérité et la sincérité sont l'essence des relations des princes entre eux. Aucune chose ne leur est plus nécessaire et aucune ne leur manque davantage. L'adulation et l'ambition mettent la vérité dans l'ombre, l'obscurcissent et la cachent en inventant des mérites, en dissimulant des fautes et en fabriquant un tissu inextricable de duperies. Le cardinal-neveu ne peut rendre de plus grand service au pape, et il n'a pas d'obligation plus élevée que de lui faire des rapports véridiques et de lui donner des informations nettes sur toutes les affaires courantes, et de le préserver des rapports mensongers. Mais comment lui donner ces informations sans les avoir recueillies? ou comment le mettre en garde contre les autres sans s'y être mis soi-même? Bien souvent la vérité est dure et contraire aux desseins de nos domestiques, qui gagnent à l'adulation et fondent une autorité licencieuse sur quelques-unes de nos imperfections. Afin de s'en préserver, il faut beaucoup de prudence ; vous pouvez néanmoins espérer de réussir quand, grâce à un choix prudent, les bons forment la majorité de votre entourage, parce qu'en fin de compte la simulation se trahit : ce qui semble être n'est pas encore ; l'imitation pro-

duit bien une certaine ressemblance, mais ne réussit pas à faire absolument l'identique. Pour savoir à qui et à combien de personnes on peut confier ses affaires et ce qu'on peut leur confier, il faut prendre l'exemple de Notre-Seigneur, lequel, tant qu'il vécut sur la terre, s'adressait à tout le peuple dans certains discours et lors de certaines actions miraculeuses, à tous ses disciples dans certains autres discours, dans d'autres encore aux apôtres seulement, et dans certains autres enfin, plus élevés et mystérieux, à trois et quelquefois même à un seul; car à Pierre seul il enseigna comment gouverner son troupeau, et à saint Jean il révéla les très grands mystères de sa génération divine.

Il n'est pas facile de dire quelles sont précisément les choses que le prince ou le cardinal devra confier à plusieurs ou à quelques-uns, ou à très peu, ou à un seul suivant l'exemple de Notre-Seigneur, et il n'est pas non plus nécessaire d'entrer dans des explications à ce sujet, car ces choses s'enseigneront d'elles-mêmes. Néanmoins il est plus sûr, principalement quand on est jeune et quand il s'agit des principes de l'administration, de taire jusqu'aux choses qu'on pourrait dire, plutôt que de dire, par le désir de faire parler de soi, les choses qu'on devrait taire. On peut communiquer à tout le monde ce qui concerne les temps reculés, les bénéfices ecclésiastiques accordés en consistoire et les événements quotidiens qui ne touchent pas au gouvernement, mais de préférence toujours ce qui est à l'éloge de quelqu'un et non le contraire.

Les mesures gouvernementales déjà exécutées peuvent se dire à quelques-uns, surtout quand il est bon

tout le ministère et service ecclésiastique, déposer et suspendre les prêtres et supprimer les ordres religieux, selon ce qu'ils méritent; construire, fonder et doter des églises, des monastères, cimetières et hôpitaux, les enrichir d'ornements, de peintures et de marbres, et restaurer les anciens; imposer des décimes, lier et délier, distribuer le trésor de l'Église, défendre le peuple chrétien contre les armes des infidèles, délivrer les opprimés et regagner les provinces perdues et par-dessus tout le Saint-Sépulcre et la Terre-Sainte; conférer des titres impériaux, royaux et autres de moindre qualité, transférer l'empire d'une nation à une autre, confirmer les élections d'empereurs, juger ces princes et également les controverses entre princes chrétiens qui ne reconnaissent pas d'autre supérieur, aplanir les discordes, faire déposer les armes, donner une forme de gouvernement; ériger des universités, favoriser les études sacrées et tous les beaux-arts, secourir les pauvres, gouverner les États de l'Église, construire des forteresses et des ouvrages de défense; reconquérir les biens occupés, aliénés ou dévolus; conserver la paix et observer la justice à l'humiliation des scélérats et des impies et pour la sécurité des bons. Aux pontifes de nos jours et à leurs ministres, l'occasion ne manque pas de s'adonner à presque tous les soins que nous venons de signaler, ni celle de bien mériter de la république chrétienne et d'y puiser de la gloire, attendu que le Turc occupe depuis peu Rhodes, la Hongrie et Chypre, et menace le reste, et qu'il infeste nos rivages par ses incursions; il faut exciter à la défense, à la résistance, au recouvrement

des points enlevés. Les hérésies semées à travers les royaumes et les nations principales de la chrétienté doivent être combattues et détruites. Les fréquentes disputes et les discordes des princes demandent la réconciliation et un juste arbitrage ; et l'Orient comme l'Occident, récemment ouvert par la navigation de Colomb à notre commerce et au triomphe de la croix, appellent la colombe céleste et invitent à la propagation de la foi. Quelque grandes que soient ces entreprises, quand on considère les autres tâches semblables qui ont été déjà accomplies et menées à bonne fin, l'âme s'élève sans se troubler, et qui use avec prudence et selon l'opportunité de l'autorité et de la puissance que Dieu lui a conférées, devra encore les estimer, sinon faciles, du moins d'une réalisation possible. Pensez que le bien triomphe du mal et que la vraie puissance terrifie la méchanceté, que la foi est ardente et forte, et qu'elle l'emporte sur la timide perfidie, comme la salubrité de l'air finit par éteindre la corruption. La volonté humaine en général tend vers le bien ; dans ceux qu'on estime le plus hostiles, on trouve parfois de bonnes dispositions, et, chose incroyable, souvent le premier espoir de salut nous vient de nos adversaires.

Les membres principaux de la chrétienté tirent leur origine de leur chef, qui est le siège apostolique, et celui-ci leur donne la force et le mouvement de par l'autorité reçue de Dieu, qui le conduit et le garde moyennant des grâces et des faveurs spéciales. Une élévation de vue qui embrasse d'ensemble l'état du corps tout entier de la république chrétienne est indis-

pensable dans les temps où nous vivons, et elle est digne de ceux qui sont les ministres principaux du pontife romain et qui en ont souvent si grand besoin. Ils devront, en commençant par le bon gouvernement de Rome et du domaine temporel, acquérir l'estime des princes chrétiens, et sous ce rapport il a été fait beaucoup déjà par notre seigneur le pape.

En thèse générale, toutes les affaires concernent ou la justice commutative ou la justice contentieuse qui décide entre les deux parties ce qui est juste devant les lois. La justice distributive est celle par laquelle un prince ou un prélat dispense et distribue les magistratures, les dignités, des emplois et des bienfaits.

La première est réglée par la loi écrite, la seconde par la prudence et le libre arbitre, et quoiqu'elle semble être et qu'on l'appelle une juridiction arbitraire, elle a néanmoins pour loi la raison, l'honnêteté, le bien public. C'est une erreur très grave et très pernicieuse de croire que le prince puisse conférer selon son bon plaisir les grades, les dignités et les emplois publics. Ici encore il y a des lois, et des lois bien plus déterminées que dans les autres cas, parce que, les qualités nécessaires pour obtenir telle faveur étant fixées, on ne peut en bonne justice l'accorder à qui ne les possède pas. L'art de l'hygiène a déterminé les bons médicaments et, comme celui qui négligerait de les choisir et donnerait aux malades d'autres remèdes qui ne sont pas bons, ne les guérirait pas, mais les tuerait, de même le prince qui distribue ses emplois et ses bienfaits à des personnes

indignes ne gouverne pas, mais détruit son peuple. Le prince, qui est supérieur aux lois et qui est ou doit être la justice vivante, remet parfois la peine contrairement au texte de la loi écrite, ou bien dispense de quelque chose ou accorde des privilèges. Cependant la loi ne doit être violée qu'avec le plus grand discernement; il faut ou que les circonstances du délit, ou les qualités du coupable soient de nature à justifier un acte semblable de modération, et que la grâce paraisse infiniment plus utile au bien public que l'exécution de la sentence, et la dispense préférable à l'observation des lois. Un privilège consiste à concéder à quelqu'un le droit de faire ou d'obtenir ce qu'auparavant, en vertu de son état, il n'aurait pu faire ou obtenir, ou bien à le soustraire à la juridiction. Le plus souvent les privilèges affaiblissent l'autorité des lois et confondent presque ce qui est permis avec ce qui est défendu, car ils font croire que les choses ne sont pas permises ou défendues en elles-mêmes, mais seulement par le caprice d'autrui. Il faut donc rarement accorder de privilèges, et uniquement pour des motifs très graves et évidents. Le supérieur doit encore considérer l'utilité et les services des magistrats, écarter ceux qui sont superflus, augmenter ou diminuer l'autorité des anciens, modifier leur nombre, en nommer de nouveaux et créer de nouvelles lois selon le besoin et quand le bien public le réclame; mais en toutes choses l'innovation est dangereuse et ne doit se faire sans raison très grave, parce qu'autrement on perd cette autorité et cette majesté qui sont le bénéfice du temps.

On peut être large dans la concession des dispenses, principalement pour les mariages, qui chez les princes sont nécessaires en raison de leurs fréquentes parentés, et par rapport à la paix et à la succession dans les États; de même dans la fondation de nouvelles églises et universités, et pour accorder des bénéfices et des grades aux personnes nommées par les princes; mais en ce qui concerne la concession des dîmes et autres contributions de ce genre et l'aliénation des biens et juridictions temporelles des églises, et la réunion de monastères aux ordres militaires, il est nécessaire d'être très réservé, et il ne serait pas inutile de faire des recherches sur les pétitions présentées à ce sujet pendant les deux derniers pontificats, sur les concessions faites et sur le profit qu'en a retiré le service public. Peut-être cet avantage est-il moindre qu'on ne pense, parce que les contributions n'auront peut-être pas été affectées aux armements et aux usages auxquels on les avait destinées : ce qui cause grand dommage aux églises et au clergé, et diminue beaucoup son autorité et son immunité, le pouvoir et la main des agents laïques étant fort lourds.

Les concessions faites sont considérables, et les princes trouvent sous les nouveaux pontificats de la facilité pour en obtenir de nouvelles. Les largesses du passé exigent qu'on soit plus réservé, ce qui contribuera à conserver les églises, l'autorité et la réputation de ce Saint-Siège. Pour le reste des occurrences et affaires, il est bon de considérer la nature de cette cour, celle des princes et celle de leurs ambassadeurs

par rapport à quelques-unes de leurs qualités les plus ordinaires.

La cour romaine est le point de réunion de toutes les nations chrétiennes, la patrie commune à laquelle chacun a accès, où chacun peut espérer, et aspirer à toutes les dignités qui s'y trouvent, jusques et y compris le pontificat. L'autorité des princes a de l'importance; on se sent à leur endroit des dispositions, des sentiments, des penchants de différente nature, et, grâce à cette participation à toutes choses, la cour romaine a la forme d'une république; mais elle a aussi la forme d'une royauté, en raison de l'autorité suprême et absolue du pape. La vertu, la noblesse, la richesse, les princes et autres pouvoirs ont de l'influence à la cour de Rome; la patience par-dessus tout y est encouragée par l'espoir, qui est un appui solide. Les espérances y sont tenaces, car, une fois déçues, elles ne manquent pas de se renouveler avec toutes les variations et les tendances diverses de ceux qui s'en prévalent. On y suit volontiers le char de la fortune et on n'est guère persévérant qu'en cela. Rome est pleine de jugement et de savoir, mais elle sait plus qu'elle ne peut; elle est riche en grands emplois, bénéfices, impositions, et elle a grande splendeur. Sa conservation est chère à tous, même aux étrangers, pourvu qu'ils ne soient pas entachés d'hérésie. Elle a horreur de la guerre, de la guerre chez elle et contre elle; ailleurs elle ne la déteste pas autant; elle aime les changements auxquels est soumis le pouvoir. Les camaraderies s'y font et s'y défont facilement. Les factions ne sont pas solides, elles se forment vite et

se dissolvent, comme les navires changent de cours dans un golfe où soufflent des vents divers. On y trouve peu de vrais amis; on est poli, large en promesses et prompt à aider, mais on y est habile en même temps à reléguer au second plan et à détruire ce qui fait obstacle. On y est adroit à s'insinuer. Il faut y tenir compte de chacun à cause de la fréquence des mutations, parce que beaucoup de serviteurs jouissent d'une grande autorité auprès du prince et sont aimés à l'égal des parents. Rome modifie sur quelques points les usages et les manières de procéder, selon l'individualité du pape, mais au fond elle reste toujours la même; enfin, elle est studieuse et curieuse d'entendre dire et de savoir ce qui se passe et ce qui arrive n'importe où dans le monde; elle prévoit avec sagacité les évènements futurs, et ne cesse d'en faire l'objet de ses calculs.

Haut placés comme ils le sont, les princes sont altiers et fort désireux d'étendre leurs domaines, d'acquérir de la gloire et une grande réputation; ils supportent mal que d'autres les égalent ou cherchent à les surpasser; ils aiment à être redoutés et respectés, et ne supportent ni le blâme ni la franchise du langage; ils n'admettent jamais avoir tort, quand bien même cela serait évident; ils ont beaucoup de prétentions, pas toujours bien fondées, souvent vaines; ils redoutent les pièges, l'abaissement ou la diminution de leur grandeur et de leur puissance. Entre eux ils sont constamment en suspicion; ils observent avec inquiétude tout accroissement de forces et d'honneurs qu'ils remarquent chez les autres, surtout chez leurs

voisins; ils sont envieux de la gloire d'autrui; ils s'offensent de toute concession faite à d'autres, soit de privilèges, soit de titres honorifiques, de secours ou de faveurs, et leur jalousie les pousse à demander pour eux la même chose ou quelque chose de semblable; ils prennent en mauvaise part les refus et même les ajournements et les obstacles qu'ils rencontrent. L'affection et la confiance sont rares chez eux, et peu de personnes ont sur eux du pouvoir; ils se laissent guider par l'intérêt; ils sont contraints de feindre et de dissimuler en beaucoup de choses; ils prodiguent les démonstrations apparentes d'obéissance et de respect envers le Saint-Siège, ils se coalisent pour leur profit, et si le profit vient à manquer, ils se dégagent de leur parole. L'adversité du prochain ne leur déplaît pas toujours; souvent ils en profitent pour s'élever sur les ruines des autres. Ils ne poursuivent pas les succès éloignés ou douteux, ni ceux qui sont dispendieux ou difficiles; ils n'aiment pas à ajourner, et ils ne se soumettent pas volontiers à l'arbitrage d'un tiers. Leurs relations et leurs rapports personnels font naître chez eux non l'affection, mais souvent au contraire le dépit et la discorde. En toutes choses ils aiment l'excès et ils écoutent volontiers ceux qui exaltent leurs actions. Ils aiment à faire nommer des cardinaux par l'influence de leur autorité, à voir respecter leurs partisans et à distribuer de grands bienfaits. Ils aiment les cadeaux, surtout les objets rares et de singulière valeur ou bien ceux qui sont de quelque utilité pour la conservation de la vie. Tout ce qui contribue à accroître leur pouvoir leur paraît permis

Ils envoient le plus souvent comme ambassadeurs des hommes habiles, judicieux, curieux, pleins d'artifices pour s'insinuer, versés dans l'art de bien dire et doux dans la conversation, prudents quand il s'agit de prendre parti à l'improviste, intrépides là où il faut répliquer et résister, infatigables à écrire, cherchant à connaître les prédilections, les haines, les faveurs, les disgrâces, les dévouements et les partis opposés, la grâce, les forces et les desseins du souverain et de toute la cour; observant toute chose et partant des petites indiscrétions de parole ou de faits pour flairer et deviner par conjecture les secrets des cours; tenant compte de qui les renseigne n'importe par quels moyens, s'étudiant à faire valoir à l'étranger leur propre prince; c'est là le but unique de leur service. Dans cette cour ils causent plus familièrement que dans les autres, et ils ont parfois, comme dans une république commune, quelque but à eux propre. Ils aiment à être réputés prudents, fidèles à leur maître et agréables au prince auprès duquel ils résident. Quand il y a plus d'un ambassadeur à une cour, ils ont entre eux de l'émulation et ils s'observent mutuellement, comme les princes le font entre eux. A Rome, ils ont toujours l'œil ouvert sur l'avenir.

Par conséquent, en traitant avec les ambassadeurs et pour ce qui les concerne, il faut tenir compte de ces qualités générales et de celles que chacun a encore en particulier, dérivant soit de sa nationalité, soit de sa constitution, de son origine, de ses inclinations naturelles; en raison de quoi les uns sont graves et circonspects, les autres légers et impétueux, d'autres

simples et dégagés, d'autres prudents et insidieux, quelques-uns constants et fermes, d'autres mobiles et flexibles, quelques-uns confiants et pleins d'assurance, d'autres ombrageux et soupçonneux. Ces qualités se montrent dans le maintien, dans la manière d'être et de se présenter, et elles sont de haute importance. Au moyen de pareilles observations on pénètre dans l'âme des autres et, comme il est de la plus grande utilité de prévoir, avant d'écouter ce qu'on doit vous dire, de quelle façon et avec quelle insistance il sera parlé, il importe d'y réfléchir avec toute la perspicacité possible pour avoir bien arrêté avant la conférence comment répondre et se conduire; voilà pourquoi il est bon de faire ces observations très soigneusement.

Tâchez qu'on ait de vous bonne opinion et mettez-vous en renom de talent et de zèle pour le bien public; montrez-vous bien disposé envers tout le monde, désireux de faire plaisir et de vous rendre agréable, constant dans les choses une fois dites, homme de parole et tenace à garder le secret qui vous est confié, exact, reconnaissant et ami des honnêtes gens. Soyez diligent, infatigable, bienveillant pour ce qui est vrai, juste et honnête, disposé à le favoriser. Ayez horreur des innovations, soyez enclin à conserver le rang et l'état des personnes, soyez désintéressé, sans désir ni dessein particulier, indépendant et d'humeur égale.

En accordant quelque chose que ce soit, faites voir que vous en appréciez l'importance et usez de facilité et de réserve selon la gravité du cas. Refusez toujours pour des motifs sérieux ou bien parce que la chose

serait inique ou de conséquence fâcheuse ou inutile à qui la demande, ou parce qu'elle aurait déjà été refusée à d'autres supérieurs ou égaux. Coupez court absolument aux prétentions exagérées et tâchez d'empêcher qu'on en élève. Il faut être lent à montrer l'intention de faire selon la demande, plus lent encore à promettre. Évitez de vous obliger et de vous engager à terme bref et limité, ceci toutefois seulement pour les choses ardues et difficiles, parce qu'en agissant ainsi pour le reste on se fait passer pour dur et irrésolu. Il faut supporter diverses importunités et ce n'est pas chose de peu de mérite que de frayer indifféremment et sans dégoût avec des natures différentes. Quiconque occupe une fonction publique ne peut ni ne doit se donner à un seul. Chaque discussion, chaque légère imputation amène un froissement plus ou moins grave; il est bon de les fuir, ou bien, quand elles sont nécessaires, de parler, terminer et pardonner tout à la fois et de ne plus toucher le point litigieux. Dans les maux extrêmes et sans remède on en vient à l'opération des membres gangrenés. Si le Saint-Siége a de fréquents sujets d'alarme, il possède aussi des moyens aisés et honnêtes pour se rassurer. Celui qui dès le début de son gouvernement sévit une fois sévèrement contre les orgueilleux et les coupables rend sa tâche facile pour le reste de son règne. Une fois la crainte établie, on peut user de mansuétude. Il est plus utile de conserver de la dignité et de la gravité, surtout dans ses rapports avec ses sujets, que de se faire passer pour doux et affable.

Il est dangereux d'établir des relations fréquentes

et familières avec beaucoup de gens, notamment avec les fonctionnaires publics et les curieux, car cela donne lieu d'observer et de divulguer des secrets ou des choses qu'il vaut mieux ne pas faire connaître; et la trop grande familiarité ne s'accorde pas avec la réserve de la majesté, qui est un devoir vis-à-vis de ces personnes. Notre trop grande intimité avec nos serviteurs peut aussi avoir des inconvénients, à moins qu'elle ne résulte de quelque service; mais alors le danger n'en est que plus grand.

Ce que vous avez à traiter avec les cardinaux et autres grands dignitaires, dites-le et traitez-le, autant que vous pourrez, toujours en personne; si c'est impossible, servez-vous de l'intermédiaire de personnes auxquelles vous pouvez entièrement vous fier. Les messages, dans ce cas, doivent être portés et rapportés purement et simplement, sans rien ajouter et dans les mêmes termes, ou dans des termes peu différents de ceux dont vous vous serez servi pour exposer à d'autres le fond et les motifs de l'affaire; il suffit de dire tout juste la résolution prise, quoiqu'on ne puisse exclure la réfutation des arguments qu'on oppose à telle faveur que vous avez accordée. Écouter longuement les autres nous donne le temps de réfléchir à ce que nous devons répondre et leur donne de la satisfaction, car chacun trouve plaisir à être écouté. Il est très utile de noter après l'entretien les points principaux des choses dites et convenues. J'ai entendu dire que la reine Christine de Pologne le faisait.

Dans les affaires, et notamment quand on sort de chez le prince, il faut éviter de montrer une figure

altérée, malgré les impressions fâcheuses qu'on a pu recueillir; mais il faut, au contraire, conserver son expression habituelle, afin d'empêcher que ceux qui nous parlent et les curieux qui nous observent à la sortie ne se forment une opinion sur ce qui s'est passé.

Qui ne met fin à ses réflexions n'arrive jamais au commencement de l'action. Quant aux affaires de longue haleine qui occasionnent une série de négociations successives, il faut soigneusement les fixer dans sa mémoire et les regarder en pensée comme on regarde des toiles sur le métier à tisser. Dans ces affaires, il faut intercéder auprès du prince en faveur de tous, en s'appuyant sur les arguments les plus efficaces qu'il soit possible de produire, mais il faut surtout intercéder en faveur des cardinaux et de ceux de vos serviteurs que vous estimez dignes d'être protégés. Tenez compte des serviteurs qui sont dans l'intimité du prince (le pape) et jouissent de sa faveur; ayez l'œil sur eux pour la sécurité du prince et la vôtre, et étudiez-vous à gagner ou à conserver leur attachement.

Choisissez les meilleures heures pour travailler avec le pape, gardez-vous de l'ennuyer, commencez par les choses agréables et faciles, et passez ensuite aux plus sérieuses qui exigent une prompte résolution et une réponse. Exposez-les-lui en peu de mots avec ordre et suite, en n'ajoutant que les raisons les plus importantes sur lesquelles elles sont fondées.

Insinuez le parti à prendre ou proposez-en plusieurs pour faciliter la délibération du prince. Alléguez les

considérations qui militent en faveur de la chose, si (comme cela arrive à notre imperfection humaine) le prince, étant mal persuadé ou pour d'autres raisons, incline vers quelque décision fâcheuse ou injuste. Dans les affaires qui ont trait à la justice, répliquez hardiment, dans les autres temporisez et insinuez les mauvaises conséquences du décret, ou bien interposez, si le sujet le comporte, l'opinion d'une autre personne qui jouisse d'une certaine autorité, ou encore cherchez à l'en dissuader à l'aide d'exemples et de précédents, ou à lui faire différer l'exécution trente jours, selon la loi de l'empereur Théodose faite sur la demande de saint Ambroise.

Les exemples ont une grande force et exercent une bonne influence. Si toutefois le prince persiste à maintenir le premier décret, alors exécutez-le et pensez que le cœur du souverain est dans la main de Dieu et que, pour des raisons à nous inconnues, il en ordonne et décide ainsi. Ne vous altérez ni ne vous troublez à cause de la mauvaise humeur du pape et de ses remontrances, même quand elles sont vives; elles sont nécessaires, et le moyen de les éviter est de les supporter avec patience. Les natures emportées et franches sont pleines d'amour et de gratitude.

Tenez compte des avis, des conseils, des propositions de quelque part qu'ils viennent. Exercez votre jugement par rapport aux évènements futurs par l'étude du passé. Évitez de prendre des engagements et de rien donner par écrit; mais en revanche, quand il s'agit d'affaires intéressant autrui, efforcez-vous d'obtenir les choses par écrit. Les paroles s'envolent,

mais les écrits restent, et on vient à y penser plus souvent. On dit facilement : Je n'ai pas dit cela ; mais quand on le possède par écrit, on ne peut pas dire : Je n'ai pas écrit cela ; les imprudences de la plume ne s'excusent pas aussi facilement que celles de la langue. En parlant et en écrivant, servez-vous de votre langue propre ou bien du latin. Il est bon de comprendre les langues étrangères, mais c'est chose servile et inepte de les parler. La concision est nécessaire, à cause de la multitude des affaires. Supprimez dans les lettres certains préambules le plus souvent superflus et toujours ennuyeux, et exposez avec simplicité le cas dont il s'agit. Fondez votre demande ou votre réponse sur quelques arguments courts, mais sérieux. Dans vos réponses suivez les sommaires que vous trouverez dans les lettres de vos correspondants. Faites écrire à chacun sur les matières qu'il connaît ou qui ont déjà passé par ses mains. Les affaires judiciaires ne peuvent que difficilement être traitées par quelqu'un qui n'a pas connaissance des lois. Ne recommandez pas là où il pourrait sembler que vous commandiez. Vis-à-vis des subordonnés, les recommandations doivent être des plus modestes et se rapporter soit à des malheureux, soit à de bonnes œuvres, à des hommes de singulière vertu, à la défense de l'Église, à l'exercice de la justice là où elle languit, à la facilitation de choix ou de décisions au profit du bien général, de la paix et de la tranquillité. Conformez votre style au langage habituel ; qu'il soit pur et sans affectation. Ceux qui imitent les locutions latines ou la langue vulgaire de quelques anciens écrivains ne

connaissent pas la beauté de notre langue, et ignorent les vraies grâces du langage. Quand on traite de plusieurs sujets dans une lettre, il faut les coordonner et diviser en chapitres. Observez, en donnant les titres, l'usage actuel, quoique la chose soit devenue un abus ennuyeux et digne d'être réformé. Tant en écrivant que quand vous irez traiter plusieurs questions de vive voix avec le pape, avec d'autres ou au consistoire, quelque bonne et exercée que soit votre mémoire, il est utile d'avoir noté les points qu'il s'agit de traiter par écrit ou verbalement.

Ce sera la besogne de votre secrétaire de tenir copie et registre des lettres et des écritures courantes, de les classer d'après la date, l'endroit et la nation, de rassembler celles qui se rattachent à une affaire importante, de mettre de côté celles qui contiennent l'argumentation et les titres, de les classer, ranger et conserver. De temps à autre le cardinal pourra jeter un regard sur ses quasi-archives pour exciter le zèle de ses secrétaires, et afin de pouvoir retrouver lui-même quelque dossier qu'il a besoin de revoir. Ceux de ces dossiers qui par leur contenu se trouvent être compromettants pour quelque État ou qui traitent d'affaires religieuses, il ne faut les laisser voir à personne, mais les garder dans un cabinet à part sous votre propre surveillance. Mais là comme ailleurs ne conservez aucun papier qui puisse, à un moment donné, troubler votre repos.

Le meilleur conseil que je puisse vous donner, la recommandation la plus importante que je puisse vous faire, c'est qu'en sortant des audiences et en allant à

une conférence quelconque, vous vous adressiez toujours à Dieu en récitant une oraison du Saint-Esprit, et procédant en toute chose dans la crainte de Dieu. Ceci chacun doit le faire, mais surtout les princes, à cause de la supériorité du poste où ils sont placés pour le bien et le mal infini qui dépendent du bon ou mauvais usage de leur puissance, et afin de se montrer reconnaissants des grâces reçues et de servir d'exemple de la bonté et de la clémence divines.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLEAU DES SOURCES

I. — MANUSCRITS

ROME

Archives du Vatican. Le cardinal Morosini au cardinal Montalte. Francia, vol. XXIV-XXVII. — Henri III à Morosini, billet. Francia, vol. XXVII. — Instruzione per l'illustr. Sgr cardinale Gaetano, legato in Francia. Miscellania di Francia. — Rapports du card. Gaetani au card. Montalto, de Dijon et de Paris, du 21 déc. 1589 au 12 mars 1590. Francia, vol. XXVII.

Bibliothèque du prince Chigi. Le journal de Fra Felice Peretti (Sixte-Quint) écrit de sa main.

Bibl. du prince Altieri. Sixtus-Quintus, pontifex maximus. Ms.

Bibliothèque du prince Corsini. Amaydenus. Summorum pontificum et cardinalium omnium Elogia. Manuscrit rédigé sous le pontificat d'Innocent X (1644-1655).

Archives du duc de Sermoneta (Gaetani). Instructions du légat cardinal Gaetano à son frère le patriarche d'Alexandrie.

La Vallicellana. Vita di Giulio Antonio Santorio, cardinale di Santa-Severina.

Procès verbaux de l'*Uffizio Notarile del Burgo.*

Registres de la paroisse de *Santa Maria in via lata.*

Protocole du *Notaire capitolin* Tarquinio Cavallucci.

Bibliothèque de la Minerve. Amaydenus. Des familles princières romaines.

SIMANCAS

(ARCHIVES DE L'ÉTAT)

Sixte-Quint à Philippe II. secretaria de Estado. Roma. — Philippe II à Sixte-Quint, ibid. — Le même à Olivarès, ibid. — Le même à Sesa, ibid. — Le même au duc de Parme. S. de E. Flandes. — Olivarès à Philippe II. S. de E. — Le même à Ydiaquez, ibid. — Le même au duc de Nevers, ibid. — Sesa à Philippe II, ibid. — Le même à Ydiaquez, ibid. — Acuña à Philippe II. S. de S. Turino. — Cardinal Madruccio à Philippe II. S. de E. Roma. — Lancome de Constantinople à l'ambassadeur de la Ligue à Rome, ibid. — Henri (IV) à Amourat, ibid. — Decifrado del primer papel que entregó el card. Gesualdo de lo que Su Santidad propone á Su Magestad para las cosas de Francia, ibid. — Copia del segundo papel que entregó el card. Gesualdo en las cosas de Francia, ibid. — Lo que Su Magestad es servida que se responda de su parte à Su Santidad, etc., ibid. — Respuesta de Su Santitad por el cardenal Gesualdo á la que Su Magestad le dió por el conde de Olivares sobre la offerta de ayudar á las cosas de Francia, ibid. — Instruccion á Juan-Bautista Tasis, Morèo y don Bernardino de Mendoza sobre los negocios de Francia. S. de E. Flandes. — De lo que Su Magestad manda que se advierta y procure en el estado presente de las cosas de Francia, ibid. — Relacion de lo que se pasó en el consistorio de los 13 de Agosto 1590. S. de E. Roma. — Capitulacion entre Su Santidad y Su Magestad sobre el ejercito que han de juntar para Francia en carta del Duque de Sesa, ibid. — Capitulacion secreta entre Su Santitad y Su Magestad sobre las cosas de Francia, ibid.

PARIS

(BIBLIOTHÈQUE NATIONALE)

Collection Harlay. Henri III au cardinal d'Este. — Le même au cardinal de Joyeuse. — Pisany à Henri III — Le même à Villeroy. — Le cardinal d'Este à Henri III. — Le même à Villeroy. — Le même à Pisany. — Le même à Lenancourt. — Le cardinal de Joyeuse à Henri III. — Le même à la reine mère. — Le même à Villeroy. — Le cardinal de Gondi à Henri III. — L'évêque du Mans à Henri III. — *Fonds français*. Villeroy au duc de Nevers, 3372. — Mgr de Nazareth à Camille Volta, 3363. — Camille Volta au duc de Nevers, 8919. — Mario Volta au même, ibid. — L'abbé d'Orbais au même, 3364. — Jehan Depiles au même, ibid. — Voyage en Allemagne et en Italie, 5562. — Description de Rome sous Sixte-Quint et autres

notices sur l'Italie contemporaine, 5550, 3312, 13375, 19013. — *Fonds Saint-Germain*. Description de Rome, 1162. — *Fonds du Puy*, tome CCXLV. — *Fonds des Minimes*. Correspondance du cardinal de Joyeuse.

VENISE

(ARCHIVES DE L'ÉTAT, AUX FRARI)

Dispacci (Rapports des ambassadeurs au doge). Michele Surian. — Leopoldo Priuli. — Giovanni Gritti. — Leonardo Donato. — Lorenzo Priuli. — Alberto Badoer. — Corrado. — Marco Ottoboni. — Antonio Fornimbene. — Vincenzo Gradenigo. — Hieronimo Lippomano. — Tomaso Contarini. — *Esposizioni* (Procès-verbaux des séances du sénat rendant compte des transactions avec les ambassadeurs accrédités auprès de la Seigneurie). Du 2 mai 1585, Rome. — 22 mai 1586, Rome. — 22 novembre 1589. Mission de M. de Maisse. — *Deliberazioni* (Instructions aux ambassadeurs vénitiens, discutées et arrêtées par le sénat). Du 3 novembre 1585. — Du 28 décembre 1585. — Le doge à Gritti de 1586-1588. — Le même à Alberto Badoer, 1589. — Instructions à Leonardo Donato, 21 octobre 1589. — Le doge à l'ambassadeur de Venise à Prague, 1589. — Le même à Alberto Badoer et à Leonardo Donato, 9 décembre 1589. — *Relazioni* (Résumés des évènements et gestes de leurs missions, lus au sénat par les ambassadeurs à leur retour à Venise. Une grande partie de ces *relations* a été publiée par Alberi). Bernardo Navagero. — Andrea Gussoni. — Bolda. — Cavalli. — Morosini. — Lippomano. — Molino. — Marino Giorgi. — Antonio Soriano. — Lorenzo Priuli. — Paolo Tiepolo. — Luigi Mocenigo. — Girolamo Soranzo. — Antonio Tiepolo. — Emiliano Manolesso. — Paolo Paruta. — *Avvisi* (Nouvelles du jour écrites sur des feuilles volantes, que les secrétaires du doge ajoutaient à la correspondance officielle avec les ambassadeurs de la Seigneurie. J'en ai trouvé fort peu aux Frari, mais les archives de Florence et des princes romains possèdent un grand nombre de ces *avis*, fort utiles pour l'appréciation des idées et pour l'étude des mœurs de l'époque. Il faut les distinguer des *avvisi* des *menanti*, ou journalistes établis à Rome et à Venise).

FLORENCE

(ARCHIVES DE L'ÉTAT)

Sezione Medicea. — Le grand-duc François au cardinal de Montalto (Sixte-Quint). — Le card. de Montalto au grand-duc François. —

Sixte-Quint au même, 11 mai 1585. — Le même au même, 10 mars 1587. — Le même au même, 5 mai 1587. — Le même au grand-duc Ferdinand, 5 décembre 1587. — Le même au même, 10 janvier 1580. — Le grand-duc François au cardinal de Médicis. — Le cardinal de Médicis au grand-duc François. — Gerini, Rome, au grand-duc François. — Alberti, Rome, au même. — Nicolini, Rome, au même. — Urbani, Prague, au même. — Lenzoni, Prague, au grand-duc Ferdinand. — Curzio Picchena au même. — Babbi, Rome, au grand-duc François. — Sangaletto, Rome, au même. — Le même, au grand-duc Ferdinand. — Serguidi, relation. — *Archives d'Urbin*, récemment réunies aux archives d'État de Florence. — Le cardinal de Montalto (Sixte-Quint) au duc d'Urbin. — Le cardinal Alessandrino au même.

II. — LIVRES

Burkhardt, Cultur der Renaissance, 1860. — Vasari, Vita de' Pittori, 1568. — Mezzanotte, Vita di Pietro Vanucci. Pérouse, 1837. — Vespasiano da Bisticci, Vite di uomini illustri del secolo xv, publiées pour la première fois par Angelo Maï. Rome, 1839. — Cardinalis Quirini Vindiciæ Pauli II. — Ste Thérèse, Cartas. — Pietro Aretino, la Cortigiana. — Montaigne, Voyage d'Italie. — Francesco Sansovino, Venezia, città nobilissima e singolare. Venise, 1581. — Étienne Pasquier, Œuvres. — Le même, Lettres. — Litta, Famiglia Buoncompagni. — P. Ribadeneyra, Vida del Padre Francisco Borja, duque de Gandia, 1591. — Ex opere Petri Maffei Bergamatis. Bergame, 1727. — Novaes, Sommi Pontefici. — Girolamo Catena, Lettere, 1589. — Tempesti, Vita di Sisto-Quinto. — Fra Felice Peretti (Sixte-Quint), six sermons. Le seul exemplaire connu de ce livre se trouve à la Bibl. du prince Barberini, à Rome. — Principe Massimo, Notizie istoriche della villa Massimo (Peretti). Rome, 1836. — Memorie di Pier-Luigi da Palestrina. Rome, 1828. — Vie du cardinal de Joyeuse. Paris, 1654. — Moréri, Dictionnaire historique. — Card. Garampi, Saggi di osservazioni sul valore delle antiche monete pontificie. — Teatro politico-eroico. Naples, 1692. — Tesoro politico. Vicence, 1602. — Historiæ Societatis Jesus quinta pars. Rome, 1661. — Opusculum de Mirabilibus novæ et veteris urbis Romæ, auctore Francisco Albertino Florentino. Rome, 1515. — Passeri, Pittori. — Opera di Bartolomeo Scappi, cuoco secreto di Papa Pio-Quinto, divisa in sei libri. Venise, 1570, fort rare. — Descrizione dell' apparato e degli inter-

medi fatti per la comedia rappresentata in Firenze nelle nozze dei Serenissimi don Fernando Medici e Madama Christina di Lorena, gran-duchi di Toscana. Florence, 1589. — Raffaello Martini, Amore scolastico. Florence, 1570. — Battista Leoni, la Conversazione a Dio, tragi-comedia. Venise, 1601. — Giuseppe Malatesta, Delle Diffese del Furioso, dialogo. Vérone, 1589. — Le Antichità della città di Roma. Venise, 1558. — Marcardio, Ritratti di Roma moderna, Rome. 1638, et un grand nombre de Guides voyageurs pour Rome des seizième et dix-septième siècles, dont le plus ancien est le livre cité plus haut et connu sous le nom de Mirabilibus de 1515. — Ratti, Della Famiglia Sforza. — Il Duello di Messer Giovanni Pigna. Venise, 1560. — Il Duello di Messer Dario Atiendoli. Venise, 1564. — Duello dell' eccellentissimo e clarissimo giurisconsulto Messer Andrea Alciato. Venise, 1564. — Discorsi del conte Annibale Romei, gentiluomo ferrarese (sur le duel). Venise, 1594. — P. Philippe Bonanni, Numismata Summorum Pontificum templi Vaticani fabricam indicantia. Rome, 1715. — Domenico Fontana, Della trasportazione dell' obelisco vaticano e delle fabriche di nostro signore Papa Sisto-Quinto. Rome, 1590. — Il tesoro della vita humana dell' eccellente dottore e cavaliere Messer Leonardo Fioravanti, bolognese. Venise, 1590. — Le cardinal d'Ossat, Lettres. — Milizia, Architetti.

FIN DU TABLEAU DES SOURCES

TABLE

DU TOME DEUXIÈME

LIVRE CINQUIÈME

LES CONGRÉGATIONS

PAGES

LIVRE SIXIÈME

L'AIGUILLE

LIVRE SEPTIÈME

LA LIGUE

LIVRE HUITIÈME

CONCLUSION

APPENDICE

FIN DE LA TABLE

PARIS — IMP. A. LAHURE, 9, RUE DE FLEURUS.

BIBLIOTHÈQUE VARIÉE, FORMAT IN-18 JÉSUS, A 3 FR. 50 LE VOL.

About (Edmond). L'Alsace. 1 vol. — Causeries. 2 vol. — La Grèce contemporaine. 1 vol. — Le progrès. 1 vol. — Le turco. 1 vol. — Madelon. 1 vol. — Théâtre impossible. 1 vol. — A B C du travailleur. 1 vol. — Les mariages de province. 1 vol. — Le mari imprévu. 1 vol. — Les vacances de la comtesse. 1 vol. — Le marquis de Lanrose. 1 vol. — Le fellah. 1 vol. — L'infâme. 1 vol. — Salons de 1864 et de 1866. 2 vol.

Albert (Paul). Chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays : la poésie. 1 vol. ; la prose. 1 vol. — La littérature française des origines à la fin du XVIIIe siècle. 3 vol. Variétés littéraires. 1 vol.

Barrau. Histoire de la Révolution française. 1 vol.

Baudrillart. Économie politique populaire. 1 vol.

Berger. Histoire de l'éloquence latine. 2 vol.

Bersot. Mesmer et le magnétisme animal. 1 vol. — Études et discours (1868-1878). 1 vol.

Boissier. Cicéron. 1 vol. — La religion romaine. 2 vol. — Promenades archéologiques. 1 vol.

Bréal. Quelques mots sur l'instruction. 1 vol.

Byron (Lord). Œuvres. Trad. B. Laroche. 4 vol.

Caro. Études morales. 2 vol. — L'idée de Dieu. 1 vol. — Le matérialisme et la science. 1 vol. — Les jours d'épreuve. 1 vol. — Le pessimisme. 1 vol. La philosophie de Goethe. 1 vol.

Cervantès. Don Quichotte, trad. Viardot. 2 vol.

Chateaubriand. Le génie du christianisme. 1 vol. — Les martyrs et le dernier des Abencerrages. 1 vol. — Atala, René, les Natchez. 1 vol.

Cherbuliez (Victor). Le comte Kostia. 1 v. — Paule Méré. 1 vol. — Roman d'une honnête femme. 1 vol. — Prosper Randoce. 1 vol. — L'aventure de Ladislas Bolski. 1 vol. — La revanche de Joseph Noirel. 1 vol. — Meta Holdenis. 1 vol. — Miss Rovel. 1 vol. — Le fiancé de Mlle Saint-Maur. 1 vol. Samuel Brohl et Cie. 1 vol. — L'idée de Jean Têterol. 1 vol. — Amours fragiles. 1 vol. — Études de littérature et d'art. 1 vol. — Le grand œuvre. 1 vol. — L'Espagne politique. 1 vol.

Dante. La divine comédie, trad. Fiorentino. 1 vol.

Deschanel (Em.). Études sur Aristophane. 1 vol.

Despois (E.). Le théâtre sous Louis XIV. 1 vol.

Du Camp (Maxime). Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie. 6 vol. — Souvenirs de l'année 1848. 1 vol. — Histoire et critique. 1 vol.

Duruy. Introduction à l'histoire de France. 1 vol.

Duval (Jules). Notre planète. 1 vol.

Ferry (Gabriel). Le coureur des bois. 2 vol. — Costal l'Indien. 1 vol.

Figuier (Louis). Histoire du merveilleux. 4 vol. — L'alchimie. 1 vol. — L'année scientifique (1856-1881). 24 vol. — Le lendemain de la mort. 1 vol. — Savants illustres de l'antiquité. 2 vol.

Flammarion (C.). Contemplations scientifiques. 1 v.

Fléchier. Les grands jours d'Auvergne. 1 vol.

Fouillée. L'idée moderne du droit en France. 1 vol.

Fustel de Coulanges. La cité antique. 1 vol.

Garnier (Ad.). Traité des facultés de l'âme. 3 vol.

Garnier (Ch.). A travers les arts. 1 vol.

Girard (J.). Études sur l'éloquence attique. 1 v.

Gréard. De la morale de Plutarque. 1 vol.

Guizot (F.). Un projet de mariage royal. 1 vol. — Le duc de Broglie. 1 vol.

Hauréau (B.). Bernard Délicieux. 1 vol.

Héricault (Mme de). La Fille au Vautour. 1 vol.

Hugo (Victor). Odes et ballades. 1 vol. — Orientales, Feuilles d'automne, Chants du crépuscule. 1 vol. — Les voix intérieures, les rayons et les ombres. 1 vol. — Les contemplations. 2 vol. — Légende des siècles. 1 vol. — L'année terrible. 1 vol. — Les chansons des rues et des bois. 1 vol. — Théâtre. 4 vol. — Notre-Dame de Paris. 2 vol. — Bug-Jargal. 1 vol. — Han d'Islande. 2 vol. — Les misérables. 5 vol. — Les travailleurs de la mer. 2 vol. — Le Rhin. 3 vol. — Littérature et philosophie. 2 vol. — William Shakespeare. 1 vol.

Ideville (d'). Journal d'un diplomate. 3 vol.

Jacqmin. Les chemins de fer en 1870-71. 1 vol.

Jouffroy. Cours de droit naturel. 2 vol. — Cours d'esthétique. 1 vol. — Mélanges philosophiques. 1 v. — Nouveaux mélanges philosophiques. 1 vol.

Jurien de la Gravière (L'amiral). Souvenirs d'un amiral. 2 vol. — La marine d'autrefois. 1 vol. — La marine d'aujourd'hui. 1 vol.

Lamartine (A. de). Méditations poétiques. 2 vol. — Harmonies poétiques. 1 vol. — Recueillements poétiques. 1 vol. — Jocelyn. 1 vol. — La chute d'un ange. 1 vol. — Voyage en Orient. 2 vol. — Confidences. 1 vol. — Nouvelles confidences. 1 vol. — Lectures pour tous. 1 vol. — Souvenirs et portraits. 3 vol. — Le manuscrit de ma mère. 1 vol. — Histoire des Girondins. 6 vol. — Histoire de la Restauration. 8 vol.

Laugel. Discours et écrits politiques. 1 vol. — L'Angleterre politique et sociale. 1 vol.

Laveleye. Études et essais. 1 vol. — La Prusse. 2 vol.

Lee Childe. Le général Lee. 1 vol.

Lehugeur. La chanson de Roland. 1 vol.

Lenient. La satire en France. 2 vol.

Malherbe. Œuvres poétiques. 1 vol.

Marmier (Xavier). Gazida. 1 vol. — Hélène et Suzanne. 1 vol. — Histoire d'un pauvre musicien. 1 vol. — Le roman d'un héritier. 1 vol. — Les fiancés du Spitzberg. 1 vol. — Mémoires d'un orphelin. 1 vol. — Sous les sapins. 1 vol. — La recherche de l'idéal. 1 vol. — Les hasards de la vie. 1 vol. — En Alsace. 1 v. — Robert-Bruce. 1 vol. — Les âmes en peine. 1 v. — Voyages. 4 v.

Martha. Les moralistes sous l'empire romain. 1 vol. — Le poëme de Lucrèce. 1 vol.

Maunoir et Duveyrier. L'Année géographique (1876-1879). 3 vol.

Michelet. L'insecte. 1 vol. — L'oiseau. 1 vol.

Montégut. Tableaux de la France : Bourgogne, Bourbonnais, Forez et Auvergne. 3 vol.

Nisard. Les poëtes latins de la décadence. 2 vol.

Ossian. Poëmes gaéliques. 1 vol.

Patin. Études sur les tragiques grecs. 4 vol. — Études sur la poésie latine. 2 vol.

Prévost-Paradol. Études sur les moralistes français. 1 vol. — Essai sur l'histoire universelle. 2 v.

Saint-Simon. Mémoires et Table. 21 vol.

Sainte-Beuve. Port-Royal. 7 vol.

Saintine (X.-B.). Le chemin des écoliers. 1 vol. — Picciola. 1 vol. — Seul ! 1 vol.

Sévigné (Mme de). Lettres. 8 vol.

Shakespeare. Œuvres, traduction Montégut. 10 v.

Simon (Jules). La liberté politique. 1 vol. — La liberté civile. 1 vol. — La liberté de conscience. 1 v. — La religion naturelle. 1 vol. — Le devoir. 1 vol. — L'ouvrière. 1 vol. — L'école. 1 vol. — La réforme de l'enseignement. 1 vol.

Simonin. Le monde américain. 1 vol. — Les grands ports de commerce de la France. 1 vol.

Taine (H.). Essai sur Tite Live. 1 vol. — Essais de critique et d'histoire. 1 vol. — Nouveaux essais. 1 vol. — Histoire de la littérature anglaise. 5 vol. — La Fontaine et ses fables. 1 vol. — Les philosophes français au XIXe siècle. 1 vol. — Voyage aux Pyrénées. 1 v. — M. Graindorge. 1 vol. — Notes sur l'Angleterre. 1 vol. — Un séjour en France de 1792 à 1795. 1 vol. — Voyage en Italie. 2 vol.

Topffer (R.). Nouvelles genevoises. 1 vol. — Rosa et Gertrude. 1 vol. — Le presbytère. 1 vol.

Traductions des chefs-d'œuvre des littératures grecque et latine. 37 vol.

Villehardouin. Conquête de Constantinople. 1 vol.

Vivien de Saint-Martin. L'année géographique. 14 années (1863-1875). 13 vol.

Wallon. Vie de N.-S. Jésus-Christ. 1 vol. — La sainte Bible. 2 vol. — La Terreur. 2 vol. — Jeanne d'Arc. 2 vol.

Wey (Francis). Dick Moon. 1 vol. — Les Anglais chez eux. 1 vol. — Petits romans. 1 vol. — Chronique du siège de Paris. 1 vol.

6282. — Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

